TABLE DES MATIÈRES

1 INTRODUCTION 3

2 AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE 7

3 CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE 65

4 INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD 133

5 DÉMARRAGE ET CONDUITE 217

6 EN CAS D'URGENCE 307

7 ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE 329

8 PROGRAMMES D'ENTRETIEN 377

9 ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE 399

10 INDEX 407

SECTION 1

INTRODUCTION

- INTRODUCTION 4
- COMMENT UTILISER CE GUIDE 4
- MISES EN GARDE ET AVERTISSEMENTS 6
- NUMÉRO D’IDENTIFICATION DU VÉHICULE 6
- MODIFICATIONS DU VÉHICULE 6

INTRODUCTION

Le présent Guide de l'automobiliste a été rédigé avec la collaboration d'ingénieurs et de spécialistes et vise à vous familiariser avec le fonctionnement et l'entretien de votre véhicule. Il est accompagné d'un livret de renseignements sur la garantie et d'autres documents à l'intention de l'automobiliste. Nous vous prions de lire attentivement ces documents. Le respect des directives et des recommandations qui s'y trouvent vous aidera à utiliser votre véhicule en toute sécurité et avec le plus d'agrément possible.

NOTA : Après avoir lu le guide, gardez-le dans le véhicule aux fins de référence et laissez-le avec le véhicule si vous vendez ce dernier, afin que le nouveau propriétaire puisse prendre connaissance de toutes les mises en garde concernant la sécurité.

En ce qui concerne le service après-vente, nous tenons à vous rappeler que c'est votre concessionnaire autorisé qui connaît le mieux votre véhicule, car il dispose de techniciens formés en usine, offre des pièces d'origine MOPAR^{MD} et tient à ce que vous soyez satisfait.

COMMENT UTILISER CE GUIDE

Consultez la table des matières pour trouver la section où figurent les renseignements que vous cherchez.

L'index détaillé à la fin de ce guide indique tous les sujets traités.

Consultez le tableau suivant pour une identification des symboles qui peuvent être utilisés dans ce guide ou sur votre véhicule.

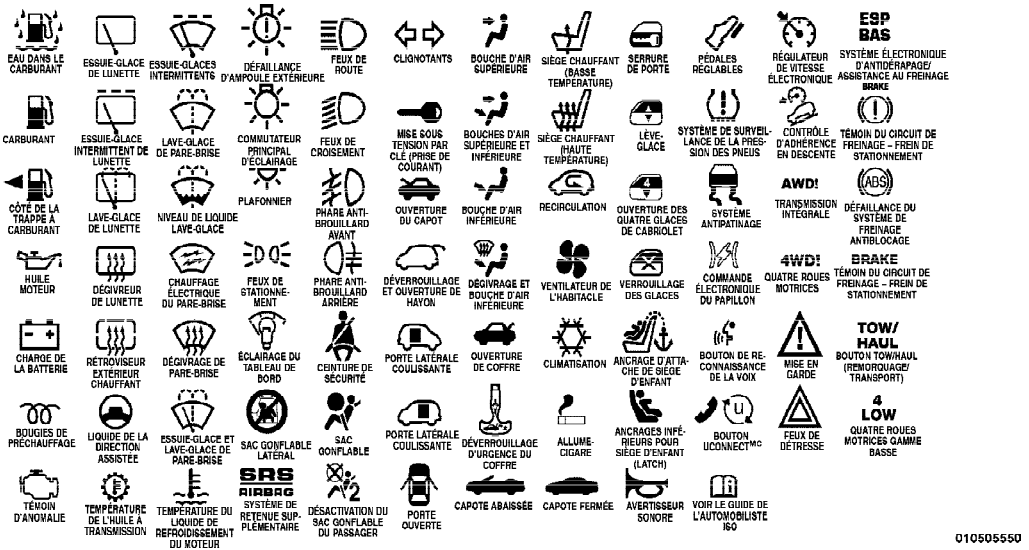
EAU DANS LE CARBURANT
ESSUIE-GLACE DE LUNETTE
ESSUIE-GLACES INTERMITTENTS
DÉFAILLANCE D'AMPOULE EXTÉRIEURE
FEUX DE ROUTE
CLIGNOTANTS
BOUCHE D'AIR SUPÉRIEURE
SIÈGE CHAUFFANT (BASSE TEMPÉRATURE)
SERRURE DE PORTE
PÉDALES RÉGLABLES
RÉGULATEUR DE VITESSE ÉLECTRONIQUE
ESP BAS
SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'ANTIDÉRAPAGE/ ASSISTANCE AU FREINAGE
BRAKE
CARBURANT
ESSUIE-GLACE INTERMITTENT DE LUNETTE
LAVE-GLACE DE PARE-BRISE
COMMUTATEUR PRINCIPAL D'ÉCLAIRAGE
FEUX DE CROISEMENT
MISE SOUS TENSION PAR CLÉ (PRISE DE COURANT)
BOUCHES D'AIR SUPÉRIEURE ET INFÉRIEURE
SIÈGE CHAUFFANT (HAUTE TEMPÉRATURE)
LÈVE-GLACE
SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS
CONTRÔLE D'ADHÉRENCE EN DESCENTE
TÉMOIN DU CIRCUIT DE FREINAGE – FREIN DE STATIONNEMENT
CÔTÉ DE LA TRAPPE À CARBURANT
LAVE-GLACE DE LUNETTE
NIVEAU DE LIQUIDE LAVE-GLACE
PLAFONNIER
PHARE ANTI-BROUILLARD AVANT
OUVERTURE DU CAPOT
BOUCHE D'AIR INFÉRIEURE
RECIRCULATION
OUVERTURE DES QUATRE GLACES DE CABRIOLET
SYSTÈME ANTIPATINAGE
AWD!
TRANSMISSION INTÉGRALE
ABS
DÉFAILLANCE DU SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOCAGE
HUILE MOTEUR
DÉGIVREUR DE LUNETTE
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE DU PARE-BRISE
FEUX DE STATIONNEMENT
PHARE ANTI-BROUILLARD ARRIÈRE
DÉVERROUILLAGE ET OUVERTURE DE HAYON
DÉGIVRAGE ET BOUCHE D'AIR INFÉRIEURE
VENTILATEUR DE L'HABITACLE
VERROUILLAGE DES GLACES
COMMANDE ÉLECTRONIQUE DU PAPILLON
4WD!
QUATRE ROUES MOTRICES
BRAKE
TÉMOIN DU CIRCUIT DE FREINAGE – FREIN DE STATIONNEMENT
CHARGE DE LA BATTERIE
RÉTROVISEUR EXTÉRIEUR CHAUFFANT
DÉGIVRAGE DE PARE-BRISE
ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD
CEINTURE DE SÉCURITÉ
PORTE LATÉRALE COULISSANTE
OUVERTURE DE COFFRE
CLIMATISATION
ANCRAGE D'ATTACHE DE SIÈGE D'ENFANT
BOUTON DE RECONNAISSANCE DE LA VOIX
MISE EN GARDE
TOW/ HAUL
BOUTON TOW/HAUL (REMORQUAGE/ TRANSPORT)
BOUGIES DE PRÉCHAUFFAGE
LIQUIDE DE LA DIRECTION ASSISTÉE
ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE DE PARE-BRISE
SAC GONFLABLE LATÉRAL
SAC GONFLABLE
PORTE LATÉRALE COULISSANTE
DÉVERROUILLAGE D'URGENCE DU COFFRE
ALLUME-CIGARE
ANCRAGES INFÉRIEURS POUR SIÈGE D'ENFANT (LATCH)
BOUTON UCONNECT MC
FEUX DE DÉTRESSE
4 LOW
QUATRE ROUES MOTRICES GAMME BASSE
TÉMOIN D'ANOMALIE
TEMPÉRATURE DE L'HUILE À TRANSMISSION
TEMPÉRATURE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR
SRS AIRBAG
SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE
DÉSACTIVATION DU SAC GONFLABLE DU PASSAGER
PORTE OUVERTE
CAPOTE ABAISSÉE
CAPOTE FERMÉE
AVERTISSEUR SONORE
VOIR LE GUIDE DE L'AUTOMOBILISTE IGO
010505550

MISES EN GARDE ET AVERTISSEMENTS

Ce Guide de l'automobiliste contient des **MISES EN GARDE** vous rappelant d'éviter certaines pratiques qui peuvent causer des accidents ou des blessures. Il contient également des **AVERTISSEMENTS** vous informant que certaines procédures risquent d'endommager votre véhicule. Vous risquez de manquer des renseignements importants si vous ne lisez pas ce guide en entier. Respectez toutes les directives énoncées dans les Mises en garde et les Avertissements.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est gravé sur une plaque située sur le coin avant gauche du tableau de bord, et il est visible de l'extérieur du véhicule par le pare-brise. Il figure également sur l'étiquette de renseignements apposée sur l'une des glaces du véhicule ainsi que sur le certificat d'immatriculation.

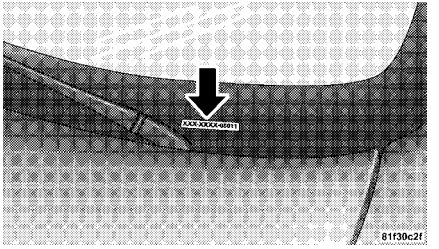

Emplacement du numéro d'identification du véhicule (NIV)

NOTA : *Il est illégal d'enlever la plaque du NIV.*

MODIFICATIONS DU VÉHICULE

MISE EN GARDE!

Toutes les modifications apportées à ce véhicule peuvent gravement nuire à sa manœuvrabilité et à sa sécurité, et peuvent causer un accident entraînant des blessures graves ou mortelles.

SECTION 2

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

- UN MOT AU SUJET DE VOS CLÉS 9
  - Module d'allumage sans fil 9
  - Télécommande à clé intégrée 9
  - Retrait de la clé de contact 10
  - Rappel de clé laissée dans le commutateur d'allumage 11
- ANTIDÉMARREUR SENTRY KEY[MD] 11
  - Clés de rechange 12
  - Programmation des clés par le propriétaire . . . 13
  - Généralités 14
- SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL 14
  - Réamorçage du système 14
  - Amorçage du système 14
  - Désamorçage du système 15
- ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL 16
- TÉLÉDÉVERROUILLAGE 16
  - Déverrouillage des portes 16
  - Verrouillage des portes 18
  - Fonction d'abaissement automatique des glaces 19
  - Ouverture du coffre 19
  - Utilisation de l'alarme d'urgence 19
  - Programmation de télécommandes additionnelles 20
  - Remplacement des piles de la télécommande . . 20
  - Généralités 21
- SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE 21
  - Utilisation du démarrage à distance 22
- SERRURES DE PORTE 24
  - Verrouillage manuel des portes 24
  - Verrouillage électrique des portes 25
- GLACES 27
  - Glaces à commande électrique 27
  - Tremblement dû au vent 28
- VERROUILLAGE ET OUVERTURE DU COFFRE . . 28

- **MISE EN GARDE DE SÉCURITÉ CONCERNANT LE COFFRE 29**
  - **Dispositif d'ouverture d'urgence du coffre 30**
- **DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS . . . 30**
  - **Ceintures à trois points d'ancrage 31**
  - **Marche à suivre pour détordre une ceinture sous-abdominale et diagonale 35**
  - **Tendeurs de ceinture de sécurité 36**
  - **Système évolué de rappel des ceintures de sécurité (BeltAlert[MD]) 36**
  - **Mode de blocage automatique – selon l'équipement 37**
  - **Ceintures de sécurité et femmes enceintes . . . 38**
  - **Rallonge de ceinture de sécurité 38**
  - **Sacs gonflables pour le conducteur et le passager avant 39**
  - **Enregistreur de données d'événement 49**
  - **Ensemble de retenue d'enfant 51**
- **RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR 60**
- **CONSEILS DE SÉCURITÉ 60**
  - **Transport de passagers 60**
  - **Verrouillage du véhicule 61**
  - **Gaz d'échappement 61**
  - **Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule 62**
  - **Vérifications de sécurité périodiques à l'extérieur du véhicule 63**

UN MOT AU SUJET DE VOS CLÉS

Votre véhicule est équipé d'un système d'allumage sans clé. Ce système comprend une télécommande à clé intégrée et un module d'allumage sans fil avec commutateur d'allumage intégré. Les clés taillées des deux côtés peuvent être introduites dans la serrure de n'importe quel côté.

Démarrage sans clé

Ce véhicule peut être doté de la fonction de démarrage sans clé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Démarrage sans clé – selon l'équipement » sous « Directives de démarrage » dans la section 5 du présent guide.

Module d'allumage sans fil

Le module d'allumage sans fil offre un fonctionnement similaire à un commutateur d'allumage. Le module compte quatre positions de fonctionnement : trois à cran d'arrêt et une à ressort. Les positions à cran d'arrêt sont LOCK (antivol-verrouillé), ACC (accessoires) et ON (marche). La position START (démarrage) offre un contact momentané à ressort. Lorsque la clé est relâchée de la position START (démarrage), le commutateur revient automatiquement à la position ON (marche).

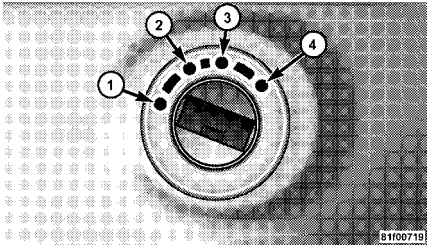

1 – LOCK (antivol-verrouillé)
2 – ACC (accessoires)
3 – ON (marche)
4 – START (démarrage)

Télécommande à clé intégrée

La télécommande à clé intégrée sert au fonctionnement du commutateur d'allumage. Elle comprend également la télécommande de télédéverrouillage et une

clé de service logée dans un compartiment derrière la télécommande.

La clé de service permet d'accéder au véhicule si la batterie du véhicule ou la pile de la télécommande est déchargée. La clé de service sert également à verrouiller la boîte à gants. Vous pouvez conserver la clé de service lorsque vous utilisez un service voiturier.

Pour retirer la clé de service de la télécommande, déplacez sur le côté avec le pouce le mécanisme de verrouillage du haut de la télécommande, puis dégagez la clé de la télécommande avec l'autre main.

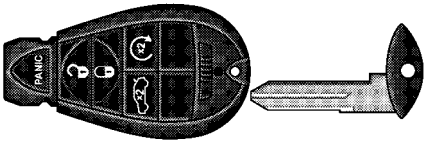

81f3841a

Retrait de la clé de service

NOTA : *Vous pouvez insérer dans le barillet dans un sens ou dans l'autre la clé taillée des deux côtés.*

Retrait de la clé de contact

Mettez le levier sélecteur à la position P (stationnement). Tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé), puis retirez la clé.

NOTA : *Les commutateurs de glace à commande électrique, la radio, le toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) et les prises d'alimentation commandées par l'allumage restent sous tension jusqu'à 60 minutes après la coupure du contact. L'ouverture de l'une des deux portes annule cette fonction. Le délai de cette fonction est programmable. Consultez le paragraphe « Delay Power Off to Accessories Until Exit » (délai d'alimentation des accessoires à la sortie), sous « Réglages personnalisés (Fonctions programmables par l'utilisateur », sous « Centre d'information électronique » dans la section 4.*

MISE EN GARDE!

Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule pour de multiples raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez pas les clés dans le commutateur d'allumage. Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

AVERTISSEMENT!

Un véhicule non verrouillé constitue une invitation pour les voleurs. Retirez toujours la clé du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule et qu'il n'y a personne à bord.

Rappel de clé laissée dans le commutateur d'allumage

Si vous ouvrez la porte du conducteur lorsque la clé se trouve dans le commutateur d'allumage, un carillon retentit pour vous rappeler de la retirer du contact.

NOTA : *Le rappel de clé laissée dans le commutateur d'allumage ne retentit que lorsque la clé de contact se trouve à la position LOCK (antivol-verrouillé) ou ACC (accessoires).*

ANTIDÉMARREUR SENTRY KEY^{MD}

L'antidémarreur Sentry Key^{MD} neutralise le moteur pour prévenir toute utilisation non autorisée du véhicule. Le système n'a pas besoin d'être armé ou activé. Il fonctionne automatiquement, peu importe que le véhicule soit verrouillé ou non.

Le système utilise une télécommande à clé intégrée appariée en usine et un module d'allumage sans fil pour prévenir un démarrage non autorisé du moteur. Par conséquent, seules les télécommandes programmées pour le véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule. Le système empêche le démarrage du moteur si une télécommande à clé intégrée non valide est utilisée dans le commutateur d'allumage.

Après avoir tourné le commutateur d'alllumage à la position ON (marche), le témoin de sécurité du véhicule s'allume pendant trois secondes à titre de vérification de l'ampoule. Si le témoin reste allumé après cette vérification, il y a défaillance du circuit électronique. Dans ce cas, le moteur s'arrête après deux secondes.

Si le témoin de sécurité du véhicule s'allume en situation d'utilisation normale (le moteur tourne depuis plus de 10 secondes), il y a défaillance du circuit électronique. En pareil cas, faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.

NOTA :

- *Le système d'antidémarrage Sentry Key^{MD} est non compatible avec les dispositifs de démarrage à distance d'après-vente. L'utilisation de ces dispositifs peut entraîner des problèmes de démarrage et altérer la protection antivol du véhicule.*
- *L'Exxon/Mobil Speed Pass^{MC}, d'autres télécommandes ou tout autre dispositif à transpondeur peuvent être accrochés au même porte-clés* **sans** *problème, à moins que le dispositif ne soit* **maintenu contre la télécommande** *utilisée pour faire démarrer le moteur. L'antidémarreur n'est pas non plus brouillé par les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs et les autres appareils fonctionnant par radiofréquences.*

Toutes les télécommandes fournies avec votre nouveau véhicule ont été programmées en fonction du circuit électronique du véhicule.

Clés de rechange

NOTA : *Seules les télécommandes programmées pour le véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule. Une télécommande programmée pour un véhicule ne peut pas être reprogrammée pour un autre véhicule.*

AVERTISSEMENT!
Retirez toujours les clés du véhicule et verrouillez toutes les portes lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.

Au moment de l'achat, un numéro d'identification personnel (NIP) de quatre chiffres est remis au propriétaire. Conservez

le NIP à un endroit sûr. Ce NIP est nécessaire pour qu'un concessionnaire autorisé puisse remplacer les télécommandes. La programmation de nouvelles télécommandes peut être effectuée par un concessionnaire autorisé ou en suivant la méthode de programmation des clés par l'utilisateur. Celle-ci consiste en la programmation d'une télécommande vierge en fonction du circuit électronique du véhicule. Une télécommande vierge est une télécommande qui n'a jamais été programmée.

NOTA : *Lors d'une intervention sur le système d'antidémarrage Sentry Key^{MD}, apportez toutes vos télécommandes à clé intégrée chez le concessionnaire autorisé.*

Programmation des clés par le propriétaire

Si vous possédez deux télécommandes valides à clé intégrée, vous pouvez programmer dans le système de nouvelles télécommandes en effectuant les étapes suivantes :

1. Insérez la première clé intégrée valide dans le commutateur d'allumage et tournez le commutateur d'allumage à la position ON (marche) pendant au moins trois secondes, mais sans dépasser 15 secondes. Tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé), puis retirez la première clé.

2. Insérez la deuxième clé intégrée valide dans le commutateur d'allumage, puis tournez le commutateur d'allumage à la position ON (marche) pendant 15 secondes. Après 10 secondes, un carillon retentit et le témoin de sécurité du véhicule commence à clignoter. Tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé), puis retirez la deuxième clé.

3. Insérez une clé intégrée vierge dans le commutateur d'allumage, puis tournez le commutateur d'allumage à la position ON (marche) dans les 60 secondes. Après 10 secondes, un carillon retentit une fois et le témoin de sécurité du véhicule cesse de clignoter, s'allume de nouveau pendant trois secondes, puis s'éteint.

La nouvelle clé intégrée est programmée. **La télécommande est également programmée au cours de cette opération.**

Vous pouvez recommencer ces étapes pour programmer jusqu'à huit clés. Si

vous ne disposez pas d'une télécommande à clé intégrée programmée, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

NOTA : *Si vous avez perdu une clé programmée, adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour faire effacer toutes les autres clés de la mémoire du système. Ceci évitera que la clé perdue ne puisse faire démarrer votre véhicule. Les clés restantes doivent alors être reprogrammées. Apportez toutes les clés du véhicule chez un concessionnaire autorisé pour les faire reprogrammer.*

Généralités

L'antidémarreur Sentry Key[MD] est conforme à la partie 15 du règlement de la FCC et à la norme RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL

Le système d'alarme antivol surveille les portes du véhicule et détecte leur ouverture ainsi que l'utilisation non autorisée du commutateur d'allumage. Si l'alarme se déclenche, le système empêche le démarrage du véhicule et émet les signaux sonores et visuels suivants : l'avertisseur sonore retentit à intervalles réguliers, les phares et les feux de position clignotent et le témoin de sécurité du véhicule clignote au groupe d'instruments.

Réamorçage du système

Si l'alarme se déclenche et qu'aucune action n'est prise pour la désactiver, le système éteint l'avertisseur sonore après trois minutes, les signaux visuels après 15 minutes et le système se réamorce automatiquement.

Amorçage du système

Retirez la clé du contact et appuyez sur l'un des commutateurs de verrouillage électrique des portes lorsque la porte du conducteur ou celle du passager est ouverte, ou encore appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande. Dès que la dernière porte est fermée, ou si les deux portes sont déjà fermées, le système s'amorce en 16 secondes environ. Pendant ce temps, le témoin de sécurité du véhicule clignote. S'il ne s'allume pas, c'est que le système ne s'amorce pas. En

outre, si vous ouvrez une porte pendant l'amorçage, le système annule la procédure. Si vous désirez réamorcer le système après avoir fermé la porte, vous devez répéter l'une des séquences d'amorçage précédemment décrites.

Désamorçage du système

Vous devez appuyer sur le bouton de déverrouillage de la télécommande ou insérer une clé de contact valide dans le commutateur d'allumage et la tourner en position ON (marche).

NOTA :

- *Le barillet de la serrure de la porte du conducteur et le bouton du coffre sur la télécommande de télédéverrouillage ne peuvent pas amorcer ou désamorcer le système.*
- *Le système reste amorcé lorsque le coffre est ouvert. Une pression sur le bouton du coffre ne désamorcera pas le système. L'alarme retentit si un intrus pénètre dans le véhicule par le coffre et ouvre une des portes.*
- *Lorsque le système est amorcé, les commutateurs de verrouillage électrique des portes intérieures ne permettent pas de déverrouiller les portes.*

Le système d'alarme antivol est conçu pour protéger votre véhicule. Cependant, il peut dans certaines conditions se déclencher intempestivement. Si vous avez exécuté l'une des séquences d'amorçage précédemment décrites, le système s'amorce que vous vous trouviez ou non à l'intérieur du véhicule. Dès que vous ouvrirez une porte, l'alarme se déclenchera. Si cela se produit, désamorcez le système.

Si le système d'alarme antivol est amorcé et que la batterie est débranchée, le système demeurera amorcé lorsque la batterie est rebranchée. Les feux extérieurs se mettent à clignoter et l'avertisseur sonore se déclenche. Le commutateur d'allumage ne pourra pas faire démarrer le véhicule. Si cela se produit, désamorcez le système.

Alerte de tentative d'effraction

Si le système d'alarme antivol s'est déclenché en votre absence, l'avertisseur sonore retentit trois fois lorsque vous désamorcez le système. Vérifiez le véhicule pour voir s'il y a eu effraction.

ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL

L'éclairage d'accueil s'allume lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande ou que vous ouvrez une porte.

L'éclairage s'éteint graduellement après environ 30 secondes ou dès que la clé de contact est déplacée de la position LOCK (antivol-verrouillé) à la position ON (marche).

NOTA :

- *L'éclairage d'accueil ne s'allume pas si la molette du rhéostat d'intensité lumineuse est à la position Hors fonction (extrémité inférieure), sauf si les lampes de lecture ont été activées manuellement.*

TÉLÉDÉVERROUILLAGE

Le module de télédéverrouillage permet de verrouiller ou de déverrouiller les portes, d'ouvrir le coffre ou de déclencher l'alarme de détresse à une distance maximale d'environ 11 m (35 pi) au moyen d'une télécommande radio portative. Vous n'avez pas à pointer la télécommande en direction du véhicule pour activer le système.

NOTA : *L'insertion de la clé intégrée de la télécommande dans le commutateur d'allumage désactive tous les boutons de cette télécommande, mais les boutons de toutes les autres télécommandes continuent de fonctionner. La conduite à une vitesse égale ou supérieure à 8 km/h (5 mi/h) désactive tous les boutons de toutes les télécommandes.*

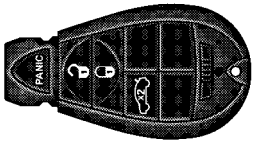

81c6782c

Télécommande de télédéverrouillage

Déverrouillage des portes

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande une fois pour déverrouiller la porte du conducteur, ou deux fois en moins de cinq secondes pour déverrouiller les deux portes. Les clignotants clignotent pour confirmer le signal de déverrouillage. L'éclairage d'accueil s'allume également.

Télécommande de télédéverrouillage, porte du conducteur/toutes les portes en premier

Cette fonction permet de programmer le système de manière à déverrouiller la porte du conducteur ou les deux portes à la première pression sur le bouton de déverrouillage de la télécommande. Consultez le paragraphe « Remote Key Unlock » (télécommande de télédéverrouillage), sous « Réglages personnalisés (fonctions programmables par l'utilisateur) », sous « Centre d'information électronique » dans la section 4.

- Observez les étapes suivantes si vous n'utilisez pas le centre d'information électronique :

1. Maintenez le bouton de verrouillage enfoncé sur une télécommande programmée pendant au moins quatre secondes, sans dépasser 10 secondes. Ensuite, maintenez le bouton de déverrouillage enfoncé en même temps que le bouton de verrouillage.

2. Relâchez les deux boutons en même temps.

3. Vérifiez la fonction à l'extérieur du véhicule en appuyant sur les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande lorsque le commutateur d'allumage est à la position LOCK (antivol-verrouillé) et que la clé est retirée.

4. Répétez ces étapes si vous désirez rétablir le réglage précédent de cette fonction.

NOTA : *L'alarme antivol s'active lorsque vous êtes à l'intérieur du véhicule et que vous enfoncez le bouton de verrouillage de la télécommande. L'alarme retentit lorsque vous ouvrez une porte et que l'alarme antivol est activée. Appuyez sur le bouton de déverrouillage pour désactiver l'alarme antivol.*

Clignotement des feux au verrouillage à distance

Cette fonction active les clignotants lorsque les portes sont verrouillées ou déverrouillées à l'aide de la télécommande. Cette fonction peut être activée ou désactivée. Consultez le paragraphe « Flash Lights with Remote Key Lock » (clignotement des feux au verrouillage à distance), sous « Réglages personnalisés (fonctions programmables par l'utilisateur) », sous « Centre d'information électronique » dans la section 4.

- Observez les étapes suivantes si vous n'utilisez pas le centre d'information électronique :

1. Maintenez le bouton de déverrouillage enfoncé sur une télécommande programmée pendant au moins quatre secondes, sans dépasser 10 secondes. Ensuite, maintenez le bouton de verrouillage enfoncé en même temps que le bouton de déverrouillage.

2. Relâchez les deux boutons en même temps.

3. Vérifiez la fonction à l'extérieur du véhicule en appuyant sur les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande lorsque le commutateur d'allumage est à la position LOCK (antivol-verrouillé) et que la clé est retirée.

4. Répétez ces étapes si vous désirez rétablir le réglage précédent de cette fonction.

NOTA : *L'alarme antivol s'active lorsque vous êtes à l'intérieur du véhicule et que vous enfoncez le bouton de verrouillage de la télécommande. L'alarme retentit lorsque vous ouvrez une porte et que l'alarme antivol est activée. Appuyez sur le bouton de déverrouillage pour désactiver l'alarme antivol.*

Allumage des phares à l'aide de la télécommande de télédéverrouillage

Cette fonction active les phares jusqu'à 90 secondes lorsque les portes sont déverrouillées à l'aide de la télécommande. Le délai de cette fonction est programmable. Consultez le paragraphe « Turn Headlights On with Remote Key Unlock » (allumage des phares à l'aide de la télécommande de télédéverrouillage), sous « Réglages personnalisés (fonctions programmables par l'utilisateur) », sous « Centre d'information électronique » dans la section 4.

Verrouillage des portes

Appuyez brièvement sur le bouton de verrouillage de la télécommande pour verrouiller les deux portes. Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit pour confirmer le signal.

Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage à distance

Cette fonction active l'avertisseur sonore lorsque les portes sont verrouillées à l'aide de la télécommande. Cette fonction peut être activée ou désactivée. Consultez le paragraphe « Sound Horn with Remote Key Lock » (retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage à distance),

sous « Réglages personnalisés (fonctions programmables par l'utilisateur) », sous « Centre d'information électronique » dans la section 4.

- Observez les étapes suivantes si vous n'utilisez pas le centre d'information électronique :

1. Maintenez le bouton de verrouillage enfoncé sur une télécommande programmée pendant au moins quatre secondes, sans dépasser 10 secondes. Ensuite, maintenez le bouton PANIC (alarme d'urgence) enfoncé en même temps que le bouton de verrouillage.

2. Relâchez les deux boutons en même temps.

3. Vérifiez la fonction à l'extérieur du véhicule en appuyant sur le bouton de verrouillage de la télécommande lorsque le commutateur d'allumage est à la position LOCK (antivol-verrouillé) et que la clé est retirée.

4. Répétez ces étapes si vous désirez rétablir le réglage précédent de cette fonction.

NOTA : *L'alarme antivol s'active lorsque vous êtes à l'intérieur du véhicule et que vous enfoncez le bouton de verrouillage de la télécommande. L'alarme retentit lorsque vous ouvrez une porte et que l'alarme antivol est activée. Appuyez sur le bouton de déverrouillage pour désactiver l'alarme antivol.*

Fonction d'abaissement automatique des glaces

Cette fonction permet de simultanément ouvrir à distance les glaces des deux portes. Pour utiliser cette fonction, appuyez brièvement sur le bouton de déverrouillage de la télécommande, puis enfoncez immédiatement le bouton de déverrouillage et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que les glaces soient abaissées à la hauteur souhaitée ou complètement.

Ouverture du coffre

Pour ouvrir le coffre, appuyez deux fois en moins de cinq secondes sur le bouton du coffre de la télécommande.

Utilisation de l'alarme d'urgence

Pour activer ou désactiver la fonction d'alarme d'urgence, appuyez sur le bouton PANIC (alarme d'urgence) de la télécommande et gardez-le enfoncé pendant au moins une seconde, puis relâchez-le. Lorsque l'alarme d'urgence est en fonction, les phares et les feux de position

clignotent, l'avertisseur sonore fonctionne par pulsions et l'éclairage intérieur s'allume.

L'alarme d'urgence reste activée pendant trois minutes, à moins que vous n'appuyiez de nouveau sur le bouton PANIC (alarme d'urgence) ou que le véhicule n'atteigne 24 km/h (15 mi/h) ou plus.

NOTA :

- *L'éclairage intérieur s'éteint en plaçant le commutateur d'allumage à la position ON (marche) ou ACC (accessoires) alors que l'alarme d'urgence est activée. Cependant, les feux extérieurs et l'avertisseur sonore continuent de fonctionner.*
- *Il peut être nécessaire d'utiliser la télécommande à moins de 11 mètres (35 pieds) du véhicule pour désactiver l'alarme d'urgence en raison des signaux de radiofréquence qu'émet le système.*

Programmation de télécommandes additionnelles

Consultez le paragraphe « Programmation des clés par le propriétaire » sous « Antidémarreur Sentry Key^{MD} ».

Si vous ne disposez pas d'une télécommande programmée, consultez votre concessionnaire autorisé pour plus de détails.

Remplacement des piles de la télécommande

La pile de remplacement recommandée est de type CR2032.

NOTA :

- *Pour le perchlorate, des consignes particulières de manutention peuvent s'appliquer. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/ perchlorate.*
- *Ne touchez pas les bornes de pile qui se trouvent à l'arrière du boîtier ou sur le circuit imprimé.*

1. L'accès aux piles se trouve à l'arrière de la télécommande. Insérez un petit tournevis à lame plate dans la fente et ouvrez délicatement le couvercle d'accès.

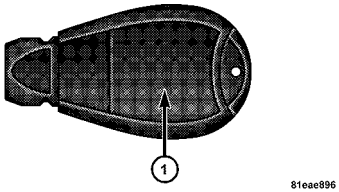

1 – Couvercle d'accès des piles

2. Remplacez les piles. Évitez de toucher aux piles neuves, car l'huile naturelle de la peau peut entraîner leur détérioration. Si vous touchez une pile, nettoyez-la avec de l'alcool à friction.

3. Replacez le couvercle d'accès sur l'ouverture et enclenchez-le.

Généralités

Ce dispositif est conforme à la norme RSS 210 d'Industrie Canada et à la Partie 15 du règlement de la FCC. Son utilisation est soumise aux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : *Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.*

Si la télécommande ne fonctionne pas à distance normale de votre véhicule, une des deux conditions suivantes peut en être la cause :

1. La pile de la télécommande est faible. La durée de vie normale prévue d'une pile est d'au moins trois ans.

2. Vous êtes à proximité d'un émetteur radio (station émettrice, émetteur d'aéroport, radios mobiles et postes BP).

SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE

Ce système utilise la télécommande de télédéverrouillage pour démarrer le moteur de façon pratique à partir de l'extérieur du véhicule tout en maintenant la sécurité. La portée du dispositif est de 100 m (328 pi).

NOTA : *Le véhicule doit être équipé d'une transmission automatique pour avoir la fonction de démarrage à distance.*

Utilisation du démarrage à distance

Toutes les conditions suivantes doivent être réunies avant que le moteur puisse être démarré à distance :

- levier sélecteur à la position P (stationnement);
- portes fermées;
- capot fermé;
- interrupteur du signal de détresse hors fonction;
- contacteur de frein inactif (la pédale de frein n'est pas enfoncée);
- clé de contact retirée du commutateur d'allumage;
- niveau de charge de la batterie acceptable; et
- bouton PANIC (alarme d'urgence) de la télécommande non enfoncé.

Pour passer en mode de démarrage à distance

Appuyez brièvement à deux reprises sur le bouton de démarrage à distance de la télécommande en moins de cinq secondes. Les feux de position clignoteront et l'avertisseur sonore retentira deux fois (selon la programmation). Ensuite, le moteur démarre et le véhicule demeure en mode de démarrage à distance pendant un cycle de 15 minutes.

NOTA :

- *En cas de défaillance du moteur, le véhicule démarre, puis s'arrête 10 secondes plus tard.*
- *Les feux de position s'allumeront et resteront allumés en mode de démarrage à distance.*
- *Pour des raisons de sécurité, le fonctionnement des glaces à commande électrique et du toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) est désactivé en mode de démarrage à distance.*
- *Le moteur peut être démarré consécutivement deux fois au moyen de la télécommande de télédéverrouillage. Cependant, le commutateur d'allumage doit être placé à la position ON (marche) avant que vous ne puissiez recommencer la séquence de démarrage pour un troisième cycle.*

Pour quitter le mode de démarrage à distance sans conduire le véhicule

- Appuyez brièvement une seule fois sur le bouton de démarrage à distance.

NOTA : *Afin d'éviter des arrêts intempestifs, le système désactivera cette fonction d'arrêt du bouton de démarrage à distance pendant deux secondes après avoir reçu une demande valide de démarrage à distance.*

- Laissez le moteur tourner pendant tout le cycle de 15 minutes.

Pour quitter le mode de démarrage à distance et conduire le véhicule

Avant la fin du cycle de 15 minutes, appuyez brièvement sur le bouton de déverrouillage de la télécommande pour déverrouiller les portes et désactiver l'alarme antivol (selon l'équipement). Ensuite, avant la fin du cycle de 15 minutes, insérez la clé dans le commutateur d'allumage et tournez-la à la position ON (marche).

NOTA :

- *Le commutateur d'allumage doit être à la position ON (marche) pour la conduite du véhicule.*
- *Pour les véhicules équipés d'un centre d'information électronique, le message « Insert Key/Turn To Run » (insérer la clé et tourner pour allumer) clignotera à l'écran du centre d'information électronique jusqu'à ce que vous insériez la clé. Une fois insérée, le message « Turn To Run » (tourner pour allumer) s'affichera à l'écran du centre d'information électronique jusqu'à ce que vous tourniez la clé pour démarrer le moteur.*

Pour arrêter le moteur en mode de démarrage à distance

Appuyez brièvement une seule fois sur le bouton de démarrage à distance.

NOTA : *Afin d'éviter des arrêts intempestifs, le système désactivera cette fonction d'arrêt du bouton de démarrage à distance pendant deux secondes après avoir reçu une demande valide de démarrage à distance.*

SERRURES DE PORTE

Verrouillage manuel des portes

Pour verrouiller une porte, appuyez sur le bouton de verrouillage situé sur le panneau de garnissage de porte. Pour déverrouiller une porte, tirez sur le bouton de verrouillage situé sur le panneau de garnissage de porte.

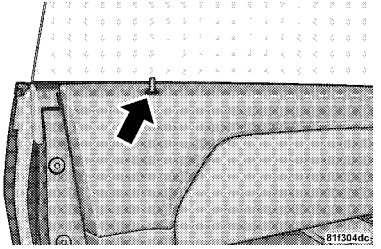

Bouton de verrouillage

Si le bouton de verrouillage est enfoncé lorsque vous fermez la porte, celle-ci sera verrouillée. Par conséquent, veillez à ne pas laisser la clé à l'intérieur du véhicule avant de fermer la porte.

MISE EN GARDE!

- **Pour assurer votre sécurité et votre protection en cas d'accident, verrouillez les portes lorsque vous conduisez tout comme lorsque vous laissez votre véhicule sans surveillance.**

- **Retirez toujours la clé du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule. L'utilisation non supervisée de l'équipement d'un véhicule peut engendrer des blessures graves, voire mortelles.**
- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule pour de multiples raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez pas les clés dans le commutateur d'allumage. Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**

Verrouillage électrique des portes
Chaque panneau de garnissage de porte est pourvu d'un commutateur de verrouillage électrique des portes. Appuyez sur ce commutateur pour verrouiller ou déverrouiller les portes.

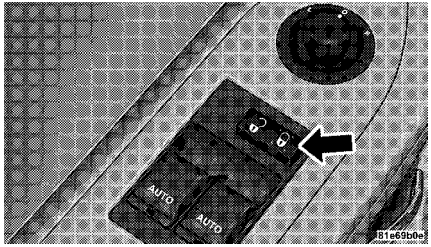

Commutateur de verrouillage électrique des portes

Si vous appuyez sur le commutateur de verrouillage électrique des portes lorsque la clé est insérée dans le commutateur d'allumage et qu'une des portes est ouverte, les serrures électriques ne fonctionneront pas. Cette précaution vous empêche de verrouiller votre véhicule lorsque les clés sont à l'intérieur. Pour que les serrures fonctionnent de nouveau, il suffit de retirer la clé ou de fermer la porte. Si une porte est ouverte alors que la clé est dans le commutateur d'allumage et que le commutateur d'allumage est à la position LOCK (antivol-verrouillé) ou ACC (accessoires), un carillon retentit pour vous rappeler de retirer la clé.

Verrouillage automatique des portes
Les portes du véhicule se verrouillent automatiquement lorsque les conditions suivantes sont réunies :

1. La fonction de verrouillage automatique des portes est activée.

2. La transmission est en prise.

3. Les portes sont fermées.

4. L'accélérateur est enfoncé.

5. Le véhicule roule à plus de 24 km/h (15 mi/h).

6. Les portes n'ont pas été préalablement verrouillées à l'aide du commutateur de verrouillage électrique ou de la télécommande de télédéverrouillage.

Verrouillage automatique des portes – selon l'équipement
La fonction de verrouillage automatique des portes peut être activée ou désactivée par votre concessionnaire. Consultez votre concessionnaire autorisé pour programmer cette fonction.

Déverrouillage automatique des portes à la sortie

Les portes se déverrouillent automatiquement dans les conditions suivantes :

1. La fonction de déverrouillage automatique des portes à la sortie est activée.

2. La transmission était en prise et le véhicule est maintenant à l'arrêt.

3. La transmission est sur la position N (point mort) ou P (stationnement).

4. La porte du conducteur est ouverte.

5. Les portes n'ont pas été déverrouillées auparavant.

6. Le véhicule est à l'arrêt.

Programmation du déverrouillage automatique des portes à la sortie

La fonction de déverrouillage automatique des portes à la sortie peut être activée ou désactivée. Consultez le paragraphe « Unlock Doors Automatically on Exit » (déverrouillage automatique des portes à la sortie), sous « Réglages personnalisés (Fonctions programmables par l'utilisateur », sous « Centre d'information électronique » dans la section 4.

- Observez les étapes suivantes si vous n'utilisez pas le centre d'information électronique :

1. Prenez place dans le véhicule et fermez toutes les portes.

2. Introduisez la clé dans le commutateur d'allumage.

3. Dans les 15 secondes, tournez le commutateur d'allumage de la position LOCK (antivol-verrouillé) à la position ON (marche) à quatre reprises, en terminant par la position LOCK (antivol-verrouillé). **Toutefois, ne faites pas démarrer le moteur.**

4. Dans les 30 secondes, appuyez sur le commutateur de déverrouillage électrique des portes pour déverrouiller les portes.

5. Vous entendrez un bref signal sonore une fois la programmation terminée.

NOTA : *L'absence de signal sonore signifie que le système n'a pu entrer en mode de programmation et que la procédure devra être répétée.*

6. Répétez ces étapes si vous désirez rétablir le réglage précédent de cette fonction.

NOTA : *Utilisez la fonction de déverrouillage automatique des portes à la sortie conformément aux lois en vigueur.*

GLACES

Glaces à commande électrique

Les commutateurs de glace de porte du conducteur commandent les glaces des deux portes.

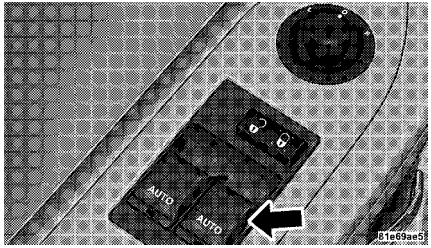

Commutateurs de glaces à commande électrique

Un commutateur unique, situé sur le panneau de garnissage de la porte du passager, commande la glace de porte du passager. Les commutateurs de glace ne fonctionnent que si le commutateur d'allumage est en position ON (marche) ou ACC (accessoires).

NOTA :

- *La glace de la porte s'abaisse légèrement si elle est complètement fermée au moment d'ouvrir la porte. Elle revient à la position de fermeture complète une fois la porte refermée. Cette action permet d'ouvrir la porte sans résistance et protège la glace et le bourrelet d'étanchéité.*
- *Il est possible d'abaisser simultanément et à distance les glaces des portes du conducteur et du passager. Consultez le paragraphe « Dispositif d'entrée sans clé à télécommande et fonction d'ouverture rapide des glaces » dans cette section.*

MISE EN GARDE!

Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule lorsque la clé se trouve dans le commutateur d'allumage. Les occupants, et surtout les enfants sans surveillance, peuvent se faire coincer par les glaces en actionnant les commutateurs des glaces à commande électrique. Ils risquent de subir des blessures graves, voire mortelles.

Fonction d'ouverture automatique
Les commutateurs des glaces à commande électrique de la porte du conducteur et du passager comptent une fonction d'ouverture automatique. Appuyez sur le commutateur jusqu'au second cran, puis relâchez-le. La glace descend automatiquement.

Pour ouvrir partiellement la glace, appuyez sur le commutateur de glace jusqu'au premier cran, puis relâchez-le lorsque vous voulez interrompre la descente de la glace.

Pour empêcher l'ouverture complète de la glace pendant l'ouverture automatique, tirez brièvement la commande vers le haut.

Les commutateurs de glace à commande électrique demeurent fonctionnels jusqu'à 60 minutes après la coupure du contact. L'ouverture de l'une des deux portes annule cette fonction. Le délai de cette fonction est programmable. Consultez le paragraphe « Delay Power Off to Accessories Until Exit » (délai d'alimentation des accessoires à la sortie), sous « Réglages personnalisés (Fonctions programmables par l'utilisateur », sous « Centre d'information électronique » dans la section 4.

Tremblement dû au vent
L'assaut du vent est semblable à la pression que l'on ressent dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Le tremblement peut être ressenti lorsque les glaces sont baissées ou que le toit ouvrant (selon l'équipement) est ouvert ou partiellement ouvert. Cela est normal et peut être atténué. Si la turbulence se produit lorsqu'une des glaces est ouverte, ouvrez l'autre glace pour minimiser l'effet. Si le phénomène se produit lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez-en l'ouverture de manière à minimiser le tremblement.

VERROUILLAGE ET OUVERTURE DU COFFRE

Il est possible d'ouvrir le coffre depuis l'habitacle en appuyant sur le bouton d'ouverture du coffre. Ce bouton est situé sur le tableau de bord, à la gauche du volant.

NOTA : *Vous devez placer la transmission à la position P (stationnement) pour activer l'interrupteur d'ouverture du coffre.*

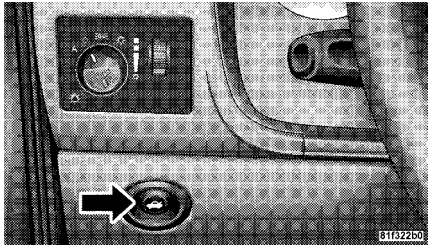

Bouton d'ouverture du coffre

De l'extérieur, on peut ouvrir le coffre en appuyant deux fois sur le bouton du coffre de la télécommande de télédéverrouillage en moins de cinq secondes.

Lorsque le commutateur d'allumage est en position ON (marche), le témoin d'ouverture du coffre s'allumera dans le groupe d'instruments pour indiquer que le coffre est ouvert. L'affichage du compteur kilométrique réapparaîtra une fois le coffre fermé.

Lorsque le commutateur d'allumage est en position LOCK (antivol-verrouillé) ou que la clé est retirée du commutateur d'allumage, le témoin d'ouverture du coffre s'allumera jusqu'à ce que le coffre soit fermé.

MISE EN GARDE DE SÉCURITÉ CONCERNANT LE COFFRE

MISE EN GARDE!

Ne laissez pas les enfants accéder au coffre de l'extérieur ou de l'intérieur du véhicule. Refermez toujours le couvercle de coffre lorsque votre véhicule est laissé sans surveillance. De jeunes enfants pourraient se retrouver coincés dans cette partie du véhicule, même s'ils y sont entrés par les sièges arrière. Dans une telle situation, ils pourraient mourir asphyxiés ou d'un coup de chaleur.

Dispositif d'ouverture d'urgence du coffre

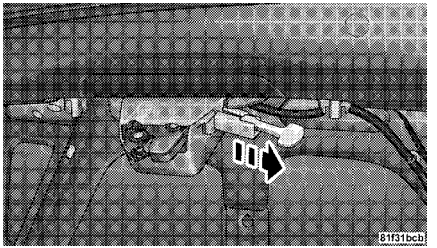

Dispositif d'ouverture d'urgence

Le coffre de votre véhicule est équipé d'une poignée d'ouverture d'urgence. La poignée, enduite d'un revêtement qui la rend lumineuse dans l'obscurité, est située à l'intérieur du couvercle de coffre, près du verrou. Pour ouvrir le coffre, tirez sur la poignée.

DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS

Les dispositifs de retenue qui équipent votre véhicule sont parmi les éléments les plus importants du système de sécurité. Ces dispositifs comprennent les ceintures de sécurité des sièges avant et arrière pour le conducteur et tous les passagers, les sacs gonflables avant pour le conducteur et le passager avant, et les rideaux gonflables latéraux pour le conducteur et les passagers assis près d'une glace. Si vous transportez des enfants trop petits pour les ceintures de taille adulte, ces ceintures de sécurité peuvent tout de même servir à assujettir les dispositifs de retenue d'enfant et de bébé.

Lisez attentivement les renseignements qui suivent. Vous y verrez comment bien vous servir des dispositifs de retenue de manière que les occupants puissent bénéficier de la meilleure protection possible.

MISE EN GARDE!

Au moment d'une collision, les occupants d'un véhicule risquent de subir des blessures bien plus graves s'ils ne bouclent pas correctement leur ceinture de sécurité. En effet, vous pourriez heurter l'intérieur de l'habitacle ou les autres occupants, ou être éjecté du véhicule. Il incombe au conducteur de veiller à ce que chaque occupant boucle sa ceinture de sécurité correctement.

Tout conducteur, aussi compétent soit-il, doit toujours porter sa ceinture de sécurité au volant, même pour des trajets de

courte durée. Un accident peut être causé par un autre usager de la route et peut survenir n'importe où, que ce soit loin de votre domicile ou dans votre propre rue.

Les recherches en matière de sécurité démontrent qu'en cas de collision, la ceinture de sécurité peut vous sauver la vie et peut aussi atténuer considérablement la gravité des blessures. Certaines des blessures les plus graves se produisent lorsque l'occupant est projeté hors du véhicule. La ceinture de sécurité réduit les risques d'éjection et de blessure, car elle vous empêche de heurter l'intérieur du véhicule. **Toutes les personnes** se trouvant à l'intérieur d'un véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps.

Ceintures à trois points d'ancrage

Toutes les places assises de votre véhicule sont munies d'une ceinture à trois points d'ancrage.

La ceinture à enrouleur a été conçue de façon à se bloquer automatiquement en cas de freinage soudain ou de collision. Dans des conditions normales, l'enrouleur permet au baudrier de la ceinture de se déplacer librement avec l'occupant du siège. Par contre, en cas de collision, la ceinture à enrouleur se bloque et réduit ainsi le risque que vous heurtiez l'intérieur du véhicule ou que vous en soyez éjecté.

MISE EN GARDE!

- **Lorsque le véhicule est en mouvement, il est extrêmement dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves, voire mortelles.**
- **Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.**

- **Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.**
- **Il est dangereux de porter une ceinture de sécurité de manière inadéquate. La ceinture est conçue pour reposer contre les parties les plus résistantes du corps. Celles-ci sont plus aptes à absorber les forces qui s'exercent lors d'une collision.**

- **Le fait d'appuyer la ceinture sur les mauvaises parties du corps peut augmenter considérablement la gravité des blessures occasionnées par une collision. Vous risquez ainsi de subir des lésions internes ou même de glisser sous la ceinture. Suivez donc les conseils qui vous sont donnés dans ce guide concernant le port des ceintures de sécurité et assurez-vous que tous les occupants font de même. Il en va de votre sécurité.**

- **Une même ceinture ne doit jamais être utilisée pour retenir deux personnes à la fois. En cas de collision, ces personnes pourraient se heurter mutuellement et se blesser gravement. Peu importe la taille des personnes, n'utilisez jamais une ceinture à trois points d'ancrage ou une ceinture sous-abdominale pour plus d'une personne.**

Mode d'emploi des ceintures à trois points d'ancrage

1. Entrez dans le véhicule et fermez la porte. Assoyez-vous et réglez la position du siège avant.

2. La languette de la ceinture de sécurité touche au siège lorsque la ceinture est acheminée dans le guide de la sangle du

siège. Lorsque la ceinture est acheminée hors du guide de la sangle du siège, la languette touche au panneau de garnissage de custode. Saisissez la languette et déroulez la ceinture. Faites défiler la languette autant que nécessaire sur la sangle pour permettre à la ceinture de passer autour des hanches.

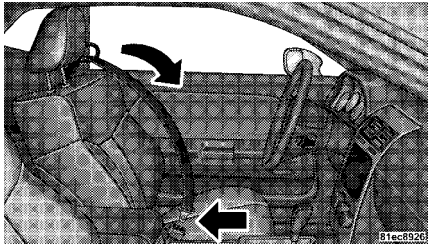

Languette

3. Lorsque la ceinture est à la bonne longueur, insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

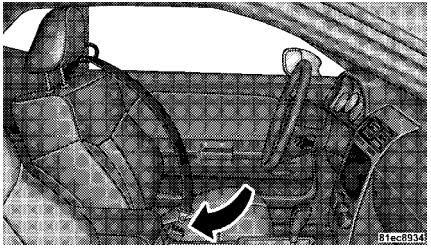

Bouclage de la languette

MISE EN GARDE!

- **Une ceinture insérée dans la mauvaise boucle ne vous protégera pas adéquatement. La portion sous-abdominale de la ceinture pourrait alors se placer trop haut sur le corps et causer des lésions internes. Utilisez toujours la boucle la plus proche de vous.**
- **Une ceinture trop desserrée ne vous protégera pas aussi bien. En cas d'arrêt brusque, le corps peut être projeté trop loin vers l'avant, ce qui augmente les risques de blessures. Serrez bien la ceinture de sécurité sur votre corps.**

• Il est très dangereux de porter la ceinture sous le bras. En cas de collision, le corps peut heurter les parois intérieures du véhicule, ce qui augmente les risques de blessures à la tête et au cou. En outre, une ceinture portée ainsi peut causer des lésions internes. Les côtes ne sont pas aussi robustes que l'ossature de l'épaule. C'est pourquoi il faut faire passer la ceinture sur l'épaule pour permettre aux parties les plus résistantes du corps d'absorber le choc en cas de collision.

• Un baudrier porté derrière le dos ne vous protège pas en cas de collision. Si vous ne portez pas le baudrier, vous risquez davantage de subir un choc à la tête. Les parties diagonale et sous-abdominale des ceintures à trois points d'ancrage sont conçues pour être portées mutuellement.

4. Placez la ceinture sous-abdominale sur le haut des cuisses, sous l'abdomen. Pour éliminer le jeu de la portion sous-abdominale de la ceinture, tirez légèrement sur le baudrier. Pour la desserrer, inclinez la languette et tirez sur la ceinture. En cas de collision, une ceinture bien ajustée réduit les risques de glisser au-dessous de celle-ci.

MISE EN GARDE!

• Une ceinture sous-abdominale portée trop haut peut augmenter les risques de lésions internes en cas de collision, car la pression de la ceinture ne sera pas exercée sur les os iliaques et pelviens, très résistants, mais sur l'abdomen. Il faut toujours porter la ceinture aussi bas que possible et la garder bien serrée.

• Une ceinture tordue perd de son efficacité. En cas de collision, la ceinture pourrait même causer des lacérations. Assurez-vous que la ceinture est bien droite. Si vous ne parvenez pas à détordre l'une ou l'autre des ceintures de votre véhicule, demandez à votre concessionnaire de s'en charger.

5. Posez le baudrier de la ceinture sur la poitrine de façon confortable, sans qu'il repose sur votre cou. Le jeu dans la ceinture sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.

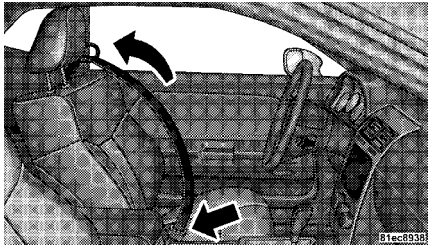

Élimination du jeu de la ceinture

6. Pour détacher la ceinture, appuyez sur le bouton rouge situé sur la boucle. La ceinture s'enroule automatiquement à la position rétractée. Au besoin, tirez la languette vers le bas de la sangle afin de permettre à la ceinture de s'enrouler complètement.

MISE EN GARDE!

Si la ceinture est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation de ceinture n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système. Il faut faire remplacer les ceintures de sécurité qui ont été endommagées lors d'une collision (enrouleur plié, sangle déchirée, etc.).

Marche à suivre pour détordre une ceinture sous-abdominale et diagonale

Pour détordre une ceinture sous-abdominale et diagonale, procédez comme suit.

1. Placez la languette aussi près que possible du point d'ancrage.

2. À une distance d'environ 15 à 30 cm (6 à 12 po) au-dessus de la languette, saisissez la sangle de la ceinture et tordez-la à 180 degrés de manière à créer un pli commençant juste au-dessus de la languette.

3. Faites glisser la languette vers le haut par-dessus la sangle pliée. La sangle pliée doit passer par la fente pratiquée dans la partie supérieure de la languette.

4. Continuez à faire glisser la languette vers le haut jusqu'à ce qu'elle dépasse la section pliée de la sangle.

Tendeurs de ceinture de sécurité

Les ceintures de sécurité des deux positions assises avant sont munies de dispositifs de prétension conçus pour éliminer le jeu des ceintures en cas de collision. Ces dispositifs améliorent l'efficacité du système de ceintures de sécurité, car ils garantissent que la ceinture est bien serrée sur l'occupant quand une collision se produit. Les tendeurs fonctionnent quelle que soit la taille de l'occupant du siège, y compris lorsqu'il s'agit d'un enfant assis dans un ensemble de retenue d'enfant.

NOTA : *Ces dispositifs ne peuvent toutefois pas compenser une utilisation incorrecte de la ceinture. La ceinture doit être serrée de manière adéquate et être bien positionnée.*

Le déclenchement des tendeurs est contrôlé par le module de commande des dispositifs de retenue des occupants. (Consultez l'information sur les sacs gonflables dans cette section). Comme pour les sacs gonflables avant, les tendeurs ne peuvent être utilisés qu'une fois. Après une collision d'une force suffisante pour déployer les sacs et activer les tendeurs, sacs et tendeurs doivent être remplacés.

Système évolué de rappel des ceintures de sécurité (BeltAlert^{MD})

Si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée dans les 60 secondes qui suivent le démarrage du véhicule et si la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h), le système de rappel perfectionné (BeltAlert^{MD}) avertira le conducteur qu'il doit boucler sa ceinture. Le conducteur doit également rappeler à tous les autres occupants de boucler leur propre ceinture de sécurité. Lorsque l'avertisseur est déclenché, le système BeltAlert^{MD} continue de retentir et de faire clignoter le témoin de rappel des ceintures de sécurité pendant 96 secondes ou jusqu'à ce que la ceinture de sécurité du conducteur soit bouclée. Le système BeltAlert^{MD} est réactivé si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée pendant plus de 10 secondes et si le véhicule roule à plus de 8 km/h (5 mi/h).

Programmation du système BeltAlert^{MD}

Le système de rappel des ceintures de sécurité BeltAlert^{MD} peut être activé ou

désactivé par un concessionnaire autorisé ou en suivant les étapes suivantes :

NOTA : *Chrysler LLC déconseille de désactiver le système BeltAlert[MD].*

1. Lorsque les deux portes sont fermées et que le commutateur d'allumage est à une position autre que la position ON (marche) ou START (démarrage), bouclez la ceinture de sécurité du conducteur.

2. Mettez le commutateur d'allumage à la position ON (marche), mais sans lancer le moteur. Attendez que le témoin des ceintures de sécurité s'éteigne, puis passez à l'étape suivante.

NOTA : *Vous devez effectuer les étapes suivantes moins de 60 secondes après avoir tourné le commutateur d'allumage à la position ON (marche).*

3. Dans les 60 secondes suivant l'établissement du contact, débouclez puis rebouclez la ceinture de sécurité du conducteur à au moins trois reprises, en terminant avec la ceinture bouclée.

NOTA : *Vérifiez que le témoin de ceinture de sécurité s'allume lorsque vous débouclez votre ceinture et qu'il s'éteint lorsque vous la bouclez de nouveau. Il peut être nécessaire de laisser la ceinture s'enrouler.*

4. Mettez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé). Vous entendrez un bref signal sonore pour vous signaler que la programmation a été accomplie.

Le système BeltAlert[MD] peut être réactivé en répétant cette procédure.

NOTA : *Bien que le système de rappel perfectionné (BeltAlert[MD]) soit désactivé, le témoin de rappel des ceintures de sécurité demeure allumé tant que le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité.*

Mode de blocage automatique – selon l'équipement

Dans ce mode, le baudrier est automatiquement préverrouillé. Cependant, la ceinture s'enroule tout de même pour tendre le baudrier, de façon à en éliminer le jeu. Utilisez toujours le mode de blocage automatique si un siège d'enfant est installé à une position dotée d'une ceinture de sécurité avec cette fonction. Les enfants de 12 ans et moins doivent, autant que possible, être assis sur la banquette arrière et être correctement retenus.

Comment activer le mode de blocage automatique

1. Bouclez la ceinture à trois points d'ancrage.

2. Empoignez le baudrier et tirez-le vers le bas jusqu'à ce que toute la ceinture soit déroulée.

3. Permettez à la ceinture de s'enrouler. Vous entendrez un son de cliquet pendant que s'enroule la ceinture. Cela indique que la ceinture de sécurité est dorénavant en mode de blocage automatique.

Comment désactiver le mode de blocage automatique

Pour désactiver le mode de blocage automatique, et ainsi réactiver le mode de blocage d'urgence, débouclez la ceinture à trois points d'ancrage et laissez-la s'enrouler complètement.

Ceintures de sécurité et femmes enceintes

Il est recommandé aux femmes enceintes de porter la ceinture de sécurité pendant toute la grossesse, car le meilleur moyen d'assurer la sécurité du bébé est de veiller à celle de la mère.

Toute femme enceinte devrait porter la partie sous-abdominale de la ceinture sur le haut des cuisses et aussi bien ajustée que possible autour des hanches. Ne faites pas reposer la ceinture sur l'abdomen, mais plus bas pour permettre aux os résistants des hanches d'absorber les forces émanant d'une possible collision.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si une ceinture de sécurité entièrement déroulée est trop courte, votre concessionnaire autorisé peut vous fournir une rallonge. Cette rallonge ne doit être utilisée que si la ceinture de sécurité normale n'est pas assez longue. Enlevez et rangez la rallonge si son utilisation n'est pas requise.

MISE EN GARDE!

Lorsqu'une rallonge de ceinture de sécurité n'est pas requise, son utilisation peut présenter un risque de blessure en cas de collision. N'utilisez la rallonge que lorsque la ceinture de sécurité n'est pas assez longue lorsqu'elle est portée bas et bien ajustée, et que vous êtes assis sur le siège dans la position recommandée. Enlevez et rangez la rallonge lorsque son utilisation n'est pas requise.

Sacs gonflables pour le conducteur et le passager avant

Ce véhicule dispose de sacs gonflables pour le conducteur et le passager avant, qui s'ajoutent au dispositif de retenue par ceinture de sécurité. Le sac gonflable avant du conducteur est situé au centre du volant. Le sac gonflable avant du passager est logé dans le tableau de bord, au-dessus de la boîte à gants. La mention SRS AIRBAG (sacs gonflables du système de retenue complémentaire) est embossée dans le couvercle des sacs.

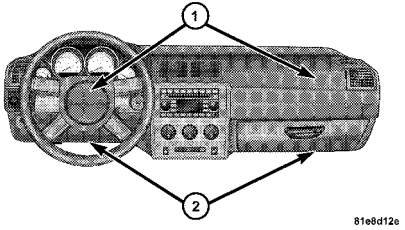

1 – Sacs gonflables
2 – Protège-genoux

NOTA : *Les sacs gonflables avant sont conformes aux normes fédérales qui permettent un déploiement moins puissant.*

Les sacs gonflables avant sont munis d'un gonfleur multimode. Cela permet au sac gonflable de se gonfler par niveaux selon la gravité de la collision.

MISE EN GARDE!

- **Ne placez aucun objet sur les couvercles ou à proximité des sacs gonflables avant et n'essayez pas de les ouvrir manuellement. Vous risquez d'endommager les sacs gonflables et de subir des blessures lors d'une collision s'ils sont inopérants. Ces couvercles protecteurs sont conçus pour ne s'ouvrir que lorsque les sacs gonflables se déploient.**
- **Vous ne devez pas percer, couper ou modifier le protège-genoux de quelque façon que ce soit.**
- **Ne montez aucun accessoire sur le protège-genoux, y compris des témoins de système d'alarme, des chaînes stéréo, des postes de bande publique (CB), etc.**

Ce véhicule est également muni de rideaux gonflables latéraux, situés au-dessus des glaces latérales, afin de protéger le conducteur et les passagers assis près d'une glace. Leurs couvercles portent également la mention SRS AIRBAG (sacs gonflables du système de retenue complémentaire).

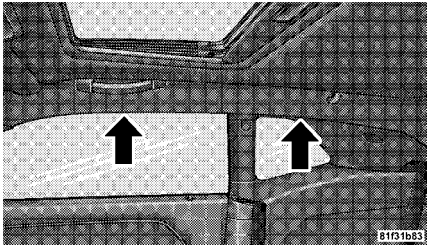

Sac gonflable de glace latérale

NOTA : *Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront pour permettre le déploiement des sacs gonflables.*

MISE EN GARDE!

- **N'empilez pas de bagages ni d'autres marchandises à une hauteur qui pourrait bloquer l'emplacement du rideau gonflable latéral. La zone de déploiement des rideaux gonflables latéraux doit être exempte de tout obstacle.**
- **Ne faites pas installer d'accessoires qui pourraient modifier la configuration initiale du toit, y compris l'ajout d'un toit ouvrant. N'installez pas de porte-bagages au toit qui nécessite une installation permanente (par boulons ou par vis). Ne percez le toit du véhicule sous aucune considération.**

NOTA : *N'accrochez pas de cintre sur les crochets à vêtements de ce véhicule. Un cintre empêchera le bon fonctionnement des rideaux gonflables.*

Les sacs gonflables avant fonctionnent de pair avec les ceintures de sécurité et les protège-genoux, fournissant ainsi une protection améliorée au conducteur et au passager avant. Les rideaux gonflables latéraux fonctionnent aussi de concert avec les ceintures de sécurité pour mieux protéger les occupants.

Les ceintures de sécurité sont conçues pour vous protéger lors de divers types de collisions. Quant aux sacs gonflables avant, ils ne se déploient qu'en cas de collision frontale d'intensité modérée à élevée. Les rideaux gonflables latéraux se déploient également du côté de l'impact lors de collisions latérales de force modérée à élevée. Cependant, dans certains types de collision où les sacs se déploient, il faut que les ceintures de sécurité vous gardent dans la bonne position pour que les sacs gonflables puissent vous protéger adéquatement.

Voici quelques mesures simples que vous pouvez prendre pour minimiser les risques de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable.

1. Les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur la banquette arrière et être correctement retenus.

MISE EN GARDE!

Les bébés placés dans des porte-bébés à orienter vers l'arrière ne doivent JAMAIS voyager sur le siège avant d'un véhicule muni d'un sac gonflable avant de passager. Le déploiement d'un sac gonflable peut causer des blessures graves, voire la mort, à des bébés qui seraient installés dans cette position.

2. Les enfants trop petits pour porter adéquatement la ceinture de sécurité du véhicule doivent être assis à l'arrière dans un ensemble de retenue d'enfant ou sur un siège d'appoint. (Consultez le paragraphe « Ensemble de retenue d'enfant » dans la présente section pour obtenir de plus amples renseignements.)

3. Les enfants plus âgés qui ne prennent pas place dans un ensemble de retenue d'enfant ni un siège d'appoint doivent s'asseoir à l'arrière et boucler leur ceinture de sécurité. Ne laissez jamais les enfants faire passer la ceinture derrière leur dos ou sous leur bras.

4. Dans le cas où, par manque de place à l'arrière, un enfant âgé d'un à 12 ans doit prendre place sur le siège avant du véhicule, reculez le siège avant aussi loin que possible et utilisez un siège d'enfant convenant à la taille de l'enfant. (Consultez le paragraphe « Ensemble de retenue d'enfant » dans la présente section pour obtenir de plus amples renseignements.)

5. Il est important de lire attentivement les directives fournies avec votre ensemble de retenue d'enfant pour vous assurer d'utiliser correctement les ceintures de sécurité.

6. Tous les occupants doivent porter leur ceinture de sécurité correctement.

7. Le conducteur et le passager avant doivent reculer le plus possible leur siège, afin de permettre le gonflement des sacs.

8. Ne vous appuyez pas contre la porte, car le sac gonflable se déploie avec force dans l'espace se trouvant entre vous et la porte.

9. Communiquez avec le service à la clientèle si le dispositif de sacs gonflables de ce véhicule doit être adapté pour accueillir une personne handicapée. Les numéros de téléphone sont fournis dans la section « Assistance à la clientèle ».

MISE EN GARDE!

- **Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs ne se déploient pas du tout. C'est pourquoi il faut porter la ceinture de sécurité en tout temps, même si le véhicule est muni de sacs gonflables.**

- **De graves blessures peuvent résulter d'une trop grande proximité avec le volant ou le tableau de bord au moment du déploiement des sacs gonflables. Ceux-ci ont besoin d'espace pour se déployer. Asseyez-vous confortablement de manière à devoir étendre vos bras pour toucher le volant ou le tableau de bord.**
- **Ce véhicule est équipé de rideaux gonflables latéraux, et ceux-ci ont besoin d'espace pour se déployer. Ne vous appuyez pas contre la porte ou la glace. Asseyez-vous droit au centre du siège.**

Composants du système de retenue à sac gonflable

Le système de retenue à sac gonflable se compose des éléments suivants :

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants
- Capteurs d'accélération latéraux
- Capteurs de pression latéraux des portes
- Témoin de sac gonflable
- Sac gonflable du conducteur
- Sac gonflable du passager avant
- Rideaux gonflables latéraux montés au-dessus des glaces latérales
- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord
- Câblage d'interconnexion
- Témoin de rappel des ceintures de sécurité

- Protège-genoux
- Capteurs d'accélération avant
- Tendeurs de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant

Fonctionnement du système de retenue à sac gonflable

- Le **module de commande des dispositifs de retenue des occupants** détermine si une collision frontale est suffisamment grave pour déployer les sacs gonflables. Les gonfleurs des sacs gonflables avant sont conçus pour permettre différentes vitesses de déploiement de sac selon les directives envoyées par le module de commande des dispositifs de retenue des occupants. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants n'est pas en mesure de détecter les capotages.
- Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détermine également si une collision latérale est suffisamment grave pour déployer le rideau gonflable latéral pour chaque type d'impact.
- Ce module vérifie également l'état des éléments électroniques du système dès que le commutateur d'allumage est tourné à la position START (démarrage) ou ON (marche). Cela inclut tous les composants énumérés ci-dessus, à l'exception du protège-genoux, du tableau de bord, du volant et de la colonne de direction. Les sacs gonflables sont désactivés et ne se déploient pas si la clé est à la position LOCK (antivol-verrouillé) ou ACC (accessoires), ou si elle ne se trouve pas dans le commutateur d'allumage.

- À l'établissement du contact, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants allume également le témoin de sac gonflable du tableau de bord pendant six à huit secondes à titre d'autovérification. Le témoin de sac gonflable s'éteint au terme de l'autovérification. Si le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détecte une défaillance du système, il allume le témoin de sac gonflable momentanément ou continuellement. Un carillon retentit une fois si le témoin s'allume de nouveau après le démarrage initial.

MISE EN GARDE!

Si vous ne tenez pas compte du témoin de sac gonflable du tableau de bord, vous pourriez ne pas bénéficier de la protection des sacs gonflables en cas de collision. Si le témoin ne s'allume pas, reste allumé après le démarrage du véhicule ou s'allume pendant la conduite, faites immédiatement vérifier le dispositif de retenue à sac gonflable.

- Les **sacs gonflables et les gonfleurs du conducteur et du passager avant** sont respectivement situés au centre du volant et dans le tableau de bord du côté du passager. Lorsque le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détecte une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables, il envoie un signal aux générateurs de gaz. Une grande quantité de gaz non toxique est alors générée pour déployer les sacs gonflables. La vitesse de déploiement des sacs gonflables peut varier en fonction de la gravité de la collision. Le cache-garnissage du moyeu du volant et la partie supérieure du côté passager du tableau de bord se séparent et se rabattent à l'écart de la trajectoire des sacs lorsque ceux-ci se déploient à leur pleine capacité. Le déploiement complet nécessite entre 50 et 70 millisecondes environ. C'est moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux. Les sacs se dégonflent ensuite rapidement, tout en retenant le conducteur et le passager avant. Les gaz du sac gonflable avant du conducteur s'échappent par les trous d'aération qui se trouvent sur les côtés du sac. Les gaz du sac gonflable avant du passager s'échappent par les trous d'aération qui se trouvent sur les côtés du sac. De cette façon, les sacs gonflables ne nuisent pas à la maîtrise de votre véhicule.
- Les **protège-genoux** sont conçus pour protéger vos genoux et ceux du passager avant en plus de vous placer de la meilleure façon pour interagir avec les sacs gonflables avant.
- Les **rideaux gonflables latéraux** sont conçus pour se déployer seulement lors de certaines collisions latérales. Lorsque le module de commande des dispositifs de retenue détecte une collision qui exige le déploiement des rideaux gonflables latéraux, il envoie un signal aux gonfleurs situés du côté où s'est produit la collision. Une grande

quantité de gaz non toxique est alors générée pour déployer le sac gonflable latéral. Le rideau gonflable latéral se déploie, déplace le rebord extérieur de la garniture de pavillon et couvre la glace. Le rideau gonflable latéral se déploie en 30 millisecondes environ (environ quatre fois moins de temps qu'il faut pour cligner des yeux) avec une force suffisante pour vous blesser si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité et n'êtes pas assis correctement, ou si des articles se trouvent dans la zone de déploiement du rideau gonflable latéral. Cet avertissement concerne particulièrement les enfants. Le rideau gonflable latéral mesure seulement environ 9 cm (3 ½ po) d'épaisseur une fois déployé.

En cas de déploiement

Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer lorsque le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détecte une collision de force modérée à élevée afin de protéger le conducteur et le passager avant. Ils se dégonflent ensuite immédiatement.

NOTA : *Une collision frontale qui n'est pas assez grave pour exiger une protection par sac gonflable n'active pas le système. Cela ne signifie toutefois pas que le dispositif de retenue à sac gonflable est défectueux.*

En cas de collision déclenchant le déploiement des sacs gonflables, vous pourriez expérimenter une ou la totalité des situations suivantes :

- Pendant le déploiement des sacs gonflables, il peut arriver que le conducteur et le passager avant subissent des éraflures et des rougeurs de la peau causées par le tissu en nylon des sacs. Ces éraflures s'apparentent à celles que produit le frottement d'une corde ou que vous pourriez subir en glissant sur un tapis ou sur le sol d'un gymnase. Elles ne sont pas causées par un contact avec des substances chimiques. Elles ne sont pas permanentes et devraient guérir rapidement. Cependant, si la guérison tarde à se faire après quelques jours, ou si des cloques apparaissent, consultez immédiatement un médecin.

- Lorsque les sacs se dégonflent, vous pourriez observer la présence de particules ressemblant à de la fumée. Ces particules proviennent de la réaction qui donne lieu au dégagement du gaz non toxique qui sert à gonfler les sacs, et leur présence est tout à fait normale. Elles peuvent cependant irriter la peau, les yeux, le nez ou la gorge. En cas d'irritation de la peau ou des yeux, lavez la zone touchée à l'eau froide. En cas d'irritation du nez ou de la gorge, déplacez-vous là où il y a de l'air frais. Si l'irritation persiste, consultez un médecin. Si ces particules se déposent sur vos vêtements, faites nettoyer ceux-ci en tenant compte des directives du fabricant.
- Il n'est pas recommandé de conduire votre véhicule une fois que les sacs gonflables ont été déployés. Si votre véhicule fait l'objet d'une autre collision, les sacs gonflables ne seront pas en place pour vous protéger.

MISE EN GARDE!

Les sacs gonflables qui ont été déployés ne peuvent vous protéger si vous avez une autre collision. Faites remplacer les sacs gonflables dès que possible par un concessionnaire autorisé.

Système de réponse améliorée en cas d'accident

En cas d'impact qui cause le déploiement des sacs gonflables, lorsque le véhicule est immobilisé, que le réseau de communication du véhicule est en bon état et que l'alimentation est intacte, le système de réponse améliorée en cas d'accident remplit les fonctions suivantes :

- Il coupe le carburant vers le moteur.
- Il fait clignoter les multiclignotants d'urgence.
- Il allume l'éclairage intérieur tant que la batterie est chargée ou jusqu'à ce que la clé soit retirée du contact.
- Il déverrouille automatiquement les portes.

NOTA : *L'éclairage intérieur ne peut être désactivé que si vous retirez la clé de contact du commutateur d'allumage ou si vous conduisez le véhicule.*

Entretien de votre dispositif de retenue à sac gonflable

MISE EN GARDE!

- **Toute modification aux composants du dispositif de retenue à sac gonflable risque d'altérer son fonctionnement. Vous pourriez subir des blessures puisque le système ne serait pas fonctionnel. Ne modifiez pas les composants ni le câblage du système, notamment en apposant des autocollants ou des écussons sur le couvercle de garnissage du moyeu du volant ou sur la partie supérieure du tableau de bord du côté du passager. Ne modifiez pas non plus le pare-chocs avant, la structure avant de la carrosserie du véhicule ou le bâti.**
- **En cas de collision, les genoux du conducteur doivent être bien protégés. N'installez pas et ne placez pas d'équipement du marché secondaire sur ou derrière le protège-genoux.**
- **Il est dangereux d'essayer de réparer soi-même un composant du dispositif de retenue à sac gonflable. N'oubliez pas d'informer toute personne qui doit intervenir sur votre véhicule de la présence de sacs gonflables à bord.**

NOTA : *Pour le perchlorate, des consignes particulières de manutention peuvent s'appliquer. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.*

Témoin de sac gonflable

Il est essentiel pour votre sécurité que les sacs gonflables puissent se déployer lors d'une collision. Bien que le dispositif de retenue à sac gonflable ait été conçu pour ne nécessiter aucun entretien, faites-le réparer dans les plus brefs délais chez un concessionnaire autorisé si l'un des événements suivants se produit :

- Le témoin de sac gonflable ne s'allume pas ou clignote pendant les six à huit secondes suivant l'établissement du contact à l'allumage.
- Le témoin reste allumé ou clignote après l'intervalle de six à huit secondes.

- Le témoin clignote ou s'allume et demeure allumé pendant que le véhicule roule.

Enregistreur de données d'événement
En cas d'accident, votre véhicule est conçu pour enregistrer jusqu'à cinq secondes de paramètres propres au véhicule (consultez la liste suivante) dans un enregistreur de données d'événement avant le déploiement ou le quasi-déploiement des sacs gonflables et jusqu'à un quart de seconde de données de décélération à haute vitesse pendant ou après le déploiement des sacs gonflables. Des données sont enregistrées dans l'enregistreur de données d'événement SEULEMENT si un sac gonflable se déploie, ou se déploie presque, et aucune donnée n'est autrement disponible.

NOTA :
1. Un événement de quasi-déploiement survient lorsque les capteurs des sacs gonflables détectent une importante décélération révélant habituellement une collision qui n'est pas suffisamment grave pour déployer les sacs gonflables.

2. Dans certains cas, l'enregistreur de données d'événement peut ne pas enregistrer de données (une perte de l'alimentation de la batterie par exemple).

En plus des autres données recueillies au cours d'une enquête approfondie sur un accident, les données électroniques peuvent permettre à Chrysler LLC et à d'autres organismes de mieux comprendre les causes des accidents et des blessures qui en découlent ainsi qu'à évaluer et améliorer le rendement des véhicules. En plus des enquêtes sur les accidents qu'entreprend Chrysler LLC, les clients, les sociétés d'assurance, les représentants du gouvernement et les chercheurs professionnels, associés par exemple aux universités, aux hôpitaux et aux sociétés d'assurance, peuvent demander de telles enquêtes.

Si Chrysler LLC entreprend une enquête (peu importe l'initiative), la société ou son représentant désigné doit obtenir la permission du détenteur approprié du véhicule (généralement le propriétaire ou le locataire) avant d'accéder aux données électroniques enregistrées, à moins qu'un tribunal ne l'ordonne (par exemple, en vertu d'un mandat). Si l'entité chargée de la garde du véhicule l'exige, une copie des données lui sera remise. Les données générales qui ne désignent pas de véhicules ou d'accidents précis peuvent être

publiées aux fins d'intégration dans des bases de données sur les accidents comme celles que tiennent à jour le gouvernement américain et différents États ou provinces. Les données de nature délicate, telles que celles qui pourraient permettre de reconnaître un conducteur, un véhicule ou un accident en particulier, seront traitées en toute confidentialité. Chrysler LLC ne divulguera les données confidentielles à aucune tierce partie, sauf dans les cas qui suivent :

1. Elles sont utilisées aux fins de recherche, par exemple pour faire correspondre des données à un accident particulier dans une base de données, à condition que la confidentialité des renseignements personnels soit par la suite préservée.

2. Elles sont utilisées dans une défense en cas de litige impliquant un produit Chrysler LLC.

3. Elles sont réquisitionnées par la police au moyen d'un mandat juridique.

4. Elles doivent être divulguées en vertu d'une loi ou d'un règlement.

Paramètres de données pouvant être enregistrés :

- les codes d'anomalie et l'état des témoins des systèmes de sécurité à commande électronique, y compris le dispositif de retenue à sac gonflable;
- l'état du témoin de désactivation du sac gonflable (selon l'équipement);
- le moment du déploiement des sacs gonflables (en termes de cycles d'allumage et de kilométrage);
- la force de déploiement des sacs gonflables (s'il y a lieu);
- l'accélération et l'angle de l'impact;
- l'état des ceintures de sécurité;
- l'état des freins (freins principaux et frein de stationnement);
- l'état de l'accélérateur (y compris la vitesse du véhicule);
- l'état de la commande du moteur (y compris le régime du moteur);
- la position de la transmission;
- l'état du régulateur de vitesse;
- l'état du système antipatinage;

- l'état du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus (selon l'équipement).

Ensemble de retenue d'enfant

Toutes les personnes qui voyagent à bord de votre véhicule doivent boucler leur ceinture en tout temps. Cette directive s'applique également aux bébés et aux enfants. En vertu des règlements qui régissent la sécurité routière dans toutes les provinces canadiennes ainsi que dans tous les États américains, les jeunes enfants qui se trouvent à bord d'un véhicule automobile doivent être retenus par un dispositif de retenue approprié. C'est la loi. Tout automobiliste qui enfreint cette loi est passible de poursuites judiciaires.

Les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière, si un tel siège est disponible, et être bien retenus par une ceinture de sécurité ou un dispositif de retenue. Selon les statistiques sur les accidents, les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont adéquatement retenus sur la banquette arrière que lorsqu'ils sont installés sur le siège avant.

MISE EN GARDE!

En cas de collision, un enfant non protégé, aussi petit soit-il, peut se transformer en projectile à l'intérieur du véhicule. La force requise pour retenir un bébé sur vos genoux pourrait devenir si grande que vous ne pourriez retenir l'enfant, peu importe votre force. L'enfant, tout comme les autres occupants du véhicule, risque ainsi de subir des blessures graves. C'est pourquoi il faut que tout enfant qui se trouve à bord du véhicule soit protégé par un dispositif de retenue convenant à sa taille.

Il existe divers types de dispositifs de retenue pour enfants, qu'il s'agisse d'un bébé ou d'un enfant presque assez grand pour porter une ceinture pour adulte. Vérifiez toujours le guide du propriétaire du siège d'enfant pour vous assurer que ce type de siège correspond bien à votre enfant. Utilisez le dispositif approprié à la taille de l'enfant.

Ensembles de retenue d'enfant et porte-bébés

- Les experts en sécurité recommandent que les enfants voyagent dans des porte-bébés à orienter vers l'arrière jusqu'à ce qu'ils soient âgés d'environ un an **et** qu'ils pèsent au moins 9 kg (20 lb). Deux types d'ensembles de retenue d'enfant peuvent être orientés vers l'arrière : les porte-bébés et les sièges d'enfants transformables.
- Les porte-bébés ne doivent être utilisés qu'orientés vers l'arrière dans le véhicule. Ils sont recommandés pour les enfants ne pesant pas plus d'environ 9 kg (20 lb). Les sièges d'enfant « transformables » peuvent être orientés tant vers l'arrière que vers l'avant du véhicule. Les sièges transformables ont souvent une limite de poids plus élevée en ce qui concerne l'orientation vers l'arrière que les porte-bébés. Ils peuvent donc être orientés vers l'arrière pour des enfants de plus de 9 kg (20 lb) qui ont moins d'un an. Ces deux types d'ensemble de retenue d'enfant sont maintenus dans le véhicule par la ceinture à trois points d'ancrage ou par le système d'ancrage LATCH. Consultez le paragraphe « Ancrages inférieurs pour siège d'enfant LATCH (Lower Anchors and Tether for CHildren) » dans la présente section.
- Les sièges d'enfant à orienter vers l'arrière ne doivent **JAMAIS** être utilisés sur le siège avant d'un véhicule équipé d'un sac gonflable avant du côté passager, à moins que le sac gonflable ne soit désactivé. Le déploiement du sac gonflable risque de causer des blessures graves, voire mortelles, à des bébés se trouvant dans cette position.

Ensembles de retenue pour enfants plus grands

Les enfants qui pèsent plus de 9 kg (20 lb) et qui ont plus d'un an peuvent faire face à l'avant du véhicule. Les sièges d'enfant à orienter vers l'avant et les sièges transformables orientés vers l'avant sont destinés aux enfants pesant entre 9 kg et 18 kg (20 lb et 40 lb) et qui sont âgés de plus

d'un an. Ces sièges d'enfant sont maintenus dans le véhicule par la ceinture sous-abdominale et le baudrier, ou par le système d'ancrage LATCH. Consultez le paragraphe « Ancrages inférieurs pour siège d'enfant LATCH (Lower Anchors and Tether for CHildren) » dans la présente section.

Le siège d'appoint adapté à la ceinture est destiné aux enfants pesant plus de 18 kg (40 lb), mais qui sont encore trop petits pour porter correctement la ceinture de sécurité. Si l'enfant n'arrive pas à s'asseoir avec les genoux repliés à l'avant du coussin de siège du véhicule tout en ayant le dos appuyé contre le dossier du siège, il lui faut utiliser un siège d'appoint. L'enfant et le siège d'appoint sont maintenus sur le siège du véhicule par la ceinture à trois points d'ancrage.

Enfants trop grands pour les sièges d'appoint

Les enfants suffisamment grands pour porter la ceinture diagonale confortablement et dont les jambes sont assez longues pour se replier à l'avant du siège lorsque leur dos est appuyé contre le dossier doivent utiliser la ceinture sous-abdominale et diagonale sur un siège arrière.

- Assurez-vous que l'enfant est assis bien droit sur son siège.
- La ceinture sous-abdominale doit être placée aussi bas sur les hanches et aussi serrée que possible.
- Vérifiez régulièrement le réglage de la ceinture au cas où il aurait été modifié par les mouvements de l'enfant.
- Si le baudrier touche le visage ou le cou de l'enfant, déplacez l'enfant vers le milieu du véhicule. Ne laissez jamais un enfant passer le baudrier derrière son dos ou sous son bras.

NOTA : Pour obtenir plus d'information à ce sujet, visitez le site www.seatcheck.org ou composez le 1 866 SEATCHECK.

MISE EN GARDE!

- **Si l'ensemble de retenue de bébé ou d'enfant est mal installé, il y a risque de défaillance. Le dispositif pourrait se détacher en cas de collision, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves, voire mortelles. Il est impératif de suivre à la lettre les directives du fabricant au moment de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant ou pour bébé.**

- **Un siège d'enfant dans lequel l'enfant est orienté vers l'arrière ne doit être utilisé que sur un siège arrière. S'il est posé sur le siège avant, il risque d'être frappé par le sac gonflable du passager qui se déploie lors de la collision et le bébé pourrait subir des blessures graves, voire mortelles.**

Voici quelques conseils pour tirer le maximum de votre dispositif de sécurité pour enfant :

- Avant d'acheter un dispositif de retenue, assurez-vous qu'il porte une étiquette certifiant qu'il est conforme à toutes les normes de sécurité en vigueur. Nous vous recommandons également de vous assurer, avant de l'acheter, que vous pouvez installer cet ensemble de retenue dans le véhicule où vous l'utiliserez.
- Le dispositif doit convenir au poids et à la taille de l'enfant. Vérifiez ces renseignements, qui apparaissent sur l'étiquette apposée sur le dispositif.
- Suivez à la lettre les directives fournies avec le dispositif de retenue. Si ce dernier est mal installé, il risque de ne pas fonctionner comme prévu.
- Placez l'enfant dans le siège exactement comme le prévoient les directives du fabricant.
- Lorsque l'ensemble de retenue d'enfant n'est pas utilisé, assurez-vous qu'il est maintenu en place à l'aide de la ceinture de sécurité ou retirez-le du véhicule. Ne le laissez pas libre dans le

véhicule. En cas d'arrêt soudain ou de collision, il pourrait frapper les occupants ou l'arrière des sièges et causer des blessures graves.

Ancrages inférieurs pour siège d'enfant LATCH (Lower Anchors and Tether for CHildren)

Le siège arrière de votre véhicule est muni d'un système d'ancrage pour ensemble de retenue d'enfant appelé LATCH. Le système LATCH permet de fixer un ensemble de retenue d'enfant sans l'aide des ceintures de sécurité du véhicule, en utilisant des points d'ancrage inférieurs et des courroies d'attache supérieures reliés à la structure même de votre véhicule.

Des ensembles de retenue d'enfant compatibles avec le système LATCH sont maintenant disponibles sur le marché. Cependant, puisque les dispositifs d'attaches inférieures seront installés progressivement dans les nouveaux véhicules, les ensembles de retenue d'enfant conçus pour utiliser ce dispositif d'ancrage continueront de permettre l'installation au moyen des ceintures de sécurité du véhicule. Des sièges d'enfant avec sangles et crochets d'attache à raccorder aux ancrages supérieurs sont quant à eux disponibles depuis un certain temps. Pour certains ensembles de retenue d'enfant plus anciens, bon nombre de fabricants de sièges d'enfant offrent des nécessaires de courroies d'attache ou de conversion. Utilisez toutes les fixations à votre disposition pour assujettir le mieux possible l'ensemble de retenue d'enfant, peu importe le type de véhicule.

Les trois places arrière sont munies d'ancrages inférieurs qui peuvent accueillir les sièges d'enfant compatibles avec le système LATCH. N'installez **JAMAIS** plus d'un siège d'enfant compatible avec le système LATCH sur un même ancrage inférieur. Si vous installez des ensembles de retenue d'enfant côte à côte sur les sièges arrière ou si votre ensemble de retenue d'enfant n'est pas compatible avec le système LATCH, utilisez les ceintures de sécurité du véhicule.

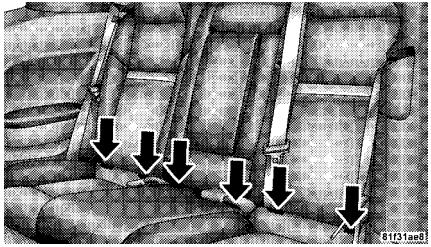

Système d'ancrage LATCH

Pose d'un ensemble de retenue d'enfant compatible avec le système LATCH

Nous vous conseillons fortement de suivre à la lettre les instructions du fabricant lors de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant. Tous les sièges d'enfant ne se placent pas de la manière décrite ci-après. Nous vous rappelons de respecter scrupuleusement les directives d'installation accompagnant votre ensemble de retenue d'enfant.

Les ancrages inférieurs du siège arrière sont les barres rondes, situées derrière les coussins des sièges, à l'endroit où ceux-ci rencontrent le dossier et ne sont visibles que si vous appuyez sur la banquette arrière pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Vous les sentirez facilement si vous passez vos doigts le long de l'intersection entre les surfaces du dossier et du coussin de siège.

En outre, des ancrages de courroie sont placés derrière chaque place assise arrière, dans le panneau situé entre le dossier de la banquette arrière et la lunette. Ces ancrages de courroie se trouvent sous un couvercle de plastique marqué de ce symbole.

La plupart des sièges d'enfant sont équipés de chaque côté de sangles latérales indépendantes, chacune munie d'un crochet ou connecteur pour la fixation du siège à l'ancrage inférieur de même que d'un dispositif de réglage de la tension de la sangle. Les ensembles de retenue de jeune enfant à orienter vers l'avant et certains porte-bébés à orienter vers l'arrière sont également munis d'une courroie d'attache, d'un crochet de fixation de la courroie à l'ancrage et d'un dispositif de réglage de la tension dans la courroie.

Vous devez d'abord desserrer les dispositifs de réglage sur les courroies inférieures et sur la courroie d'attache, de manière à ce que vous puissiez rattacher les crochets ou les connecteurs aux ancrages du véhicule. Attachez ensuite les crochets ou les connecteurs inférieurs au-dessus de la housse de siège. Faites ensuite pivoter le couvercle du point d'ancrage situé directement derrière le siège, à l'endroit où vous voulez fixer l'ensemble de retenue d'enfant, puis fixez la courroie d'attache au point d'ancrage en vous assurant d'acheminer le plus directement possible la courroie d'attache entre le

point d'ancrage et l'ensemble de retenue d'enfant. Enfin, serrez les trois courroies tout en pressant l'ensemble de retenue contre le dossier et le coussin de siège et en éliminant le jeu des courroies, conformément aux directives du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

NOTA :

- *Assurez-vous que la courroie d'attache ne glisse pas dans l'ouverture entre les dossiers de siège pendant que vous tendez la courroie.*
- *Lorsque vous employez le système d'ancrages d'attache pour assujettir un ensemble de retenue d'enfant, veuillez vous assurer que toutes les ceintures de sécurité inutilisées par les passagers sont rangées et hors de portée des enfants. Avant d'installer l'ensemble de retenue d'enfant, il est recommandé de boucler la ceinture de sécurité correspondante de sorte qu'elle se trouve hors de portée, derrière l'ensemble de retenue. Si la ceinture bouclée gêne l'installation de l'ensemble de retenue d'enfant, acheminez la ceinture dans le passage de ceinture de l'ensemble et bouclez-la plutôt que de la coincer derrière celui-ci. Cette méthode garantit que la ceinture est hors de portée d'un enfant trop curieux. Rappelez à tous les enfants à bord de ne jamais s'amuser avec les ceintures de sécurité – ce ne sont pas des jouets; ne laissez jamais d'enfants à bord sans surveillance.*

MISE EN GARDE!

L'installation incorrecte d'un ensemble de retenue de bébé ou d'enfant aux ancrages inférieurs pour siège d'enfant (LATCH) peut conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves, voire mortelles. Il est impératif de suivre à la lettre les directives du fabricant au moment de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant ou pour bébé.

Pose d'un ensemble de retenue d'enfant à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule

Les ceintures de sécurité pour passagers sont équipées de pinces de serrage ou de

dispositifs d'enrouleurs à blocage automatique, destinés à maintenir la portion sous-abdominale de la ceinture bien serrée autour du dispositif de retenue d'enfant sans qu'il soit nécessaire d'utiliser une agrafe de blocage. Pour tendre la ceinture, tirez sur le baudrier. La pince de serrage maintient la ceinture bien tendue. Cependant, toute ceinture de sécurité se relâche à l'usage et il est conseillé de vérifier la ceinture occasionnellement et de la resserrer s'il y a lieu.

La ceinture de sécurité doit être en mode de blocage automatique pour être en mesure d'y installer solidement un ensemble de retenue d'enfant. Consultez le paragraphe « Mode de blocage automatique » dans cette section. Une agrafe de blocage n'est pas nécessaire lorsque la fonction de blocage automatique est activée. Placez la ceinture à trois points d'ancrage sur l'ensemble de retenue d'enfant. L'enrouleur à blocage automatique est activé en fixant d'abord le siège d'enfant puis en tirant complètement la sangle de l'enrouleur et en la laissant s'enrouler d'elle-même dans l'enrouleur. Serrez la sangle. Pour dégager le siège d'enfant, débouclez simplement la ceinture en appuyant sur le bouton, de sorte que la sangle se rétracte dans l'enrouleur.

Sur le siège arrière, il peut se révéler difficile de serrer la ceinture à trois points d'ancrage autour de l'ensemble de retenue d'enfant parce que la boucle ou la languette est trop près de la fente prévue dans le siège d'enfant pour le passage de la ceinture. Détachez la languette de la boucle et tournez l'extrémité courte (avec la boucle) de la ceinture plusieurs fois pour la raccourcir. Introduisez la languette dans la boucle, avec le bouton de déverrouillage orienté vers l'extérieur.

Si vous ne réussissez pas à serrer la ceinture, ou si le fait de tirer ou de pousser sur le dispositif de retenue desserre la ceinture, vous devrez peut-être effectuer l'étape suivante. Détachez la languette de la boucle, tournez la boucle autour de celle-ci et insérez la languette dans la boucle de nouveau. Si l'ensemble de retenue d'enfant ne peut toujours pas être installé de façon sécuritaire, placez-le sur un autre siège.

Pour fixer une courroie d'attache du dispositif de retenue d'enfant :

1. Faites pivoter le couvercle au-dessus de l'ancrage, directement derrière le siège où vous placez l'ensemble de retenue d'enfant.

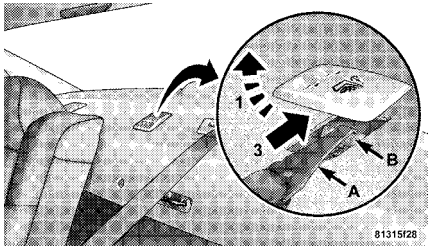

Montage de la courroie d'attache

2. Faites passer la courroie d'attache de façon à fournir l'acheminement le plus direct à la courroie entre l'ancrage et le siège d'enfant.

3. Fixez le crochet de la courroie d'attache (A) de l'ensemble de retenue d'enfant à l'ancrage (B) et éliminez tout jeu de la courroie d'attache en suivant les directives du fabricant de l'ensemble de retenue.

NOTA : *Assurez-vous que la courroie d'attache ne glisse pas dans l'ouverture entre les dossiers de siège pendant que vous tendez la courroie.*

MISE EN GARDE!

Le mauvais ancrage de la courroie d'attache risque d'amplifier les mouvements de la tête de l'enfant, ce qui peut se traduire par des blessures. N'utilisez que les ancrages situés directement derrière le siège d'enfant afin d'assujettir la courroie d'attache supérieure de l'ensemble de retenue d'enfant.

Transport d'animaux domestiques

Le déploiement du sac gonflable peut causer des blessures à votre animal s'il se trouve sur le siège avant. En cas d'arrêt brusque ou de collision, un animal non retenu peut être projeté à l'intérieur de l'habitacle et subir des blessures ou même blesser un passager.

Les animaux domestiques doivent être retenus par un harnais sur le siège arrière ou être mis dans une cage retenue au siège arrière à l'aide de ceintures de sécurité.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR

Le groupe motopropulseur (moteur, transmission et essieu arrière) de votre véhicule neuf ne nécessite pas une longue période de rodage.

Conduisez à des vitesses modérées durant les 800 premiers kilomètres (500 milles). Après les 100 premiers kilomètres (60 milles), il est recommandé de rouler à au plus 80 à 90 km/h (50 à 55 mi/h).

Pendant le rodage et lorsque vous roulez à une vitesse de croisière, il est bon à l'occasion d'accélérer brièvement à plein gaz, sans toutefois dépasser les limites permises. Cependant, les fortes accélérations aux rapports inférieurs de la transmission sont nuisibles et sont donc à éviter.

L'huile moteur, l'huile de boîte de vitesses et le lubrifiant pour essieux utilisés à l'usine sont de grande qualité et favorisent l'économie de carburant. La fréquence des vidanges d'huile, de fluides et de lubrifiants doit varier en fonction des conditions climatiques prévues lors de l'utilisation du véhicule. Les indices de viscosité et de qualité recommandés sont indiqués dans la section 7.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez jamais d'huile non détergente ou d'huile minérale pure dans le moteur car celui-ci pourrait être endommagé.

NOTA : *Il arrive souvent qu'un moteur neuf consomme une certaine quantité d'huile au cours des premiers milliers de kilomètres de fonctionnement. Il s'agit d'un phénomène normal qui ne doit pas être interprété comme une défaillance.*

CONSEILS DE SÉCURITÉ

Transport de passagers

NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGERS DANS L'AIRE DE CHARGEMENT.

MISE EN GARDE!

Lorsque le véhicule est en mouvement, il est extrêmement dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves, voire mortelles.

Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.

Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

Verrouillage du véhicule

Retirez toujours la clé du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez votre véhicule, même si celui-ci se trouve dans votre entrée de cour ou dans le garage. Stationnez autant que possible votre véhicule dans un endroit bien éclairé et ne laissez jamais d'articles de valeur à la vue, car cela est une invitation pour les voleurs.

Gaz d'échappement

MISE EN GARDE!

- **Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter de respirer de l'oxyde de carbone (CO), suivez les conseils stipulés ci-après :**

Ne laissez pas tourner le moteur dans un garage ou un endroit fermé plus longtemps qu'il n'est nécessaire pour rentrer ou sortir votre véhicule.

Si vous devez rester à l'intérieur de votre véhicule pendant que le moteur tourne,

réglez le système de chauffage ou de climatisation pour faire entrer de l'air frais dans l'habitacle. Réglez le ventilateur à haut régime.

Si vous devez rouler en gardant le coffre ouvert, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et que la soufflante de climatisation fonctionne à haut régime. N'UTILISEZ PAS le mode de recirculation d'air.

Un échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité de l'échappement ou si vous détectez la présence de vapeurs d'échappement à l'intérieur, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule ont été endommagés, faites vérifier l'ensemble de l'échappement ainsi que les parties voisines de la carrosserie par un mécanicien qualifié afin de repérer les pièces cassées, endommagées, détériorées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz dans l'habitacle. De plus, nous vous recommandons de faire vérifier l'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange ou un graissage. Remplacez des pièces s'il y a lieu.

Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule

Ceintures de sécurité

Inspectez régulièrement les ceintures et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation de ceinture n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système.

Les ceintures de sécurité avant doivent être remplacées après un accident. Il faut remplacer les ceintures de sécurité arrière qui ont été endommagées lors d'une collision (enrouleur plié, sangle déchirée, etc.). En cas de doute concernant l'état de la ceinture ou du rétracteur, remplacez la ceinture.

Témoin de sac gonflable

Le témoin doit rester allumé durant six à huit secondes lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (marche), pour confirmer le bon fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, consultez un

concessionnaire autorisé. Si le témoin demeure allumé, clignote ou s'allume pendant que le véhicule est en marche, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Dégivreur
Vérifiez le fonctionnement du dégivreur en plaçant le sélecteur de mode à la position de dégivrage et le ventilateur à haute vitesse. Vous devriez sentir l'air se diriger vers le pare-brise. Consultez votre concessionnaire autorisé si votre dégivreur ne fonctionne pas.

Vérifications de sécurité périodiques à l'extérieur du véhicule

Pneus
Assurez-vous que la bande de roulement n'est pas usée de manière excessive ou inégale. Enlevez les pierres, les clous, les morceaux de verre et autres objets pouvant s'être logés dans les sculptures. Examinez la bande de roulement et les flancs pour voir s'ils ne sont pas coupés ou fendillés. Vérifiez le serrage des écrous de roues. Vérifiez la pression des pneus (y compris celle de la roue de secours).

Feux
Demandez à quelqu'un de vérifier le fonctionnement des feux pendant que vous actionnez les commandes. Vérifiez les témoins de clignotant et de phares de route au tableau de bord.

Loquets des portes
Vérifiez que les portes sont bien fermées, enclenchées et verrouillées.

Fuites de liquide
Si le véhicule a été garé toute la nuit, vérifiez l'espace au-dessous de la caisse à la recherche de fuites d'essence, de liquide de refroidissement, d'huile ou d'autre liquide. Si vous détectez des vapeurs d'essence ou suspectez des fuites de carburant, de liquide de direction assistée ou de frein, déterminez-en l'origine et faites immédiatement corriger le problème.

SECTION 3

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- RÉTROVISEURS 68
  - Rétroviseur intérieur à atténuation automatique – selon l'équipement 68
  - Rétroviseurs extérieurs 68
  - Rétroviseurs extérieurs rabattables 69
  - Rétroviseurs à commande électrique 69
  - Rétroviseurs chauffants à commande électrique – selon l'équipement 70
  - Miroirs de courtoisie 70
  - Miroirs de courtoisie avec éclairage 70
  - Tige de rallonge et rallonge de pare-soleil 70
- COMMUNICATION MAINS LIBRES (UConnect^{MD}) – SELON L'ÉQUIPEMENT 71
  - Fonctionnement 72
  - Fonctions d'appel 80
  - Caractéristiques du système UConnect^{MD} 83
  - Connectivité évoluée 87
  - Recommandations d'utilisation du système UConnect^{MD} 89
  - Généralités 96
- SYSTÈME DE RECONNAISSANCE VOCALE – SELON L'ÉQUIPEMENT 97
  - Fonctionnement du système de reconnaissance vocale 97
  - Commandes 98
  - Apprentissage vocal 101
- SIÈGES 102
  - Sièges facilitant l'accès 102
  - Sièges à réglage électrique 102
  - Inclinaison manuelle d'un dossier avant 103
  - Support lombaire 103
  - Appuie-tête 104
  - Sièges chauffants 104
  - Banquette arrière à dossier rabattable 106

- POUR OUVRIR ET FERMER LE CAPOT 107
- FEUX, PHARES ET LAMPES 107
  - Commutateur des phares 107
  - Phares automatiques – selon l'équipement . . . 108
  - Allumage des phares avec les essuie-glaces (disponible uniquement avec les phares automatiques) 108
  - Temporisateur des phares 109
  - Feux de jour – selon l'équipement 109
  - Avertisseur de phares allumés 109
  - Phares antibrouillards – selon l'équipement . . 109
  - Manette multifonction 110
  - Lecteurs de carte et lampes de lecture de la console au pavillon 111
  - Éclairage intérieur 111
- ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE 112
  - Essuie-glaces à balayage intermittent 113
  - Essuyage antibruine 113
  - Liquide lave-glace 113
  - Allumage des phares avec les essuie-glaces (disponible uniquement avec les phares automatiques) 114
- COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE ET TÉLÉSCOPIQUE 114
- RÉGULATEUR DE VITESSE ÉLECTRONIQUE . . . 115
  - Activation 115
  - Programmation d'une vitesse 116
  - Désactivation 116
  - Pour retourner à la vitesse programmée 116
  - Pour changer la vitesse 116
  - Accélération pour dépassement 117
- CONSOLE AU PAVILLON 118
  - Lampes de lecture et d'accueil 118
  - Compartiment pour lunettes de soleil 118
- OUVRE-PORTE DE GARAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT 118
  - Programmation de la télécommande HomeLink^{MD} 119
  - Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée 122
  - Utilisation de la télécommande HomeLink^{MD} . . 123
  - Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink^{MD} 123
  - Sécurité 123
  - Conseils de dépannage 123

- Généralités 124
- TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT 125
  - Ouverture partielle du toit ouvrant 126
  - Ouverture rapide du toit ouvrant 126
  - Fermeture partielle du toit ouvrant 126
  - Fermeture rapide du toit ouvrant 126
  - Fonction de détection des obstacles 126
  - Neutralisation de la fonction de détection des obstacles 126
  - Mise en ventilation rapide 127
  - Fonctionnement du protecteur solaire 127
  - Tremblement dû au vent 127
  - Entretien du toit ouvrant 127
  - Fonctionnement lorsque le contact est coupé 127
  - Toit complètement fermé 127
- PRISES D'ALIMENTATION 127
  - Utilisation des prises de courant lorsque le moteur est coupé 128
- PORTE-TASSES 129
  - Porte-tasses avant 129
  - Porte-tasses arrière 129
- CARACTÉRISTIQUES DE LA CONSOLE 130
  - Accoudoir coulissant de la console centrale . . 130
  - Rangement de la console 130
- CARACTÉRISTIQUES DE LA LUNETTE 130
  - Dégivreur de lunette 130

RÉTROVISEURS

Rétroviseur intérieur à atténuation automatique – selon l'équipement

Ce rétroviseur se règle automatiquement pour réduire l'éblouissement causé par les phares des véhicules qui roulent derrière vous. Enfoncez la commande située dans l'embase du rétroviseur pour activer ou désactiver cette fonction. Un témoin s'allume à côté de la commande lorsque cette fonction est activée.

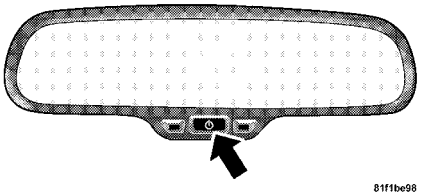

Rétroviseur intérieur à atténuation automatique

AVERTISSEMENT!

Ne vaporisez aucune solution de nettoyage directement sur le rétroviseur pour éviter de l'endommager. Appliquez plutôt la solution sur un chiffon propre et essuyez le rétroviseur.

Rétroviseurs extérieurs

Réglez les rétroviseurs extérieurs de façon à les centrer sur la voie de circulation adjacente, avec un léger chevauchement sur la vue obtenue depuis le rétroviseur intérieur.

NOTA : *Le rétroviseur convexe côté passager offre une vue vers l'arrière très élargie, et plus particulièrement sur la voie de circulation voisine.*

MISE EN GARDE!

Les véhicules et les autres objets que vous voyez dans le rétroviseur convexe droit du côté passager paraissent plus petits et plus éloignés qu'ils ne le sont réellement. Évitez de vous fier uniquement au rétroviseur convexe de droite, car cela pourrait causer une collision avec un autre véhicule ou d'autres objets. Guidez-vous à l'aide du rétroviseur intérieur pour évaluer les dimensions ou la distance d'un véhicule que vous apercevez dans le rétroviseur convexe de droite.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Tous les modèles comportent des rétroviseurs extérieurs à charnières. La charnière permet de faire pivoter le rétroviseur vers l'avant ou l'arrière sans risquer de l'endommager. La charnière comporte trois crans : avant, arrière et position normale.

Rétroviseurs à commande électrique

La commande électrique des rétroviseurs se trouve sur le panneau de garnissage de porte du conducteur, près de la commande de verrouillage électrique des portes. Un bouton rotatif sélectionne le rétroviseur gauche, le rétroviseur droit ou la position d'arrêt.

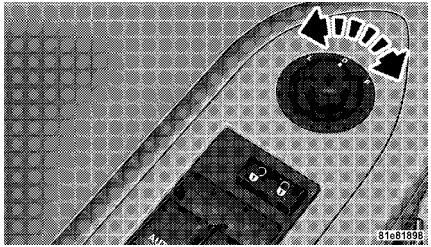

Commande des rétroviseurs électriques

Après avoir sélectionné un rétroviseur, déplacez le bouton dans la direction correspondante à la position désirée. Utilisez la position centrale de verrouillage de la commande pour éviter de déplacer accidentellement les rétroviseurs.

Rétroviseurs chauffants à commande électrique – selon l'équipement

Les rétroviseurs extérieurs sont chauffants, afin de faire fondre le givre ou la glace. Cette fonction est activée chaque fois que vous allumez le dégivreur électrique de lunette. Consultez le paragraphe « Dégivreur électrique de lunette » dans la section 3 pour obtenir de plus amples renseignements.

Miroirs de courtoisie

Un miroir de courtoisie se trouve sur le pare-soleil. Pour vous servir du miroir, faites pivoter le pare-soleil vers le bas et soulevez le couvre-miroir.

Miroirs de courtoisie avec éclairage

Un miroir de courtoisie avec éclairage se trouve sur le pare-soleil. Pour vous servir du miroir, faites pivoter le pare-soleil vers le bas et soulevez le couvre-miroir. L'éclairage s'allume automatiquement. Pour l'éteindre, rabattez le couvre-miroir.

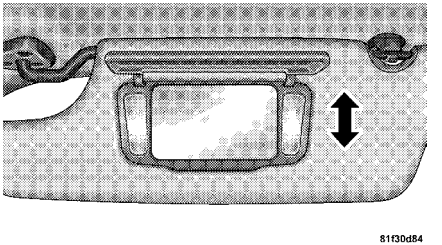

Miroir de courtoisie avec éclairage

Tige de rallonge et rallonge de pare-soleil

Pour utiliser la tige de rallonge du pare-soleil, tournez le pare-soleil vers le bas, puis basculez le pare-soleil pour qu'il soit parallèle à la glace latérale, puis en saisissant le pare-soleil de votre main gauche, tirez vers l'arrière jusqu'à ce que le pare-soleil se trouve à la position voulue. Pour utiliser la rallonge du pare-soleil, saisissez la rallonge située à l'arrière du pare-soleil, puis tirez-la vers l'arrière.

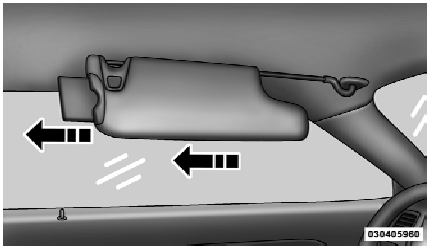

Rallonge de pare-soleil

COMMUNICATION MAINS LIBRES (UConnect^{MD}) – SELON L'ÉQUIPEMENT

NOTA : Les radios aux codes de vente RER et REU sont équipés du système mains libres UConnect^{MD}. Consultez votre Guide de navigation pour connaître tous les détails concernant le fonctionnement du système mains libres UConnect^{MD}. Le code de vente de la radio se trouve sur le côté inférieur droit du panneau de commande de la radio.

UConnect^{MD} est un système de communication mains libres, activé par la voix, à bord du véhicule. Le système UConnect^{MD} permet de composer un numéro au téléphone cellulaire par de simples commandes vocales (p. ex., « Appeler »… « Michel »… « Travail » ou « Composer »… « 248 555-1212 »). Le son de votre téléphone cellulaire est transmis par le système audio de votre véhicule; lorsque vous utilisez le système UConnect^{MD}, celui-ci met automatiquement votre radio en sourdine.

NOTA : *Pour utiliser le système UConnect^{MD}, vous devez posséder un téléphone cellulaire utilisant la version 0.96 (ou une version plus récente) du système mains libres Bluetooth^{MD}. Consultez le site Web UConnect^{MD} pour y trouver les téléphones compatibles avec le système.*

NOTA : *Pour faire appel au service de soutien à la clientèle UConnect^{MD}, consultez les sites Web suivants :*

- *www.chrysler.com/uconnect*
- *www.dodge.com/uconnect*
- *www.jeep.com/uconnect*
- *ou composez le 1 877 855-8400.*

Le système UConnect^{MD} vous permet également de transférer les appels entre le système du véhicule et votre téléphone cellulaire ou vice versa dès que vous montez à bord du véhicule ou en descendez. Pour les conversations privées, le système vous permet de mettre le microphone en mode sourdine.

Le système UConnect^{MD} est commandé par votre téléphone cellulaire « à profil mains libres » Bluetooth^{MD}. Le système UConnect^{MD} utilise la technologie

Bluetooth[MD], la norme mondiale qui permet de relier entre eux différents dispositifs électroniques sans fil ou port d'attache. Votre appareil UConnect[MD] peut donc fonctionner, où que se trouve votre téléphone cellulaire (dans votre sac, une poche de vêtement ou votre porte-documents), tant que celui-ci est allumé et relié au système UConnect[MD] de votre véhicule. Le système UConnect[MD] permet d'y jumeler jusqu'à sept téléphones cellulaires. Toutefois, vous ne pouvez utiliser qu'un seul de ces téléphones à la fois. Le système est offert en anglais, en espagnol ou en français.

Touche de téléphone

Le rétroviseur intérieur contient le microphone du système (selon le type de rétroviseur et la radio qui équipent votre véhicule), et les deux touches de commande vous permettant d'accéder au système (la touche de téléphone et la touche de reconnaissance vocale) se trouvent soit sur le rétroviseur, soit sur la radio.

Touche de reconnaissance vocale

L'emplacement réel des touches peut varier selon la radio. Les fonctions de chaque touche sont décrites dans le paragraphe « Fonctionnement ».

Le système UConnect[MD] peut être utilisé avec tout téléphone cellulaire mains libres à technologie Bluetooth[MD]. Consultez le site Web UConnect[MD] pour y trouver les téléphones compatibles avec le système. Si votre téléphone cellulaire est de type différent (p. ex., avec casque d'écoute), il se peut que vous ne puissiez pas utiliser les fonctions du système UConnect[MD]. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez votre fournisseur de services de téléphonie cellulaire ou le fabricant de votre téléphone.

Le système UConnect[MD] est parfaitement intégré au système audio du véhicule. Vous pouvez régler le volume du système UConnect[MD] à l'aide de la commande de volume de la radio ou de la commande audio montée au volant (bouton de droite), selon l'équipement.

L'écran de certaines radios affichera les données visuelles du système UConnect[MD] telles que la mention « CELL » ou l'identification du demandeur.

Fonctionnement

Vous pouvez utiliser les commandes vocales pour activer le système UConnect[MD] et pour naviguer parmi ses

différents menus. Après la plupart des messages-guides du système UConnect^{MD}, vous devez formuler une commande vocale. Un message est exigé pour chaque commande spécifique et vous oriente vers les différentes options offertes.

- Avant d'énoncer une commande vocale, vous devez attendre le signal sonore qui suit le message-guide « Prêt » ou tout autre message-guide.
- Dans certains cas, vous pouvez avoir recours à des commandes combinées. Par exemple, plutôt que de dire « Réglage », puis « Jumelage téléphone », énoncez la commande « Réglage jumelage téléphone ».
- Dans l'explication de chacune des fonctions de la présente section, seule la forme combinée de la commande vocale est donnée. Vous pouvez également fractionner les commandes en énonçant chaque partie de la commande lorsque le système vous le demande. Par exemple, il est possible de lancer la commande vocale combinée « Annuaire nouvelle entrée » ou de l'émettre en deux parties : « Annuaire » et « Nouvelle entrée ». Rappelez-vous que le système UConnect^{MD} fonctionne plus efficacement lorsque vous parlez normalement, comme si votre interlocuteur se trouvait à quelques mètres de vous.

Arborescence des commandes vocales

Consultez le paragraphe « Arborescence vocale » dans cette section.

Commande d'aide

Si vous avez besoin d'aide pour répondre à un message-guide ou encore si vous voulez connaître les choix de réponse offerts, dites « Aide » après le signal sonore. Si vous demandez de l'aide, le système UConnect^{MD} vous fera entendre toutes les options offertes, quel que soit le message actif.

Pour activer le système UConnect^{MD}, vous n'avez qu'à appuyer sur la touche de téléphone, puis à suivre les directives des messages-guides. La touche de téléphone, sur le panneau de commande de la radio, permet d'amorcer une séance UConnect^{MD}.

Commande d'annulation
À tout message-guide, après le signal sonore, vous pouvez dire « Annuler » et le système revient au menu principal. Cependant, dans certains cas, le système reviendra au menu précédent.

Jumeler (relier) le système UConnect^{MD} à un téléphone cellulaire
Avant d'utiliser votre système UConnect^{MD}, vous devrez jumeler votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth^{MD}.

Lors du jumelage, vous devrez consulter le manuel de l'utilisateur de votre téléphone cellulaire. Le site Web du système UConnect^{MD} peut également vous fournir des instructions détaillées sur le jumelage.

Voici les directives générales de jumelage d'un téléphone au système UConnect^{MD} :

- Pour commencer, appuyez sur la touche de téléphone.
- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Réglage jumelage téléphone ».
- Au message-guide et après le signal sonore, dites « Jumeler un téléphone » et suivez les directives des messages-guides.
- Vous devrez saisir un numéro d'identification personnelle (NIP) à quatre chiffres, que vous devrez saisir de nouveau plus tard dans votre téléphone cellulaire. Entrez le NIP à quatre chiffres de votre choix. Vous n'aurez pas à vous souvenir de ce NIP après le jumelage initial.
- Aux fins d'identification, un message-guide vous indiquera qu'il faut donner un nom à votre téléphone cellulaire. Chaque téléphone cellulaire jumelé devra porter un nom unique.
- Vous serez ensuite invité à attribuer un niveau de priorité de un à sept à votre téléphone cellulaire, le niveau un représentant la priorité la plus élevée. Vous pouvez relier jusqu'à sept téléphones cellulaires à votre système UConnect^{MD}. Toutefois, parmi les téléphones jumelés à votre système UConnect^{MD}, vous ne pouvez en utiliser qu'un seul à la fois. Si plusieurs téléphones cellulaires se trouvent dans le véhicule au même moment, le chiffre de

priorité permet au système UConnect^{MD} de savoir lequel utiliser. Par exemple, si les téléphones de priorité trois et de priorité cinq se trouvent dans le véhicule, le système UConnect^{MD} utilise le téléphone cellulaire de priorité trois lorsque vous effectuerez un appel. À n'importe quel moment, vous pouvez décider d'utiliser un téléphone cellulaire de priorité inférieure (consultez le paragraphe « Connectivité évoluée » dans cette section).

Composition vocale d'un numéro

- Pour commencer, appuyez sur la touche de téléphone.
- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Composer ».
- Le système vous demandera d'énoncer à haute voix le numéro de téléphone à composer.
- Vous pouvez par exemple dire « 234 567 8901 ».
- Le système UConnect^{MD} confirme d'abord le numéro, puis il le compose. Sur certaines radios, le numéro de téléphone énoncé apparaît à l'écran.

Établissement d'un appel par un nom

- Pour commencer, appuyez sur la touche de téléphone.
- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Appeler ».
- Le système vous demandera d'énoncer à haute voix le nom de la personne que vous souhaitez appeler.
- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, nommez la personne que vous désirez joindre. Par exemple, vous pourriez dire « Jean Tremblay » si Jean Tremblay a été préalablement enregistré dans l'annuaire ou dans l'annuaire téléchargé du système UConnect^{MD}. Pour apprendre comment enregistrer un nom dans l'annuaire, consultez le paragraphe « Ajout de noms à votre annuaire UConnect^{MD} » de la présente section.
- Le système UConnect^{MD} confirme le nom, puis il compose le numéro correspondant. Sur certaines radios, ce numéro peut apparaître à l'écran.

Ajout de noms à votre annuaire UConnect^{MD}

NOTA : *Il est recommandé d'immobiliser le véhicule avant d'ajouter des noms à l'annuaire UConnect^{MD}.*

- Pour commencer, appuyez sur la touche de téléphone.
- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Annuaire nouvelle entrée ».
- Àprès le message-guide, dites le nom de la nouvelle entrée. Il est recommandé d'énoncer les noms au long pour faciliter la reconnaissance vocale. Par exemple, dites « Robert Bouchard » ou « Robert » plutôt que « Bob ».
- Après le message-guide, indiquez le type de numéro (p. ex., « domicile », « travail », « téléphone cellulaire », « téléavertisseur »). Vous pourrez ainsi conserver plusieurs numéros de téléphone pour chaque entrée, si vous le souhaitez.
- Après le message-guide, énoncez le numéro de téléphone correspondant à cette entrée.

Lorsque l'entrée aura été ajoutée à l'annuaire, vous aurez la possibilité d'ajouter d'autres numéros de téléphone à ce nom ou de revenir au menu principal.

Le système UConnect^{MD} vous permet d'enregistrer jusqu'à 32 noms et quatre numéros de téléphone et désignations pour chaque nom dans l'annuaire. Chaque langue est assortie d'un annuaire de 32 noms qui n'est accessible que dans cette langue. De plus, selon l'équipement et si votre téléphone prend cette fonction en charge, le système UConnect^{MD} télécharge automatiquement l'annuaire de votre téléphone mobile.

Téléchargement de l'annuaire – Transfert automatique de l'annuaire à partir du téléphone mobile

Selon l'équipement et si votre téléphone prend cette fonction en charge, le système UConnect^{MD} télécharge automatiquement les noms (noms textuels) et les numéros de l'annuaire du téléphone mobile. Certains téléphones Bluetooth^{MD} à profil d'accès à l'annuaire peuvent prendre cette fonction en charge. Consultez le site Web du système UConnect^{MD} pour obtenir la liste des appareils téléphoniques applicables.

- Pour récupérer un nom à partir d'un annuaire téléchargé (ou du système UConnect^{MD}), consultez le paragraphe « Établissement d'un appel par un nom ».
- Le téléchargement et la mise à jour automatiques, s'ils sont pris en charge, commencent dès que la connexion sans fil Bluetooth^{MD} est établie entre le téléphone et le système UConnect^{MD}, après avoir démarré le moteur par exemple.
- Au plus 1 000 entrées par téléphone peuvent être téléchargées et mises à jour chaque fois qu'un téléphone est relié au système UConnect^{MD}.
- Selon le nombre maximal d'entrées téléchargées, il peut y avoir un bref délai avant que les derniers noms téléchargés puissent être utilisés. Jusqu'à ce moment, le précédent annuaire téléchargé, s'il y a lieu, peut être utilisé.
- Seul l'annuaire du téléphone mobile actuellement relié est accessible.
- Seul l'annuaire du téléphone mobile est téléchargé. L'annuaire de la carte SIM ne fait pas partie de l'annuaire du téléphone mobile.
- Cet annuaire téléchargé ne peut être modifié ni supprimé sur le système UConnect^{MD}. Il ne peut être modifié que sur le téléphone mobile. Les changements sont automatiquement mis à jour et transférés au système UConnect^{MD} lors de la prochaine connexion du téléphone.

Téléchargement d'annuaire – une seule entrée

Selon l'équipement et si votre téléphone prend cette fonction en charge, le système UConnect^{MD} permet à l'utilisateur de télécharger des entrées de son téléphone au moyen de la technologie Bluetooth^{MD}. Pour utiliser cette fonction, appuyez sur la touche de téléphone et dites « Annuaire télécharger ». Le système répond « Prêt à accepter l'entrée de la carte 'V' au moyen de Bluetooth^{MD}… ». Le système est maintenant prêt à accepter les entrées de l'annuaire de votre téléphone grâce au profil générique d'échange d'objet de Bluetooth^{MD}. Consultez le mode d'emploi de votre téléphone cellulaire pour obtenir des instructions spécifiques sur la façon d'exporter les entrées de votre téléphone.

NOTA :

- *Le combiné du téléphone doit pouvoir prendre en charge le profil générique d'échange d'objet Bluetooth^{MD} de transfert des entrées de l'annuaire pour utiliser cette fonction.*
- *Certains téléphones ne peuvent transmettre les entrées de l'annuaire s'ils sont déjà reliés à un système par l'intermédiaire de Bluetooth^{MD}. Il est donc possible qu'un message à l'effet que le lien Bluetooth^{MD} est occupé s'affiche à l'écran de votre téléphone. Dans ce cas, l'utilisateur doit d'abord couper ou interrompre la connexion Bluetooth^{MD} puis envoyer l'entrée de l'annuaire via Bluetooth^{MD}. Consultez le manuel de l'utilisateur de votre téléphone pour obtenir des directives précises sur la coupure de la connexion Bluetooth^{MD}.*
- *Si l'entrée de l'annuaire contient plus de 24 caractères, seuls les 24 premiers caractères seront utilisés.*

Modification d'entrées de l'annuaire du système UConnect^{MD}

NOTA :

- *Il est recommandé d'immobiliser le véhicule avant de modifier des noms de l'annuaire.*
- *Les entrées d'un annuaire automatiquement téléchargé ne peuvent être supprimées ni modifiées.*
- Pour commencer, appuyez sur la touche de téléphone.
- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Annuaire éditer ».
- Un message-guide vous demande quel nom vous souhaitez modifier parmi les entrées inscrites à l'annuaire.
- Vous devez ensuite indiquer la désignation du numéro (domicile, travail, téléphone cellulaire ou téléavertisseur) que vous souhaitez modifier.
- Après le message-guide, énoncez le nouveau numéro de téléphone correspondant à cette entrée.

Lorsque l'entrée inscrite à l'annuaire aura été modifiée, vous aurez la possibilité de modifier une autre entrée, de composer le nouveau numéro que vous venez d'inscrire ou de revenir au menu principal.

Vous pouvez utiliser cette option pour ajouter un autre numéro de téléphone à un nom déjà inscrit à l'annuaire. Par exemple, le numéro à la maison et celui du téléphone cellulaire de Jean Tremblay sont déjà inscrits, mais vous pouvez ajouter son numéro de téléphone au travail à l'aide de la fonction « Annuaire éditer ».

Suppression d'entrées de l'annuaire du système UConnect[MD]

NOTA : *Il est recommandé d'immobiliser le véhicule avant de modifier les entrées de l'annuaire.*

- Pour commencer, appuyez sur la touche de téléphone.
- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Annuaire supprimer ».
- Lorsque vous aurez accédé au menu de suppression, un message-guide vous demandera quel nom vous souhaitez supprimer parmi les entrées inscrites à l'annuaire. Vous pouvez mentionner le nom de l'entrée que vous souhaitez supprimer ou simplement mentionner « Énumérer noms », et vous entendrez une liste comprenant tous les noms inscrits à l'annuaire. Pour sélectionner une entrée à partir de cette liste, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale pendant que le système UConnect[MD] mentionne le nom de l'entrée et dites « Supprimer ».
- Lorsque vous avez indiqué le nom, le système UConnect[MD] demande le type du numéro à supprimer : domicile, travail, téléphone cellulaire, téléavertisseur ou tous. Dites le type de numéro à supprimer.
- Notez que la seule entrée de l'annuaire dans la langue actuelle est supprimée.
- Les entrées d'un annuaire automatiquement téléchargé ne peuvent être supprimées ni modifiées.

Suppression de toutes les entrées de l'annuaire du système UConnect[MD]

- Pour commencer, appuyez sur la touche de téléphone.
- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Annuaire effacer tout ».

- Le système UConnect^{MD} vous demande si vous souhaitez réellement supprimer toutes les entrées inscrites à l'annuaire.
- Après confirmation, les entrées à l'annuaire seront supprimées.
- Notez que seul l'annuaire de la langue actuelle est supprimé.
- Les entrées d'un annuaire automatiquement téléchargé ne peuvent être supprimées ni modifiées.

Énumération de tous les noms à l'annuaire UConnect^{MD}

- Pour commencer, appuyez sur la touche de téléphone.
- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Annuaire lire les noms ».
- Le système UConnect^{MD} énonce les noms de toutes les entrées de l'annuaire, y compris les entrées de l'annuaire téléchargé, s'il y a lieu.
- Pour appeler une entrée dans cette liste, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale lorsque le système mentionne le nom de l'entrée, puis dites « Appeler ».

NOTA : *L'utilisateur peut aussi modifier ou supprimer une entrée à ce moment.*

- Le système UConnect^{MD} vous demande la désignation du numéro que vous souhaitez composer.
- Le numéro sélectionné sera alors composé.

Fonctions d'appel

Vous pouvez accéder aux fonctions suivantes au moyen du système UConnect^{MD} si votre téléphone cellulaire en est muni. Si, par exemple, votre plan de service par téléphone cellulaire comprend l'option de conférence à trois, vous pourrez utiliser cette fonction avec le système UConnect^{MD}. Vérifiez auprès de votre fournisseur de services de téléphonie cellulaire les fonctions qu'il vous offre.

Réponse ou refus d'un appel entrant – Aucun appel en cours

Lorsque vous recevez un appel sur votre téléphone cellulaire, le système UConnect^{MD} interrompt le système audio du véhicule s'il est allumé et vous demande si vous souhaitez répondre à

l'appel. Appuyez sur la touche de téléphone pour répondre à l'appel. Si vous rejetez l'appel, appuyez sur la touche de téléphone et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que vous entendiez un seul bip vous indiquant que l'appel a été rejeté.

Réponse ou refus d'un appel entrant – Appel en cours

Si vous recevez un appel pendant que vous parlez au téléphone, vous entendrez le même signal sonore d'appel en attente que vous entendez normalement lorsque vous utilisez votre téléphone cellulaire. Appuyez sur la touche de téléphone pour mettre en attente l'appel en cours et répondre au nouvel appel.

NOTA : *Les téléphones existants compatibles avec le système UConnect^{MD} ne permettent pas de rejeter un appel entrant lorsqu'un autre appel est en cours. L'utilisateur ne peut donc que répondre au nouvel appel ou l'ignorer.*

Établissement d'un deuxième appel lorsqu'un appel est en cours

Pour faire un second appel alors que vous êtes déjà au téléphone, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale et dites « Composer » ou « Appeler » suivi du numéro de téléphone ou du nom de l'entrée inscrite à l'annuaire. Le premier appel est mis en attente pendant la deuxième communication. Pour revenir au premier appel, consultez le paragraphe « Passer d'un appel à l'autre » dans cette section. Pour combiner deux appels, consultez le paragraphe « Conférence téléphonique » dans cette section.

Mise en attente d'un appel et récupération

Pour mettre un appel en attente, appuyez sur la touche de téléphone jusqu'à ce que vous entendiez un seul bip. Cela indique que l'appel est en attente. Pour reprendre l'appel, maintenez la touche de téléphone enfoncée jusqu'à ce que vous entendiez un seul bip.

Passer d'un appel à l'autre

S'il y a deux appels en cours (l'un actif et l'autre en attente), appuyez sur la touche de téléphone et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que vous entendiez un seul bip vous indiquant que l'appel en cours et celui en attente ont été intervertis. Seul un appel peut être mis en attente à la fois.

Conférence téléphonique

S'il y a deux appels en cours (l'un actif et l'autre en attente), appuyez sur la touche

de téléphone et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que vous entendiez deux bips vous indiquant que le lien entre les deux appels a été établi.

Conférence téléphonique à trois

Pour amorcer une conférence téléphonique à trois, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale en cours d'appel et établissez un deuxième appel comme le décrit le paragraphe « Établissement d'un deuxième appel lorsqu'un appel est en cours ». Lorsque le deuxième appel est établi, appuyez sur la touche de téléphone et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que vous entendiez deux bips vous indiquant que les deux appels sont joints dans une conférence téléphonique à trois.

Fin d'un appel

Pour mettre fin à l'appel en cours, appuyez brièvement sur la touche de téléphone. Seuls les appels actifs sont terminés et si un appel est en attente, il devient le nouvel appel. Si votre interlocuteur met fin à l'appel en cours, l'appel en attente peut ne pas être automatiquement activé. Cela dépend du téléphone cellulaire. Pour reprendre l'appel, maintenez la touche de téléphone enfoncée jusqu'à ce que vous entendiez un seul bip.

Recomposer

- Pour commencer, appuyez sur la touche de téléphone.
- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Recomposer ».
- Le système UConnect^{MD} composera le dernier numéro fait sur votre téléphone cellulaire.

NOTA : *Ce numéro peut ne pas être le dernier composé par le système UConnect^{MD}.*

Poursuite d'un appel

La poursuite d'un appel consiste à poursuivre un appel à l'aide du système UConnect^{MD} après avoir coupé le contact du véhicule. Trois différentes fonctions de poursuite d'appel peuvent être offertes sur le véhicule :

- Une fois le contact coupé, vous pouvez poursuivre un appel à l'aide du système UConnect^{MD} jusqu'à ce que l'appel se termine ou que la charge de la batterie du véhicule vous oblige à y mettre fin et à transférer cet appel sur votre téléphone cellulaire.
- Une fois le contact coupé, vous pouvez poursuivre un appel à l'aide du système

UConnect^{MD} pendant un certain moment, après quoi il est automatiquement transféré à votre téléphone cellulaire.

- Un appel actif est automatiquement transféré au téléphone cellulaire lorsque le contact est coupé.

Caractéristiques du système UConnect^{MD}

Sélection de la langue

Pour modifier la langue utilisée par le système UConnect^{MD}, procédez comme suit :

- Pour commencer, appuyez sur la touche de téléphone.
- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, énoncez le nom de la langue que vous voulez utiliser (English, Español ou Français).
- Continuez à suivre les messages-guides du système afin de terminer la sélection de la langue.

Après quoi, tous les messages-guides et les commandes vocales seront énoncés dans cette langue.

NOTA : *Après chaque changement de langue du système UConnect^{MD}, seul l'annuaire de 32 noms propres à la langue est utilisable. Le nom du téléphone apparié n'est pas assujetti à une langue particulière et est utilisable dans toutes les langues.*

Secours d'urgence

En cas d'urgence, si le téléphone cellulaire est à portée de main :

- Décrochez l'appareil et composez le numéro d'appel des secours de votre région.

Si le téléphone n'est pas à portée de main et que le système UConnect^{MD} fonctionne, vous pourrez joindre les secours en procédant comme suit :

- Pour commencer, appuyez sur la touche de téléphone.
- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore, dites « Urgence ». Le système UConnect^{MD} donnera au téléphone cellulaire jumelé la consigne de composer le numéro d'appel des secours. Cette fonction est disponible aux États-Unis, au Canada et au Mexique.

NOTA :

- *Le numéro d'urgence à composer est déterminé en fonction du pays où le véhicule a été acheté (911 pour les États-Unis et le Canada et 060 au Mexique). Le numéro composé peut ne pas être compatible avec le service cellulaire offert et la région.*
- *Si cette fonction est prise en charge, ce numéro peut être programmé sur certains systèmes. Pour effectuer cette programmation, appuyez sur la touche de téléphone, puis dites « Réglage », puis « Urgence ».*
- *La probabilité que vous réussissiez votre appel en utilisant le système UConnect^MD est un peu moins élevée qu'en le faisant directement à partir du téléphone cellulaire.*

MISE EN GARDE!

Votre téléphone doit être en service et jumelé au système UConnect^MD pour que vous puissiez utiliser cette fonction du véhicule en cas d'urgence, lorsque le téléphone cellulaire est dans le rayon du réseau et demeure jumelé au système UConnect^MD.

Aide au remorquage

Si vous avez besoin d'aide au remorquage :

- Pour commencer, appuyez sur la touche de téléphone.
- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore, dites « Service de dépannage ».

NOTA :

- *Le numéro de l'aide au remorquage composé dépend du pays d'achat du véhicule (1 800 528-2069 aux États-Unis, 1 877 213-4525 au Canada, 55-14-3454 dans la ville de Mexico et 1 800 712-3040 à l'extérieur de la ville de Mexico au Mexique).*
- *Si cette fonction est prise en charge, ce numéro peut être programmé sur certains systèmes. Pour effectuer cette programmation, appuyez sur la touche de téléphone et dites « Réglage », puis « Aide au remorquage ».*

Radiomessagerie

Pour connaître le mode d'emploi de la radiomessagerie, consultez le paragraphe « Utilisation des systèmes automatisés ». La radiomessagerie fonctionne correctement sauf avec certains

téléavertisseurs dont la temporisation est trop courte pour bien fonctionner avec le système UConnect[MD].

Accès à la boîte vocale

Pour apprendre la façon d'accéder à votre boîte vocale, consultez le paragraphe « Utilisation des systèmes automatisés ».

Utilisation des systèmes automatisés

Cette méthode est utilisée dans les situations où il faut généralement appuyer sur les touches du téléphone cellulaire pour naviguer dans un système téléphonique automatisé.

Vous pouvez utiliser le système UConnect[MD] pour accéder à un système de messagerie vocale ou à un service automatisé tel qu'une radiomessagerie ou un service à la clientèle automatisé. Certains services exigent une sélection de réponse immédiate. Dans certains cas, elle peut être trop rapide pour utiliser le système UConnect[MD].

Lorsque vous établissez à l'aide du système UConnect[MD] un appel qui suppose normalement l'entrée d'une séquence de tonalités au clavier du téléphone cellulaire, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale et énoncez la séquence en question, puis dites « Envoyer ». Par exemple, si vous devez composer votre code NIP suivi du dièse (3 7 4 6 #), appuyez sur la touche de reconnaissance vocale et dites « 3 7 4 6 dièse envoyer ». Vous pouvez aussi mentionner un chiffre ou un groupe de chiffres suivi de « Envoyer » pour naviguer dans la structure de menus d'un centre de service à la clientèle automatisé ou entrer un numéro destiné à un téléavertisseur.

Vous pouvez aussi envoyer des entrées inscrites dans l'annuaire UConnect[MD] sous la forme de sons. Cela permet un accès facile à la messagerie vocale ainsi qu'au téléavertisseur. Pour utiliser cette fonction, composez le numéro que vous désirez joindre, puis appuyez sur la touche de reconnaissance vocale et dites « Envoyer ». Le système vous demande d'entrer le nom ou le numéro; dites le nom de l'entrée de l'annuaire à qui vous souhaitez envoyer un message. Le système UConnect[MD] enverra par téléphone ensuite, sous forme de sons, le numéro associé à l'entrée de l'annuaire.

NOTA :

- *Vous pouvez ne pas entendre toutes les tonalités en fonction de la configuration des réseaux de téléphonie cellulaire. Cela est normal.*

- *Certains systèmes de radiomessagerie et de messagerie vocale ont des paramètres de temporisation qui sont trop courts pour permettre l'utilisation de cette fonction.*

Intervention – Sauter les messages-guides

Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale lorsque vous souhaitez sauter une partie d'un message et dicter immédiatement une commande. Par exemple, si un message-guide demande « Souhaitez-vous jumeler un téléphone, effacer un... », vous pouvez appuyer sur la touche de reconnaissance vocale et dire « Jumeler un téléphone » pour sélectionner cette option sans entendre le message vocal en entier.

Activation ou désactivation des messages de confirmation

Le système ne confirme pas vos sélections si vous désactivez la fonction de confirmation par message (p. ex., UConnect^{MD} ne répète pas le numéro de téléphone avant de le composer).

- Pour commencer, appuyez sur la touche de téléphone.
- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Réglage messages de confirmation ». Le système UConnect^{MD} fait entendre le message de confirmation actuel et vous offre la possibilité de le modifier.

Indicateurs d'état du téléphone et du réseau

Si cette fonction est disponible à l'écran de la radio ou sur un autre écran d'affichage (par exemple, au groupe d'instruments) et si elle est prise en charge par votre téléphone cellulaire, le système UConnect^{MD} présente des messages d'état sur le téléphone ou le réseau lorsque vous tentez d'établir un appel à l'aide du système UConnect^{MD}. Ces messages portent sur l'itinérance, l'intensité du signal du réseau, la puissance de la batterie du téléphone, etc.

Composition d'un numéro à l'aide du clavier de téléphone cellulaire

Vous pouvez composer un numéro à l'aide du clavier du téléphone cellulaire et tout de même utiliser le système UConnect^{MD} (faites preuve de vigilance et prenez les mesures de sécurité qui s'imposent lorsque vous utilisez le clavier du téléphone cellulaire). Lorsque vous composez un numéro sur votre téléphone cellulaire

Bluetooth^{MD} apparié, le son est transmis par les haut-parleurs du système audio du véhicule. Le système UConnect^{MD} fonctionne de la même façon que si vous utilisiez la reconnaissance vocale pour composer le numéro.

NOTA : *Certaines marques de téléphones cellulaires ne transmettent pas la sonnerie au système UConnect^{MD}; vous ne l'entendrez donc pas par la chaîne audio du véhicule. Dans ce cas, même si le numéro a été composé avec succès et si l'appel est en cours, l'utilisateur pourrait avoir l'impression contraire. Lorsqu'on aura répondu à votre appel, le son se fera entendre.*

Mise en sourdine ou désactivation de la sourdine

Lorsque le système UConnect^{MD} est mis en sourdine, vous pouvez entendre votre interlocuteur sans que lui ne puisse vous entendre. Mise en sourdine du système UConnect^{MD} :

- Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale.
- Après le signal sonore, dites « Sourdine activer ».

Désactivation de la sourdine du système UConnect^{MD} :

- Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale.
- Après le signal sonore, dites « Sourdine désactiver ».

Connectivité évoluée

Transférer un appel à son téléphone cellulaire ou de son téléphone cellulaire

Le système UConnect^{MD} vous permet de transférer des appels, sans y mettre fin, vers votre téléphone cellulaire ou votre système UConnect^{MD}. Pour transférer un appel en cours de votre téléphone cellulaire jumelé au système UConnect^{MD} vers le système UConnect^{MD} ou vice versa, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale et dites « Transférer appel ».

Activation ou désactivation du lien entre le système UConnect^{MD} et le téléphone cellulaire

Votre téléphone cellulaire peut être jumelé à différents dispositifs électroniques, mais ne peut être relié qu'à un seul d'entre eux à la fois.

Si vous souhaitez activer ou désactiver la connexion Bluetooth^{MD} entre un téléphone cellulaire jumelé au système UConnect^{MD} et le système UConnect^{MD}, observez les directives du manuel de l'utilisateur du téléphone cellulaire.

Énumération des noms des téléphones cellulaires jumelés

- Pour commencer, appuyez sur la touche de téléphone.
- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Réglage jumelage téléphone ».
- Àpres le message-guide, dites « Lister téléphones jumelés ».
- Le système UConnect^{MD} fera entendre le nom de tous les téléphones jumelés par ordre d'importance décroissant. Pour « sélectionner » ou « supprimer » un téléphone apparié annoncé, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale et dites « Sélectionner » ou « Supprimer ». Consultez également les deux prochains paragraphes pour une autre façon de « sélectionner » ou de « supprimer » un téléphone apparié.

Sélection d'un autre téléphone cellulaire

Cette fonction permet de choisir un téléphone apparié au système UConnect^{MD} et de l'utiliser.

- Pour commencer, appuyez sur la touche de téléphone.
- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Réglage sélectionner téléphone » et observez les directives des messages-guides.
- Vous pouvez également appuyer sur la touche de reconnaissance vocale en tout temps pendant la lecture de la liste, puis choisir le téléphone voulu.
- Le téléphone sélectionné servira pour l'appel suivant. Si le téléphone sélectionné n'est pas disponible, le système UConnect^{MD} utilise le téléphone de la plus haute priorité qui se trouve dans le véhicule ou à proximité (à moins de 9 m [30 pi] environ).

Désactivation du jumelage des téléphones cellulaires à UConnect^{MD}

- Pour commencer, appuyez sur la touche de téléphone.

- Après le message-guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Réglage jumelage téléphone ».
- Après le message-guide qui s'ensuit, dites « Supprimer » et observez les directives des messages-guides.
- Vous pouvez également appuyer sur la touche de reconnaissance vocale en tout temps pendant la lecture de la liste, puis choisir le téléphone que vous désirez supprimer.

Recommandations d'utilisation du système UConnect[MD]

Tutoriel UConnect[MD]

Pour écouter un bref tutoriel sur les fonctions du système, appuyez sur la touche de téléphone et dites « Tutoriel UConnect ».

Apprentissage vocal

Il est conseillé aux conducteurs dont le système reconnaît difficilement les commandes vocales de recourir à la fonction d'apprentissage vocal du système UConnect[MD]. Les deux procédures ci-dessous permettent d'accéder au mode d'apprentissage vocal :

Si un mode autre que UConnect[MD] est actif (à partir du mode radio, par exemple) :

- maintenez la touche de reconnaissance vocale enfoncée pendant cinq secondes jusqu'à ce que la séance commence; ou
- appuyez sur la touche de reconnaissance vocale et énoncez la commande « Réglage, apprentissage vocal ».

Répétez les mots et expressions à l'invitation du système UConnect[MD]. Pour obtenir des résultats optimaux, exécutez la session d'apprentissage vocal lorsque le véhicule est stationné, moteur en marche, toutes glaces fermées et ventilateur hors fonction.

L'apprentissage peut être repris pour un nouvel utilisateur. Le système ne reconnaît que la voix du dernier utilisateur qui s'est prêté à la séance d'apprentissage.

Pour rétablir les paramètres par défaut du système de reconnaissance vocale, accédez à la séance d'apprentissage vocal comme il est indiqué ci-dessus, puis suivez les messages-guides.

Reconnaissance vocale

- Pour optimiser la performance, réglez le rétroviseur pour qu'un espace d'au moins 1 cm (0,5 po) se trouve entre le rétroviseur et la console au pavillon (selon l'équipement).
- Attendez toujours le signal sonore avant de parler.
- Parlez normalement, sans faire de pause comme si vous parliez à une personne assise à quelques mètres de vous.
- Assurez-vous d'être la seule personne à parler au moment de la reconnaissance vocale.
- Les conditions suivantes assurent un rendement maximal :
  - ventilateur réglé à régime bas ou moyen;
  - véhicule roulant à vitesse basse ou moyenne;
  - faible bruit de la route;
  - surface de roulement régulière;
  - glaces complètement fermées;
  - temps sec.
- Bien que le système soit conçu pour les utilisateurs francophones, anglophones et hispanophones nord-américains, il est possible qu'il ne comprenne pas l'accent de certaines personnes.
- Lorsque vous naviguez dans un système automatisé, une boîte vocale par exemple, ou lorsque vous destinez un message à un téléavertisseur, n'oubliez pas de dire « Envoyer » après la série de chiffres.
- L'enregistrement de noms dans l'annuaire pendant que le véhicule est en mouvement est déconseillé.
- Il est déconseillé d'enregistrer des noms qui se ressemblent dans l'annuaire UConnect^{MD}.
- Le taux de reconnaissance des noms des annuaires (annuaires téléchargé et local du système UConnect^{MD}) est optimal lorsque les entrées ne sont pas semblables.
- Vous pouvez dire « O » (lettre « O ») pour « 0 » (zéro). Vous devez prononcer « 800 » ainsi : « huit-zéro-zéro ».

- Le système peut traiter la plupart des combinaisons de chiffres du système automatique international, mais pas certains numéros abrégés.
- Dans le cas du cabriolet, l'efficacité du système peut être réduite lorsque la capote est ouverte.

Rendement audio à distance

- Les conditions suivantes assurent une qualité sonore maximale :
  - ventilateur réglé à régime bas ou moyen;
  - véhicule roulant à vitesse basse ou moyenne;
  - faible bruit de la route;
  - surface de roulement régulière;
  - glaces complètement fermées;
  - conditions météorologiques sèches; et
  - commandes énoncées depuis le siège du conducteur.
- Le rendement (clarté du son, écho et puissance sonore) dépend en grande partie du téléphone et du réseau plutôt que du système UConnect^{MD}.
- L'écho peut parfois être atténué en diminuant le volume dans le véhicule.
- Dans le cas du cabriolet, l'efficacité du système peut être réduite lorsque la capote est ouverte.

Lien de communication Bluetooth^{MD}

La communication peut parfois être coupée entre un téléphone cellulaire et le système UConnect^{MD}. Lorsque cela se produit, on peut généralement rétablir la connexion en mettant le téléphone hors tension et en le remettant sous tension. Il est recommandé de laisser le mode Bluetooth^{MD} du téléphone cellulaire activé.

Mise sous tension

Après avoir déplacé le commutateur d'allumage de la position OFF (arrêt) à la position ON (marche) ou ACC (accessoires), ou après avoir changé la langue, attendez au moins cinq secondes avant d'utiliser le système.

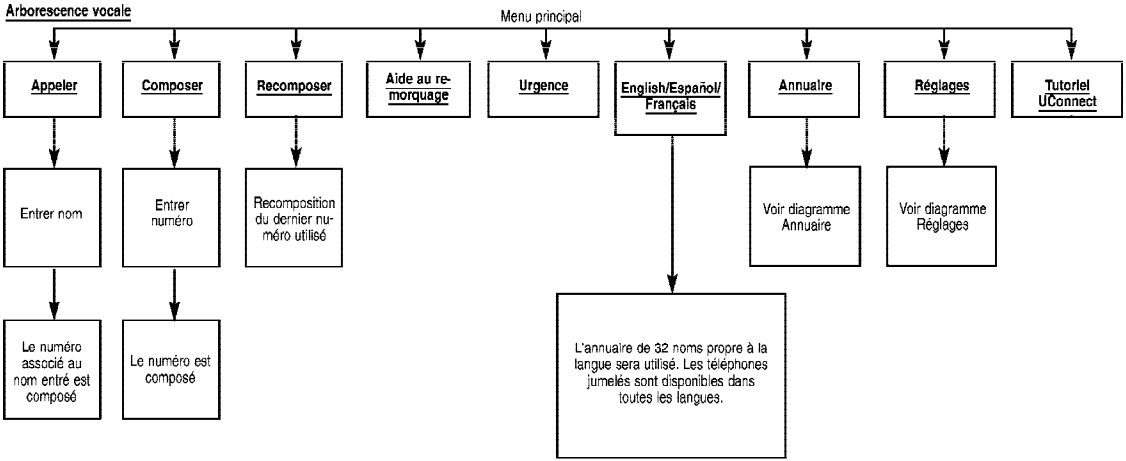

Nota : Les commandes vocales disponibles sont en caractères gras et soulignées.

81c6bf7b

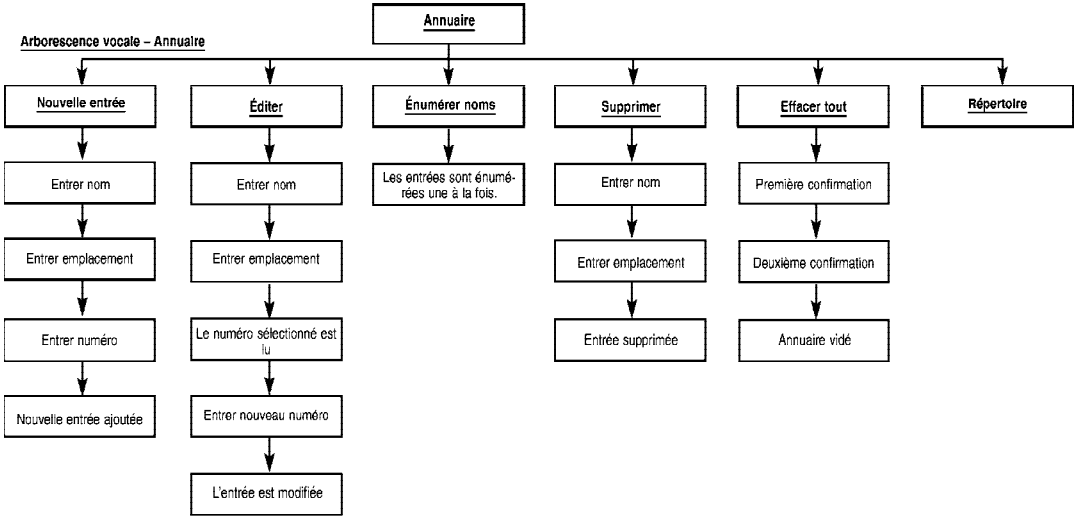

Nota : Les commandes vocales disponibles sont en caractères gras et soulignées.

Arborescence vocale – Réglage

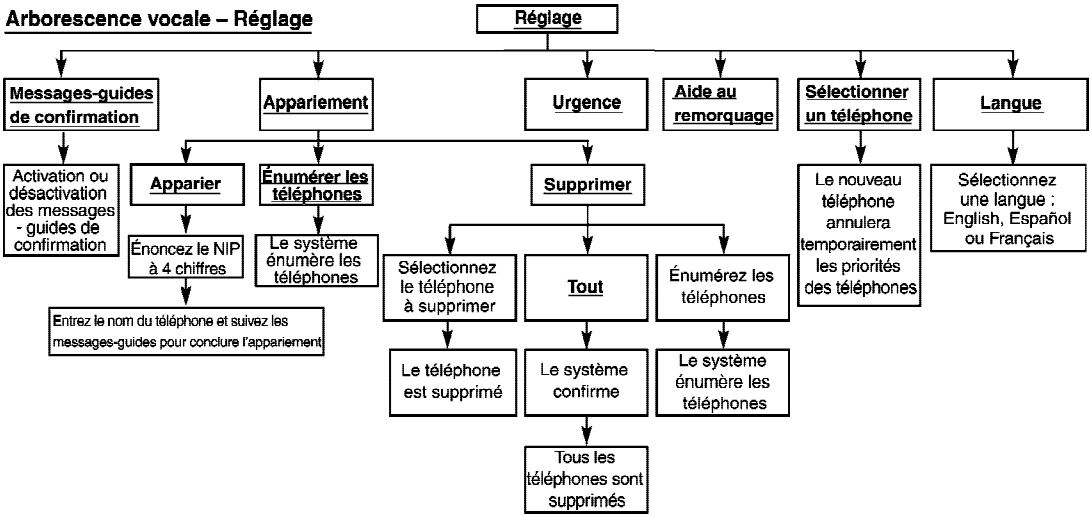

NOTA: **Les commandes vocales disponibles sont en caractères gras et soulignés.** 030605540

Commandes vocales	
Principale	Secondaire(s)
zéro	
un	
deux	
trois	
quatre	
cinq	
six	
sept	
huit	
neuf	
étoile (*)	
plus (+)	
dièse (#)	
ajouter emplacement	

Commandes vocales	
Principale	Secondaire(s)
tous	
téléphoner	
annuler	
messages de confirmation	
continuer	
supprimer	
composer	
télécharger	
éditer	
urgence	
English	
effacer tout	
Español	
français	

Commandes vocales	
Principale	Secondaire(s)
aide	
domicile	
langue	
énumérer noms	
énumérer téléphones jumelés	
téléphone cellulaire	
sourdine activer	
sourdine désactiver	
nouvelle entrée	
non	
téléavertisseur	
jumeler un téléphone	

Commandes vocales	
Principale	Secondaire(s)
jumelage téléphone	jumelage
annuaire	annuaire
précédent	
enregistrer de nouveau	
recomposer	
retour au menu principal	retour ou menu principal
sélectionner téléphone	sélectionner
envoyer	
réglage	réglage téléphone ou configuration téléphone
aide au remorquage	

Commandes vocales	
Principale	Secondaire(s)
transférer l'appel	
Tutoriel UConnect	
essayer de nouveau	
apprentissage vocal	
travail	
oui	

Généralités

Ce dispositif est conforme à la norme RSS 210 d'Industrie Canada et à la Partie 15 du règlement de la FCC. Son utilisation est soumise aux conditions suivantes :

- Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.
- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

SYSTÈME DE RECONNAISSANCE VOCALE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Fonctionnement du système de reconnaissance vocale

Ce système de reconnaissance vocale vous permet de commander la radio (bandes de fréquences AM et FM, chaînes de radio satellite), le lecteur de disques compacts et un enregistreur vocal.

NOTA : *Assurez-vous de parler dans le système d'interface vocale aussi calmement et normalement que possible. La capacité du système d'interface vocale à reconnaître les commandes dictées peut être réduite si l'on parle trop rapidement ou trop fort.*

MISE EN GARDE!

N'utilisez le système à commande vocale que dans des conditions de conduite sécuritaires et portez votre attention sur la route en tout temps. Sinon, vous risqueriez un accident et des blessures graves ou mortelles.

Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale et attendez que le système émette un bip. Ce dernier représente l'invite à dicter une commande.

NOTA : *Si vous ne dictez aucune commande dans les secondes qui suivent, le système présente une liste d'options.*

Si vous voulez arrêter le système pendant la présentation des options, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale et dictez votre commande après le bip.

L'enfoncement de la touche de reconnaissance vocale lorsque le système énonce un message est dit « intervention prioritaire ». Le système est alors interrompu et vous pouvez ajouter ou modifier des commandes après le bip. Cette fonction s'avérera fort utile lorsque vous commencerez à assimiler les options du système.

NOTA : *Vous pouvez en tout temps énoncer les commandes « Annuler », « Aide » ou « Menu principal ».*

Ces commandes sont universelles et s'utilisent dans tous les menus. Toutes les autres commandes sont assujetties à l'application active.

Par exemple, supposons que le menu du lecteur de disques compacts est activé et que vous écoutez la radio FM, vous pouvez dicter des commandes à partir du menu du lecteur de disques compacts ou de celui de la radio FM.

Lorsque vous utilisez les commandes, parlez clairement et à un volume normal.

Le système de reconnaissance vocale fonctionne de manière optimale lorsque les glaces sont fermées et que le ventilateur du système de chauffage et de climatisation est réglé à la vitesse minimale.

Si le système ne reconnaît pas une de vos commandes, il vous invite à la répéter.

Pour écouter le premier menu diffusé, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale et dites « Aide » ou « Menu principal ».

Commandes

Le système de reconnaissance vocale est conçu pour interpréter deux types de commandes : les commandes universelles, disponibles en tout temps; les commandes spécialisées, si le mode correspondant de la radio est activé.

Réglage du volume

1. Activez le système en appuyant sur la touche de reconnaissance vocale.

2. Dites une commande (par exemple, « Aide ».

3. Tournez le bouton ON/OFF VOLUME (marche-arrêt et volume) pour régler le volume à un niveau convenable lorsque le système de reconnaissance vocale énonce un message. Veuillez noter que le réglage de volume du système de reconnaissance vocale est différent de celui de la chaîne stéréo.

Menu principal

Activez le système en appuyant sur la touche de reconnaissance vocale. Vous pouvez dire « Menu principal » pour passer au menu principal.

Voici les commandes utilisables dans ce mode :

- « Radio » (pour passer au mode radio)
- « Disque » (pour passer au mode disque)

- « Enregistrement » (pour passer au mode enregistreur vocal)
- « Réglage système » (pour passer au réglage du système)

Radio AM (ou radio à ondes longues ou à ondes moyennes – selon l'équipement)

Pour passer à la bande AM, dites « AM » ou « Radio AM ». Voici les commandes utilisables dans ce mode :

- « Fréquence » (pour changer de fréquence)
- « Station suivante » (pour sélectionner la station suivante)
- « Station précédente » (pour sélectionner la station précédente)
- « Menu radio » (pour accéder au menu de la radio)
- « Menu principal » (pour accéder au menu principal)

Radio FM

Pour passer à la bande FM, dites « FM » ou « Radio FM ». Voici les commandes utilisables dans ce mode :

- « Fréquence » (pour changer de fréquence)
- « Station suivante » (pour sélectionner la station suivante)
- « Station précédente » (pour sélectionner la station précédente)
- « Menu radio » (pour accéder au menu de la radio)
- « Menu principal » (pour accéder au menu principal)

Radio satellite

Pour activer le mode radio satellite, dites « Sat » ou « Radio satellite ». Voici les commandes utilisables dans ce mode :

- « Numéro de chaîne » (pour changer de chaîne en énonçant le numéro de la chaîne)
- « Chaîne suivante » (pour sélectionner la chaîne suivante)
- « Chaîne précédente » (pour sélectionner la chaîne précédente)
- « Liste des chaînes » (pour entendre la liste des chaînes disponibles)
- « Non des chaînes » (pour dicter le nom d'une chaîne)

- « Menu radio » (pour accéder au menu de la radio)
- « Menu principal » (pour accéder au menu principal)

Disque

Pour passer au mode de disque, dites « Disque ». Voici les commandes utilisables dans ce mode :

- « Piste » (numéro) (pour changer de piste)
- « Piste suivante » (pour lire la piste suivante)
- « Piste précédente » (pour lire la piste précédente)
- « Menu principal » (pour accéder au menu principal)

Enregistreur vocal

Pour passer au mode d'enregistreur vocal, dites « Enregistrement ». Voici les commandes utilisables dans ce mode :

- « Nouvel enregistrement » (pour effectuer un nouvel enregistrement) – Durant l'enregistrement, vous pouvez appuyer sur la touche de reconnaissance vocale pour interrompre l'enregistrement. Pour poursuivre, énoncez une des commandes suivantes :
  - « Sauvegarder » (pour sauvegarder l'enregistrement)
  - « Poursuivre » (pour poursuivre l'enregistrement)
  - « Supprimer » (pour supprimer l'enregistrement)
- « Lire les enregistrements » (pour lire les enregistrements précédents) – Durant la lecture, vous pouvez appuyer sur la touche de reconnaissance vocale pour interrompre la lecture. Pour poursuivre, énoncez une des commandes suivantes :
  - « Répéter » (pour lire de nouveau un enregistrement)
  - « Suivant » (pour lire le prochain enregistrement)
  - « Précédent » (pour lire l'enregistrement précédent)
  - « Supprimer » (pour supprimer un enregistrement)
- « Supprimer tout » (pour supprimer tous les enregistrements)

Réglage du système

Pour passer au réglage du système, dites « Réglage ». Voici les commandes utilisables dans ce mode :

- « Langue, anglais »
- « Langue, français »
- « Langue, espagnol »
- « Tutoriel »
- « Apprentissage vocal »

NOTA : *N'oubliez pas que vous devez d'abord appuyer sur la touche de reconnaissance vocale et attendre le bip avant d'énoncer une commande « d'intervention prioritaire ».*

Apprentissage vocal

Il est conseillé aux conducteurs dont le système reconnaît difficilement les commandes vocales de recourir à la fonction d'apprentissage vocal du système UConnect[MD].

1. Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, dites « Réglage système » et, une fois dans ce menu, dites « Apprentissage vocal ». Le système apprendra à reconnaître votre voix et améliorera ainsi la reconnaissance.

2. Répétez les mots et expressions à l'invitation du système UConnect[MD]. Pour obtenir les meilleurs résultats, exécutez la session d'apprentissage vocal lorsque le véhicule est stationné, moteur en marche, toutes glaces fermées et ventilateur hors fonction. L'apprentissage peut être repris pour un nouvel utilisateur. Le système ne reconnaît que la voix du dernier utilisateur qui s'est prêté à la séance d'apprentissage.

SIÈGES

Sièges facilitant l'accès

Tirez le levier qui se trouve sur le dossier vers le haut pour que le dossier bascule vers l'avant et que le siège se glisse vers l'avant. Vous pouvez aussi temporairement retirer la ceinture de sécurité de la boucle de guidage sur le siège pour que la ceinture de sécurité se dégage de la voie d'accès. Ce système facilite l'accès au places arrière.

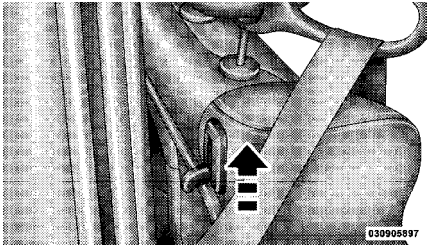

Sièges facilitant l'accès

Sièges à réglage électrique

Les commandes des sièges à réglage électrique se trouvent sur le côté extérieur des coussins de siège avant. La commande de siège à réglage électrique peut être déplacée vers l'avant et vers l'arrière ainsi que vers le haut et vers le bas pour régler la position du siège. La commande de dossier à réglage électrique permet de régler l'angle du dossier. Appuyez sur la commande vers l'avant ou vers l'arrière pour modifier la position du dossier.

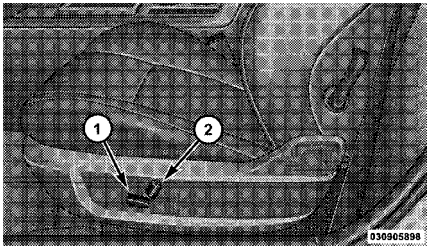

Commandes des sièges à réglage électrique

1 – Commande de siège à réglage électrique
2 – Commande de dossier à réglage électrique

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de régler la position de votre siège lorsque le véhicule roule. Le déplacement soudain du siège peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule. La ceinture de sécurité pourrait ne pas être ajustée convenablement et vous pourriez être blessé. Réglez la position du siège uniquement lorsque le véhicule est stationné.

AVERTISSEMENT!

Ne placez aucun objet sous un siège à commande électrique. Les commandes du siège pourraient être ainsi endommagées.

Inclinaison manuelle d'un dossier avant

Inclinaison :

1. Pour incliner le dossier, penchez-vous légèrement vers l'avant et soulevez la manette, puis inclinez le corps à la position voulue et relâchez la manette.

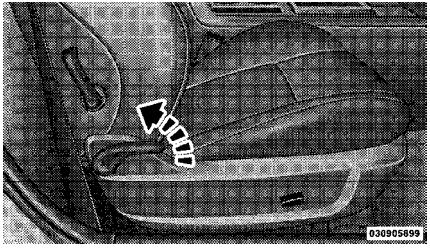

Manette d'inclinaison

2. Levez la manette pour redresser le dossier.

Support lombaire

Cette fonction vous permet d'augmenter ou de diminuer le soutien fourni par le support lombaire. Déplacez le levier vers l'avant pour augmenter le soutien ou vers l'arrière pour le diminuer.

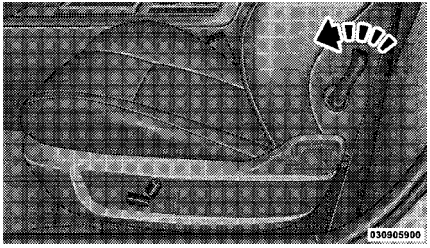

Support lombaire

Appuie-tête

Les appuie-tête peuvent réduire le risque d'un coup de fouet cervical (coup du lapin) en cas de collision par l'arrière. Réglez l'appuie-tête de façon que la partie du haut soit à une hauteur pratique. Pour relever l'appuie-tête, tirez-le vers le haut. Pour l'abaisser, appuyez sur le bouton de verrouillage, puis enfoncez l'appuie-tête.

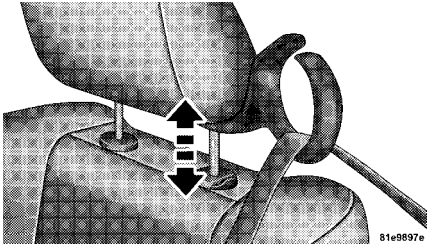

Appuie-tête réglable

Sièges chauffants

Le siège du conducteur et le siège du passager avant sont chauffés. Ils offrent le même degré de chaleur au niveau du coussin et du dossier.

Les commandes de chaque siège chauffant se trouvent près de la partie inférieure centrale du tableau de bord. Une fois le contact établi, vous pouvez choisir une température élevée, une température basse ou aucun apport de chaleur. Des témoins de couleur ambre situés dans la partie supérieure de chaque commande indiquent le degré de chaleur sélectionné. Deux témoins s'allument pour indiquer la haute température, un pour la basse température, et aucun si le chauffage est éteint.

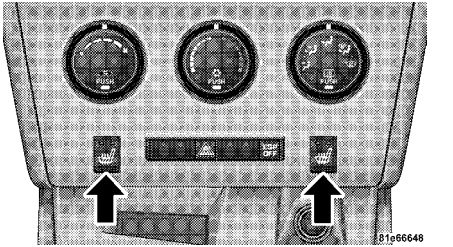

Commande de siège chauffant

Appuyez une fois sur la commande pour choisir le réglage de température la plus élevée. Appuyez une deuxième fois sur la commande pour sélectionner le réglage de basse température. Appuyez une troisième fois sur la commande pour éteindre le chauffage.

Si vous sélectionnez la température élevée, le système revient automatiquement à la température basse après 30 minutes d'utilisation continue. À ce moment, les témoins allumés passent de deux à un pour indiquer ce changement. Le chauffage à basse température est automatiquement mis hors fonction après 30 minutes.

NOTA : *La chaleur devrait se faire sentir dans les deux à cinq minutes suivant votre sélection.*

MISE EN GARDE!

- **Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'un traumatisme à la moelle épinière, d'une consommation de médicament ou d'alcool, d'un épuisement ou d'un autre problème physique doivent être particulièrement prudentes quand elles activent le chauffage du siège. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.**
- **Ne placez sur le siège aucun objet pouvant couper la chaleur (p. ex., couverture, coussin), au risque de faire surchauffer les éléments du siège.**

Banquette arrière à dossier rabattable
Pour augmenter l'espace de chargement, vous pouvez rabattre les dossiers de la banquette arrière. Tirez sur les anneaux tel qu'illustré pour rabattre un seul dossier ou les deux vers l'avant. Vous pouvez dissimuler ces anneaux lorsqu'ils ne servent pas.

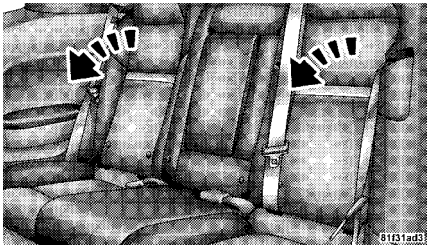

Siège arrière rabattable

Lorsque le dossier de la banquette est remis en position verticale, assurez-vous qu'il est fermement enclenché en tirant avec force sur son extrémité, juste au-dessus de la ceinture.

MISE EN GARDE!

- **Assurez-vous que le dossier du siège est bien bloqué en position. Si ce n'est pas le cas, le siège ne sera pas suffisamment stable pour des sièges d'enfant ou des passagers. Un siège incorrectement bloqué peut causer de graves blessures.**

- **L'espace de chargement à l'arrière du véhicule (que les sièges soient en position verticale ou rabattus) ne doit pas être utilisé comme espace de jeu pour les enfants lorsque le véhicule est en mouvement. Ils pourraient être blessés gravement en cas d'accident. Les enfants doivent être assis et attachés à l'aide d'un dispositif de retenue approprié.**

POUR OUVRIR ET FERMER LE CAPOT

Deux loquets doivent être dégagés pour ouvrir le capot.

1. Tirez le levier d'ouverture de capot qui est situé sous le côté gauche du tableau de bord.

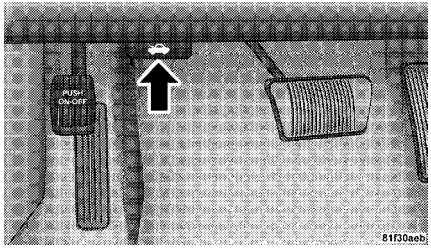

Levier d'ouverture du capot

2. Quittez le véhicule et poussez le crochet de sécurité vers la gauche. Le crochet de sécurité est situé sous le bord avant au centre du capot.

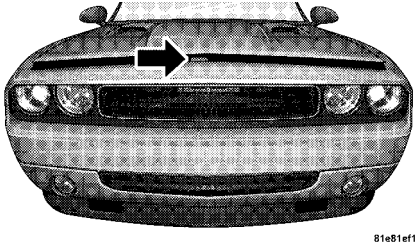

Crochet de sécurité du capot

Évitez de claquer le capot pour ne pas l'endommager lorsque vous le fermez. Abaissez-le jusqu'à environ 15 cm (6 po) au-dessus du loquet, puis laissez-le tomber. Cela devrait assurer l'enclenchement des deux loquets. Assurez-vous que ces derniers sont bien enclenchés et que le capot est bien fermé avant de prendre le volant.

MISE EN GARDE!

S'il n'est pas solidement verrouillé, le capot pourrait s'ouvrir brusquement pendant la conduite et vous bloquer la vue. Vous pourriez avoir un accident. Assurez-vous de bien enclencher le capot avant de prendre le volant.

FEUX, PHARES ET LAMPES

Commutateur des phares

Le commutateur des phares est situé du côté gauche du tableau de bord. Ce commutateur commande le fonctionnement

des phares, des feux de position, de l'éclairage du tableau de bord, du rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord, de l'éclairage intérieur et des phares antibrouillards.

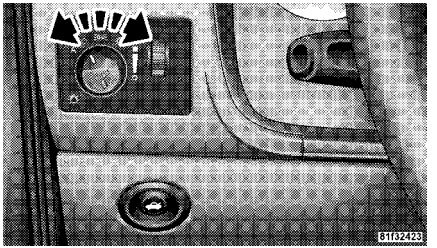

Commutateur des phares

Tournez le commutateur des phares au premier cran dans le sens des aiguilles d'une montre pour allumer les feux de position et l'éclairage du tableau de bord. Tournez-le jusqu'au deuxième cran pour allumer les phares, les feux de position et l'éclairage du tableau de bord.

Phares automatiques – selon l'équipement

Ce système allume ou éteint automatiquement les phares selon la lumière ambiante. Pour mettre le système en fonction, tournez le commutateur des phares dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à la position AUTO (A). Le temporisateur de phares est également activé lorsque le système est en fonction. Il permet de garder les phares allumés jusqu'à 90 secondes après avoir coupé le contact. Pour mettre le système hors fonction, tournez le commutateur des phares hors de la position AUTO (A).

NOTA : *En mode automatique, les phares s'allument uniquement si le moteur tourne.*

Allumage des phares avec les essuie-glaces (disponible uniquement avec les phares automatiques)

Lorsque cette fonction est activée, les phares s'allument 10 secondes environ après la mise en marche des essuie-glaces si le commutateur des phares est à la position AUTO (A). De plus, si les phares ont été allumés par l'activation des essuie-glaces, ils s'éteindront automatiquement lorsque les essuie-glaces seront mis hors fonction.

La fonction d'allumage des phares avec les essuie-glaces peut être activée ou désactivée. Consultez le paragraphe « Headlights On with Wipers » (allumage des phares avec les essuie-glaces), sous « Réglages personnalisés (fonctions programmables par l'utilisateur) », sous

« Centre d'information électronique » dans la section 4.

Temporisateur des phares

Ce dispositif permet aux phares de rester allumés jusqu'à 90 secondes après que vous avez quitté votre véhicule, vous assurant ainsi plus de sécurité dans les endroits non éclairés.

Pour activer le temporisateur, coupez le contact pendant que les phares sont encore allumés. Éteignez les phares dans les 45 secondes qui suivent. La période de temporisation débute au moment où vous éteignez les phares.

Le système annule la temporisation si vous rallumez les phares ou les feux de position, ou si vous rétablissez le contact. Si vous éteignez les phares avant de couper le contact, ils s'éteindront normalement.

NOTA : *Pour que ce dispositif soit activé, vous devez éteindre les phares dans les 45 secondes qui suivent la coupure du contact.*

Le délai d'extinction des phares est programmable. Consultez le paragraphe « Delay Turning Headlights Off » (délai d'extinction des phares), sous « Réglages personnalisés (fonctions programmables par l'utilisateur) », sous « Centre d'information électronique » dans la section 4.

Feux de jour – selon l'équipement

Les feux de route s'allument et font office de feux de jour lorsque le contact est établi, que les phares sont éteints et que le frein de stationnement est desserré. Le commutateur des phares doit être utilisé pour la conduite nocturne normale.

Avertisseur de phares allumés

Si, après avoir coupé le contact, vous laissez les phares ou les feux de position allumés, un avertisseur sonore se fait entendre dès que la porte du conducteur est ouverte.

Phares antibrouillards – selon l'équipement

Le commutateur des phares antibrouillards avant est intégré au commutateur des phares. Pour allumer les phares antibrouillards avant, allumez les feux de position ou les feux de croisement, puis appuyez sur le commutateur des phares. Pour éteindre les phares antibrouillards, vous pouvez soit appuyer de nouveau sur le commutateur des phares, ou le tourner à la position éteinte.

Un témoin situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque les phares antibrouillards sont allumés.

NOTA : *Les phares antibrouillards s'allument si les feux de croisement ou les feux de position sont allumés. Cependant, lorsque les phares de route sont allumés, les phares antibrouillards s'éteignent.*

Manette multifonction

La manette multifonction commande le fonctionnement des clignotants, la sélection feux de route ou feux de croisement des phares et l'appel de phares. La manette multifonction est située du côté gauche de la colonne de direction.

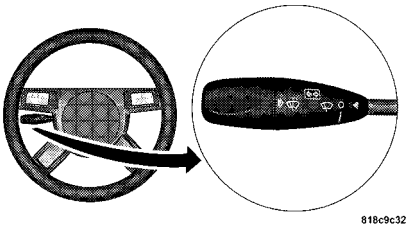

Manette multifonction

Clignotants

Déplacez la manette multifonction vers le haut ou le bas, et le témoin de clignotants correspondant dans le groupe d'instruments clignote pour indiquer que les clignotants avant et arrière fonctionnent correctement. Vous pouvez également indiquer un changement de voie en déplaçant partiellement la manette multifonction vers le haut ou vers le bas, sans aller au-delà du cran. Le relâchement de la manette multifonction au cran se traduit par trois clignotements.

Si l'un des clignotants clignote très rapidement, vérifiez l'état des ampoules extérieures. Confiez votre véhicule à votre concessionnaire autorisé si un témoin de clignotant ne s'allume pas lorsque vous déplacez la manette multifonction.

NOTA : *Le message « Turn Signal On » (clignotant activé) apparaît dans le centre d'information électronique et un carillon continu retentit si le véhicule roule sur plus de 1,6 km (1 mi) et si l'un des clignotants est activé.*

Inverseur route-croisement

Poussez la manette multifonction vers le tableau de bord pour allumer les feux de

route. Tirez la manette multifonction vers vous pour revenir aux feux de croisement.

Appel de phares

Vous pouvez faire un appel de phares à un véhicule venant vers vous en tirant légèrement la manette multifonction vers vous. Les phares de route demeurent allumés tant que vous ne relâchez pas la manette multifonction.

Lecteurs de carte et lampes de lecture de la console au pavillon

Ces lampes sont montées entre les pare-soleil sur la console au pavillon. Chacune de ces lampes s'allume en appuyant sur sa lentille. Appuyez une deuxième fois sur la lentille pour les éteindre. Ces lampes s'allument également lorsqu'une porte est ouverte, lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande de télédéverrouillage, ou lorsque la molette du rhéostat d'intensité lumineuse est tournée complètement vers le haut, passé le deuxième cran.

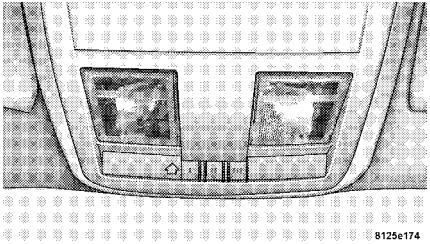

Console au pavillon

Éclairage intérieur

L'éclairage intérieur s'allume lorsqu'une porte est ouverte.

Pour éviter de décharger la batterie, l'éclairage intérieur s'éteint automatiquement 10 minutes après avoir placé le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé). Cela se produit lorsque l'éclairage intérieur est allumé manuellement ou s'il est allumé parce qu'une porte est ouverte. Cela inclut la lampe de la boîte à gants, mais pas celle du coffre. Pour réactiver l'éclairage, mettez le commutateur d'allumage à la position ON (marche) ou utilisez le commutateur d'éclairage.

Rhéostat d'intensité lumineuse

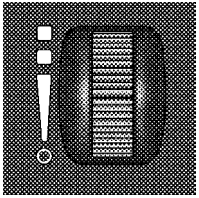

Le rhéostat d'intensité lumineuse est intégré au commutateur des phares, du côté gauche du tableau de bord. Lorsque les feux de position ou les phares

sont allumés et que vous tournez le rhéostat d'intensité lumineuse vers le haut, vous augmentez l'intensité de l'éclairage du tableau de bord et, selon l'équipement, l'éclairage des pochettes aux portes pour cartes routières, des poignées de porte et des porte-tasses.

Position plafonnier

Pour allumer l'éclairage intérieur, tournez la molette du rhéostat d'intensité lumineuse vers le haut jusqu'au second cran. Lorsque la molette du rhéostat d'intensité lumineuse est dans cette position, l'éclairage intérieur ne s'éteint pas.

Mise hors fonction de l'éclairage intérieur (position d'arrêt)

Tournez le rhéostat complètement vers le bas, à la position éteinte. L'éclairage intérieur demeure éteint lorsque les portes sont ouvertes.

Mode défilé (fonction de luminosité de jour)

Tournez la molette du rhéostat d'intensité lumineuse vers le haut jusqu'au premier cran. Cette fonction éclaire tous les affichages de texte comme le compteur kilométrique, le centre d'information électronique et la radio lorsque les phares ou les feux de position sont allumés.

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE

La manette multifonction actionne les essuie-glaces et le lave-glace lorsque le contact est à la position ON (marche). La manette multifonction est située du côté gauche de la colonne de direction.

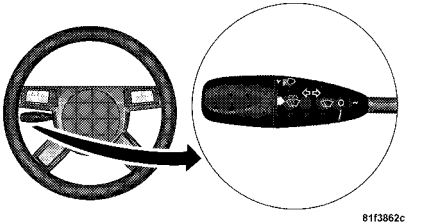

Commande des essuie-glaces et de lave-glace

Tournez l'extrémité de la manette jusqu'au premier cran après les réglages intermittents pour un balayage lent, ou jusqu'au deuxième cran au-delà des réglages intermittents pour un balayage rapide.

AVERTISSEMENT!

Mettez les essuie-glaces hors fonction dans un lave-auto automatique. Les essuie-glaces pourraient subir des dommages si la commande des essuie-glaces était laissée à toute position autre que la position d'arrêt.

Essuie-glaces à balayage intermittent
Utilisez le balayage intermittent lorsque vous avez besoin d'un balayage unique à intervalles variables. Tournez l'extrémité de la manette multifonction jusqu'au premier cran, puis tournez l'extrémité de la manette pour sélectionner l'intervalle voulu. Six réglages de temporisation permettent de régler l'intervalle de balayage d'un minimum d'un cycle par seconde jusqu'à un maximum d'environ 23 secondes entre les cycles.

MISE EN GARDE!

La perte soudaine de visibilité peut causer un accident. Vous pourriez ne plus voir les autres véhicules ni les obstacles. Par temps de gel, réchauffez le pare-brise à l'aide du dégivreur avant et pendant l'utilisation du lave-glace pour éviter le givrage soudain du pare-brise.

Essuyage antibruine
Poussez la manette multifonction vers l'intérieur (vers la colonne de direction) jusqu'au premier cran pour effectuer un seul cycle de balayage, afin d'éliminer la buée ou les éclaboussures provenant d'un véhicule que vous venez de croiser. Les essuie-glaces poursuivent le balayage jusqu'à ce que vous relâchiez la manette multifonction.

Liquide lave-glace
Pour actionner le lave-glace, poussez la manette multifonction vers l'intérieur (vers la colonne de direction) jusqu'au deuxième cran et maintenez-la à cette position pendant la durée de giclement souhaitée.

Si vous actionnez le lave-glace pendant que la commande des essuie-glaces se trouve dans la plage de balayage intermittent, les essuie-glaces effectuent deux cycles de balayage lorsque vous relâchez la manette multifonction, puis reprennent le cycle intermittent auparavant sélectionné.

Si vous actionnez le lave-glace pendant que la commande des essuie-glaces est à la position OFF (arrêt), les essuie-glaces effectuent trois cycles de balayage puis s'arrêtent.

Allumage des phares avec les essuie-glaces (disponible uniquement avec les phares automatiques)

Lorsque cette fonction est activée, les phares s'allument 10 secondes environ après la mise en marche des essuie-glaces si le commutateur des phares est à la position AUTO (A). De plus, si les phares ont été allumés par l'activation des essuie-glaces, ils s'éteindront automatiquement lorsque les essuie-glaces seront mis hors fonction.

La fonction d'allumage des phares avec les essuie-glaces peut être activée ou désactivée. Consultez le paragraphe « Headlights On with Wipers » (allumage des phares avec les essuie-glaces), sous « Réglages personnalisés (fonctions programmables par l'utilisateur) », sous « Centre d'information électronique » dans la section 4.

COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE ET TÉLÉSCOPIQUE

Cette fonction permet d'incliner la colonne de direction vers le haut ou le bas. Vous pouvez également allonger ou raccourcir la colonne de direction. Le levier d'inclinaison et de réglage télescopique se trouve sous le volant, à l'extrémité de la colonne de direction.

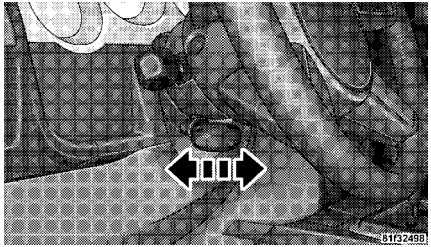

Colonne de direction inclinable

Pour déverrouiller la colonne de direction, tirez le levier vers l'extérieur. Pour incliner la colonne de direction, déplacez le volant vers le haut ou vers le bas, selon votre préférence. Pour régler la longueur de la colonne de direction, tirez ou appuyez sur le volant. Pour verrouiller la colonne de direction, appuyez sur le levier jusqu'à ce qu'il soit bien engagé.

MISE EN GARDE!

Ne réglez pas la position du volant en conduisant. Le réglage télescopique doit être verrouillé pendant la conduite. Le conducteur pourrait perdre la maîtrise du véhicule s'il tentait de régler le volant tout en conduisant ou s'il conduisait sans que le réglage télescopique ne soit verrouillé.

RÉGULATEUR DE VITESSE ÉLECTRONIQUE

Lorsqu'il est activé, le régulateur de vitesse électronique prend l'accélérateur en charge à des vitesses de plus de 40 km/h (25 mi/h).

Le levier du régulateur de vitesse électronique, sur le côté droit du volant, permet de commander le système.

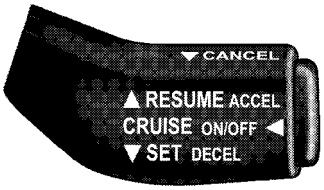

81bc4c2c

Levier du régulateur de vitesse électronique

1 – CANCEL (annulation)
2 – RESUME ACCEL (reprise-accélération)
3 – ON/OFF (marche-arrêt)
4 – SET DECEL (réglage-décélération)

Activation

Appuyez brièvement sur le bouton ON/OFF (marche-arrêt) qui se trouve à l'extrémité du levier du régulateur de vitesse électronique. Le témoin au tableau de bord s'allume pour indiquer que le régulateur de vitesse est en fonction. Pour désactiver le régulateur de vitesse, appuyez de nouveau brièvement sur le bouton ON/OFF (marche-arrêt). Le système et le témoin s'éteindront.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de laisser fonctionner le régulateur électronique de vitesse lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident. Laissez toujours le régulateur hors fonction lorsque vous ne l'utilisez pas.

Programmation d'une vitesse

Lorsque le véhicule atteint la vitesse désirée, abaissez le levier à la position SET DECEL (réglage-décélération) et relâchez-le. Relâchez la pédale d'accélérateur et le véhicule roulera à la vitesse sélectionnée.

NOTA :

- *Le régulateur de vitesse électronique ne fonctionne qu'aux troisième, quatrième et cinquième rapports lorsque le mode AutoStick^{MD} (selon l'équipement) est en vigueur.*
- *Le régulateur de vitesse électronique peut ne pas entrer en fonction si vous avez installé un pneu de dimension différente sur une des roues, par exemple une roue de secours compacte.*

Désactivation

Le système désactivera le régulateur de vitesse électronique sans effacer la mémoire si vous :

- donnez un petit coup sur la pédale de frein;
- enfoncez la pédale de frein, enfoncez la pédale de débrayage jusqu'au plancher (transmission manuelle); ou
- tirez le levier du régulateur de vitesse vers vous à la position CANCEL (annulation).

Toutefois, la vitesse programmée s'efface si vous appuyez puis relâchez le bouton ON/OFF (marche-arrêt) ou si vous coupez le contact.

Pour retourner à la vitesse programmée

Si vous avez désactivé le régulateur de vitesse électronique sans effacer la vitesse programmée et que vous roulez à plus de 32 km/h (20 mi/h), vous pouvez reprendre cette même vitesse programmée. Pour ce faire, poussez le levier vers le haut à la position RESUME ACCEL (reprise-accélération) et relâchez-le. Puis relâchez l'accélérateur.

Pour changer la vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse électronique est programmé, vous pouvez accélérer en poussant le levier vers le haut et en le maintenant en position RESUME ACCEL (reprise-accélération). Dès que vous relâchez ce levier, la nouvelle vitesse est programmée.

Une pression sur le levier à la position RESUME ACCEL (reprise-accélération) accroîtra la vitesse du véhicule de 1,6 km/h (1 mi/h). Par exemple, si vous le relevez trois fois, la vitesse augmente de 4,8 km/h (3 mi/h).

Pour ralentir lorsque le régulateur de vitesse est en fonction, maintenez le levier abaissé à la position SET DECEL (réglage-décélération). Relâchez-le dès que vous avez atteint la vitesse voulue et le véhicule conservera la vitesse établie.

Une pression sur le levier à la position SET DECEL (réglage-décélération) réduira la vitesse de 1,6 km/h (1 mi/h). La vitesse diminue chaque fois que vous abaissez le levier.

Accélération pour dépassement
Appuyez sur l'accélérateur comme vous le feriez normalement. Le véhicule revient à la vitesse programmée dès que vous relâchez la pédale.

Utilisation du régulateur de vitesse électronique dans les pentes

NOTA : *Le régulateur de vitesse électronique maintient la vitesse en montée et en descente. Il est normal que le véhicule subisse de légères variations de vitesse sur une pente d'inclinaison modérée.*

La transmission automatique passera à un rapport inférieur lorsque le véhicule monte ou descend une pente. Cette rétrogradation est nécessaire pour maintenir la vitesse réglée du véhicule.

Dans une pente abrupte, les variations de vitesse peuvent être plus importantes et il peut être préférable de mettre le régulateur de vitesse électronique hors fonction.

MISE EN GARDE!

L'utilisation du régulateur de vitesse électronique peut s'avérer dangereuse si le maintien d'une vitesse constante est impossible. Vous pourriez rouler trop vite, perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident. N'utilisez pas le régulateur de vitesse électronique si la circulation est dense ou sur une route sinueuse, verglacée, enneigée ou glissante.

CONSOLE AU PAVILLON

La console au pavillon est munie de lampes de lecture et d'accueil, d'un ouvre-porte de garage universel (HomeLink^{MD}) en option, d'un compartiment pour les lunettes de soleil et d'un commutateur pour le toit ouvrant offert en option.

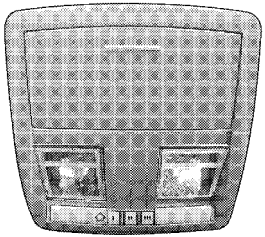

8125e191

Console au pavillon

Lampes de lecture et d'accueil

Deux lampes de lecture sont logées à l'avant de la console.

Pour les allumer, appuyez sur leur lentille. Appuyez sur la lentille une deuxième fois pour les éteindre.

Ces lampes s'allument également lorsqu'une porte est ouverte, lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande de télédéverrouillage, ou lorsque la molette du rhéostat d'intensité lumineuse est tournée complètement vers le haut, passé le deuxième cran.

Compartiment pour lunettes de soleil

Un compartiment est aménagé à l'arrière de la console pour le rangement d'une paire de lunettes de soleil.

L'accès au compartiment de rangement est de type « pousser pour ouvrir ou pousser pour fermer ». Poussez sur la barre en relief de la porte du compartiment pour ouvrir. Poussez sur la barre en relief pour fermer.

OUVRE-PORTE DE GARAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

La télécommande HomeLink^{MD} remplace jusqu'à trois télécommandes portatives dédiées à des ouvre-porte de garage, des barrières motorisées, des systèmes d'éclairage ou de sécurité résidentiels, etc. La télécommande HomeLink^{MD} est alimentée par la batterie de votre véhicule.

Les boutons de la télécommande HomeLink^{MD} se trouvent dans la console

au pavillon et comportent un, deux ou trois points qui désignent les différents canaux HomeLink^{MD}.

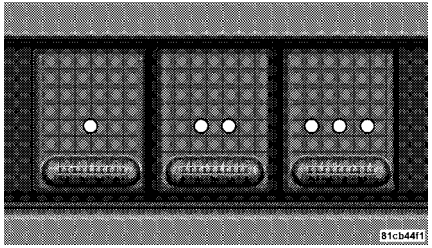

Boutons HomeLink^{MD}

NOTA : *La télécommande HomeLink^{MD} est désactivée lorsque l'alarme antivol est activée.*

MISE EN GARDE!

- **Votre porte de garage ou grille d'entrée motorisée s'ouvre et se ferme lorsque vous programmez votre télécommande universelle. Ne programmez pas la télécommande si des personnes ou des animaux domestiques se trouvent dans la trajectoire de la porte ou de la grille. N'utilisez cette télécommande qu'avec un ouvre-porte de garage muni d'une fonction « d'arrêt et d'inversion de mouvement », tel que requis par les normes de sécurité fédérales. Cela concerne la plupart des modèles d'ouvre-porte de garage fabriqués après 1982. N'utilisez pas un ouvre-porte de garage qui n'est pas doté de ces caractéristiques de sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements ou de l'aide, composez le numéro sans frais 1 800 355-3515 ou visitez le site Web www.homelink.com.**

- **Les gaz d'échappement du véhicule contiennent du monoxyde de carbone, un gaz dangereux. Ne laissez pas tourner le moteur dans un garage alors que vous programmez votre télécommande. Les gaz d'échappement peuvent causer des blessures graves, voire mortelles.**

Programmation de la télécommande HomeLink^{MD}

Avant de commencer

Si vous n'avez programmé aucun bouton de la télécommande HomeLink^{MD}, effacez tous les canaux avant de commencer la programmation.

Pour ce faire, maintenez les deux boutons extérieurs enfoncés jusqu'à 20 secondes.

Le centre d'information électronique affichera le message « CLEARING CHANNELS » (effacement des canaux). Relâchez les boutons après que le centre d'information électronique a affiché le message « CHANNELS CLEARED » (canaux effacés).

Il est recommandé d'installer une pile neuve dans la télécommande du dispositif programmé avec la télécommande HomeLink^{MD} pour favoriser la programmation et transmettre plus précisément le signal radiofréquence.

Votre véhicule devrait être stationné à l'extérieur pendant la programmation.

1. Tournez le commutateur d'allumage en position ON/RUN (marche).

2. Tenez la télécommande portative à 3 à 8 cm (1 à 3 po) des boutons de la télécommande HomeLink^{MD} tout en gardant l'écran du centre d'information électronique bien en vue.

Pour une programmation optimale, ne pointez pas l'extrémité de la batterie de la télécommande vers le système HomeLink^{MD}.

3. Appuyez simultanément sur le bouton de la télécommande HomeLink^{MD} et le bouton de la télécommande portative jusqu'à ce que le centre d'information électronique passe du message « CHANNEL # TRAINING » (programmation du canal X) au message « CHANNEL # TRAINED » (canal X programmé).

Relâchez ensuite le bouton du système HomeLink^{MD} et de la télécommande.

Répétez l'étape 3 si le message « DID NOT TRAIN » (programmation incomplète) apparaît au centre d'information électronique. Si le signal est trop faible, remplacez la pile dans la télécommande d'origine.

La procédure peut prendre jusqu'à 30 secondes, rarement plus. La porte de garage peut s'ouvrir et se fermer pendant la programmation.

NOTA : *Pour certains types d'ouvre-porte de garage ou de grille motorisée, vous devez remplacer l'étape 3 par la procédure du paragraphe « Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée ».*

4. Appuyez sur le bouton HomeLink^{MD} que vous venez tout juste de programmer et maintenez-le enfoncé. Si le canal a bien

été programmé, le centre d'information électronique indique « CHANNEL # TRANSMIT » (transmission du canal X).

Si le centre d'information électronique indique toujours « CHANNEL # TRAINING » (programmation du canal X), répétez l'étape 3.

NOTA : *Si un ouvre-porte de garage fabriqué après 1995 ne fonctionne pas avec la télécommande HomeLink^MD au terme de la programmation d'un canal HomeLink^MD, l'ouvre-porte de garage est peut-être équipé d'un dispositif à changement de code. Le cas échéant, consultez le paragraphe « Programmation d'un système à changement de code ».*

5. PROGRAMMATION D'UN SYSTÈME À CHANGEMENT DE CODE

Repérez le bouton « Learn » ou « training » (programmation) sur le récepteur de l'ouvre-porte de garage (unité motrice) dans le garage.

Il se trouve habituellement au point de fixation du fil de l'antenne au moteur d'ouverture de la porte de garage (il ne s'agit PAS du bouton normalement utilisé pour ouvrir et fermer la porte).

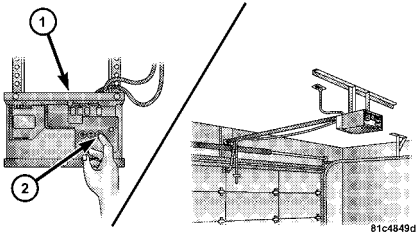

1 – Ouvre-porte de garage
2 – Bouton de programmation

6. Appuyez fermement sur le bouton « Learn » ou « Training » (programmation) et relâchez-le. (Le nom du bouton et la couleur peuvent varier selon le fabricant de l'ouvre-porte.)

NOTA : *Vous aurez ensuite 30 secondes pour passer à l'étape suivante.*

7. Revenez au véhicule et appuyez deux fois sur le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD} (en le maintenant enfoncé pendant deux secondes chaque fois). La programmation est terminée si votre dispositif branché se met en marche lorsque vous appuyez sur le bouton HomeLink^{MD} et le relâchez.

Si le dispositif ne se met pas en marche, appuyez sur le bouton une troisième fois (pendant deux secondes) pour achever la programmation.

Si vous éprouvez des difficultés ou si vous avez besoin d'aide, composez le numéro sans frais 1 800 355-3515 ou visitez le site Web www.HomeLink.com.

Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink^{MD}, répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée

Les lois canadiennes sur les radiofréquences stipulent que les signaux d'un émetteur doivent s'interrompre automatiquement après quelques secondes de transmission, ce qui ne peut pas suffire pour que le système HomeLink^{MD} capte le signal pendant la programmation. Certaines grilles motorisées fabriquées aux États-Unis disposent d'une technologie similaire et conforme à la loi canadienne.

Il est recommandé de débrancher le dispositif pendant le processus pour éviter une surchauffe du mécanisme de la porte de garage ou du moteur de la grille d'entrée.

Si vous éprouvez des difficultés à programmer votre ouvre-porte de garage ou votre grille d'entrée motorisée, remplacez l'étape 3 de la procédure de programmation par l'étape suivante :

3. Maintenez le bouton de la télécommande HomeLink^{MD} enfoncé tout en enfonçant et en relâchant à toutes les deux secondes le bouton de la télécommande portative jusqu'à ce que la télécommande HomeLink^{MD} ait bien accepté le signal de fréquence. L'écran du centre d'information électronique passera de « CHANNEL # TRAINING » (programmation du canal X) à « CHANNEL # TRAINED » (canal X programmé).

Si vous aviez débranché le dispositif au moment de la programmation, vous pouvez maintenant le rebrancher.

Passez ensuite à l'étape 4 du paragraphe « Programmation de la télécommande HomeLink^{MD} » ci-dessus dans la présente section.

Utilisation de la télécommande HomeLink^{MD}

Pour utiliser la télécommande, il suffit d'appuyer brièvement sur le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD}. Le dispositif programmé (ouvre-porte de garage, grille d'entrée motorisée, système de sécurité, verrou de porte d'entrée, éclairage de la maison ou du bureau, etc.) entre en fonction. Vous pouvez également utiliser la télécommande portative en tout temps.

Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink^{MD}

Pour reprogrammer un canal qui a été programmé auparavant, suivez les étapes suivantes :

1. Tournez le commutateur d'allumage en position ON/RUN (marche).

2. Appuyez sur le bouton HomeLink^{MD} que vous désirez programmer et maintenez-le enfoncé pendant 20 secondes jusqu'à ce que l'écran du centre d'information électronique affiche le message « CHANNEL # TRAINING » (programmation du canal X). **Ne relâchez pas le bouton.**

3. **Sans relâcher le bouton,** passez à l'étape 2 du paragraphe « Programmation de la télécommande HomeLink^{MD} » et effectuez toutes les autres étapes.

Sécurité

Il est conseillé d'effacer tous les canaux avant de vendre ou de rendre votre véhicule.

Pour ce faire, maintenez les deux boutons extérieurs enfoncés pendant 20 secondes jusqu'à ce que le message du centre d'information électronique indique « CHANNELS CLEARED » (canaux effacés). Notez que tous les canaux seront effacés. Il n'est pas possible d'effacer les canaux individuellement.

La télécommande universelle HomeLink^{MD} est désactivée lorsque l'alarme antivol est activée.

Conseils de dépannage

Voici quelques conseils si vous éprouvez des difficultés à programmer votre télécommande HomeLink^{MD} :

- Remplacez la pile de la télécommande d'origine.
- Appuyez sur le bouton « Learn » (programmation) de l'ouvre-porte de garage pour terminer la programmation du système à codes de sécurité multiples.
- Avez-vous débranché le dispositif pour la programmation et avez-vous pensé de le rebrancher ?

Si vous avez des problèmes ou besoin d'assistance, composez sans frais le 1 800 355-3515 ou visitez le site www.HomeLink.com.

Généralités

Ce dispositif est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.

2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient en perturber le fonctionnement.

NOTA : *L'émetteur-transmetteur a été mis à l'essai et est conforme aux normes FCC et IC. Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner le dispositif.*

L'acronyme « IC » qui précède le numéro de certification ou d'enregistrement confirme la conformité aux normes techniques d'Industrie Canada.

TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le commutateur de toit ouvrant à commande électrique se trouve entre les pare-soleil, sur la console au pavillon.

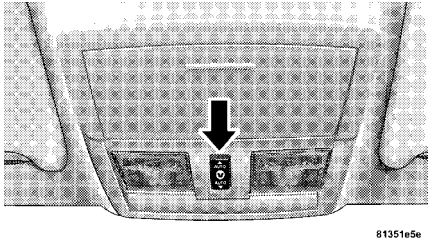

Commutateur de toit ouvrant à commande électrique

MISE EN GARDE!

- **Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule lorsque la clé se trouve dans le commutateur d'allumage. Les passagers du véhicule, et particulièrement les enfants laissés sans surveillance, peuvent se faire piéger par le toit ouvrant électrique en jouant avec son commutateur. Ils risquent de subir des blessures graves, voire mortelles.**

- **Lors d'un accident, un toit ouvrant qui est ouvert augmente les risques de projection hors du véhicule. Vous risquez de subir des blessures graves, voire mortelles. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les passagers du véhicule en font autant.**
- **Ne laissez jamais de jeunes enfants actionner le toit ouvrant. Ne permettez à aucun occupant de sortir les doigts ou toute autre partie du corps par l'ouverture du toit, ni de laisser dépasser un objet. Des blessures pourraient s'ensuivre.**

Ouverture partielle du toit ouvrant
Maintenez le commutateur de toit ouvrant enfoncé vers l'arrière. Relâchez le commutateur lorsque le toit ouvrant se trouve à la position voulue. Si vous continuez de maintenir enfocé le commutateur vers l'arrière, le toit s'ouvre complètement, puis il s'arrête automatiquement. Relâchez le commutateur lorsque le toit s'immobilise.

Ouverture rapide du toit ouvrant
Enfoncez brièvement le commutateur vers l'arrière. Le toit s'ouvrira automatiquement, peu importe sa position. Le toit s'ouvre complètement et s'arrête automatiquement. Cette opération s'appelle l'ouverture rapide. Pendant l'ouverture rapide, le déplacement du toit ouvrant s'arrêtera si l'on appuie sur le commutateur.

Fermeture partielle du toit ouvrant
Maintenez le commutateur enfoncé vers l'avant. Relâchez le commutateur lorsque le toit ouvrant se trouve à la position voulue. Si vous continuez de maintenir enfoncé le commutateur vers l'avant, le toit se ferme complètement et s'arrête automatiquement. Relâchez le commutateur lorsque le toit s'immobilise.

Fermeture rapide du toit ouvrant
Appuyez sur le commutateur vers l'avant et relâchez-le. Le toit ouvrant se ferme automatiquement à partir de toute position. Le toit se ferme complètement et s'arrête automatiquement. Il s'agit d'une fermeture rapide. Pendant la fermeture rapide, tout déplacement du commutateur arrête la course du toit ouvrant.

Fonction de détection des obstacles
Cette fonction détecte un obstacle pendant la fermeture rapide du toit ouvrant. Si un obstacle est détecté dans la course du toit ouvrant, le toit se rétracte automatiquement. Enlevez l'obstacle le cas échéant. Appuyez sur le commutateur vers l'avant et relâchez-le pour passer en mode de fermeture rapide.

Neutralisation de la fonction de détection des obstacles
Si un obstacle connu (glace, débris, etc.) empêche la fermeture, appuyez sur le commutateur vers l'avant et tenez-le pendant deux secondes après l'inversion de la course. Le toit ouvrant peut ainsi revenir en position fermée.

NOTA : *La fonction de détection des obstacles est neutralisée lorsque le commutateur est enfoncé.*

Mise en ventilation rapide
Appuyez brièvement sur le bouton « V » situé au centre du commutateur et le toit ouvrant s'ouvre en position de ventilation. Il s'agit de la fonction de ventilation rapide qui fonctionne quelle que soit la position du toit ouvrant. Pendant la ventilation rapide, tout déplacement du commutateur arrête la course du toit ouvrant.

Fonctionnement du protecteur solaire
Le protecteur solaire peut être ouvert manuellement. Toutefois, il s'ouvrira automatiquement en même temps que le toit ouvrant.

NOTA : *Le protecteur solaire ne peut pas être fermé si le toit ouvrant est ouvert.*

Tremblement dû au vent
L'assaut du vent est semblable à la pression que l'on ressent dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Le tremblement peut être ressenti lorsque les glaces sont baissées ou que le toit ouvrant (selon l'équipement) est ouvert ou partiellement ouvert. Cela est normal et peut être atténué. Si le phénomène se produit lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez son ouverture pour atténuer le tremblement.

Entretien du toit ouvrant
Utilisez uniquement un produit de nettoyage non abrasif et un chiffon doux pour nettoyer le panneau vitré.

Fonctionnement lorsque le contact est coupé
Le commutateur du toit ouvrant à commande électrique demeure fonctionnel jusqu'à 60 minutes après la coupure du contact. L'ouverture de l'une des deux portes annule cette fonction. Le délai de cette fonction est programmable. Consultez le paragraphe « Delay Power Off to Accessories Until Exit » (délai d'alimentation des accessoires à la sortie), sous « Réglages personnalisés (fonctions programmables par l'utilisateur) », sous « Centre d'information électronique » dans la section 4.

Toit complètement fermé
Appuyez brièvement sur le commutateur vers l'avant pour vous assurer que le toit ouvrant est entièrement fermé.

PRISES D'ALIMENTATION

Ce véhicule comporte deux prises de courant 12 volts. Les deux prises sont protégées par un fusible.

La prise de courant 12 volts avant n'est alimentée que lorsque le contact est établi. Cette prise peut aussi être utilisée pour un allume-cigare conventionnel.

NOTA : *Au besoin, la prise de courant avant peut être modifiée par un concessionnaire autorisé pour alimenter des accessoires lorsque le commutateur d'allumage est à la position LOCK (antivol-verrouillé).*

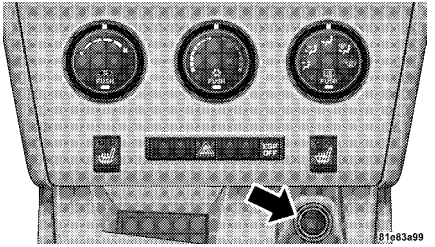

Prise de courant avant

La prise de la console centrale est alimentée directement de la batterie (alimentation toujours disponible). Les articles branchés à cette prise peuvent décharger la batterie ou empêcher le moteur de démarrer.

Utilisation des prises de courant lorsque le moteur est coupé

AVERTISSEMENT!

- **Beaucoup d'accessoires qui peuvent être branchés dans le véhicule consomment l'énergie de la batterie même s'ils ne sont pas utilisés (c'est le cas des téléphones cellulaires, entre autres). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps, la batterie peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.**
- **Les accessoires qui consomment plus d'énergie (comme les glacières, les aspirateurs, les lampes, etc.) réduiront la durée de la batterie d'autant plus. Ne les utilisez que de temps à autre et soyez vigilant.**
- **Si vous avez utilisé des accessoires à consommation d'énergie élevée, ou si le moteur n'a pas démarré depuis un certain temps (alors que des accessoires y sont branchés), vous devrez conduire le véhicule suffisamment longtemps pour que l'alternateur puisse recharger la batterie.**

- **Les prises de courant sont prévues pour recevoir des fiches d'accessoires uniquement. Ne laissez pendre aucun accessoire ou support d'accessoire à la prise. Toute utilisation inadéquate de la prise de courant peut causer des dommages.**

PORTE-TASSES

Porte-tasses avant

Les porte-tasses avant sont situés sur la console centrale.

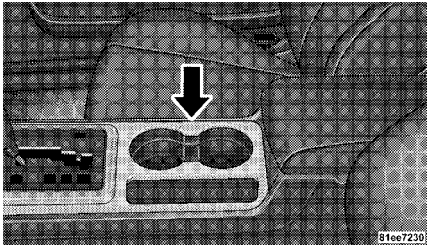

Porte-tasses avant

Porte-tasses avant illuminés – selon l'équipement

Les porte-tasses avant sont illuminés par des DEL. Ils sont éclairés lorsque les phares ou les feux de position sont allumés. Consultez le paragraphe « Éclairage intérieur » sous « Feux, phares et lampes » dans la section 3.

Porte-tasses arrière

Les porte-tasses à l'arrière sont situés dans l'accoudoir central, entre les sièges arrière. Les porte-tasses sont placés à l'avant de l'accoudoir, côte à côte, donnant ainsi facilement accès aux boissons tout en conservant une zone d'appui pour les occupants des sièges arrière.

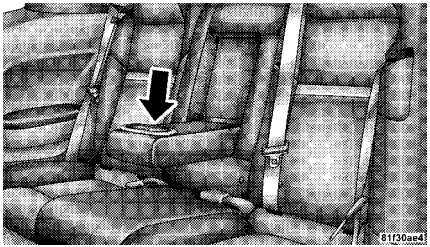

Porte-tasses arrière

CARACTÉRISTIQUES DE LA CONSOLE

Accoudoir coulissant de la console centrale

L'accoudoir de la console centrale peut coulisser vers l'avant sur trois positions définies pour améliorer le confort, accéder aux porte-tasses, et faciliter l'utilisation du levier sélecteur.

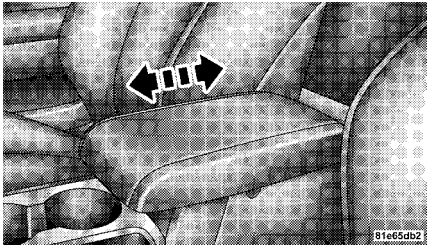

Accoudoir coulissant de la console

Rangement de la console

La console centrale renferme un compartiment de rangement qui se trouve sous l'accoudoir ainsi qu'une prise de courant de 12 volts et un range-monnaie moulé conçu pour accueillir diverses pièces de monnaie. La console centrale peut aussi être dotée d'une interface universelle. L'interface UCI est compatible avec les dispositifs Mini, 4G, Photo, Nano, 5G iPod^{MD} et iPhone^{MD}. Consultez le paragraphe « Interface universelle (UCI) – selon l'équipement » dans la section 4 pour obtenir de plus amples renseignements.

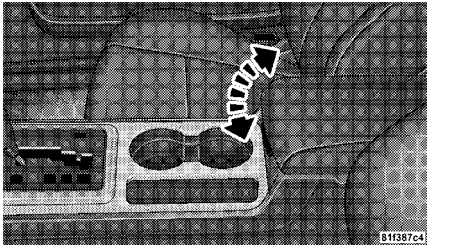

Console centrale

CARACTÉRISTIQUES DE LA LUNETTE

Dégivreur de lunette

Le bouton-poussoir du dégivreur de lunette est situé sur le bouton de mode du bloc de commandes de climatisation. Appuyez sur ce bouton pour mettre en fonction le dégivreur de lunette de même que les rétroviseurs

chauffants à commande électrique à distance (selon l'équipement). Un témoin ambre s'allume lorsque le dégivreur est activé.

Le dégivreur passe automatiquement hors fonction après environ 10 minutes. Pour qu'il fonctionne pendant cinq minutes additionnelles, appuyez de nouveau sur le bouton. Pour éviter de décharger excessivement la batterie, n'utilisez le dégivreur que lorsque le moteur est en marche.

AVERTISSEMENT!

- **Nettoyez soigneusement l'intérieur de la lunette. N'utilisez pas un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette. Utilisez un chiffon doux et une solution de lavage douce, en essuyant en parallèle avec les éléments chauffants. Vous pouvez décoller les étiquettes à l'aide d'un peu d'eau tiède.**
- **N'utilisez pas un grattoir, un instrument coupant ou un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette.**
- **Maintenez tous les objets à une distance sûre de la lunette.**

Le non-respect de ces avertissements pourrait causer des dommages aux éléments chauffants.

SECTION 4

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

- CARACTÉRISTIQUES DU TABLEAU DE BORD . . 136
- GROUPE D'INSTRUMENTS – DE BASE 137
- GROUPE D'INSTRUMENTS – DE HAUTE GAMME 138
- DESCRIPTION DU GROUPE D'INSTRUMENTS . . 139
- CENTRE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE 149
  - Affichages du centre d'information électronique 151
  - Indicateur automatique de vidange d'huile . . . 152
  - Fonctions de l'ordinateur de bord 153
  - Affichage du démarrage sans clé – selon l'équipement 156
  - Afficheur de la boussole 156
  - Système à son ambiophonique sélectionnable (DSS) – selon l'équipement . . . 158
  - Avertissements du système (fonctions d'information de l'utilisateur) 158
  - Réglages personnalisés (fonctions programmables par l'utilisateur) 158
- CODE DE VENTE REQ – RADIO AM/FM STÉRÉO AVEC CHANGEUR À SIX CD (PRISE AUX MP3/WMA) 162
  - Directives d'utilisation – mode radio 163
  - Directives d'utilisation - mode DISC (disque) pour la lecture audio des CD et des fichiers MP3/WMA) 168
  - Remarques concernant la lecture des fichiers MP3/WMA 169
  - Touche LIST (liste) – mode DISC (disque) pour la lecture des fichiers MP3/WMA 172
  - Touche INFO (information) – mode DISC (disque) pour la lecture des fichiers MP3/WMA 172

- **RADIO MULTIMÉDIA AM-FM-CD-DVD (RER ET REN) – SELON L'ÉQUIPEMENT 174**
  - **Directives d'utilisation – système de reconnaissance vocale – selon l'équipement 174**
  - **Directives d'utilisation – communication mains libres (UConnect[MD]) – selon l'équipement 174**
  - **Méthode de réglage de la montre 174**
- **CODE DE VENTE RES – RADIO AM/FM STÉRÉO AVEC LECTEUR DE CD (PRISE AUX MP3) 176**
  - **Directives d'utilisation – mode radio 176**
  - **Directives d'utilisation – mode CD pour la lecture audio des CD et des fichiers MP3 . . . . 179**
  - **Remarques concernant la lecture des fichiers MP3 . . . . . 182**
  - **Directives d'utilisation – mode auxiliaire 184**
- **CODES DE VENTE RES ET RSC – CHAÎNE STÉRÉO AM/FM AVEC LECTEUR DE CD (MP3, PRISE AUX) ET RADIO SIRIUS 185**
  - **Directives d'utilisation – mode radio 185**
  - **Directives d'utilisation – mode CD pour la lecture audio des CD et des fichiers MP3 . . . . 190**
  - **Remarques concernant la lecture des fichiers MP3 . . . . . 192**
  - **Touche LIST (liste) – mode CD pour la lecture des fichiers MP3 . . . . . 195**
  - **Touche INFO (information) – mode CD pour la lecture des fichiers MP3 . . . . . 195**
- **INTERFACE UNIVERSELLE (UCI) – SELON L'ÉQUIPEMENT 196**
  - **Raccordement du iPod[MD] 197**
  - **Utilisation de l'interface UCI 197**
  - **Commande du iPod[MD] au moyen des touches de la radio 197**
  - **Mode de lecture 198**
  - **Mode de liste ou de défilement 199**
- **RADIO SATELLITE – SELON L'ÉQUIPEMENT (RADIOS REN-REQ-RER-RES SEULEMENT) 201**
  - **Activation du système 201**
  - **Numéro de série électronique, numéro d'identification Sirius (ESN/SID) 202**
  - **Sélection du mode radio par satellite 202**
  - **Antenne de radio satellite 202**

- Qualité de réception 202
- Directives d'utilisation – mode satellite 203
- Directives d'utilisation – mode mains libres du téléphone cellulaire (selon l'équipement) . . 205

- CHAÎNE AUDIO KICKER[MD] HAUTE PERFORMANCE AVEC SYSTÈME À SON AMBIOPHONIQUE SÉLECTIONNABLE (DSS) – SELON L'ÉQUIPEMENT 205
- COMMANDES À DISTANCE DE LA CHAÎNE STÉRÉO 206
- ENTRETIEN DES CD/DVD 207
- FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET TÉLÉPHONES CELLULAIRES 208
- COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION 208
  - Chauffage et climatisation manuels 208
  - Conseils utiles 212

CARACTÉRISTIQUES DU TABLEAU DE BORD

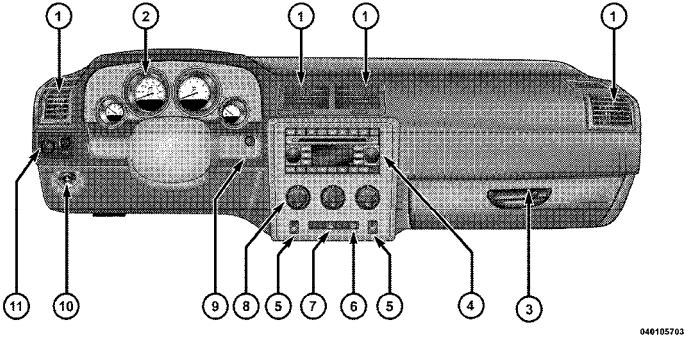

1 - Bouche d'air
2 - Groupe d'instruments
3 - Boîte à gants
4 - Radio
5 - Commande de siège chauffant
6 - Bouton ESP OFF (désactivation du système électronique d'antidérapage)
7 - Interrupteur du signal de détresse
8 - Commande de chauffage et de climatisation
9 - Commutateur d'allumage
10 - Bouton d'ouverture du coffre
11 - Commutateur des phares

GROUPE D’INSTRUMENTS – DE BASE

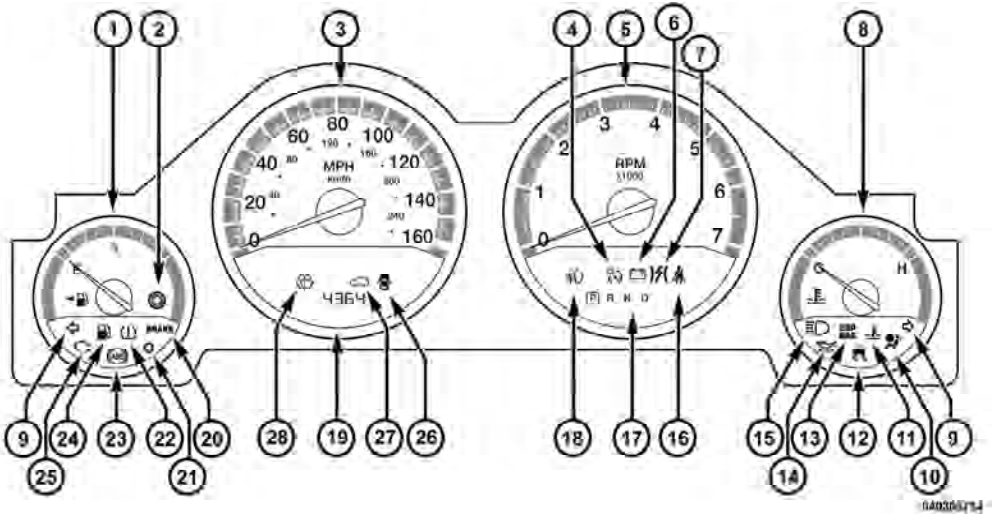

GROUPE D’INSTRUMENTS – DE HAUTE GAMME

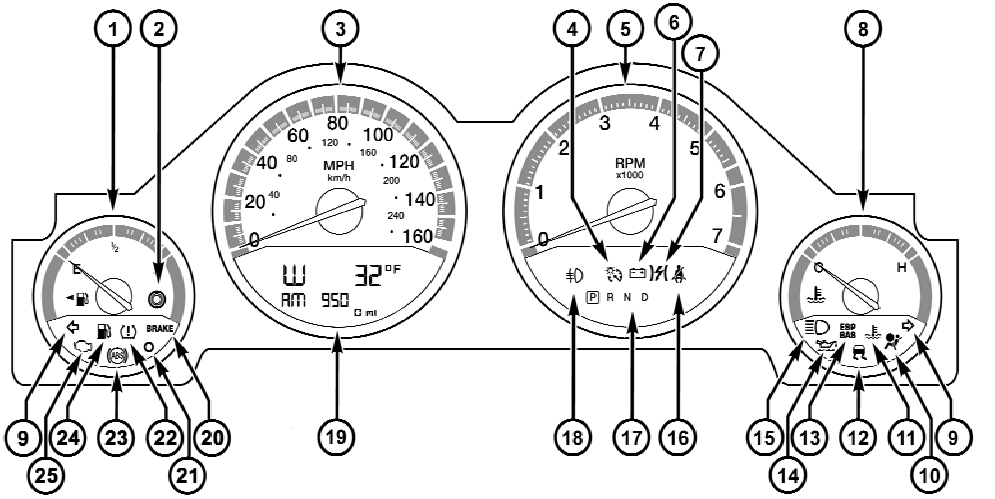

DESCRIPTION DU GROUPE D'INSTRUMENTS

1. Indicateur de niveau de carburant

L'aiguille indique le niveau de carburant dans le réservoir lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

2. Bouton du totaliseur partiel

Appuyez sur ce bouton pour passer de l'affichage du compteur kilométrique à l'un des deux réglages du totaliseur partiel. La lettre « A » ou la lettre « B » apparaît sur l'écran lorsque le mode totaliseur partiel est actif. Appuyez sur le bouton et maintenez-le enfoncé pendant environ deux secondes pour remettre le totaliseur partiel à zéro. Pour ce faire, le compteur kilométrique doit être en mode de totaliseur partiel (TRIP).

3. Indicateur de vitesse

Cet instrument indique la vitesse du véhicule.

4. Témoin du régulateur de vitesse électronique

Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse électronique est activé.

5. Compte-tours

La zone rouge indique le régime moteur maximal acceptable en tours par minute (tr/min x 1 000) de chaque rapport de la transmission. Relâchez l'accélérateur avant d'atteindre la zone rouge.

6. Témoin de circuit de charge

Ce témoin indique l'état de la tension du circuit électrique. En temps normal, le témoin s'allume lorsque le commutateur d'allumage est d'abord mis à la position ON (marche) et qu'il reste brièvement allumé pendant la vérification des ampoules. Si le témoin reste allumé ou s'allume en cours de route, mettez certains accessoires électriques non essentiels hors tension (la radio, par exemple) ou augmentez légèrement le régime du moteur (s'il tourne au ralenti). Si le témoin du circuit de charge reste allumé, le circuit est défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé local et faites immédiatement réparer votre véhicule.

7. Témoin de la commande électronique du papillon (ETC)

Ce témoin s'allume brièvement en mettant le contact afin de vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Ce témoin s'allume également pendant que le moteur tourne

en cas d'anomalie du système de commande électronique du papillon.

Si ce témoin s'allume pendant que le moteur tourne, immobilisez complètement le véhicule de manière sécuritaire dès que possible, placez le levier sélecteur en position P (stationnement), puis éteignez et rétablissez le contact. Le témoin devrait s'éteindre. Vous pouvez continuer à rouler si ce témoin demeure allumé pendant que le moteur tourne. Cependant, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

Si le témoin clignote lorsque le moteur tourne, faites vérifier votre véhicule dès que possible. En pareil cas, vous pourriez remarquer une baisse des performances, un régime du moteur inégal ou plus élevé qu'à l'habitude, ou le calage du moteur et vous pourriez être contraint de faire remorquer votre véhicule.

De plus, si le témoin ne s'allume pas au démarrage, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

8. Jauge de température

La jauge de température indique la température du liquide de refroidissement du moteur. Une lecture qui se maintient dans la plage normale indique que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne de façon satisfaisante.

L'aiguille risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud, si vous conduisez en montée, ou si vous tractez une remorque. Il ne faut pas laisser la jauge dépasser les limites supérieures de la température normale de fonctionnement.

AVERTISSEMENT!

La conduite avec le circuit de refroidissement à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'indicateur de température atteint 116 °C (240 °F) ou plus, rangez-vous et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'aiguille de température revienne dans la plage normale de 93 à 110 °C (200 à 230 °F). Si l'aiguille reste sur 116 °C (240 °F) ou plus, et si vous entendez un avertisseur sonore, coupez immédiatement le contact et faites appel à une dépanneuse.

MISE EN GARDE!

Un circuit de refroidissement chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, appelez un centre de service. Si vous décidez de regarder vous-même sous le capot, consultez la section 7 et observez les mises en garde sous le paragraphe portant sur le bouchon du radiateur.

9. Témoins des clignotants

La flèche clignote en même temps que le clignotant extérieur lorsque vous manœuvrez la manette de clignotant.

NOTA :

- *Un carillon continu retentit si le véhicule roule plus de 1,6 km (1 mi) alors qu'un des clignotants est activé.*
- *Si l'un des deux témoins se met à clignoter rapidement, vérifiez l'état des ampoules extérieures.*

10. Témoin de sac gonflable

Ce témoin s'allume pendant six à huit secondes en mettant le contact afin de vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il s'allume pendant la conduite ou s'il demeure allumé, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

11. Témoin de la température du moteur

Ce témoin s'active en présence d'une surchauffe du moteur. Lorsque la température augmente et que l'aiguille s'approche du repère **H** (température élevée), ce témoin s'allume et un carillon retentit une fois lorsqu'un seuil donné est atteint. En cas de surchauffe additionnelle, l'indicateur de température se déplace au-delà du repère **H** (température élevée), le témoin clignote continuellement et un carillon continu retentit jusqu'à ce que le moteur puisse refroidir.

Si le témoin s'allume pendant la conduite, rangez le véhicule en toute sécurité en bordure de la route et immobilisez-le. Si le climatiseur fonctionne, mettez-le hors fonction. De plus, placez la transmission

en position N (point mort) et laissez tourner le moteur au ralenti. Si la température ne revient pas à la normale, coupez immédiatement le moteur et faites inspecter votre véhicule. Consultez le paragraphe « En cas de surchauffe du moteur » dans la section 6 pour obtenir de plus amples renseignements.

12. Témoin du système électronique d'antidérapage (ESP)

Si ce témoin se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez l'accélérateur et diminuez les gaz autant que possible. Adaptez toujours votre vitesse et votre style de conduite aux conditions routières et ne désactivez pas le système électronique d'antidérapage (ESP).

13. Témoin du système électronique d'antidérapage (ESP) et témoin d'avertissement du système d'assistance au freinage (BAS)

ESP
BAS

Le témoin d'anomalie du système ESP est jumelé au système BAS. Le témoin jaune « ESP-BAS » s'allume lorsque le commutateur d'allumage est mis à la position ON (marche). Ces témoins doivent s'éteindre quand le moteur tourne. Si le témoin ESP-BAS s'allume constamment lorsque le moteur tourne, c'est qu'une défectuosité a été décelée dans le système électronique d'antidérapage ou le système d'assistance au freinage. S'il reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et que le véhicule a parcouru plusieurs kilomètres à une vitesse supérieure à 48 km/h (30 mi/h), faites vérifier dès que possible le véhicule par un concessionnaire autorisé.

14. Témoin de pression d'huile

Ce témoin indique que la pression d'huile du moteur est basse. Il doit s'éclairer un court instant au moment du démarrage du moteur. Si le témoin s'allume pendant que vous roulez, immobilisez le véhicule et arrêtez le moteur dès que possible. Un carillon retentit pendant quatre minutes lorsque ce témoin s'allume.

N'utilisez pas le véhicule jusqu'à ce que la cause de l'anomalie soit supprimée. Le témoin ne vous indique pas la quantité d'huile présente dans le moteur. Vous devez vérifier le niveau d'huile en soulevant le capot.

15. Témoin des feux de route

Ce témoin s'allume pour indiquer que les feux de route sont allumés. Poussez la manette multifonction loin du volant de direction pour passer des phares aux feux de route.

16. Témoin de rappel des ceintures de sécurité

Ce témoin s'allume pendant cinq à huit secondes en mettant le contact afin de vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Un carillon retentit si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée durant la vérification des ampoules. Après la vérification des ampoules ou une fois en route, si le conducteur n'a toujours pas bouclé sa ceinture, le témoin de ceinture de sécurité clignote ou demeure allumé.

17. Indicateur de position du levier sélecteur

Cet indicateur montre la position du levier sélecteur d'une transmission automatique.

18. Témoin des phares antibrouillards avant – selon l'équipement

Ce témoin indique que les phares antibrouillards avant sont allumés.

19. Afficheur du compteur kilométrique et centre d'information électronique

Le compteur kilométrique indique la distance totale parcourue par le véhicule. Le totaliseur partiel indique la distance parcourue pour un certain trajet. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Bouton du totaliseur partiel ».

NOTA : *La réglementation exige parfois que le vendeur du véhicule certifie le kilométrage au moment du transfert de propriété. De ce fait, si l'affichage du compteur est modifié en raison d'une réparation ou d'un remplacement quelconque, assurez-vous de prendre note du kilométrage avant et après la réparation afin de pouvoir déterminer le kilométrage exact.*

Sur les véhicules munis d'un groupe d'instruments haute gamme, l'affichage indique les messages du centre d'information électronique lorsque les conditions appropriées existent.

Message de bouchon de remplissage de réservoir de carburant desserré

Si le système de diagnostic de bord détermine que le bouchon est desserré, incorrectement installé ou endommagé, le

message « Check Gascap » (vérifier le bouchon de remplissage du réservoir de carburant) s'affiche au centre d'information électronique. Serrez le bouchon du réservoir de remplissage de carburant adéquatement et appuyez sur le bouton de réinitialisation du totaliseur partiel pour effacer le message. Si le problème persiste, le message sera affiché au prochain démarrage du véhicule.

Un bouchon de remplissage de carburant desserré, incorrectement installé ou endommagé peut également allumer le témoin de panne.

« Lo tirE » (basse pression des pneus) (groupe d'instruments de base)

Lorsque les conditions appropriées existent, l'afficheur du compteur kilométrique présente trois fois les mentions « Lo » (basse pression) et « tirE » (pneus) en alternance.

Message de vidange d'huile (groupe d'instruments de base)

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile. Le message « Change Oil » (vidanger l'huile) clignotera au compteur kilométrique du groupe d'instruments pendant environ 12 secondes, après qu'un carillon indiquant qu'une vidange d'huile est nécessaire . L'indicateur automatique de vidange d'huile fonde ses calculs sur le cycle de service, ce qui signifie que la durée exacte de l'intervalle peut varier selon l'usage que vous faites de votre véhicule.

À moins que l'indicateur ne soit remis à zéro, le message reste affiché chaque fois que vous tournez la clé de contact à la position ON (marche). Pour effacer ce message temporairement, appuyez brièvement sur le bouton du totaliseur partiel du groupe d'instruments. Pour réinitialiser l'indicateur automatique de vidange d'huile (une fois que la vidange prévue a été faite), procédez comme suit :

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position ON (marche) sans toutefois démarrer le moteur.

2. Enfoncez complètement et lentement la pédale d'accélérateur trois fois en moins de 10 secondes.

3. Mettez le commutateur d'allumage à la position OFF/LOCK (arrêt et antivol-verrouillé).

NOTA : *Si le message de vidange d'huile s'affiche de nouveau au démarrage, la remise à zéro a échoué Répétez ces étapes au besoin.*

20. Témoin du circuit de freinage

BRAKE

Ce témoin contrôle diverses fonctions de freinage, y compris le niveau de liquide pour freins et le serrage du frein de stationnement. L'allumage du témoin de circuit de freinage peut indiquer que le frein de stationnement est serré, que le niveau de liquide pour freins est bas, ou qu'il y a un problème avec le réservoir du système de freins antiblocage.

Si le témoin demeure allumé une fois que le frein de stationnement est desserré et que le réservoir de liquide pour freins du maître cylindre est plein, cela peut indiquer un mauvais fonctionnement du circuit hydraulique de frein, ou un problème de servofrein détecté par le système de freins antiblocage (ABS) ou le système électronique d'antidérapage (ESP). Dans ce cas, le témoin reste allumé tant que la réparation nécessaire n'a pas été effectuée. Si le problème est lié au servofrein, la pompe du système ABS fonctionne lorsque vous freinez et une pulsation de la pédale de frein pourrait être ressentie chaque fois que vous freinez.

Le circuit de freinage tandem offre une capacité de freinage supplémentaire en cas de défaillance de l'un des éléments du circuit hydraulique. Le témoin du circuit de freinage indique un problème d'une des parties du circuit de freinage double et il s'allume lorsque la quantité de liquide pour freins dans le maître-cylindre chute sous un niveau spécifique.

Le témoin reste allumé jusqu'à ce que vous corrigiez la cause du problème.

NOTA : *Le témoin peut clignoter occasionnellement pendant des virages serrés qui entraînent une modification du niveau de liquide. L'entretien du véhicule devrait être exécuté et le niveau du liquide pour freins vérifié.*

Si le témoin indique une défaillance du circuit de freinage, celui-ci doit être réparé immédiatement.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque le témoin du circuit de freinage est allumé. Une partie du circuit de freinage peut être défectueuse. L'arrêt complet du véhicule sera plus long. Vous risquez d'avoir un accident. Faites inspecter le véhicule immédiatement.

Les véhicules équipés d'un système de freins antiblocage (ABS) sont également équipés d'un système électronique de répartition du freinage (EBD). En cas de défaillance de l'EBD, le témoin de défaillance du circuit de freinage s'allumera en même temps que le témoin de l'ABS. Vous devez faire réparer immédiatement le dispositif antiblocage.

Le fonctionnement du témoin du circuit de freinage peut être vérifié en tournant le commutateur d'allumage de la position OFF (arrêt) à la position ON (marche). Le témoin devrait s'allumer pendant environ deux secondes. Il devrait s'éteindre ensuite, à moins que le frein de stationnement ne soit serré ou qu'une défectuosité des freins n'ait été détectée. Si le témoin ne s'allume pas, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

Ce témoin s'allume également lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

NOTA : *Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.*

21. Témoin de sécurité du véhicule – selon l'équipement

Ce témoin clignote rapidement pendant environ 15 secondes lorsque l'alarme antivol s'amorce et clignote lentement jusqu'à ce que l'alarme soit désamorcée.

22. Témoin du système de surveillance de la pression des pneus

Chaque pneu, incluant le pneu de secours (s'il est fourni), doit être vérifié mensuellement lorsqu'il est froid et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le fabricant du véhicule indiquée sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est muni de pneus de dimensions autres que celles

qui sont indiquées sur la plaque d'information du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.)

À titre de mesure de sécurité supplémentaire, votre véhicule est muni d'un système de surveillance de la pression des pneus qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsque la pression de gonflage d'un ou de plusieurs pneus est insuffisante. Par conséquent, lorsque le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez vous arrêter et vérifier vos pneus dès que possible et les gonfler à la pression appropriée. Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite de votre véhicule peut faire surchauffer ce pneu et provoquer une crevaison. En outre, le gonflage insuffisant des pneus augmente la consommation de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et que le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression des pneus adéquate, même si le sous-gonflage n'est pas suffisant pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus, qui s'allume lorsque le système est défectueux. Il est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une défectuosité, il fait clignoter le témoin environ une minute, puis l'allume en continu. Cette séquence se répète à chaque démarrage tant que le problème subsiste. Lorsque le témoin est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler normalement les basses pressions. Le dysfonctionnement du système peut être dû à toutes sortes de raisons, notamment l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de modèles différents non compatibles. Vérifiez toujours le témoin du système de surveillance de la pression des pneus après le remplacement d'un ou de plusieurs pneus ou roues de votre véhicule pour vous assurer qu'ils permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner normalement.

AVERTISSEMENT!

Le système de surveillance de la pression des pneus a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les pressions et les paramètres d'avertissement du système ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez dégrader le fonctionnement du dispositif ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs. N'utilisez pas de produit de scellement des pneus en aérosol ni de talon d'équilibrage si le véhicule est doté du système de surveillance de la pression des pneus, au risque d'endommager les capteurs.

23. Témoin du système de freins antiblocage

Ce témoin surveille le fonctionnement du système de freins antiblocage. Il s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche) et peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin ABS s'allume ou reste allumé pendant que vous roulez, cela indique que le dispositif antiblocage du circuit de freinage ne fonctionne pas et qu'il faut le réparer. Toutefois, si le témoin BRAKE de défaillance du circuit de freinage ne s'allume pas, le circuit de freinage classique continue de fonctionner normalement.

Si le témoin ABS est allumé, le circuit de freinage doit être réparé dès que possible afin de rétablir la fonction antiblocage. Si le témoin ABS ne s'allume pas à l'établissement du contact, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

24. Témoin de bas niveau de carburant

Ce témoin s'allume et un signal sonore retentit une fois lorsque le niveau d'essence est inférieur à 1/8 du réservoir.

25. Témoin de panne (MIL)

Le témoin de panne fait partie d'un système de diagnostic de bord désigné OBD. Le système OBD surveille le moteur et la transmission automatique. Le témoin s'allume lorsque la clé est à la position ON (marche) avant le démarrage du moteur. Si le témoin ne s'allume pas en tournant la clé de la position LOCK (antivol-verrouillé) à la position ON (marche), faites inspecter le véhicule dès que possible.

Certaines situations, telles qu'un bouchon de remplissage de carburant desserré ou absent, ou une mauvaise qualité de carburant, peuvent provoquer l'activation du témoin après le démarrage du moteur. Le véhicule doit être inspecté si le témoin reste allumé pendant plusieurs cycles de conduite normaux. Dans la plupart des cas, le véhicule peut rouler normalement et un remorquage n'est pas nécessaire.

Le témoin de panne clignote pour vous avertir d'une situation grave pouvant entraîner une panne imminente du circuit électrique ou des dommages importants au catalyseur. Dans ce cas, le véhicule doit être inspecté dès que possible.

26. Témoin de porte ouverte

Ce témoin s'allume pour indiquer qu'une porte (ou plus) est peut-être ouverte.

27. Témoin de couvercle de coffre ouvert

Ce témoin s'allume pour indiquer que le couvercle de coffre est peut-être ouvert.

28. Témoin de bas niveau de liquide lave-glace

Ce témoin s'allume pour indiquer que le niveau de liquide lave-glace est bas.

CENTRE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE

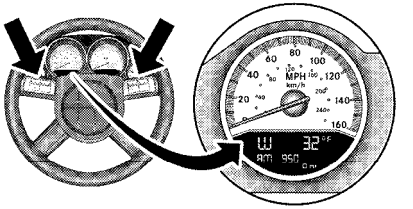

Centre d'information électronique

Le centre d'information électronique comprend un écran interactif qui se trouve dans le groupe d'instruments. Les véhicules munis de commandes au volant (décrites dans cette section) sont également équipés du centre d'information électronique. Le centre d'information électronique comporte les données suivantes :

- État du système
- Affichages des messages d'avertissement avec renseignements sur le véhicule
- Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)
- Réglages personnalisés (fonctions programmables par l'utilisateur)
- Affichage de la boussole
- Affichage de la température extérieure
- Fonctions de l'ordinateur de bord

- Affichages du système de communication mains libres UConnect[MC] (selon l'équipement)
- Écrans du système de navigation (selon l'équipement)
- Affichage du mode audio
- Modes de son ambiophonique (si le véhicule est équipé du système à son ambiophonique sélectionnable [DSS])

Le système permet au conducteur de sélectionner des données en appuyant sur les boutons suivants du volant :

Bouton de menu

Appuyez brièvement sur le bouton de menu pour choisir entre les modes d'affichage : fonctions de l'ordinateur de bord, pages de performance, navigation (selon l'équipement), avertissements des systèmes, état du système, réglages personnalisés, téléphone (selon l'équipement), et son ambiophonique (selon l'équipement).

Bouton de sélection de fonction

Appuyez sur le bouton de sélection de fonction pour accepter une sélection. Le bouton de sélection de fonction sert aussi de commande à distance de la chaîne stéréo. Consultez le paragraphe « Commandes à distance de la chaîne stéréo » dans cette section.

Bouton de défilement

Appuyez sur les boutons de défilement pour parcourir les fonctions de l'ordinateur de bord, les pages de performance, la navigation (selon l'équipement), les messages d'état du système et les réglages personnalisés (fonctions programmables par l'utilisateur). Le bouton de défilement sert aussi de commande à distance du système audio. Consultez le paragraphe « Commandes à distance de la chaîne stéréo » dans cette section.

Bouton de mode audio

Utilisez le bouton de mode audio pour sélectionner l'écran « Compass/Temp/Audio » (boussole, température, audio). En plus d'afficher la boussole et les températures extérieures, cet écran indique le mode radio et multimédia selon le type de radio qui se trouve dans le véhicule. Consultez le paragraphe « Commandes à distance de la chaîne stéréo » dans cette section.

Affichages du centre d'information électronique

En présence des conditions pertinentes, les messages suivants s'affichent à l'écran du centre d'information électronique :

- Turn Signal On (clignotants en fonction) (avec avertissement sonore continu si le véhicule roule plus de 1,6 km [1 mi] alors qu'un des clignotants est activé)
- Left Front Turn Signal Light Out (ampoule de clignotant avant gauche grillée) (accompagné d'un seul carillon)
- Left Rear Turn Signal Light Out (ampoule de clignotant arrière gauche grillée) (accompagné d'un seul carillon)
- Right Front Turn Signal Light Out (ampoule de clignotant avant droite grillée) (accompagné d'un seul carillon)
- Right Rear Turn Signal Light Out (ampoule de clignotant arrière droite grillée) (accompagné d'un seul carillon)
- Personal Settings Not Available – Vehicle Not in Park (réglages personnalisés non disponibles – le véhicule n'est pas en position de stationnement)
- Left/Right Door Ajar (porte gauche ou droite ouverte)
- Door(s) Ajar (porte[s] ouverte[s]) (accompagné d'un seul carillon si le véhicule est en mouvement)
- Trunk Ajar (coffre ouvert) (accompagné d'un seul carillon)
- Oil Change Required (vidange d'huile requise)
- Low Washer Fluid (bas niveau de liquide lave-glace) (accompagné d'un seul carillon)
- Channel # Transmit (transmission du canal X)
- Channel # Training (programmation du canal X)
- Channel # Trained (canal X programmé)
- Clearing Channels (effacement des canaux)
- Channels Cleared (canaux effacés)
- Did Not Train (programmation incomplète)

- Left Front Low Pressure (pression de gonflage du pneu avant gauche insuffisante) (accompagné d'un seul carillon)
- Left Rear Low Pressure (pression de gonflage du pneu arrière gauche insuffisante) (accompagné d'un seul carillon)
- Right Front Low Pressure (pression de gonflage du pneu avant droit insuffisante) (accompagné d'un seul carillon)
- Right Rear Low Pressure (pression de gonflage du pneu arrière droit insuffisante) (accompagné d'un seul carillon)
- Check TPM System (vérifier le système de surveillance de la pression des pneus) (accompagné d'un seul carillon)
- ESP Off – Le système électronique d'antidérapage est désactivé
- ECO – Le système à cylindrée variable est activé (selon l'équipement)
- Check Gascap (vérifier le bouchon du réservoir de carburant)
- Key FOB Battery Low (pile de la télécommande faible)
- Service Keyless System (effectuer l'entretien du module de télédéverrouillage)
- Wrong Key (mauvaise clé)
- Push Button or Insert Key/Turn To Run (enfoncer le bouton ou insérer la clé et tourner pour allumer)
- 1–4 SKIPSHIFT (passage des rapports 1 à 4)
- Stereo (stéréo) (si le véhicule est équipé du système à son ambiophonique sélectionnable [DSS])
- Audio Surround (son ambiophonique) (si le véhicule est équipé du système à son ambiophonique sélectionnable [DSS])

Indicateur automatique de vidange d'huile

Message « Oil Change Required » (vidange d'huile requise)

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile. Le message « Oil Change Required » (vidange d'huile requise) clignote sur l'afficheur du centre d'information électronique pendant environ 10 secondes après qu'un carillon ait retenti une fois, indiquant l'intervalle recommandé pour la vidange d'huile. Les

calculs de l'indicateur de vidange d'huile sont fondés sur le cycle de service, ce qui signifie que la durée exacte de l'intervalle peut varier selon le style de conduite adopté.

À moins que l'indicateur ne soit remis à zéro, le message reste affiché chaque fois que vous tournez le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Pour faire disparaître temporairement le message, appuyez brièvement sur le bouton de menu. Pour réinitialiser l'indicateur automatique de vidange d'huile (une fois que la vidange a été effectuée), procédez comme suit :

1. Mettez le commutateur d'allumage à la position ON (marche) sans toutefois démarrer le moteur.

2. Enfoncez complètement et lentement la pédale d'accélérateur trois fois en moins de 10 secondes.

3. Mettez le commutateur d'allumage à la position OFF/LOCK (arrêt et antivol-verrouillé).

NOTA : *Si le message de vidange d'huile s'affiche de nouveau au démarrage, la remise à zéro a échoué. S'il le faut, recommencez cette procédure.*

Fonctions de l'ordinateur de bord

Appuyez brièvement sur le bouton de menu jusqu'à ce qu'une des fonctions d'ordinateur de bord ci-dessous soit affichée à l'écran du centre d'information électronique :

- Consommation moyenne de carburant et mode d'économie de carburant
- Autonomie
- Totaliseur partiel A
- Totaliseur partiel B
- Temps écoulé
- Affichage des unités de mesure en...

Utilisez le bouton de défilement pour afficher toutes les fonctions de l'ordinateur de bord.

Le mode des fonctions de l'ordinateur de bord affiche l'information suivante :

- ***Consommation moyenne de carburant et mode d'économie de carburant***

Affiche la consommation d'essence moyenne depuis la dernière remise à zéro. Lorsque la consommation est réinitialisée, l'affichage indique « RESET »

(remise à zéro) ou des tirets, pendant deux secondes. Les données enregistrées sont ensuite effacées et le calcul de la moyenne se poursuit à partir de la dernière lecture de moyenne de consommation avant la remise à zéro.

Les véhicules dotés d'un système à cylindrée variable (MDS) de 5,7 L peuvent comporter un mode d'économie de carburant dans les fonctions de l'ordinateur de bord du Centre d'information électronique. Le message FUEL SAVER MODE (mode d'économie de carburant) est affiché au-dessus de la consommation moyenne de carburant à l'écran du centre d'information électronique. Ce message apparaît lorsque le système à cylindrée variable permet au moteur de fonctionner à quatre cylindres, ce qui varie selon les habitudes de conduite et l'utilisation du véhicule.

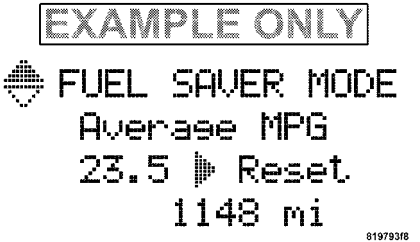

Fonctionnement à 4 cylindres – système MDS activé

Cette fonction permet de savoir quand le système MDS active le carburant dans quatre des huit cylindres, et peut vous aider à modifier vos habitudes de conduite afin d'augmenter le temps durant lequel le mode d'économie de carburant est actif.

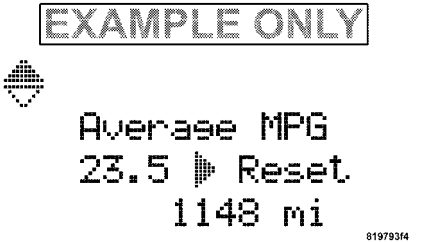

Fonctionnement à 8 cylindres – système MDS désactivé

- ***Autonomie de carburant (DTE)***

Indique la distance approximative pouvant être parcourue avec ce qui reste de carburant dans le réservoir. La distance

est calculée d'après la moyenne pondérée de la consommation moyenne et de la consommation instantanée, en accord avec le niveau du réservoir d'essence. L'autonomie de carburant ne peut être réinitialisée à l'aide du bouton de sélection de fonction.

NOTA : *Les changements importants du style de conduite ou de la charge du véhicule influent considérablement sur la distance restante réelle, sans égard à l'autonomie affichée.*

Lorsque la distance pouvant être parcourue avec le carburant qui reste dans le réservoir est inférieure à 48 km (30 mi), l'affichage de la distance avant la panne sèche est remplacé par le message « LOW FUEL » (bas niveau de carburant). Ce mode d'affichage persiste jusqu'à ce que le véhicule tombe en panne sèche. L'ajout d'un important volume de carburant entraîne le retrait du message « LOW FUEL » (bas niveau de carburant) et l'affichage d'une nouvelle valeur d'autonomie.

- ***Totaliseur partiel A***

Cet écran indique la distance totale parcourue pour le trajet A depuis la dernière réinitialisation.

- ***Totaliseur partiel B***

Cet écran indique la distance totale parcourue pour le trajet B depuis la dernière réinitialisation.

- ***Temps écoulé***

Cet écran indique le temps de voyage écoulé depuis la dernière réinitialisation alors que le commutateur d'allumage était en position ACC (accessoires). Le temps écoulé est calculé lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche) ou START (démarrage).

- ***Affichage des unités de mesure en...***

Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton de sélection de fonction jusqu'à ce que US (américaines) ou METRIC (métriques) apparaisse.

Pour réinitialiser l'afficheur

Vous pouvez effectuer une réinitialisation uniquement si une fonction réinitialisable est affichée. Enfoncez et relâchez le bouton de sélection de fonction une fois pour effacer la fonction réinitialisable affichée. Pour remettre à zéro toutes les fonctions réinitialisables, appuyez de nouveau brièvement dans les trois secondes qui suivent sur le bouton de sélection de fonction pour remettre à zéro toutes les fonctions affichées. Le message « Reset ALL » (tout

réinitialiser) s'affiche au cours de ces trois secondes.

Affichage du démarrage sans clé – selon l'équipement

Lorsque le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) est enfoncé pour changer l'état de l'allumage, le pictogramme de démarrage sans clé apparaît momantanément au centre d'information électronique pour indiquer le nouvel état de l'allumage.

041005979

Affichage du démarrage sans clé

Le pictogramme rond au centre tourne pour indiquer le nouvel état de l'allumage. Au besoin, le graphique de l'état de l'allumage peut être réglé afin d'être visible en tout temps en appuyant sur le bouton de menu du centre d'information électronique jusqu'à ce que l'affichage apparaisse.

NOTA : *Lorsque certaines conditions sont en vigueur, l'affichage peut être remplacé par un affichage de priorité supérieure. Lorsque l'état de l'allumage est changé, l'affichage réapparaît toujours.*

Afficheur de la boussole

Bouton de boussole

Cet affichage indique la direction du véhicule. Appuyez sur le bouton de boussole puis relâchez-le pour afficher l'une des huit directions ainsi que la température extérieure.

Étalonnage automatique de la boussole

Cette boussole s'étalonne automatiquement, ce qui élimine le besoin de la régler manuellement. Lorsque le véhicule est neuf, la lecture de la boussole peut paraître instable et le message « CAL » (étalonnage) peut s'afficher à l'écran du centre d'information électronique jusqu'à ce que la boussole soit étalonnée. Vous pouvez également étalonner la boussole en effectuant avec le véhicule un ou plusieurs cercles complets (dans un endroit exempt de grandes structures ou d'objets métalliques) jusqu'à ce que la mention « CAL » (étalonnage) ne soit plus affichée à l'écran du centre d'information électronique. La boussole fonctionnera alors normalement.

Étalonnage manuel de la boussole

Si le fonctionnement de la boussole semble irrégulier et si le message « CAL » (étalonnage) n'apparaît pas à l'écran du centre d'information électronique, vous devrez utiliser le mode d'étalonnage manuel comme suit :

1. Mettez le contact.

2. Appuyez sur le bouton de boussole et maintenez-le pendant environ deux secondes.

3. Appuyez sur le bouton de défilement jusqu'à ce que « Calibrate Compass » (étalonnage de la boussole) soit affiché à l'écran du centre d'information électronique.

4. Appuyez brièvement sur le bouton de sélection de fonction pour commencer l'étalonnage. Le message « CAL » (étalonnage) sera affiché à l'écran du centre d'information électronique.

5. Exécutez un ou plusieurs cercles complets avec le véhicule (dans un endroit exempt de grandes structures ou d'objets métalliques), jusqu'à ce que la mention « CAL » ne soit plus affichée. La boussole fonctionnera alors normalement.

Déclinaison magnétique de la boussole

La déclinaison magnétique est la différence entre le nord magnétique et le nord géographique. Dans certaines régions, cette différence est si importante que l'indication donnée par la boussole en devient erronée. Si tel est le cas, vous devez régler la boussole selon la procédure suivante :

NOTA : *N'approchez aucun élément magnétique de la console au pavillon. C'est là que se trouve le capteur de la boussole.*

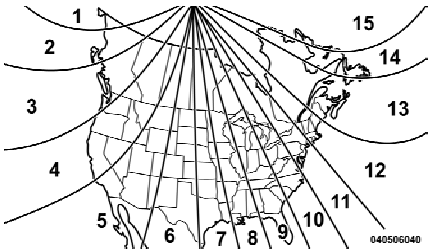

Carte de déclinaison magnétique

1. Mettez le contact.

2. Appuyez sur le bouton de boussole et maintenez-le pendant environ deux secondes.

3. Appuyez sur le bouton de défilement jusqu'à ce que « Compass Variance » (déclinaison magnétique) et le numéro de la dernière zone de déclinaison magnétique apparaissent à l'écran du centre d'information électronique.

4. Appuyez brièvement sur le bouton de sélection de fonction jusqu'à ce que la zone de déclinaison magnétique appropriée (selon la carte) soit sélectionnée.

5. Appuyez brièvement sur le bouton de la boussole pour quitter.

Système à son ambiophonique sélectionnable (DSS) – selon l'équipement

Appuyez brièvement sur le bouton de menu jusqu'à ce que « Surround sound » (son ambiophonique) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique. Le centre d'information électronique fournit de l'information sur le mode de son ambiophonique.

- Stéréo
- Son ambiophonique

Dans le menu de son ambiophonique, appuyez sur le bouton de sélection de fonction pour passer à d'autres modes de son ambiophonique.

Avertissements du système (fonctions d'information de l'utilisateur)

Appuyez brièvement sur le bouton de menu jusqu'à ce que « SYSTEM WARNINGS » (avertissements du système) soit affiché au centre d'information électronique. Ensuite, appuyez sur le bouton de défilement pour afficher l'un des choix suivants :

- ***Oil Temperature (température de l'huile)***

Indique la température de l'huile.

- ***Oil Pressure (pression d'huile)***

Indique la pression d'huile.

- ***Tire Pressure (pression de gonflage des pneus)***

Indique la pression de chaque pneu (À L'EXCLUSION DU PNEU DE SECOURS).

Réglages personnalisés (fonctions programmables par l'utilisateur)

Les réglages personnalisés permettent au conducteur de régler et de rappeler des fonctions lorsque le levier sélecteur de la transmission est à la position P (stationnement).

Appuyez brièvement sur le bouton de menu jusqu'à ce que la mention « Personal Settings » (réglages personnalisés) apparaisse à l'écran du centre d'information électronique.

Utilisez le bouton de défilement pour afficher une des sélections suivantes :

Language (langue d'affichage)
Vous pouvez, à partir de cet écran, sélectionner l'une des trois langues disponibles pour l'affichage, y compris pour les fonctions de l'ordinateur de bord et du système de navigation (selon l'équipement). Appuyez sur le bouton de sélection de fonction à cet écran pour sélectionner l'anglais, l'espagnol ou le français. Les renseignements qui seront affichés par la suite apparaîtront dans la langue sélectionnée.

NOTA : *Le centre d'information électronique ne change pas la langue du système UConnect^MD^. Consultez le paragraphe « Sélection de la langue » sous « Communication mains libres (UConnect^MD^) » dans la section 3.*

Lock Doors Automatically at 15 mph (24 km/h) [verrouillage automatique des portes à 24 km/h (15 mi/h)]
Si l'option ON (activer) est sélectionnée, les deux portes se verrouillent automatiquement lorsque le véhicule atteint 24 km/h (15 mi/h). Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton de sélection de fonction jusqu'à ce que « ON » (activer) ou « OFF » (désactiver) apparaisse.

Unlock Doors Automatically on Exit (déverrouillage automatique des portes à la sortie)
Si l'option ON (activer) est sélectionnée, les deux portes se déverrouillent lorsque le véhicule est immobilisé et que le levier sélecteur est à la position P (stationnement) ou N (point mort) et que la porte du conducteur est ouverte. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton de sélection de fonction jusqu'à ce que « ON » (activer) ou « OFF » (désactiver) apparaisse.

Remote Key Unlock (télécommande de télédéverrouillage)
Lorsque la fonction **Driver Door 1st Press** (porte du conducteur en premier) est sélectionnée, seule la porte du conducteur se déverrouille en enfonçant une fois le bouton de déverrouillage de la

télécommande de télédéverrouillage. Lorsque la fonction « Driver Door 1st Press » (porte du conducteur en premier) est sélectionnée, vous devez appuyer deux fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande de télédéverrouillage pour déverrouiller la porte du passager. Lorsque la fonction **All Doors 1st Press** (toutes les portes en premier) est sélectionnée, les deux portes se déverrouillent en appuyant une fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande de télédéverrouillage. Pour effectuer votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton de sélection de fonction lorsque « Driver Door 1st Press » (porte du conducteur en premier) ou « All Doors 1st Press » (toutes les portes en premier) s'affiche à l'écran.

Sound Horn with Remote Key Lock (retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage à distance)

Lorsque l'option ON (activer) est sélectionnée, l'avertisseur sonore retentit brièvement lorsque le bouton de verrouillage de la télécommande de télédéverrouillage est enfoncé. Cette fonction peut être sélectionnée avec ou sans la fonction des clignotants au verrouillage et au déverrouillage. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton de sélection de fonction jusqu'à ce que « ON » (activer) ou « OFF » (désactiver) apparaisse.

Flash Lights with Remote Key Lock (clignotement des feux au verrouillage à distance)

Si vous sélectionnez ON (activer), les clignotants avant et arrière s'allument lorsque les portes sont verrouillées ou déverrouillées à l'aide de la télécommande de télédéverrouillage. Cette fonction peut être sélectionnée avec ou sans la fonction de retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton de sélection de fonction jusqu'à ce que « ON » (activer) ou « OFF » (désactiver) apparaisse.

Headlamps On With Wipers (allumage des phares avec les essuie-glaces) (uniquement avec les phares automatiques)

Si vous sélectionnez ON (activer) et que le commutateur des phares est à la position AUTO (A), les phares s'allument 10 secondes environ après la mise en marche des

essuie-glaces. Si les phares ont été allumés par cette fonction, ils s'éteignent lorsque les essuie-glaces sont arrêtés. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton de sélection de fonction jusqu'à ce que « ON » (activer) ou « OFF » (désactiver) apparaisse.

NOTA : *Lorsque les phares sont allumés de jour, l'intensité lumineuse des témoins du tableau de bord est atténuée. Pour en augmenter l'intensité, consultez la section sur les feux dans la section 3.*

Delay Turning Headlights Off (délai d'extinction des phares)

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le conducteur peut choisir de laisser les phares allumés pendant 0, 30, 60 ou 90 secondes lorsqu'il quitte le véhicule. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton de sélection de fonction jusqu'à ce que 0, 30, 60 ou 90 apparaisse.

Hill Start Assist (HSA) (assistance au départ en pente) – selon l'équipement

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système d'assistance au départ en pente est actif. Consultez le paragraphe « Système d'assistance au départ en pente » sous « Système de commande électronique des freins » dans la section 5 du présent guide pour obtenir de plus amples renseignements sur le fonctionnement et l'utilisation du système. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton de sélection de fonction jusqu'à ce que « ON » (activer) ou « OFF » (désactiver) apparaisse.

Turn Headlights On with Remote Key Unlock (allumage des phares à l'aide de la télécommande de télédéverrouillage)

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les phares s'allument et restent allumés jusqu'à 90 secondes au déverrouillage des portes à l'aide de la télécommande de télédéverrouillage. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton de sélection de fonction jusqu'à ce que « OFF » (désactiver), « 30 sec. », « 60 sec. » ou « 90 sec. » apparaisse.

Delay Power Off to Accessories Until Exit (délai d'alimentation des accessoires à la sortie)

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les commutateurs des glaces à commande électrique, la radio, le système mains libres (selon l'équipement), le toit

ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) et les prises de courant commandées par l'allumage restent alimentés jusqu'à 60 minutes après la coupure du contact. L'ouverture d'une des portes du véhicule annule cette fonction. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton de sélection de fonction jusqu'à ce que la mention Off (éteint), 45 sec., 5 min., 10 min., 30 min., ou 60 min. apparaisse.

Turn-by-Turn Navigation (guidage détaillé de navigation) (selon l'équipement)

Si vous sélectionnez ON (activer), des indications à chaque virage s'afficheront à l'écran lorsque le véhicule approchera d'un virage désigné sur un itinéraire programmé. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton de sélection de fonction jusqu'à ce que « ON » (activer) ou « OFF » (désactiver) apparaisse.

Display Units of Measure In (affichage des unités de mesure en)

Les unités du centre d'information électronique, du compteur kilométrique et du système de navigation (selon l'équipement) peuvent être indiquées en unités américaines ou métriques. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton de sélection de fonction jusqu'à ce que US (américaines) ou METRIC (métriques) apparaisse.

CODE DE VENTE REQ – RADIO AM/FM STÉRÉO AVEC CHANGEUR À SIX CD (PRISE AUX MP3/WMA)

NOTA : *Le code de vente de la radio se trouve sur le côté inférieur droit du panneau de commande de la radio.*

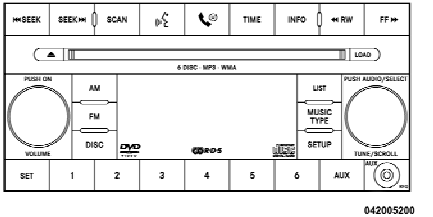

Radio avec code de vente REQ

Directives d'utilisation – mode radio

NOTA : *Le commutateur d'allumage doit être à la position ON (marche) ou ACC (accessoires) pour que la radio puisse fonctionner.*

Bouton ON/VOLUME (alimentation et volume)

Appuyez sur le bouton ON/VOLUME pour allumer la radio. Appuyez sur le bouton une seconde fois pour l'éteindre.

Commande électronique du volume

La commande électronique du volume peut toujours être tournée (360°) dans une direction ou l'autre. Tournez le bouton ON/VOLUME vers la droite pour augmenter le volume et vers la gauche pour le baisser. Lorsque le système audio est mis en fonction, le niveau du volume est le même que celui qui a été réglé lors de la dernière utilisation.

Touches SEEK (recherche automatique)

Enfoncez et relâchez les touches SEEK (recherche automatique) pour rechercher la station suivante pouvant être captée en mode AM/FM. Appuyez sur la touche de droite pour chercher dans les fréquences supérieures et sur la touche de gauche pour chercher dans les fréquences inférieures. La radio restera sur la station nouvellement syntonisée jusqu'à ce que vous en changiez. Si vous maintenez l'une des deux touches enfoncées, les stations défilent sans interruption jusqu'à ce que vous relâchiez la touche.

Touche SCAN (balayage)

Lorsque vous appuyez sur la touche SCAN (balayage), le syntoniseur recherche la station suivante, sur la bande AM, FM ou satellite (selon l'équipement), en s'arrêtant cinq secondes à chaque station audible avant d'atteindre la prochaine station. Pour interrompre la recherche, appuyez de nouveau sur la touche SCAN (balayage).

Touche de reconnaissance vocale (téléphone mains libres UConnect^{MD}) – selon l'équipement

Appuyez sur cette touche pour faire fonctionner le téléphone mains libres (UConnect^{MD}) (selon l'équipement). Consultez le paragraphe « Communication mains libres (UConnect^{MD}) » dans la section 3.

Si votre véhicule n'est pas équipé de cette fonction ou si cette fonction n'est pas offerte sur votre véhicule, le message « Not Equipped With UConnect » (n'est pas équipé du système UConnect) s'affichera à l'écran de la radio.

Touche de téléphone mains libres (UConnect^{MD}) – selon l'équipement

Appuyez sur cette touche pour faire fonctionner le téléphone mains libres (UConnect^{MD}) (selon l'équipement). Consultez le paragraphe « Communication mains libres (UConnect^{MD}) » dans la section 3.

Si votre véhicule n'est pas équipé de cette fonction ou si cette fonction n'est pas offerte sur votre véhicule, le message « Not Equipped With UConnect » (n'est pas équipé du système UConnect) s'affichera à l'écran de la radio.

Touche TIME (heure)

Appuyez sur la touche TIME (heure) pour faire afficher l'heure. En mode AM ou FM, appuyez sur la touche TIME (heure) pour basculer entre l'affichage de l'heure et celui de la fréquence.

Méthode de réglage de la montre

1. Appuyez sur la touche TIME (heure) et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que l'affichage de l'heure clignote.

2. Réglez les heures en tournant le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) de droite.

3. Après le réglage des heures, appuyez sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour régler les minutes. Les chiffres des minutes se mettent alors à clignoter.

4. Réglez les minutes à l'aide du bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) de droite. Appuyez sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour enregistrer la modification apportée à l'heure.

5. Pour quitter, appuyez sur une touche ou un bouton ou attendez cinq secondes.

Vous pouvez également régler la montre en appuyant sur la touche SETUP (configuration) et en sélectionnant l'entrée SET HOME CLOCK (régler la montre). Ensuite, suivez la procédure ci-dessus en commençant à l'étape 2.

Touche INFO (information)

Appuyez sur la touche INFO pour obtenir une station RDS (dont l'indicatif d'appel s'affiche). La radio lance la diffusion d'un

message texte radio d'une station FM (mode FM seulement).

Touches RW/FF (retour, avance rapide)
Lorsque les touches RW (retour rapide) ou FF (avance rapide) sont enfoncées, le syntoniseur recherche la fréquence suivante selon la direction de la flèche. Cette fonction est disponible en mode AM, FM ou radio satellite (selon l'équipement).

Bouton TUNE (syntonisation)
Tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) dans le sens des aiguilles d'une montre pour monter l'échelle de fréquences ou dans le sens inverse pour descendre l'échelle de fréquences.

Réglage des graves, des aiguës, de l'équilibre gauche-droit et de l'équilibre avant-arrière
Enfoncez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) et le mot « BASS » (tonalités graves) s'affichera. Tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) vers la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités graves.

Enfoncez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) une deuxième fois et le mot « MID » (tonalités moyennes) s'affichera. Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités moyennes.

Enfoncez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) une troisième fois et le mot « TREBLE » (tonalités aiguës) s'affichera. Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités aiguës.

Enfoncez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) une quatrième fois et le mot « BALANCE » (équilibre gauche-droit) s'affichera. Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour régler le son entre les haut-parleurs de droite et de gauche.

Enfoncez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) une cinquième fois et le mot « FADE » (équilibre avant-arrière) s'affichera. Tournez le bouton vers la gauche ou vers la droite pour régler le son entre les haut-parleurs avant et arrière.

Enfoncez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) encore une fois pour quitter les réglages de tonalité,

d'équilibre entre les haut-parleurs avant/arrière et gauche/droit.

Touche MUSIC TYPE (type d'émission)
Appuyez une fois sur cette touche pour activer le mode MUSIC TYPE (type d'émission) pendant cinq secondes. Appuyez de nouveau sur la touche MUSIC TYPE (type d'émission) ou tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) dans les cinq secondes qui suivent pour pouvoir sélectionner le type d'émission. À l'heure actuelle, peu de stations de radio diffusent l'information sur le type d'émission.

Actionnez la touche MUSIC TYPE (type d'émission) pour sélectionner l'un des types d'émission suivants :

Type d'émission	Affichage à 16 chiffres
Aucun type d'émission ou type d'émission non défini	Aucun
Grands succès	Adlt Hit
Musique classique	Classicl
Rock classique	Cls Rock
Radio étudiante	College
Country	Country
Langues étrangères	Language
Informations	Inform
Jazz	Jazz
Nouvelles	News
Nostalgie	Nostalgia
Vieux succès	Oldies

Type d'émission	Affichage à 16 chiffres
Personalités	Persnlty
Radio publique	Public
Rhythm and blues	R & B
Musique religieuse	Rel Musc
Causeries religieuses	Rel Talk
Rock	Rock
Détente	Soft
Rock détente	Soft Rck
Rhythm and blues léger	Soft R & B
Sports	Sports
Causeries	Talk
Palmarès	Top 40
Météo	Weather

Si vous appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) lorsque le pictogramme MUSIC TYPE (type d'émission) est affiché, la radio syntonise la prochaine émission du type sélectionné. La fonction MUSIC TYPE (type d'émission) n'est disponible que dans la bande FM.

Si vous appuyez sur une touche de préréglage alors que vous êtes en mode MUSIC TYPE (type d'émission), ce mode est désactivé et la radio syntonise la station qui correspond à la touche.

Touches AM et FM
Appuyez sur cette touche pour sélectionner le mode AM ou FM.

Touche SET (réglage) – pour programmer un bouton-poussoir
Lorsque vous désirez attribuer à un bouton-poussoir la station que vous écoutez, enfoncez la touche SET (réglage). La mention SET 1 apparaît alors sur l'écran. Appuyez sur la touche (1 à 6) que vous voulez assigner à cette station, puis relâchez-la. Si vous ne sélectionnez pas de touche dans les cinq secondes qui suivent la pression sur la touche SET (réglage), la station continue à être syntonisée, mais elle n'est pas mise en mémoire.

Vous pouvez ajouter une seconde station à chaque touche simplement en reprenant la méthode indiquée plus haut, sauf que vous devrez appuyer deux fois sur la touche SET (réglage) et la mention SET 2 apparaîtra à l'écran d'affichage. Toutes les touches peuvent être réglées à SET 1 et SET 2 en mode AM et en mode FM. Vous pouvez ainsi mettre un total de 12 stations AM, de 12 stations FM et de 12 stations satellite (selon l'équipement) en mémoire. Pour sélectionner une station programmée dans la mémoire SET 2, appuyez deux fois sur la touche SET.

Chaque fois que vous appuyez sur la touche de préréglage, le numéro correspondant s'affiche.

Touches 1 à 6
Ces touches permettent de syntoniser les stations de radio mises en mémoire (12 stations AM, 12 stations FM et 12 stations de radio satellite [selon l'équipement]).

Touche DISC (disque)
Appuyez sur la touche DISC pour passer des modes AM/FM aux modes Disc (disque).

Directives d'utilisation - mode DISC (disque) pour la lecture audio des CD et des fichiers MP3/WMA)

NOTA : *Le commutateur d'allumage doit être à la position ON (marche) ou ACC (accessoires) pour que la radio puisse fonctionner.*

Touche LOAD – chargement de disque(s) compact(s)

Enfoncez la touche LOAD (chargement) et la touche portant le numéro (1 à 6) correspondant au plateau sur lequel le disque sera déposé. La radio affiche les messages PLEASE WAIT (veuiller attendre) et INSERT DISC (insérer le disque). Dès que la radio présente le message « INSERT DISC » (insérer le disque), placez le disque compact dans le lecteur.

Le message « LOADING DISC » (chargement du disque) paraît à l'écran pendant le chargement et la mention « READING DISC » (lecture du disque) s'affiche pendant la lecture.

AVERTISSEMENT!

Ce lecteur de CD accepte uniquement des disques de 12 cm (4 3/4 po). L'utilisation de disques de tailles autres pourrait endommager le mécanisme du lecteur.

Touche d'éjection – éjection de disque(s) compact(s)

Enfoncez la touche d'éjection et la touche du numéro de plateau (1 à 6) du CD à retirer. Le disque est partiellement éjecté par l'ouverture et il suffit ensuite de l'en extraire. La mention « EJECTING DISC » (éjection du disque) s'affiche à l'écran lorsque le disque est éjecté pour inviter l'utilisateur à retirer le disque.

Maintenez la touche d'éjection enfoncée pendant cinq secondes pour éjecter tous les disques compacts du changeur.

Vous pouvez éjecter un disque même si le commutateur d'allumage est à la position OFF (arrêt) et si l'autoradio est hors fonction.

Touches SEEK (recherche automatique) – mode CD

Appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) de droite pour passer à la piste suivante du CD. Appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) de gauche pour revenir au début de la piste

en cours, ou au début de la piste précédente si le CD se trouve au tout début de la piste en cours. Appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) pour faire défiler les pistes plus rapidement dans les modes CD, MP3/MWA.

Touche SCAN (balayage) – mode CD
Enfoncez la touche SCAN (balayage) pour faire défiler chacune des pistes du CD en cours de lecture.

Touche TIME (heure) – mode CD
Appuyez sur cette touche pour faire passer de l'affichage grand format à l'affichage réduit du temps de lecture.

Touches RW/FF (retour, avance rapide) – mode CD
Appuyez sur la touche FF (avance rapide) et maintenez-la enfoncée pour que le lecteur de CD avance rapidement jusqu'à ce que vous relâchiez la touche FF (avance rapide) ou que vous appuyiez sur la touche RW (retour rapide) ou une autre touche du lecteur de CD. La touche RW (retour rapide) fonctionne de la même façon.

Touche AM ou FM – mode CD
Permet de passer au mode radio.

Remarques concernant la lecture des fichiers MP3/WMA
L'autoradio peut lire les fichiers MP3/WMA. Toutefois, le choix de supports d'enregistrement et de formats compatibles est limité. Au moment de graver des fichiers MP3/WMA, portez une attention particulière aux restrictions suivantes.

Supports compatibles (types de disques)
Les supports d'enregistrement de fichiers MP3/WMA compatibles avec la radio sont de types CDDA, CD-R, CD-RW, MP3, WMA et CDDA+MP3.

Formats de supports compatibles (systèmes de fichiers)
Les formats de supports compatibles avec l'autoradio sont ceux de la catégorie ISO 9660, niveaux 1 et 2, y compris l'extension Joliet. L'autoradio peut ne pas être en mesure de lire adéquatement ou normalement les disques enregistrés à l'aide de formats autres que ceux de la catégorie ISO 9660, niveaux 1 et 2. Les formats UDF et Apple HFS ne sont pas pris en charge.

L'autoradio est limité aux systèmes de fichiers suivants :

- nombre maximal de niveaux de répertoires : 8;
- nombre maximal de fichiers : 255;
- nombre maximal de dossiers : 100;
- nombre maximal de caractères dans les noms de fichiers et de dossiers :
  - niveau 1 : 12 (y compris un séparateur « . » et une extension à trois caractères);
  - niveau 2 : 31 (y compris un séparateur « . » et une extension à trois caractères).

Les formats de disques multisession sont compatibles avec l'autoradio. Les disques multisession peuvent contenir une combinaison de pistes audio normales et de fichiers informatiques (y compris les fichiers MP3/WMA). Les disques créés avec l'option permettant d'ajouter des fichiers ultérieurement sont habituellement des disques multisession. Le chargement peut prendre plus de temps lorsque des disques multisession sont utilisés pour la lecture de pistes audio ou de fichiers MP3/WMA.

Lorsqu'un disque contient différents formats, comme des pistes audio de CD et des fichiers MP3/WMA, la radio ne lit que les fichiers MP3/WMA.

Formats de fichiers MP3/WMA compatibles

La radio ne reconnaît que les fichiers MP3/WMA portant l'extension MP3/WMA. Les fichiers qui ne sont pas des fichiers MP3/WMA, mais qui portent l'extension MP3/WMA, peuvent causer des problèmes de lecture. L'autoradio est conçu pour reconnaître les fichiers MP3/WMA non valides et ne les lit pas.

Lorsqu'un codeur MP3/WMA est utilisé pour compresser des données audio dans un fichier MP3/WMA, les débits binaires et les fréquences d'échantillonnage indiqués dans le tableau suivant sont compatibles. Les débits binaires variables sont également compatibles. La majorité des fichiers MP3/WMA sont échantillonnés à une fréquence de 44,1 kHz et selon un débit variable de 192, 160, 128 ou 96 kbits/s.

Spécification MPEG	Fréquence d'échantillonnage (kHz)	Débit binaire (kbits/s)
MPEG-1, couche audio 3	48, 44,1, 32	320, 256, 224, 192, 160, 128, 112, 96, 80, 64, 56, 48
MPEG-2, couche audio 3	24, 22, 05, 16	160, 128, 144, 112, 96, 80, 64, 56, 48
Spécification WMA	**Fréquence d'échantillonnage (kHz)**	**Débit binaire (kbits/s)**
WMA	44,1 et 48	48, 64, 96, 128, 160, 192

Les données d'étiquette ID3 sur l'artiste, le titre de la pièce musicale et le titre de l'album sont prises en charge pour la version 1 des étiquettes ID3. La version 2 des étiquettes ID3 n'est pas prise en charge par l'autoradio.

Les fichiers de listes de lecture ne sont pas pris en charge. Les fichiers MP3 Pro ne sont pas pris en charge.

Lecture des fichiers MP3/WMA

Lorsqu'un support contenant des données MP3/WMA est chargé dans le lecteur, l'autoradio vérifie tous les fichiers se trouvant sur celui-ci. Si le disque contient de nombreux dossiers et fichiers, la radio prend plus de temps avant de commencer la lecture des fichiers MP3/WMA.

Les éléments suivants peuvent influencer le délai de chargement précédant la lecture des fichiers MP3/WMA :

- Support – Les disques compacts réenregistrables peuvent nécessiter un délai de chargement plus long que les disques compacts enregistrables.
- Formats de support – Les disques multisession peuvent nécessiter un délai de chargement plus long que les autres disques.
- Nombre de fichiers et de dossiers – Le délai de chargement est fonction du nombre de fichiers et de dossiers.

Pour augmenter la vitesse de chargement, l'utilisation de disques enregistrables et de disques à session unique est recommandée. Pour créer un disque à

session unique, activez l'option « Disc at once » (disque à session unique) avant de graver le disque.

Touche LIST (liste) – mode DISC (disque) pour la lecture des fichiers MP3/WMA

Appuyez sur la touche LIST pour afficher la liste de tous les dossiers contenus sur le disque. Pour faire défiler la liste vers le haut ou vers le bas, utilisez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement). Lorsque vous sélectionnez un dossier en appuyant sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement), la lecture des fichiers contenus dans ce dossier (ou le dossier suivant si celui qui est sélectionné ne contient pas de fichiers lisibles) commence.

La liste des dossiers reste affichée pendant cinq secondes.

Touche INFO (information) – mode DISC (disque) pour la lecture des fichiers MP3/WMA

Appuyez plusieurs fois de suite sur la touche INFO pour faire défiler les informations suivantes : titre de la pièce musicale, artiste, nom de fichier et nom de dossier (si disponibles).

Appuyez sur la touche INFO une fois de plus pour revenir au mode de priorité de temps écoulé.

Appuyez sur la touche INFO et maintenez-la enfoncée pendant au moins trois secondes ou plus afin que le titre de la pièce musicale s'affiche pour chaque fichier.

Appuyez sur la touche INFO et maintenez-la de nouveau enfoncée pendant trois secondes pour revenir à l'affichage du temps écoulé.

Directives d'utilisation – mode auxiliaire

La prise auxiliaire (AUX) est une prise d'entrée audio qui permet à l'utilisateur de brancher un appareil portatif tel qu'un lecteur MP3/WMA, un lecteur de cassette ou un microphone, et d'utiliser le système audio du véhicule pour amplifier la source et la transmettre aux haut-parleurs.

Appuyez sur la touche AUX pour passer en mode auxiliaire si la prise auxiliaire est branchée.

NOTA : *Le dispositif auxiliaire doit être sous tension et son volume correctement réglé. Si le son du dispositif audio auxiliaire est trop faible, augmentez le volume*

du dispositif. En revanche, en cas de distorsion du son, baissez le volume du dispositif.

Touche SEEK (recherche automatique) – mode auxiliaire
Aucune fonction.

Touche SCAN (balayage) – mode auxiliaire
Aucune fonction.

Touche d'éjection – mode auxiliaire
Aucune fonction.

Touche TIME (heure) – mode auxiliaire
Appuyez sur la touche TIME (heure) pour faire passer l'écran d'affichage du mode temps de lecture écoulé du disque compact à celui de l'heure. L'heure s'affiche alors pendant cinq secondes.

Touches RW/FF (retour, avance rapide) – mode auxiliaire
Aucune fonction.

Touche SET (réglage) – mode auxiliaire
Aucune fonction.

Directives d'utilisation – système de reconnaissance vocale (selon l'équipement)
Pour la radio, consultez le paragraphe « Système de reconnaissance vocale » dans la section 3.

Pour le « Système de reconnaissance vocale UConnect^{MD} », consultez le paragraphe « Communication mains libres (UConnect^{MD}) » dans la section 3.

Directives d'utilisation – mode mains libres du téléphone (UConnect^{MD}) (selon l'équipement)
Consultez le paragraphe « Communication mains libres (UConnect^{MD}) » dans la section 3.

Directives d'utilisation – mode radio satellite (selon l'équipement)
Consultez le paragraphe « Radio par satellite » dans la présente section.

Dolby^{MD}
Fabriqué sous licence par les laboratoires Dolby^{MD}. Dolby^{MD} et le symbole double D sont des marques déposées des laboratoires Dolby^{MD}.

Macrovision
Ce produit comprend une technologie de protection de droits d'auteur protégée par des brevets américains et d'autres droits

de propriété intellectuelle. L'utilisation de cette technologie de protection de droits d'auteur doit être autorisée par Macrovision et est limitée à un cadre familial et restreint, sauf autorisation contraire de la part de Macrovision. L'ingénierie inverse et le démontage sont interdits.

DTS^MC

DTS^MC et DTS^MC 2.0 sont des marques déposées de Digital Theater Systems, Inc.

RADIO MULTIMÉDIA AM-FM-CD-DVD (RER ET REN) – SELON L'ÉQUIPEMENT

NOTA : *Le code de vente de la radio se trouve sur le côté inférieur droit du panneau de commande de la radio.*

Les radios multimédias REN et RER comportent une radio, un lecteur de CD et DVD, un port USB et un lecteur de disque dur de 30 gigaoctets (HDD). La radio par satellite Sirius est proposée en option. L'écran tactile de 16,5 cm (6,5 po) offre un accès aisé au menu.

La radio RER comprend également un système de navigation à système mondial de localisation (GPS).

Consultez votre guide de l'utilisateur du système multimédia (REN) ou du système de navigation (RER) pour obtenir des directives d'utilisation détaillées.

Directives d'utilisation – système de reconnaissance vocale – selon l'équipement

Pour la radio, consultez le paragraphe « Système de reconnaissance vocale » dans la section 3.

Directives d'utilisation – communication mains libres (UConnect^MD) – selon l'équipement

Consultez le paragraphe « Communication mains libres (UConnect^MD) » dans la section 3.

Méthode de réglage de la montre

Système de positionnement global (GPS) (RER seulement)

Le navigateur GPS utilisé dans ce système est synchronisé avec les données temporelles transmises par le satellite GPS. La montre du satellite est réglée sur le temps universel (GMT). Il s'agit de la référence internationale servant à calculer l'heure. La montre du système est donc très précise une fois que le fuseau horaire et les données sur l'heure avancée ont été programmés.

Pour régler manuellement la montre (RER et REN)

1. Mettez le système multimédia sous tension.

2. Touchez l'écran sur l'affichage de l'heure.

3. Touchez l'écran à l'endroit où « User Clock » (montre de l'utilisateur) est affiché. Le menu de l'heure s'affiche.

4. Pour avancer l'heure, touchez l'écran sur le mot « Hour » (heure) avec la flèche pointant vers le haut. Pour reculer l'heure, touchez l'écran sur le mot « Hour » (heure) avec la flèche pointant vers le bas.

5. Pour avancer les minutes, touchez l'écran sur le mot « Min » (minutes) avec la flèche pointant vers le haut. Pour reculer les minutes, touchez l'écran sur le mot « Min » (minutes) avec la flèche pointant vers le bas.

6. Pour enregistrer la nouvelle heure, touchez l'écran sur le mot « Save » (enregistrer).

Mode heure normale

Une fois sélectionnée, cette fonction affiche l'heure du jour en mode heure normale. Pour changer d'heure, faites comme suit :

1. Mettez le système multimédia sous tension.

2. Touchez l'écran sur l'affichage de l'heure. Le menu de l'heure s'affiche.

3. Lorsque cette fonction est activée, un crochet apparaît dans la case à côté des mots « Daylight Savings » (heure normale). Touchez l'écran à l'endroit où « Daylight Savings » apparaît pour changer la sélection.

Affichage de l'heure lorsque la radio est éteinte

Lorsque vous sélectionnez cette fonction, l'heure s'affiche même lorsque le système multimédia est éteint. Pour changer d'heure, faites comme suit :

1. Mettez le système multimédia sous tension.

2. Touchez l'écran sur l'affichage de l'heure. Le menu de l'heure s'affiche.

3. Lorsque cette fonction est activée, un crochet apparaît dans la case à côté des mots « Show Time if Radio is Off » (afficher l'heure lorsque la radio est éteinte). Touchez l'écran à l'endroit où « Show Time if Radio is Off » apparaît pour changer la sélection.

Changement de fuseau horaire

1. Mettez le système multimédia sous tension.

2. Touchez l'écran sur l'affichage de l'heure. Le menu de l'heure s'affiche.

3. Touchez l'écran à l'endroit où les mots « Set Time Zone » (sélection du fuseau horaire) sont affichés. Le menu de sélection du fuseau horaire s'affiche.

4. Sélectionnez un fuseau en touchant l'écran à l'endroit du fuseau de votre choix. Si vous ne voyez pas de fuseau horaire qui vous intéresse, touchez l'écran sur le mot « Page » pour afficher des fuseaux au menu.

5. Touchez le mot « Save » (enregistrer) sur l'écran.

CODE DE VENTE RES – RADIO AM/FM STÉRÉO AVEC LECTEUR DE CD (PRISE AUX MP3)

NOTA : *Le code de vente de la radio se trouve sur le côté inférieur droit du panneau de commande de la radio.*

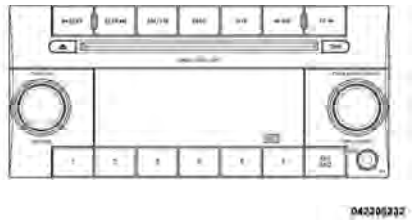

Radio avec code de vente RES

Directives d'utilisation – mode radio

NOTA : *Le commutateur d'allumage doit être à la position ON (marche) ou ACC (accessoires) pour que la radio puisse fonctionner.*

Bouton ON/VOLUME (alimentation et volume)
Appuyez sur le bouton ON/VOLUME (alimentation et volume) pour allumer la radio. Appuyez sur le bouton ON/VOLUME (alimentation et volume) une seconde fois pour l'éteindre.

Commande électronique du volume
La commande électronique du volume peut être tournée en continu sur 360° dans les deux directions sans arrêt. Tournez le bouton ON/VOLUME (alimentation et volume) vers la droite pour augmenter le volume et vers la gauche pour le diminuer.

Lorsque le système audio est mis en fonction, le niveau du volume est le même que celui qui a été réglé lors de la dernière utilisation.

Touches SEEK (recherche automatique)
Enfoncez et relâchez les touches SEEK (recherche automatique) pour rechercher la station suivante pouvant être captée en mode AM/FM. Appuyez sur la touche de droite pour chercher dans les fréquences supérieures et sur la touche de gauche pour chercher dans les fréquences inférieures. La radio restera sur la station nouvellement syntonisée jusqu'à ce que vous en changiez. Si vous maintenez une touche enfoncée, vous ignorerez des stations tant que vous ne relâchez pas la touche.

Touche TIME (heure)
Appuyez sur la touche TIME (heure) pour faire afficher l'heure. En mode AM ou FM, appuyez sur la touche TIME (heure) pour basculer entre l'affichage de l'heure et celui de la fréquence.

Méthode de réglage de la montre

1. Appuyez sur la touche TIME (heure) et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que l'affichage des heures clignote.

2. Réglez les heures en tournant le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) de droite.

3. Après le réglage des heures, appuyez sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) de droite pour régler les minutes. Les chiffres des minutes se mettent alors à clignoter.

4. Réglez les minutes à l'aide du bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) de droite. Appuyez sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour enregistrer la nouvelle heure.

5. Pour quitter, appuyez sur un bouton ou une touche, ou attendez cinq secondes.

Touches RW/FF (retour, avance rapide)
Lorsque les touches RW (retour rapide) ou FF (avance rapide) sont enfoncées, le syntoniseur recherche la fréquence suivante selon la direction de la flèche. Cette fonction est disponible en modes AM et FM.

Bouton TUNE (syntonisation)
Tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) vers la droite pour avancer dans la bande de fréquences, ou vers la gauche pour reculer.

Réglage des graves, des aiguës, de l'équilibre gauche-droit et de l'équilibre avant-arrière
Appuyez sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour que l'écran affiche BASS (graves). Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités graves.

Appuyez une deuxième fois sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour que l'écran affiche MID (moyennes). Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités moyennes.

Appuyez une troisième fois sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour que l'écran affiche TREBLE (aiguës). Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités aiguës.

Appuyez une quatrième fois sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour que l'écran affiche BALANCE (équilibre gauche-droit). Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour régler le son entre les haut-parleurs de droite et de gauche.

Appuyez une cinquième fois sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour que l'écran affiche FADE (équilibre avant-arrière). Tournez le bouton vers la gauche ou vers la droite pour équilibrer le son entre les haut-parleurs avant et arrière.

Appuyez de nouveau sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour

quitter le réglage des graves, des aiguës, de l'équilibre gauche-droit et de l'équilibre avant-arrière.

Touche AM/FM
Appuyez sur cette touche pour sélectionner le mode AM ou FM.

Touche SET/RND (réglage) – Pour programmer un bouton-poussoir
Lorsque vous désirez attribuer à une touche de préréglage la station que vous écoutez, appuyez sur la touche SET/RND. La mention SET 1 apparaît alors sur l'écran. Appuyez sur la touche (1 à 6) que vous voulez attribuer à cette station, puis relâchez-la. Si vous ne sélectionnez pas de touche dans les cinq secondes après avoir appuyé sur la touche SET/RND, la station demeure syntonisée, mais elle n'est pas mise en mémoire.

Vous pouvez ajouter une deuxième station à chaque touche en répétant la méthode indiquée ci-dessus, sauf que vous devrez appuyer deux fois sur la touche SET/RND et la mention SET 2 s'affichera à l'écran. Toutes les touches peuvent être réglées à SET 1 et SET 2 en mode AM et en mode FM. Vous pouvez ainsi programmer un total de 12 stations AM et 12 stations FM. Pour sélectionner une station programmée dans la mémoire SET 2, appuyez deux fois sur la touche SET.

Chaque fois que vous appuyez sur la touche de préréglage, le numéro correspondant s'affiche.

Touches 1 à 6
Ces touches permettent de syntoniser les stations de radio mises en mémoire {12 stations AM et 12 stations FM}.

Touche DISC (disque)
Appuyez sur la touche DISC pour passer des modes AM/FM aux modes Disc (disque).

Directives d'utilisation – mode CD pour la lecture audio des CD et des fichiers MP3

NOTA :

- *Le commutateur d'allumage doit être à la position ON (marche) ou ACC (accessoires) pour que la radio puisse fonctionner.*
- *L'autoradio peut lire les disques compacts (CD), les disques compacts enregistrables (CD-R), les disques compacts réenregistrables (CD-RW), les disques compacts contenant des fichiers MP3 et les disques compacts multisession contenant des pistes de CD et des fichiers MP3.*

Insertion des disques compacts

Insérez délicatement un disque compact dans le lecteur de CD en prenant soin de mettre l'étiquette du disque vers le haut. Le disque compact est automatiquement chargé dans le lecteur et l'icône de CD s'affiche à l'écran de l'autoradio. Si vous ne pouvez pas insérer le CD dans la fente sur plus de 2,5 cm (1 po), un disque est peut-être déjà chargé et vous devez l'éjecter pour pouvoir en insérer un autre.

Si vous insérez un disque alors que le commutateur d'allumage est à la position ON (marche) et que la radio est allumée, l'appareil passe du mode radio au mode CD et commence la lecture du CD. L'affichage indiquera le numéro du disque et de la piste, ainsi que l'indice chronologique en minutes et en secondes. La lecture commence au début de la piste 1.

AVERTISSEMENT!

- **Ce lecteur de disques compacts n'accepte que les disques de 12 cm (4,75 po). L'utilisation de disques de tailles autres pourrait endommager le mécanisme du lecteur.**
- **N'utilisez pas d'étiquette adhésive. Elle risquerait de se décoller et d'endommager le mécanisme du lecteur.**
- **Le RES est un lecteur de disques compacts à un disque. Si un disque est déjà chargé, n'essayez pas d'en insérer un autre.**
- **Les disques double support (une face DVD, une face CD) ne doivent pas être utilisés et peuvent endommager le lecteur.**

Touche d'éjection – éjection d'un disque compact

Appuyez sur la touche d'éjection pour éjecter le CD.

Si vous éjectez un disque et que vous ne le retirez pas dans les 10 secondes qui suivent, il sera rechargé. Si le CD n'est pas retiré, il est automatiquement réinséré sans toutefois être lu.

Vous pouvez éjecter un disque même si le contact est coupé et que l'autoradio est éteint.

NOTA : *Sur les modèles cabriolet ou à capote souple (équipés d'un lecteur), il est impossible d'éjecter un disque quand le contact est coupé.*

Touches SEEK (recherche automatique)
Appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) de droite pour passer à la piste suivante du CD. Appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) de gauche pour revenir au début de la piste en cours, ou au début de la piste précédente si le CD se trouve au tout début de la piste en cours. Appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) pour faire défiler rapidement les pistes dans les modes CD et MP3.

Touche TIME (heure)
Appuyez sur cette touche pour faire passer de l'affichage grand format à l'affichage réduit du temps de lecture.

Touches RW/FF (retour, avance rapide)
Appuyez sur la touche RW (retour rapide) pour arrêter le CD au début de la piste ou du titre en cours.

Appuyez sur la touche FF (avance rapide) et maintenez-la enfoncée pour que le lecteur de CD avance rapidement jusqu'à ce que vous relâchiez la touche FF (avance rapide), ou que vous appuyiez sur la touche RW (retour rapide) ou une autre touche du lecteur de CD. La touche RW (retour rapide) fonctionne de la même façon.

Touche AM/FM
Appuyez sur cette touche pour sélectionner le mode AM ou FM.

Touche SET/RND (touche de lecture aléatoire)
Appuyez sur cette touche lorsque le disque compact est en mode lecture pour activer la lecture aléatoire. Cette fonction permet la lecture des pistes du disque compact dans un ordre aléatoire, pour plus de variété.

Enfoncez la touche SEEK (recherche automatique) de droite pour passer de façon aléatoire à une autre piste.

Appuyez de nouveau sur la touche RND (lecture aléatoire) pour arrêter la lecture aléatoire.

Remarques concernant la lecture des fichiers MP3

La radio peut lire les fichiers MP3. Toutefois, les supports d'enregistrement et les formats compatibles sont limités. Au moment de graver des fichiers MP3, portez une attention particulière aux restrictions suivantes.

Supports compatibles (types de disques)

Les supports d'enregistrement des fichiers MP3 compatibles avec la radio sont les suivants : CD audio (CDDA), disques compacts inscriptibles (CD-R), disques compacts réenregistrables (CD-RW), disques compacts contenant des fichiers MP3 et disques compacts contenant des pistes de CD et des fichiers MP3 (CDDA + MP3).

Formats de supports compatibles (systèmes de fichiers)

Les formats de supports compatibles avec l'autoradio sont ceux de la catégorie ISO 9660, niveaux 1 et 2, y compris l'extension Joliet. L'autoradio peut ne pas être en mesure de lire adéquatement ou normalement les disques enregistrés à l'aide de formats autres que ceux de la catégorie ISO 9660, niveaux 1 et 2. Les formats UDF et Apple HFS ne sont pas pris en charge.

L'autoradio est limité aux systèmes de fichiers suivants :

- nombre maximal de niveaux de dossiers : 8;
- nombre maximal de fichiers : 255;
- nombre maximal de dossiers. (L'affichage des noms de fichier et de dossier par la radio est limité. Lorsque les fichiers ou les dossiers sont trop nombreux, la radio ne peut afficher tous les noms de fichier et de dossier et ces données sont remplacées par des numéros. C'est le cas lorsque le nombre de fichiers est maximal et qu'il y a plus de 20 dossiers ou lorsque, par exemple, il y a 200 fichiers et plus de 50 dossiers;)
- nombre maximal de caractères dans les noms de fichiers et de dossiers :
  - niveau 1 : 12 (y compris un séparateur « . » et une extension à trois caractères);

- niveau 2 : 31 (y compris un séparateur « . » et une extension à trois caractères).

Les formats de disques multisession sont compatibles avec l'autoradio. Les disques multisession peuvent contenir une combinaison de pistes audio normales et de fichiers informatiques (incluant les fichiers MP3). Les disques créés avec l'option permettant d'ajouter des fichiers ultérieurement sont habituellement des disques multisession. Le chargement peut prendre plus de temps lorsque des disques multisession sont utilisés pour la lecture de pistes audio ou de fichiers MP3.

Formats de fichiers MP3 compatibles

L'autoradio ne reconnaît que les fichiers MP3 portant une extension *.mp3. Les fichiers qui ne sont pas des fichiers MP3 mais qui portent l'extension *.mp3 peuvent entraîner des problèmes de lecture. L'autoradio est conçu pour reconnaître les fichiers MP3 non valides. Le cas échéant, il ne lira pas ces fichiers.

Lorsqu'un codeur MP3 est utilisé aux fins de compression des données audio dans un fichier MP3, les débits binaires et les fréquences d'échantillonnage indiqués dans le tableau suivant sont compatibles. Les débits binaires variables sont également compatibles. La majorité des fichiers MP3 sont échantillonnés à une fréquence de 44,1 kHz et à un débit binaire variable de 192, 160, 128 ou 96 kbits/s.

Spécification MPEG	Fréquence d'échantillonnage (kHz)	Débit binaire (kbits/s)
MPEG-1, couche audio 3	48, 44,1, 32	320, 256, 224, 192, 160, 128, 112, 96, 80, 64, 56, 48, 40, 32
MPEG-2, couche audio 3	24, 22, 05, 16	160, 128, 144, 112, 96, 80, 64, 56, 48, 40, 32, 24, 16, 8

Les données d'étiquette ID3 sur l'artiste, le titre de la pièce musicale et le titre de l'album sont prises en charge pour la version 1 des étiquettes ID3. La version 2

des étiquettes ID3 n'est pas prise en charge par l'autoradio.

Les fichiers de listes de lecture ne sont pas pris en charge. Les fichiers MP3 Pro ne sont pas pris en charge.

Lecture des fichiers MP3

Lorsqu'un support contenant des données MP3 est chargé dans le lecteur, l'autoradio effectue une vérification de tous les fichiers se trouvant sur celui-ci. Le délai précédant le début de la lecture des fichiers MP3 est fonction de la quantité de dossiers et de fichiers présente sur le disque.

Les éléments suivants peuvent influencer le délai de chargement précédant la lecture :

- Support – Les disques compacts réenregistrables peuvent nécessiter un délai de chargement plus long que les disques compacts enregistrables.
- Formats de support – Les disques multisession peuvent nécessiter un délai de chargement plus long que les autres disques.
- Nombre de fichiers et de dossiers – Le délai de chargement est fonction du nombre de fichiers et de dossiers.

Pour augmenter la vitesse de chargement, l'utilisation de disques enregistrables et de disques à session unique est recommandée. Pour créer un disque à session unique, activez l'option « Disc at once » (disque à session unique) avant de graver le disque.

Directives d'utilisation – mode auxiliaire

La prise d'entrée audio auxiliaire (AUX) permet de brancher un appareil portatif, tel qu'un lecteur MP3 ou un lecteur de cassette, et d'utiliser le système audio du véhicule pour amplifier la source et la diffuser au moyen des haut-parleurs.

Appuyez sur la touche DISC/AUX (disque-auxiliaire) pour passer en mode auxiliaire si la prise auxiliaire est branchée.

NOTA : *Le dispositif auxiliaire doit être sous tension et son volume correctement réglé. Si le son du dispositif audio auxiliaire est trop faible, augmentez le volume du dispositif. En revanche, en cas de distorsion du son, baissez le volume du dispositif.*

Touche TIME (heure) – mode auxiliaire
Enfoncez cette touche pour afficher l'heure. L'heure s'affiche pendant cinq secondes (lorsque le contact est coupé).

CODES DE VENTE RES ET RSC – CHAÎNE STÉRÉO AM/FM AVEC LECTEUR DE CD (MP3, PRISE AUX) ET RADIO SIRIUS

NOTA : *Le code de vente de la radio se trouve sur le côté inférieur droit du panneau de commande de la radio.*

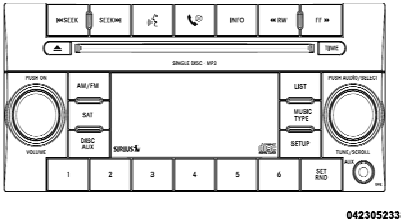

Radio RES et RSC

Directives d'utilisation – mode radio

NOTA : *Le commutateur d'allumage doit être à la position ON (marche) ou ACC (accessoires) pour que la radio puisse fonctionner.*

Bouton ON/VOLUME (alimentation et volume)
Appuyez sur le bouton ON/VOLUME (alimentation et volume) pour allumer la radio. Appuyez sur le bouton ON/VOLUME (alimentation et volume) une seconde fois pour l'éteindre.

Commande électronique du volume
La commande électronique du volume peut toujours être tournée (360°) dans une direction ou l'autre. Tournez le bouton ON/VOLUME vers la droite pour augmenter le volume et vers la gauche pour le diminuer.

Lorsque le système audio est mis en fonction, le niveau du volume est le même que celui qui a été réglé lors de la dernière utilisation.

Touches SEEK (recherche automatique)
Enfoncez et relâchez les touches SEEK (recherche automatique) pour rechercher la station suivante pouvant être captée en mode AM/FM. Appuyez sur la touche de

droite pour chercher dans les fréquences supérieures et sur la touche de gauche pour chercher dans les fréquences inférieures. La radio restera sur la station nouvellement syntonisée jusqu'à ce que vous en changiez. Si vous maintenez l'une des deux touches enfoncées, les stations défilent sans interruption jusqu'à ce que vous relâchiez la touche.

Système de reconnaissance vocale (Radio) – selon l'équipement

Consultez le paragraphe « Système de reconnaissance vocale » dans la section 3.

Touche de reconnaissance vocale (téléphone mains libres UConnect^{MD}) – selon l'équipement

Appuyez sur cette touche pour faire fonctionner le téléphone mains libres (UConnect^{MD}) (selon l'équipement). Consultez le paragraphe « Communication mains libres (UConnect^{MD}) » dans la section 3.

Si votre véhicule n'est pas équipé de cette fonction ou si cette fonction n'est pas offerte sur votre véhicule, le message « Not Equipped With UConnect » (n'est pas équipé du système UConnect) s'affichera à l'écran de la radio.

Touche de téléphone mains libres (UConnect^{MD}) – selon l'équipement

Appuyez sur cette touche pour faire fonctionner le téléphone mains libres (UConnect^{MD}) (selon l'équipement). Consultez le paragraphe « Communication mains libres (UConnect^{MD}) » dans la section 3.

Si votre véhicule n'est pas équipé de cette fonction ou si cette fonction n'est pas offerte sur votre véhicule, le message « Not Equipped With UConnect » (n'est pas équipé du système UConnect) s'affichera à l'écran de la radio.

Touche TIME (heure)

Appuyez sur la touche TIME (heure) pour faire afficher l'heure. En mode AM ou FM, appuyez sur la touche TIME (heure) pour basculer entre l'affichage de l'heure et celui de la fréquence.

Méthode de réglage de la montre

1. Appuyez sur la touche TIME (heure) et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que l'affichage des heures clignote.

2. Réglez les heures en tournant le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) de droite.

3. Après le réglage des heures, appuyez sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) de droite pour régler les minutes. Les chiffres des minutes se mettent alors à clignoter.

4. Réglez les minutes à l'aide du bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) de droite. Appuyez sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour enregistrer la nouvelle heure.

5. Pour quitter, appuyez sur une touche ou un bouton ou attendez cinq secondes.

Vous pouvez également régler la montre en appuyant sur le bouton SETUP (configuration). Si le véhicule est équipé d'une radio satellite, appuyez sur le bouton SETUP (configuration), utilisez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour sélectionner l'option SET CLOCK (régler la montre), puis suivez la méthode ci-dessus en commençant par l'étape 2. Si le véhicule ne dispose pas de la radio satellite, appuyez sur la touche SETUP et suivez la méthode ci-dessus en commençant à l'étape 2.

Touche INFO (information)
Appuyez sur la touche INFO pour obtenir une station RDS (dont l'indicatif d'appel s'affiche). La radio lance la diffusion d'un message texte radio d'une station FM (mode FM seulement).

Touches RW/FF (retour, avance rapide)
Lorsque les touches RW (retour rapide) ou FF (avance rapide) sont enfoncées, le syntoniseur recherche la fréquence suivante selon la direction de la flèche. Cette fonction est disponible en modes AM et FM.

Bouton TUNE (syntonisation)
Tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) vers la droite pour avancer dans la bande de fréquences ou vers la gauche pour reculer.

Réglage des graves, des aiguës, de l'équilibre gauche-droit et de l'équilibre avant-arrière
Appuyez sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour que l'écran affiche BASS (graves). Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités graves.

Appuyez une deuxième fois sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour que l'écran affiche MID (moyennes). Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités moyennes.

Appuyez une troisième fois sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour que l'écran affiche TREBLE (aiguës). Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités aiguës.

Appuyez une quatrième fois sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour que l'écran affiche BALANCE (équilibre gauche-droit). Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour régler le son entre les haut-parleurs de droite et de gauche.

Appuyez une cinquième fois sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour que l'écran affiche FADE (équilibre avant-arrière). Tournez le bouton vers la gauche ou vers la droite pour équilibrer le son entre les haut-parleurs avant et arrière.

Appuyez de nouveau sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour quitter le réglage des graves, des aiguës, de l'équilibre gauche-droit et de l'équilibre avant-arrière.

Touche MUSIC TYPE (type d'émission)

Appuyez une fois sur cette touche pour activer le mode MUSIC TYPE (type d'émission) pendant cinq secondes. Appuyez de nouveau sur la touche MUSIC TYPE (type d'émission) ou tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) dans les cinq secondes qui suivent pour sélectionner le type d'émission. À l'heure actuelle, peu de stations de radio diffusent l'information sur le type d'émission.

Actionnez la touche MUSIC TYPE (type d'émission) pour sélectionner l'un des types d'émission suivants :

Type d'émission	Affichage à 16 chiffres
Aucun type d'émission ou type d'émission non défini	Aucun
Grands succès	Adlt Hit
Musique classique	Classicl
Rock classique	Cls Rock
Radio étudiante	College
Country	Country
Langues étrangères	Language
Informations	Inform
Jazz	Jazz
Nouvelles	News
Nostalgie	Nostalgia
Vieux succès	Oldies

Type d'émission	Affichage à 16 chiffres
Personalités	Persnlty
Radio publique	Public
Rhythm and blues	R & B
Musique religieuse	Rel Musc
Causeries religieuses	Rel Talk
Rock	Rock
Détente	Soft
Rock détente	Soft Rck
Rhythm and blues léger	Soft R&B
Sports	Sports
Causeries	Talk
Palmarès	Top 40
Météo	Weather

Si vous appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) lorsque le pictogramme MUSIC TYPE (type d'émission) est affiché, la radio syntonise la prochaine émission du type sélectionné. La fonction MUSIC TYPE (type d'émission) n'est disponible que dans la bande FM.

Si vous appuyez sur une touche de préréglage alors que vous êtes en mode MUSIC TYPE (type d'émission), ce mode est désactivé et la radio syntonise la station qui correspond à la touche.

Touche SETUP (configuration)
Appuyez sur la touche SETUP (configuration) pour sélectionner l'une des entrées suivantes :

- **Set Clock (réglage de l'heure) –** Appuyez sur la touche SELECT (sélection) pour régler l'heure. Tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour régler les heures, puis appuyez sur le bouton et tournez-le pour régler les minutes. Appuyez de nouveau sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour enregistrer la nouvelle heure.

Touche AM/FM
Appuyez sur cette touche pour sélectionner le mode AM ou FM.

Touche SET/RND (réglage) – Pour programmer un bouton-poussoir
Lorsque vous désirez attribuer à une touche de préréglage la station que vous écoutez, appuyez sur la touche SET/RND. La mention SET 1 apparaît alors sur l'écran. Appuyez sur la touche (1 à 6) que vous voulez attribuer à cette station, puis relâchez-la. Si vous ne sélectionnez pas de touche dans les cinq secondes après

avoir appuyé sur la touche SET/RND, la station demeure syntonisée, mais elle n'est pas mise en mémoire.

Vous pouvez ajouter une deuxième station à chaque touche en répétant la méthode indiquée ci-dessus, sauf que vous devrez appuyer deux fois sur la touche SET/RND et la mention SET 2 s'affichera à l'écran. Toutes les touches peuvent être réglées à SET 1 et SET 2 en mode AM et en mode FM. Vous pouvez ainsi programmer un total de 12 stations AM et 12 stations FM. Pour sélectionner une station programmée dans la mémoire SET 2, appuyez deux fois sur la touche SET.

Chaque fois que vous appuyez sur une touche de préréglage, le numéro correspondant s'affiche.

Touches 1 à 6
Ces touches permettent de syntoniser les stations de radio mises en mémoire {12 stations AM et 12 stations FM}.

Touche DISC/AUX (disque ou prise AUX)
Appuyez sur la touche DISC/AUX (disque ou prise auxiliaire) pour passer du mode AM ou FM au mode de disque ou de prise auxiliaire.

Directives d'utilisation – mode CD pour la lecture audio des CD et des fichiers MP3

NOTA :

- *Le commutateur d'allumage doit être à la position ON (marche) ou ACC (accessoires) pour que la radio puisse fonctionner.*
- *L'autoradio peut lire les disques compacts (CD), les disques compacts enregistrables (CD-R), les disques compacts réenregistrables (CD-RW), les disques compacts contenant des fichiers MP3 et les disques compacts multisession contenant des pistes de CD et des fichiers MP3.*

Insertion des disques compacts
Insérez délicatement un disque compact dans le lecteur de CD en prenant soin de mettre l'étiquette du disque vers le haut. Le disque compact est automatiquement chargé dans le lecteur et l'icône de CD s'affiche à l'écran de l'autoradio. Si vous ne pouvez pas insérer le CD dans la fente sur plus de 2,5 cm (1 po), un disque est peut-être déjà chargé et vous devez l'éjecter pour pouvoir en insérer un autre.

Si vous insérez un disque alors que le commutateur d'allumage est à la position ON (marche) et que la radio est allumée, l'appareil passe du mode radio au mode CD et commence la lecture du CD. L'affichage indiquera le numéro du disque et de la piste, ainsi que l'indice chronologique en minutes et en secondes. La lecture commence au début de la piste 1.

AVERTISSEMENT!

- **Ce lecteur de CD accepte uniquement des disques de 12 cm (4 3/4 po). L'utilisation de disques de tailles autres pourrait endommager le mécanisme du lecteur.**
- **N'utilisez pas d'étiquette adhésive. Elle risquerait de se décoller et d'endommager le mécanisme du lecteur.**
- **Le RES est un lecteur de disques compacts à un disque. Si un disque est déjà chargé, n'essayez pas d'en insérer un autre.**
- **Les disques double support (une face DVD, une face CD) ne doivent pas être utilisés et peuvent endommager le lecteur.**

Touche d'éjection – éjection d'un disque compact

Appuyez sur la touche d'éjection pour éjecter le CD.

Si vous éjectez un disque et que vous ne le retirez pas dans les 10 secondes qui suivent, il sera rechargé. Si le CD n'est pas retiré, il est automatiquement réinséré sans toutefois être lu.

Vous pouvez éjecter un disque même si le contact est coupé et que l'autoradio est éteint.

NOTA : *Sur les modèles cabriolet ou à capote souple (équipés d'un lecteur), il est impossible d'éjecter un disque quand le contact est coupé.*

Touches SEEK (recherche automatique)
Appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) de droite pour passer à la piste suivante du CD. Appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) de gauche pour revenir au début de la piste en cours, ou au début de la piste précédente si le CD se trouve au tout début de la piste en cours. Appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) pour faire défiler rapidement les pistes dans les modes CD et MP3.

Touche TIME (heure)
Appuyez sur cette touche pour faire passer de l'affichage grand format à l'affichage réduit du temps de lecture.

Touches RW/FF (retour, avance rapide)
Appuyez sur la touche RW (retour rapide) pour arrêter le CD au début de la piste ou du titre en cours.

Appuyez sur la touche FF (avance rapide) et maintenez-la enfoncée pour que le lecteur de CD avance rapidement jusqu'à ce que vous relâchiez la touche FF (avance rapide) ou que vous appuyiez sur la touche RW (retour rapide) ou une autre touche du lecteur CD. La touche RW (retour rapide) fonctionne de la même façon.

Touche AM/FM
Appuyez sur cette touche pour sélectionner le mode AM ou FM.

Touche SET/RND (touche de lecture aléatoire)
Appuyez sur cette touche lorsque le disque compact est en mode lecture pour activer la lecture aléatoire. Cette fonction permet la lecture des pistes du disque compact dans un ordre aléatoire, pour plus de variété.

Enfoncez la touche SEEK (recherche automatique) de droite pour passer de façon aléatoire à une autre piste.

Appuyez une deuxième fois sur la touche SET/RND pour arrêter la lecture aléatoire.

Remarques concernant la lecture des fichiers MP3
La radio peut lire les fichiers MP3. Toutefois, les supports d'enregistrement et les formats compatibles sont limités. Au moment de graver des fichiers MP3, portez une attention particulière aux restrictions suivantes.

Supports compatibles (types de disques)

Les supports d'enregistrement des fichiers MP3 compatibles avec la radio sont les suivants : CD audio (CDDA), disques compacts inscriptibles (CD-R), disques compacts réenregistrables (CD-RW), disques compacts contenant des fichiers MP3 et disques compacts contenant des pistes de CD et des fichiers MP3 (CDDA + MP3).

Formats de supports compatibles (systèmes de fichiers)

Les formats de supports compatibles avec l'autoradio sont ceux de la catégorie ISO 9660, niveaux 1 et 2, y compris l'extension Joliet. L'autoradio peut ne pas être en mesure de lire adéquatement ou normalement les disques enregistrés à l'aide de formats autres que ceux de la catégorie ISO 9660, niveaux 1 et 2. Les formats UDF et Apple HFS ne sont pas pris en charge.

L'autoradio est limité aux systèmes de fichiers suivants :

- nombre maximal de niveaux de dossiers : 8;
- nombre maximal de fichiers : 255;
- nombre maximal de dossiers. (L'affichage des noms de fichier et de dossier par la radio est limité. Lorsque les fichiers et (ou) dossiers sont trop nombreux, tous les noms ne peuvent pas être affichés et sont alors remplacés par des numéros. C'est le cas lorsque le nombre de fichiers est maximal et qu'il y a plus de 20 dossiers ou lorsque, par exemple, il y a 200 fichiers et plus de 50 dossiers;)
- nombre maximal de caractères dans les noms de fichiers et de dossiers :
  - niveau 1 : 12 (y compris un séparateur « . » et une extension à trois caractères);
  - niveau 2 : 31 (y compris un séparateur « . » et une extension à trois caractères).

Les formats de disques multisession sont compatibles avec l'autoradio. Les disques multisession peuvent contenir une combinaison de pistes audio normales et de fichiers informatiques (incluant les fichiers MP3). Les disques créés avec l'option permettant d'ajouter des fichiers ultérieurement sont habituellement des

disques multisession. Le chargement peut prendre plus de temps lorsque des disques multisession sont utilisés pour la lecture de pistes audio ou de fichiers MP3.

Formats de fichiers MP3 compatibles

L'autoradio ne reconnaît que les fichiers MP3 portant une extension *.mp3. Les fichiers qui ne sont pas des fichiers MP3 mais qui portent l'extension *.mp3 peuvent entraîner des problèmes de lecture. L'autoradio est conçu pour reconnaître les fichiers MP3 non valides. Le cas échéant, il ne lira pas ces fichiers.

Lorsqu'un codeur MP3 est utilisé aux fins de compression des données audio dans un fichier MP3, les débits binaires et les fréquences d'échantillonnage indiqués dans le tableau suivant sont compatibles. Les débits binaires variables sont également compatibles. La majorité des fichiers MP3 sont échantillonnés à une fréquence de 44,1 kHz et selon un débit variable de 192, 160, 128 ou 96 kbits/s.

Spécification MPEG	Fréquence d'échantillonnage (kHz)	Débit binaire (kbits/s)
MPEG-1, couche audio 3	48, 44,1, 32	320, 256, 224, 192, 160, 128, 112, 96, 80, 64, 56, 48, 40, 32
MPEG-2, couche audio 3	24, 22, 05, 16	160, 128, 144, 112, 96, 80, 64, 56, 48, 40, 32, 24, 16, 8

Les données d'étiquette ID3 sur l'artiste, le titre de la pièce musicale et le titre de l'album sont prises en charge pour la version 1 des étiquettes ID3. La version 2 des étiquettes ID3 n'est pas prise en charge par l'autoradio.

Les fichiers de listes de lecture ne sont pas pris en charge. Les fichiers MP3 Pro ne sont pas pris en charge.

Lecture des fichiers MP3

Lorsqu'un support contenant des données MP3 est chargé dans le lecteur, l'autoradio effectue une vérification de tous les fichiers se trouvant sur celui-ci. Le délai précédant le début de la lecture des fichiers MP3 est fonction de la quantité de dossiers et de fichiers présente sur le disque.

Les éléments suivants peuvent influencer le délai de chargement précédant la lecture :

- Support – Les disques compacts réenregistrables peuvent nécessiter un délai de chargement plus long que les disques compacts enregistrables.
- Formats de support – Les disques multisession peuvent nécessiter un délai de chargement plus long que les autres disques.
- Nombre de fichiers et de dossiers – Le délai de chargement est fonction du nombre de fichiers et de dossiers.

Pour augmenter la vitesse de chargement, l'utilisation de disques enregistrables et de disques à session unique est recommandée. Pour créer un disque à session unique, activez l'option « Disc at once » (disque à session unique) avant de graver le disque.

Touche LIST (liste) – mode CD pour la lecture des fichiers MP3

Appuyez sur la touche LIST pour afficher la liste de tous les dossiers contenus sur le disque. Pour faire défiler la liste vers le haut ou vers le bas, tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement). Lorsque vous sélectionnez un dossier en appuyant sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement), la lecture des fichiers contenus dans ce dossier (ou le dossier suivant si celui qui est sélectionné ne contient pas de fichiers lisibles) commence.

La liste des dossiers reste affichée pendant cinq secondes.

Touche INFO (information) – mode CD pour la lecture des fichiers MP3

Appuyez plusieurs fois de suite sur la touche INFO pour faire défiler les informations suivantes : titre de la pièce musicale, artiste, nom de fichier et nom de dossier (si disponibles).

Appuyez sur la touche INFO une fois de plus pour revenir au mode de priorité de temps écoulé.

Appuyez sur la touche INFO et maintenez-la enfoncée au moins trois secondes afin que le titre de la pièce musicale s'affiche pour chaque fichier.

Appuyez sur la touche INFO et maintenez-la de nouveau enfoncée pendant trois secondes pour revenir à l'affichage du temps écoulé.

Directives d'utilisation – mode auxiliaire

La prise d'entrée audio auxiliaire (AUX) permet de brancher un appareil portatif,

tel qu'un lecteur MP3 ou un lecteur de cassette, et d'utiliser le système audio du véhicule pour amplifier la source et la transmettre aux haut-parleurs.

Appuyez sur la touche AUX pour passer en mode auxiliaire si la prise auxiliaire est branchée.

NOTA : *Le dispositif auxiliaire doit être sous tension et son volume correctement réglé. Si le son du dispositif audio auxiliaire est trop faible, augmentez le volume du dispositif. En revanche, en cas de distorsion du son, baissez le volume du dispositif.*

Touche TIME (heure) – mode auxiliaire
Enfoncez cette touche pour afficher l'heure. L'heure s'affiche pendant cinq secondes (lorsque le contact est coupé).

Directives d'utilisation – mode mains libres du téléphone (UConnect^{MD}) (selon l'équipement)
Consultez le paragraphe « Communication mains libres (UConnect^{MD}) » dans la section 3.

Directives d'utilisation – mode radio satellite (selon l'équipement)
Consultez le paragraphe « Radio par satellite » dans la présente section.

INTERFACE UNIVERSELLE (UCI) – SELON L'ÉQUIPEMENT

NOTA : *Ce qui suit s'applique uniquement aux radios avec codes de vente RES, ainsi que REQ, REL et RET équipées du système UConnect^{MD}. Pour les radios à écran tactile avec codes de vente RER, REN et REZ avec connecteur d'interface universelle (UCI), consultez le guide d'utilisation distinct de ces radios. L'interface UCI est uniquement disponible en option avec ces radios.*

Un connecteur à 16 broches permet de raccorder un iPod^{MD} au système audio de votre véhicule au moyen d'un câble d'interface fourni.

L'interface UCI est compatible avec les dispositifs Mini, 4G, Photo, Nano, 5G iPod^{MD} et iPhone^{MD}. Certaines versions du logiciel iPod^{MD} pourraient ne pas être totalement compatibles avec les fonctions de l'interface UCI. Veuillez visiter le site Apple pour les mises à jour logicielles.

NOTA :

- *Si la radio comporte un port USB, le branchement d'un iPod^{MD} à ce port ne permet pas de lire le support. Pour lire les fichiers d'un iPod^{MD}, utilisez le port*

distinct à connecteur à 16 broches situé dans la console centrale.

- *Si vous branchez votre iPod^MD au port AUX situé en façade de la radio, vous pourrez lire les fichiers de votre dispositif, mais sans profiter des fonctionnalités de commande offertes par l'interface UCI.*

Raccordement du iPod^MD

Utilisez le câble de branchement en option pour brancher un iPod^MD au port à connecteur à 16 broches du véhicule situé dans la console centrale. Une fois votre iPod^MD branché et synchronisé au système UCI du véhicule (la connexion du iPod^MD peut prendre quelques secondes), il se recharge automatiquement et vous pouvez maintenant le commander au moyen des touches de la radio, tel que décrit ci-après.

NOTA :

- *Il se peut qu'il soit nécessaire de retirer le capuchon de protection du port à connecteur à 16 broches avant de pouvoir brancher le câble.*
- *Si la pile du iPod^MD est complètement déchargée, une charge minimale sera peut-être nécessaire avant que la communication avec l'interface UCI puisse s'établir. À cet effet, le niveau de charge nécessaire peut être obtenu en laissant le iPod^MD branché quelque temps au système UCI.*

Utilisation de l'interface UCI

Une fois le câble optionnel branché au iPod^MD et au connecteur à 16 broches de votre véhicule :

- vous pouvez lire le contenu du iPod^MD qui est diffusé par le système stéréo du véhicule, et afficher les métadonnées (artiste, titre de la piste, titre de l'album, etc.) à l'écran de la radio;
- vous pouvez commander le iPod^MD au moyen des touches de la radio pour la lecture des pistes et pour parcourir et afficher le contenu du iPod^MD;
- la pile du iPod^MD se recharge lorsque ce dernier est raccordé au connecteur d'interface UCI.

Commande du iPod^MD au moyen des touches de la radio

Pour accéder au mode UCI (iPod^MD) et au contenu du iPod^MD raccordé au véhicule, appuyez sur la touche AUX (auxiliaire) en façade de la radio. En mode UCI (iPod^MD), le dispositif démarre la lecture

des pistes audio du iPod^{MD} (le cas échéant) par le système stéréo du véhicule.

Mode de lecture

En mode UCI, le iPod^{MD} passe automatiquement en mode de lecture. En mode de lecture, vous pouvez utiliser les touches suivantes de la radio pour commander le iPod^{MD} et afficher les données :

- Utilisez le bouton TUNE (syntonisation) pour passer d'une piste à l'autre.
  - Pendant la lecture, tournez le bouton d'un cran dans le sens des aiguilles d'une montre pour passer à la piste suivante.
  - Pendant les deux premières secondes de lecture de la piste en cours, tournez le bouton d'un cran dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour passer à la piste précédente de la liste. Tournez le bouton de la même façon pendant la lecture du reste de la piste pour revenir au début de la piste en cours.
  - Pour revenir en arrière dans la piste en cours, maintenez la touche << **RW** (retour rapide) enfoncée. Pour revenir au début de la piste en cours, maintenez la touche << **RW** (retour rapide) enfoncée plus longtemps.
- Pour avancer dans la piste en cours, maintenez la touche **FF** >> (avance rapide) enfoncée.
- Pour reculer ou avancer de cinq secondes au sein d'une piste, appuyez une fois respectivement sur la touche << **RW** (retour rapide) ou sur la touche **FF** >> (avance rapide).
- Utilisez les touches << **SEEK** ou **SEEK** >> (recherche automatique) pour passer à la piste précédente ou suivante. Si la touche << **SEEK** (recherche automatique) est enfoncée pendant les deux premières secondes de lecture de la piste, la lecture de la piste précédente reprend; si vous appuyez sur cette touche à un autre moment pendant la lecture de la piste, la lecture reprend au début de la piste. Si vous appuyez sur la touche **SEEK** >> (recherche automatique) durant le mode de lecture, celle-ci reprend à la piste suivante dans la liste.
- Pendant la lecture d'une piste, appuyez sur la touche **INFO** (information) pour afficher les métadonnées (artiste, titre

de la piste, titre de l'album, etc.) de cette piste. Appuyez de nouveau sur la touche **INFO** pour passer à l'écran de données suivant de cette piste. Une fois tous les écrans consultés, appuyez de nouveau sur la touche **INFO** pour revenir à l'écran du mode de lecture de la radio.

- Appuyez sur la touche **REPEAT** (répétition) pour utiliser le mode de répétition du iPod^{MD} et répéter la lecture de la piste en cours.
- Appuyez sur la touche **SCAN** (balayage) pour utiliser le mode de balayage du iPod^{MD} et lire successivement les cinq premières secondes de chaque piste dans la liste courante et ensuite passer à la piste suivante. Pour arrêter le mode de balayage et débuter la lecture de la piste voulue, lors de la lecture de la piste, appuyez de nouveau sur la touche **SCAN**. Durant le mode de balayage, vous pouvez également appuyer sur les touches << **SEEK** ou **SEEK** >> (recherche automatique) pour sélectionner les pistes précédentes ou suivantes.
- Touche **RND** (lecture aléatoire) (radio avec code de vente RES seulement) : Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver le mode de lecture aléatoire du iPod^{MD}. Si l'icône **RND** (lecture aléatoire) s'affiche à l'écran de la radio, cela indique que le mode de lecture aléatoire est activé.

Mode de liste ou de défilement

Durant le mode de lecture, appuyez sur une des touches décrites ci-après pour passer en mode de liste. Le mode de liste vous permet de faire défiler la liste des menus et des pistes de votre iPod^{MD}.

- Bouton **TUNE** (syntonisation) : Les fonctions du bouton **TUNE** (syntonisation) sont similaires à celles de la commande rotative du iPod^{MD}.
  - Tournez ce bouton vers la droite ou vers la gauche pour parcourir les listes et afficher les données des pistes à l'écran de la radio. Lorsque la piste désirée est en surbrillance à l'écran de la radio, appuyez sur le bouton **TUNE** (syntonisation) pour sélectionner la piste et débuter la lecture. Tournez rapidement le bouton **TUNE** (syntonisation) pour parcourir la liste plus rapidement. En faisant défiler l'écran rapidement, vous pouvez constater que la mise à

jour de l'information sur l'écran de la radio accuse un léger retard.

- Durant tous les modes de liste, le iPod^{MD} affiche toutes les listes en mode continu. Par conséquent, si la piste se trouve au bas de la liste, il suffit de tourner le bouton dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour atteindre rapidement cette piste.
- En mode de liste, les touches de **présélection** de la radio servent de raccourcis pour les listes du iPod^{MD} suivantes.
  - Présélection 1 – Listes de lecture
  - Présélection 2 – Artistes
  - Présélection 3 – Albums
  - Présélection 4 – Genres
  - Présélection 5 – Audiobook
  - Présélection 6 – Podcasts
- Appuyez sur une touche de présélection pour afficher la liste courante à la ligne supérieure et le premier élément dans la liste à la deuxième ligne.
- Pour quitter le mode de liste sans sélectionner une piste, appuyez de nouveau sur la même touche de **présélection** pour revenir en **mode de lecture**.
- Touche **LIST** (liste) : La touche **LIST** permet d'afficher le menu de premier niveau (menu principal) du iPod^{MD}. Tournez le bouton **TUNE** (syntonisation) pour afficher l'élément du menu principal désiré, puis appuyez sur le bouton **TUNE** (syntonisation). L'élément suivant de la liste de sous-menu s'affiche sur le iPod^{MD}; procédez de même pour atteindre la piste désirée dans cette liste. Les niveaux de sous-menu du iPod^{MD} ne sont pas tous disponibles avec ce système.
- Touche **MUSIC TYPE** (type de musique) : La touche **MUSIC TYPE** est une autre touche de raccourci vers la liste des genres du iPod^{MD}.

AVERTISSEMENT!

- **Vous pourriez endommager votre iPod[MD] (ou tout autre dispositif de lecture compatible) ou dégrader son fonctionnement si vous le laissez dans l'habitacle par temps très chaud ou très froid. Respectez les directives du fabricant du dispositif.**
- **Vous pourriez également endommager votre iPod[MD] ou les connexions du iPod[MD] dans le véhicule si vous y posez des articles.**

MISE EN GARDE!

Il ne faut pas brancher ou débrancher votre iPod[MD] pendant que vous conduisez. Vous risquez un accident si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

RADIO SATELLITE – SELON L'ÉQUIPEMENT (RADIOS REN-REQ-RER-RES SEULEMENT)

La radio par satellite bénéficie d'une technologie de radiodiffusion directe par satellite qui permet d'obtenir un son clair de qualité numérique partout au pays. Le service d'abonnement est fourni par Sirius Satellite Radio. Ce service vous propose plus de 130 stations diffusées directement par ses studios et ses satellites. La programmation comprend des émissions de musique, de sports, de nouvelles, de variétés et pour enfants.

NOTA : *Le service Sirius n'est pas disponible à Hawaï et offre une couverture limitée en Alaska.*

Activation du système

Le service de radio par satellite Sirius est préactivé, et vous pouvez immédiatement commencer à profiter de l'abonnement d'un an au service audio inclus avec le système de radio satellite installé en usine. Sirius fournira une trousse de bienvenue comprenant des renseignements généraux, incluant la configuration gratuite de votre compte d'écoute en ligne. Pour obtenir de plus amples renseignements, composez sans frais le 888 539-7474 ou visitez le site Web de Sirius au

www.sirius.com ou au www.siriuscanada.ca au Canada.

Numéro de série électronique, numéro d'identification Sirius (ESN/SID)
Assurez-vous d'avoir en main les renseignements suivants lorsque vous téléphonez :

1. Le numéro de série électronique, numéro d'identification Sirius (ESN/SID).

2. Numéro d'identification de votre véhicule (NIV).

Faites les étapes suivantes pour connaître votre numéro ESN/SID.

Accès aux numéros ESN/SID avec les radios REQ et RES
Tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche) ou ACC (accessoires) et allumez la radio. Appuyez ensuite sur la touche SETUP (configuration) et faites défiler les options à l'aide du bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement), jusqu'à ce que l'option « Sirius ID » (identification Sirius) soit sélectionnée. Appuyez sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) et le numéro d'identité Sirius s'affichera. Le numéro d'identité Sirius reste affiché pendant deux minutes. Appuyez sur une des touches de la radio pour quitter cet écran.

Accès aux numéros ESN/SID avec les radios REN et RER
En mode SAT (satellite), appuyez sur le bouton de menu de la radio.

Ensuite, sélectionnez l'onglet SUBSCRIPTION (abonnement) à l'écran tactile. Tous les numéros ESN pour votre véhicule s'affichent.

Sélection du mode radio par satellite
Appuyez sur la touche SAT jusqu'à ce que la mention SAT s'affiche. Vous pouvez laisser un CD dans l'appareil lorsque la chaîne est en mode radio par satellite.

Antenne de radio satellite
Pour obtenir une réception optimale de vos émissions, ne placez aucun objet sur le toit à proximité de l'antenne. Tout objet métallique placé dans l'angle de réception de l'antenne altérera le rendement du système. Les articles volumineux comme les bicyclettes devraient être placés le plus loin possible à l'arrière, conformément au design du porte-bicyclette. Ne placez pas d'objets directement sur l'antenne ou au-dessus de celle-ci.

Qualité de réception
La réception satellite peut être interrompue dans les cas suivants :

- Le véhicule se trouve dans un stationnement souterrain ou sous un obstacle physique.
- Une région densément boisée peut provoquer de brèves interruptions audio.
- La conduite sous un grand pont ou le long d'édifices très élevés peut causer des interruptions dans la réception du signal.
- Des objets placés directement sur l'antenne ou trop près de celle-ci peuvent bloquer le signal.

Directives d'utilisation – mode satellite

NOTA : *Le commutateur d'allumage doit être à la position ON (marche) ou ACC (accessoires) pour que la radio puisse fonctionner.*

Touches SEEK (recherche automatique)

Appuyez une fois sur les touches SEEK (recherche automatique) pour rechercher le canal suivant en mode Satellite. Appuyez sur la touche de droite pour chercher dans les fréquences supérieures et sur la touche de gauche pour chercher dans les fréquences inférieures. La radio demeure au canal nouvellement syntonisé jusqu'à ce que vous fassiez une nouvelle sélection. Si vous maintenez l'une des deux touches enfoncées, les canaux défilent sans interruption jusqu'à ce que vous relâchiez la touche.

Touche SCAN (balayage)

Lorsque vous appuyez sur la touche SCAN (balayage), le syntoniseur recherche la station suivante, en s'arrêtant huit secondes avant de poursuivre. Pour interrompre la recherche, appuyez de nouveau sur la touche SCAN (balayage).

Touche INFO (information)

Appuyez sur la touche INFO pour afficher à tour de rôle l'information relative à l'artiste, au titre de la pièce musicale et au compositeur (s'ils sont disponibles). Si vous appuyez sur la touche INFO et la maintenez enfoncée pendant trois secondes, la radio affichera le titre de la pièce musicale en permanence (appuyez et maintenez-la enfoncée de nouveau pour revenir à l'affichage normal).

Touches RW/FF (retour, avance rapide)

Lorsque les touches RW (retour rapide) ou FF (avance rapide) sont enfoncées, le syntoniseur recherche le canal suivant selon la direction de la flèche.

Bouton TUNE (syntonisation) (rotatif)
Tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) vers la droite pour passer à la chaîne suivante et vers la gauche pour passer à la chaîne précédente.

Touche MUSIC TYPE (type d'émission)
Appuyez une fois sur cette touche pour activer le mode MUSIC TYPE (type d'émission) pendant cinq secondes. Appuyez de nouveau sur la touche MUSIC TYPE (type d'émission) ou tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) dans les cinq secondes qui suivent pour sélectionner le type d'émission.

Actionnez de nouveau la touche MUSIC TYPE (type d'émission) pour sélectionner le type d'émission.

Si vous appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) lorsque la fonction MUSIC TYPE (type d'émission) est active, la radio syntonise le canal suivant du type sélectionné.

Si vous appuyez sur une touche de préréglage alors que vous êtes en mode MUSIC TYPE (type d'émission), ce mode est désactivé et la radio syntonise le canal qui correspond à la touche.

Touche SETUP (configuration)
Appuyez sur la touche SETUP (configuration) afin de sélectionner l'une des entrées suivantes :

- Display Sirius ID number (affichage du numéro d'identité Sirius) – Appuyez sur la touche SELECT (sélection) pour afficher le numéro d'identité Sirius. Ce numéro permet d'activer, de désactiver et de modifier l'abonnement à Sirius.

Touche SET (réglage) – pour programmer un bouton-poussoir
Lorsque vous désirez attribuer à un bouton-poussoir la station que vous écoutez, enfoncez la touche SET (réglage). La mention SET 1 apparaît alors sur l'écran. Appuyez sur la touche (1 à 6) que vous voulez assigner à ce canal, puis relâchez-la. Si vous ne sélectionnez pas de touche dans les cinq secondes qui suivent la pression sur la touche SET (réglage), la station continue à être syntonisée, mais elle n'est pas mise en mémoire.

Vous pouvez ajouter une seconde station à chaque touche simplement en reprenant la méthode indiquée plus haut, sauf que vous devrez appuyer deux fois sur la touche SET (réglage) et la mention SET 2 apparaîtra à l'écran d'affichage. Toutes les touches peuvent être réglées en mode

SET 1 et SET 2. Cela vous permet de mettre en mémoire jusqu'à 12 canaux satellites pour les attribuer à des boutons-poussoir. Pour sélectionner une station programmée dans la mémoire SET 2, appuyez deux fois sur le bouton-poussoir.

Chaque fois que vous appuyez sur une touche de préréglage, le numéro correspondant s'affiche.

Touches 1 à 6
Ces touches permettent de syntoniser les canaux mis en mémoire {12 stations de radio par satellite}.

Directives d'utilisation – mode mains libres du téléphone cellulaire (selon l'équipement)
Consultez le paragraphe « Communication mains libres (UConnect^{MD}) » dans la section 3.

CHAÎNE AUDIO KICKER^{MD} HAUTE PERFORMANCE AVEC SYSTÈME À SON AMBIOPHONIQUE SÉLECTIONNABLE (DSS) – SELON L'ÉQUIPEMENT

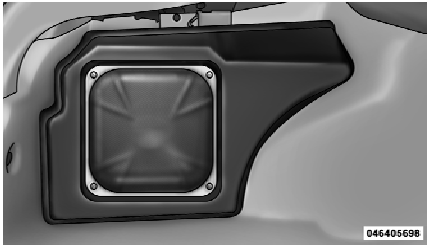

Votre véhicule est équipé d'un amplificateur audio de pointe qui fournit un son ambiophonique de 5,1 canaux de n'importe quelle source audio stéréo. Une nouvelle fonction de la chaîne audio Kicker^{MD} offre la possibilité de choisir le son ambiophonique pour toute source audio.

Le mode « son ambiophonique » est optimisé pour le système audio des occupants des sièges avant. Cet effet de son ambiophonique est disponible pour toute source audio, AM-FM-CD, radio satellite ou AUX, et il est activé au moyen du centre d'information électronique. Consultez le paragraphe « Système à son ambiophonique sélectionnable (DSS) » sous « Centre d'information électronique » dans la section 4.

Les modes DSS pour sources audio sont « stéréo » et « son ambiophonique » qui correspond au son ambiophonique équilibré pour les passagers avant. Notez que les effets des modes DSS dépendent de

l'enregistrement d'origine. Certaines bandes sonores auront une meilleure qualité sonore en modes DSS et d'autres en mode stéréo.

En mode « son ambiophonique », l'équilibre gauche et droit est réglé automatiquement. Une commande d'équilibre avant-arrière est disponible pour ajouter au son ambiophonique, si désiré.

COMMANDES À DISTANCE DE LA CHAÎNE STÉRÉO

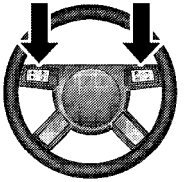

Commandes à distance de la chaîne stéréo

Les commandes à distance de la chaîne stéréo sont situées sur la surface du volant, aux positions trois heures et neuf heures.

Les véhicules munis de commandes au volant sont également équipés du centre d'information électronique. Le centre d'information électronique comprend un écran interactif situé dans le groupe d'instruments.

Bouton de volume

Le bouton de volume permet de régler le volume du système audio. Appuyez sur le dessus du bouton de volume pour augmenter le volume. Appuyez sur le bas du bouton de volume pour diminuer le volume.

Bouton de mode audio

Utilisez le bouton de mode audio pour sélectionner l'écran « Compass/Temp/Audio » (boussole, température, audio). Cet écran affiche l'information des modes radio et multimédia selon le type de radio qui se trouve dans le véhicule.

Si l'écran « Compass/Temp/Audio » (boussole, température, audio) est déjà affiché lorsque vous appuyez sur le bouton AUDIO MODE (mode audio), le mode changera, par exemple de AM à FM, au mode multimédia, etc., selon le type de radio de votre véhicule.

Bouton de sélection de fonction

Lorsque l'écran « Compass/Temp/Audio » (boussole, température, audio) est affiché sur le centre d'information électronique, appuyez sur le bouton de sélection de fonction pour activer diverses fonctions de la radio, multimédia et de l'interface universelle (UCI) (par exemple les mémoires avancées, la sélection du prochain dossier, aller à des pistes ou lire des pistes sur une liste, etc., selon le type de radio qui se trouve dans le véhicule et la présence ou non du connecteur UCI).

Bouton de défilement

Lorsque l'écran « Compass/Temp/Audio » (boussole, température, audio) est affiché sur le centre d'information électronique, appuyez sur le bouton de défilement pour chercher une station de radio, une piste, des chapitres, des dossiers, etc., selon le type de radio qui se trouve dans le véhicule.

ENTRETIEN DES CD/DVD

Prenez les précautions suivantes pour préserver l'état de vos CD et DVD :

1. Tenez le disque par les bords extérieurs. Évitez d'en toucher la surface.

2. Si le disque est sale, nettoyez-le avec un chiffon doux, en l'essuyant du centre vers le bord.

3. N'apposez sur le CD ni papier, ni étiquettes pour CD, ni ruban adhésif et évitez de le rayer.

4. N'utilisez pas de solvants tels que du benzène, des diluants, des nettoyants ou des aérosols antistatiques.

5. Rangez le disque dans son boîtier après l'avoir écouté.

6. N'exposez pas le disque directement aux rayons du soleil.

7. Ne laissez pas le disque dans un endroit où la température pourrait devenir très élevée.

NOTA : *Si la lecture d'un disque s'avère difficile, cela peut indiquer qu'il est endommagé ou sale (par exemple, disque rayé, revêtement réfléchissant usé, présence d'un cheveu, humidité ou rosée sur le disque), d'une dimension inappropriée ou qu'il possède un encodage antivol. Entamez la lecture d'un disque que vous savez en bon état avant de faire réparer le lecteur de CD.*

FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET TÉLÉPHONES CELLULAIRES

Dans certaines situations, un téléphone cellulaire en fonction dans votre véhicule peut causer des parasites ou le mauvais fonctionnement de la radio. Ce problème peut être amoindri ou supprimé en déplaçant l'antenne du téléphone cellulaire. Cette situation n'est pas dommageable pour votre autoradio. Si, après avoir déplacé l'antenne, le rendement de l'autoradio ne s'améliore pas en ce qui a trait à la « clarté » du son, il est alors recommandé de baisser le volume de la radio ou de l'éteindre lorsque le téléphone cellulaire est en fonction.

COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

Chauffage et climatisation manuels

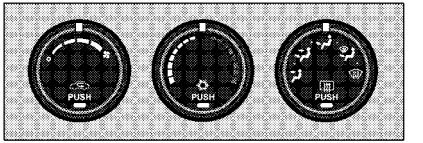

81c2cd2b

Les commandes manuelles de température sont composées d'une série de molettes extérieures et de boutons-poussoirs intérieurs.

Commande du ventilateur

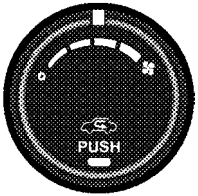

Utilisez cette commande pour régler la quantité d'air dans le système d'aération, quel que soit le mode sélectionné. La vitesse du ventilateur augmente lorsque vous déplacez la commande vers la droite, à partir de la position O (arrêt). Il y a quatre vitesses différentes.

NOTA : *Pour les véhicules équipés d'un système de démarrage à distance, les commandes du système de climatisation ne fonctionneront pas en cas de démarrage à distance si la commande de vitesse du ventilateur est à la position O (arrêt).*

Commande de température

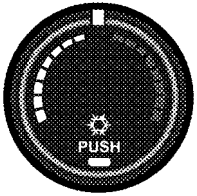

Utilisez cette commande pour contrôler la température de l'air dans l'habitacle. La section bleue indique les températures plus fraîches; la section rouge, les températures plus chaudes.

NOTA : *Si le rendement du climatiseur semble se dégrader, vérifiez la présence de dépôts de saleté ou d'insectes à l'avant du condenseur du climatiseur, situé devant le radiateur. Pour le nettoyer, vaporisez un peu d'eau à partir de l'arrière du radiateur et à travers le condenseur. Les revêtements protecteurs du pare-chocs avant peuvent réduire le débit d'air au condenseur, diminuant ainsi le rendement du climatiseur.*

Sélecteur de mode

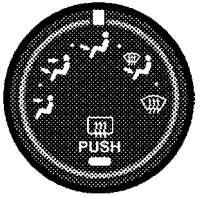

Utilisez cette commande pour sélectionner les différents modes de répartition de l'air. Vous pouvez sélectionner un mode primaire, comme l'indiquent les pictogrammes sur la commande, ou un mélange de deux de ces modes.

- ***Mode Tableau de bord***

L'air provient des bouches d'aération du tableau de bord et de la console centrale. Ces bouches d'aération peuvent être réglées pour orienter le débit d'air.

NOTA : *Un débit d'air maximum sera réparti à l'arrière si les bouches d'aération du centre du tableau de bord sont orientées vers les passagers du siège arrière.*

- ***Mode Deux niveaux***

L'air provient des bouches d'aération du tableau de bord, de la console centrale et du plancher.

NOTA : *Les bouches d'aération supérieures et inférieures présentent une différence de température à tous les réglages, à l'exception des réglages le plus froid et le plus chaud. L'air le plus chaud est acheminé aux bouches du plancher. Cela offre un plus grand confort lorsque le temps est très ensoleillé mais frais.*

- ***Mode Plancher***

L'air est acheminé par les bouches du plancher et une petite quantité d'air est acheminée par les bouches de dégivrage et les désembueurs des glaces latérales.

- ***Mode Mixte***

L'air sort par les bouches d'aération du plancher, les bouches de dégivrage et les désembueurs de glaces latérales. Ce mode est plus efficace lorsqu'il fait froid ou qu'il neige et que le pare-brise nécessite un apport de chaleur accru. Ce mode permet d'assurer le confort tout en réduisant la buée sur le pare-brise.

- ***Mode Dégivrage***

L'air sort des bouches de dégivrage situées à la base du pare-brise et par les désembueurs de glaces latérales. Pour désembuer plus rapidement le pare-brise et les glaces latérales, utilisez ce mode et réglez le ventilateur et le chauffage à la position maximale.

NOTA : *Le compresseur du climatiseur fonctionne en modes Mixte, Dégivrage et Plancher, ou en combinant ces modes, même si le bouton marqué d'un flocon de neige du climatiseur n'a pas été enfoncé. Cela permet de déshumidifier l'air et d'assécher le pare-brise. Pour améliorer la consommation, n'utilisez ces modes que si nécessaire.*

- ***Commande de recirculation***

Utilisez ce bouton pour bloquer la répartition de l'air dans l'habitacle. Un témoin s'allumera pour indiquer que le mode de recirculation est en fonction. Utilisez le mode de recirculation pour refroidir plus rapidement l'habitacle

par temps très chaud et pour empêcher l'entrée d'odeurs désagréables, de poussière, etc.

NOTA :

- *L'utilisation continue du mode de recirculation d'air peut rendre l'air de l'habitacle vicié et embuer les glaces. Nous vous recommandons de ne pas utiliser ce mode sur de longues périodes.*
- *L'utilisation du mode de recirculation par temps froid ou humide crée de la buée sur l'intérieur des glaces du véhicule, en raison de l'accumulation d'humidité. Pour vous assurer d'un désembuage maximal, sélectionnez la position Air extérieur.*
- *Le climatiseur se met automatiquement en marche pour éviter l'embuage des glaces lorsque le bouton de recirculation de l'air est enfoncé.*
- *Le climatiseur peut être désélectionné manuellement sans modifier la sélection de la commande de mode.*

Commande de climatisation

Utilisez cette commande pour faire fonctionner le climatiseur. Un témoin s'allumera pour indiquer que le climatiseur est en fonction.

NOTA : *Le compresseur du climatiseur ne se mettra pas en marche avant que le moteur ait fonctionné pendant quelques secondes.*

- ***RÉGLAGE MAXIMAL DU CLIMATISEUR***

Pour obtenir un refroidissement maximal, enfoncez simultanément les boutons de climatisation et de recirculation, puis réglez la commande de température en position de refroidissement optimal en la tournant à fond dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

- ***Mode économique***

Si vous souhaitez utiliser le mode économique, appuyez sur la commande de la climatisation pour désactiver le témoin et le compresseur du climatiseur. Placez ensuite la commande de température à la position désirée.

Démarrage à distance – selon l'équipement

Pendant un démarrage à distance, le logiciel de commande de chauffage et de climatisation peut ignorer les réglages en vigueur en fonction de la température ambiante extérieure. Le tableau ci-dessous

explique les différents scénarios qui peuvent survenir pendant un démarrage à distance.

Lorsque le conducteur pénètre dans le véhicule, les réglages sélectionnés par le client sont rétablis. Cette fonction a été conçue pour assurer un confort optimal en conditions extrêmes. Pour activer cette fonction, le client doit stationner son véhicule en réglant la commande du ventilateur à une des quatre vitesses.

Si la température ambiante extérieure est de	Le mode passe à	La température passe à	Dégivreur électrique de lunette actif
Moins de 4 °C (40 °F)	Mixte	Chaleur maximale	Oui
Entre 4 °C et 27 °C (40 °F et 80 °F)	Aucune modification	Aucune modification	Non
Plus de 27 °C (80 °F)	Deux niveaux	Refroidissement maximal	Non

NOTA :

- *Cette fonction peut être désactivée en stationnant le véhicule et en réglant la commande du ventilateur en position « O » (hors fonction).*
- *Pour optimiser le rendement, il est recommandé de stationner le véhicule en réglant la commande du ventilateur à la vitesse élevée (complètement dans le sens des aiguilles d'une montre).*

Conseils utiles

NOTA : *Le tableau présenté à la fin de cette section suggère des réglages pour diverses conditions météorologiques.*

Fonctionnement en été

Le circuit de refroidissement du moteur dans les véhicules munis d'un climatiseur doit être protégé à l'aide d'une solution antigel de qualité supérieure pour offrir une protection adéquate contre la corrosion et la surchauffe du moteur. Une solution antigel à base d'éthylène glycol mêlée

à 50 % d'eau est recommandée. Consultez le paragraphe « Directives d'entretien » dans la section 7 du présent guide pour connaître le liquide de refroidissement à employer.

Fonctionnement en hiver

Il n'est pas recommandé d'utiliser l'air provenant du mode de recirculation durant les mois d'hiver à cause de l'embuage des glaces.

Entreposage du véhicule

Chaque fois que vous entreposez votre véhicule ou que vous le remisez (par exemple, pour la durée des vacances) pour deux semaines ou plus, faites fonctionner le climatiseur, moteur au ralenti, pendant environ cinq minutes à l'air frais en réglant le ventilateur à la vitesse maximale. Cette mesure assure une lubrification adéquate du système et minimise la possibilité d'endommager le compresseur lorsqu'il faudra le redémarrer.

Embuage des glaces

Pour éliminer rapidement la buée sur la glace intérieure du pare-brise, sélectionnez le mode Dégivrage. Vous pouvez utiliser le mode Dégivrage-plancher pour garder le pare-brise exempt de buée et obtenir un niveau de chaleur suffisant. Si la formation de buée sur les glaces latérales pose problème, augmentez la vitesse du ventilateur. Les glaces d'un véhicule ont tendance à s'embuer de l'intérieur par temps doux mais pluvieux ou humide.

NOTA : *N'utilisez pas le mode de recirculation pour de longues périodes sans avoir recours au climatiseur, car les glaces pourraient s'embuer.*

Désembueurs de glaces latérales

Les désembueurs de glaces latérales sont situés à chaque extrémité du tableau de bord. Ces bouches non réglables dirigent l'air vers les glaces latérales lorsque les modes Plancher, Mixte ou Dégivrage sont en usage. L'air est orienté sur les glaces à l'endroit par où vous regardez les rétroviseurs extérieurs.

Arrivée d'air de l'extérieur

Assurez-vous que la prise d'air, située directement devant le pare-brise, est exempte d'obstructions telles que des feuilles mortes. Les feuilles mortes qui obstruent la prise d'air peuvent réduire le débit d'air et entrer dans la chambre d'admission, puis bloquer les drains servant à évacuer l'eau. Durant les mois d'hiver, assurez-vous que la prise d'air n'est pas obstruée par de la glace ou de la neige.

Filtre à air du climatiseur

Le filtre à air du climatiseur atténue, mais n'élimine pas les odeurs de carburant diesel et autres. Le filtre traite l'air en provenance de l'extérieur du véhicule et l'air qui recircule dans l'habitacle. Consultez le paragraphe « Directives d'entretien » dans la section 7 du présent guide pour obtenir de plus amples renseignements sur l'entretien du filtre du climatiseur, ou consultez votre concessionnaire autorisé pour l'entretien. Consultez le paragraphe « Programmes d'entretien » dans la section 8 du présent guide pour connaître les intervalles d'entretien du filtre du climatiseur.

Réglages suggérés pour diverses conditions météorologiques

TEMPÉRATURE	RÉGLAGES
TEMPÉRATURE CHAUDE ET HABITACLE TRÈS CHAUD	Abaissez les glaces et démarrez le véhicule. Réglez la commande du ventilateur en position élevée (entièrement dans le sens des aiguilles d'une montre). Appuyez sur le bouton . Réglez la commande de mode à ou entre et . Réglez la commande de température en position de refroidissement maximal. Une fois l'air chaud expulsé, appuyez sur le bouton pour faire recirculer l'air et relevez les glaces. Lorsque la température est agréable, appuyez sur le bouton pour mettre fin à la recirculation et réglez la température selon vos préférences de confort.
TEMPÉRATURE TIÈDE	En conditions ensoleillées, réglez la commande de mode à ou près de et mettez le climatiseur en fonction. Si les conditions sont nuageuses ou s'il fait nuit, réglez la commande de mode à ou près de .
CONDITIONS FROIDES OU FROIDES ET HUMIDES	En conditions ensoleillées, réglez la commande de mode à ou entre et et mettez le climatiseur en fonction. Si les conditions sont nuageuses ou s'il fait nuit, réglez la commande de mode à ou près de et mettez le climatiseur en fonction. Si de la buée se forme sur les glaces, réglez la commande de mode à ou entre et .
CONDITIONS FROIDES ET SÈCHES	Réglez la commande de mode à ou près de . En conditions ensoleillées, un apport d'air vers la partie supérieure peut se révéler nécessaire. Dans ce cas, réglez la commande de mode à ou entre et . Si la température est très froide et qu'un apport de chaleur additionnel vers le pare-brise est nécessaire, réglez la commande de mode à ou près de .

045605922

SECTION 5

DÉMARRAGE ET CONDUITE

- DIRECTIVES DE DÉMARRAGE 220
  - Transmission manuelle 221
  - Transmission automatique 221
  - Démarrage sans clé (selon l'équipement) 222
  - Démarrage normal 223
  - Par temps très froid (température inférieure à -29 °C [-20 °F]) 224
  - Si le moteur ne démarre pas 224
  - Après le démarrage 225
- CHAUFFE-BLOC – SELON L'ÉQUIPEMENT 225
- TRANSMISSION MANUELLE – SELON L'ÉQUIPEMENT 226
  - Transmission manuelle à six rapports 226
- TRANSMISSION AUTOMATIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT 230
  - Généralités 231
  - Dispositif de déverrouillage du levier sélecteur au frein 232
  - Dispositif de déverrouillage manuel du levier sélecteur au frein 232
  - Transmission automatique à quatre rapports (moteur 3,5 L) 233
  - Transmission automatique à cinq rapports (moteur 5,7 L) 238
- AUTOSTICK^{MD} – SELON L'ÉQUIPEMENT 242
  - AutoStick^{MD} – moteur 3,5 L 242
  - AutoStick^{MD} – moteur 5,7 L 243
- CONDUITE SUR CHAUSSÉE GLISSANTE 244
  - Accélération 244
  - Conditions d'adhérence 244
- CONDUITE DANS L'EAU 245
  - Ruissellement et montée des eaux 245
- DIRECTION ASSISTÉE 247
  - Vérification du liquide de la direction assistée 248

- FREIN DE STATIONNEMENT 248
  - Transmission manuelle – selon l'équipement 249
  - Transmission automatique – selon l'équipement 249
- CIRCUIT DE FREINAGE 251
  - Système de freins antiblocage (ABS) – selon l'équipement 251
- SYSTÈME DE COMMANDE ÉLECTRONIQUE DES FREINS 254
  - Système de freins antiblocage (ABS) – selon l'équipement 254
  - Système antipatinage (TCS) – selon l'équipement 255
  - Système d'assistance au freinage (BAS) – selon l'équipement 255
  - Système d'assistance au départ en pente – transmission manuelle seulement 256
  - Système électronique d'antidérapage (ESP) – selon l'équipement 258
  - Synchronisation du système ESP 260
  - Témoin d'anomalie ESP-BAS et témoin ESP-TCS 260
- INFORMATION CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES PNEUS 261
  - Inscriptions sur les pneus 261
  - Charge et pression des pneus 266
- PNEUS – GÉNÉRALITÉS 269
  - Pression des pneus 269
  - Pressions de gonflage des pneus 270
  - Pneus radiaux 272
  - Roue de secours compacte – selon l'équipement 272
  - Patinage des roues 273
  - Indicateurs d'usure 274
  - Durée de vie utile des pneus 274
  - Pneus de rechange 275
- CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES 276
- PNEUS D'HIVER 278
- RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA PERMUTATION DES PNEUS 278
- SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS (TPMS) 279
  - Système de base – selon l'équipement 281
  - Système perfectionné – selon l'équipement . . 283
  - Généralités 286

- EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT 287
  - Moteurs 3,5 L et 5,7 L (à transmission automatique) 287
  - Moteur 5,7 L (à transmission manuelle) 287
  - Essence reformulée 288
  - Essences à mélange oxygéné 288
  - Utilisation de carburant E-85 dans les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte . . 289
  - MMT dans le carburant 289
  - Substances ajoutées au carburant 290
  - Avertissements relatifs au circuit d'alimentation 290
  - Mises en garde concernant le monoxyde de carbone 290
- AJOUT DE CARBURANT 291
  - Bouchon de remplissage du réservoir de carburant (bouchon du réservoir d'essence) . . 291
  - Message de bouchon de remplissage de réservoir de carburant desserré 293
- CHARGEMENT DU VÉHICULE 293
  - Étiquette d'homologation du véhicule 293
  - Poids nominal brut du véhicule (PNBV) 294
  - Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) 294
  - Surcharge 294
  - Chargement 295
- TRACTION DE REMORQUE 295
  - Terminologie du remorquage 296
  - Classification des attelages de remorque 298
  - Capacité de remorquage (poids maximal de la remorque) 299
  - Poids de la remorque et poids sur l'attelage . . 299
  - Exigences de remorquage 300
  - Conseils pour le remorquage 305
- REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE, ETC) 306

DIRECTIVES DE DÉMARRAGE

Avant de démarrer, réglez votre siège, réglez les rétroviseurs intérieur et extérieurs, bouclez votre ceinture de sécurité et, s'il y a lieu, rappelez à tous les autres occupants de boucler leur ceinture de sécurité.

MISE EN GARDE!

- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule pour de multiples raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez jamais les clés dans le commutateur d'allumage. Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**
- **Ne laissez jamais d'animaux ou d'enfants dans un véhicule en stationnement par temps chaud. L'augmentation de la température de l'habitacle risque de leur causer des blessures graves, voire mortelles.**

- **Assurez-vous de couper le contact et de retirer la clé si vous voulez vous reposer dans votre véhicule. Des accidents pourraient se produire si le levier sélecteur était déplacé par inadvertance. Un accident pourrait également survenir en appuyant sur la pédale d'accélérateur. En outre, il peut y avoir surchauffe du système d'échappement et, par conséquent, du moteur, d'où le risque d'incendie pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.**

Transmission manuelle

Serrez le frein de stationnement, placez le levier de vitesse en position N (point mort) et appuyez sur la pédale de débrayage avant de démarrer le véhicule. Ce véhicule est équipé d'un système de verrouillage sur l'embrayage. Le moteur ne démarre pas tant que vous n'appuyez pas sur la pédale de débrayage.

Transmission automatique

Le levier sélecteur doit être placé à la position N (point mort) ou à la position P (stationnement) avant que vous puissiez faire démarrer le moteur. Appuyez sur la pédale de frein avant de passer à un autre rapport de vitesse.

AVERTISSEMENT!

Vous pourriez endommager votre transmission si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- **Ne passez à la position P (stationnement) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.**
- **Passez de la position R (marche arrière) ou à une autre vitesse uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé et que le moteur tourne au ralenti.**
- **Ne passez pas de la position R (marche arrière), P (stationnement) ou N (point mort) à quelque position de marche avant que ce soit lorsque le moteur tourne au-dessus du régime de ralenti.**
- **Avant tout changement de vitesses, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.**

Démarrage sans clé (selon l'équipement)

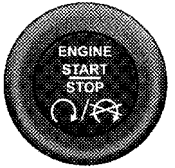

050105203

Cette fonction permet au conducteur de manœuvrer le commutateur d'allumage en enfonçant un bouton, tant que le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) est installé et que la clé de contact de démarrage sans clé (clé de contact avec télécommande intégrée) peut être détectée à l'intérieur du véhicule.

Retrait et réinstallation du bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur)

Le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) peut être retiré de la prise pour commander conventionnellement l'allumage en insérant la clé de contact avec télécommande intégrée. Le bouton peut être retiré en utilisant la clé de service de la clé de contact avec télécommande intégrée comme outil. Insérez la partie métallique de la clé de service sous le cadre chromé à la position six heures, puis dégagez soigneusement le bouton en exerçant un effet de levier.

Pour réinstaller le bouton, placez-le en orientant le lettrage à l'horizontale pour qu'il soit lisible. Insérez soigneusement le bouton dans la prise en appuyant au centre du bouton. Si le bouton se glisse aisément dans la prise, il a été correctement installé. Appuyez fermement au centre du bouton pour le loger dans la prise.

Le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) ne doit être retiré ou inséré que lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (arrêt).

Fonctions du démarrage sans clé – le pied du conducteur ne reposant pas sur la pédale de frein (en position P [stationnement] ou N [point mort])

- Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) **une fois (position ACC [accessoires])** pour activer la radio, les essuie-glaces et les glaces.
- Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) **deux fois (position ON [marche])** pour démarrer le moteur.
- Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) **trois fois (position OFF [arrêt])** pour couper le contact.

Démarrage normal

Utilisation du bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur)

NOTA : *Le démarrage normal d'un moteur chaud ou froid s'effectue sans qu'il soit nécessaire de pomper l'accélérateur ni d'appuyer dessus.*

Pour démarrer le moteur, la transmission doit se trouver en position P (stationnement) ou N (point mort). À partir de tout état de l'allumage, maintenez la pédale de frein enfoncée tout en appuyant sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur). Le système prend la relève et tente de faire démarrer le véhicule. Si le véhicule ne démarre pas, le démarreur se désactive automatiquement après 10 secondes. Si vous souhaitez interrompre le lancement du moteur avant le démarrage du moteur, appuyez de nouveau sur le bouton.

Utilisation de la télécommande à clé intégrée (conseils de démarrage)

NOTA : *Le démarrage normal d'un moteur chaud ou froid s'effectue sans qu'il soit nécessaire de pomper l'accélérateur ni d'appuyer dessus.*

N'appuyez pas sur l'accélérateur. Utilisez la télécommande avec clé intégrée pour tourner brièvement le commutateur d'allumage à la position START (démarrage), puis relâchez-la dès que le démarreur est engagé. Le démarreur continue de fonctionner et se désactive automatiquement dès que le moteur tourne. Si le moteur ne démarre pas, le démarreur se désactive automatiquement au bout de 10 secondes. Dans ce cas, tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé), attendez de 10 à 15 secondes et répétez la procédure de démarrage normal.

Pour arrêter le moteur à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur)

Placez le levier sélecteur à la position P (stationnement) et appuyez brièvement sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur). Si le levier sélecteur n'est pas en position P (stationnement), le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) doit être enfoncé pendant deux secondes pour faire passer l'état de l'allumage à la position ACC (accessoires). Si le véhicule est doté d'une transmission manuelle et que le véhicule se déplace, le bouton ENGINE

START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) doit être enfoncé pendant deux secondes pour faire passer l'état de l'allumage à la position ACC (accessoires). Le moteur s'arrête peu importe si l'état de l'allumage passe à la position ACC (accessoires) ou OFF (arrêt).

Par temps très froid (température inférieure à -29 °C [-20 °F])

Pour assurer le démarrage par temps froid, nous vous recommandons l'utilisation d'un chauffe-bloc électrique (disponible chez votre concessionnaire) alimenté sur secteur.

Si le moteur ne démarre pas

MISE EN GARDE!

- **Ne versez jamais de carburant ou d'autres liquides inflammables dans l'ouverture d'admission d'air du corps de papillon pour essayer de faire démarrer le véhicule. Cela pourrait causer un embrasement et vous infliger de graves blessures.**

- **Il ne faut pas essayer de faire démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule. Il ne faut pas faire démarrer ainsi le moteur d'un véhicule muni d'une transmission automatique. Le carburant non brûlé pourrait pénétrer dans le catalyseur et, une fois le moteur démarré, s'enflammer et endommager le convertisseur ainsi que le véhicule. Si la batterie du véhicule est déchargée, on peut faire démarrer le moteur en se raccordant à l'aide de câbles volants à une batterie d'appoint ou à la batterie d'un autre véhicule. Ce type de démarrage peut être dangereux s'il n'est pas effectué correctement. Consultez la section 6 pour les procédures de démarrage avec batterie d'appoint et assurez-vous de les observer avec soin.**

Démarrage d'un moteur noyé à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur)

Si le moteur ne démarre pas après avoir observé la procédure de démarrage normale ou la procédure de démarrage par temps très froid, il se peut qu'il soit noyé. Pour éliminer le carburant excédentaire, enfoncez la pédale d'accélérateur au plancher avec votre pied droit, puis appuyez brièvement une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur). Le démarreur s'engagera automatiquement pendant 10 secondes et se désengagera. Relâchez ensuite la pédale d'accélérateur et la pédale de frein, attendez entre 10 et 15 secondes, puis reprenez la procédure de démarrage normale.

Démarrage d'un moteur noyé à l'aide de la télécommande à clé intégrée

Si le moteur ne démarre pas après avoir effectué les opérations de démarrage normal ou de démarrage par temps très froid, il se peut qu'il soit noyé. Pour éliminer le surplus de carburant, appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur et gardez-la enfoncée. Ensuite, tournez le commutateur d'allumage à la position START (démarrage) et relâchez-le dès que le démarreur se met en marche. Le moteur du démarreur s'éteindra automatiquement après 10 secondes. Après ceci, relâchez la pédale d'accélérateur, tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé), attendez de 10 à 15 secondes et ensuite répétez la procédure de démarrage normal.

AVERTISSEMENT!

Pour prévenir les dommages au démarreur, attendez de 10 à 15 secondes avant d'essayer de nouveau.

Après le démarrage

Le régime de ralenti diminue automatiquement à mesure que le moteur se réchauffe.

CHAUFFE-BLOC – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le chauffe-bloc chauffe le moteur, permettant ainsi de démarrer plus rapidement par temps froid. Branchez le cordon d'alimentation dans une prise CA normale de 110-115 V au moyen d'une rallonge trifilaire mise à la terre.

Le cordon d'alimentation du chauffe-bloc passe sous le capot, du côté du conducteur. Il est muni d'un capuchon amovible situé du côté conducteur du module d'alimentation intégré.

MISE EN GARDE!

N'oubliez pas de débrancher le cordon avant de prendre le volant. Un fil électrique de 110-115 V endommagé pourrait provoquer un choc électrique.

TRANSMISSION MANUELLE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Transmission manuelle à six rapports

MISE EN GARDE!

Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance sans avoir serré le frein de stationnement au risque de vous infliger des blessures et de blesser d'autres personnes. Le frein de stationnement doit toujours être serré quand le conducteur n'est pas dans le véhicule, particulièrement dans une pente.

AVERTISSEMENT!

- **Lorsque vous roulez, ne laissez pas votre pied reposer sur la pédale de débrayage et n'essayez pas de maintenir votre véhicule en pente en gardant la pédale de débrayage partiellement enfoncée car vous provoquerez une usure anormale de l'embrayage. Consultez les paragraphes « Système de commande électronique des freins » et « Système d'assistance au départ en pente » de la présente section.**

- **Si vous n'enfoncez pas complètement la pédale de débrayage au plancher, l'effort de passage peut être accru et des dommages à l'embrayage et à la transmission pourraient survenir.**
- **Ne laissez pas votre main sur le levier de vitesse pendant la conduite car il pourrait en résulter des dommages au synchroniseur de la transmission.**

NOTA : *Par temps froid, il vous faudra davantage d'effort pour embrayer, et ce, jusqu'à ce que le liquide de la transmission se réchauffe. Cela est normal.*

Levier de vitesse manuel (six rapports)

Passage des rapports

Enfoncez complètement la pédale de débrayage avant de changer de rapport. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur pendant que vous relâchez la pédale de débrayage.

La transmission manuelle à six rapports est dotée d'un ressort qui centre le levier de vitesse près du troisième et du quatrième rapport. Ce ressort vous aide à savoir quel rapport est engagé lorsque vous changez de rapport. Soyez vigilant lorsque vous passez du premier au deuxième rapport ou lorsque vous rétrogradez du sixième au cinquième rapport.

Le ressort tend à déplacer le levier de vitesse vers les troisième et quatrième rapports. Assurez-vous de déplacer le levier de vitesse au deuxième ou au cinquième rapport. Si vous laissez le levier de vitesse se déplacer dans la direction du mouvement, vous pourriez passer du premier au quatrième rapport ou du sixième au troisième rapport.

AVERTISSEMENT!

Assurez-vous de complètement immobiliser le véhicule avant de passer à la position R (marche arrière). Autrement, la transmission pourrait subir des dommages.

Engagez toujours le premier rapport pour lancer le véhicule lorsqu'il est immobile ou si une lourde charge lui est imposée.

Vitesses recommandées pour le passage des rapports

Pour favoriser l'économie d'essence en utilisant votre transmission manuelle, vous devriez passer les rapports ascendants comme il est indiqué dans le tableau des vitesses recommandées pour le passage des rapports.

TRANSMISSION MANUELLE

SEUILS DE PASSAGE DES VITESSES RECOMMANDÉES

Rapport de pont		1 à 4	4 à 5	5 à 6
3,73	mi/h	20	25	42
	(km/h)	(32)	(40)	(67)
3,91	mi/h	20	37	48
	(km/h)	(32)	(59)	(77)

Des passages ascendants précoces peuvent produire des vitesses de croisière et augmenter la consommation d'essence.

Les passages de rapports peuvent être effectués à des vitesses supérieures pour obtenir le taux d'accélération désiré.

NOTA :

- *Votre véhicule est doté d'un système d'interdiction de passage en marche arrière. Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mi/h), le système d'interdiction de passage en marche arrière empêche de passer à la position R (marche arrière). Lorsque le véhicule est immobilisé, vous pouvez noter qu'un effort modeste est nécessaire pour passer à la position R (marche arrière) lorsque le contact est établi, et qu'un effort accru est nécessaire lorsque le contact est coupé. Il s'agit d'un phénomène normal du système d'interdiction de passage en marche arrière.*
- *En raison des caractéristiques de haut rendement de votre groupe motopropulseur, des bruits peuvent se faire*

entendre dans votre transmission. Ces bruits peuvent être plus perceptibles lorsque le véhicule tourne au ralenti au point mort (N) et que l'embrayage est engagé (pédale de débrayage relâchée), mais ils peuvent aussi se faire entendre lorsque le régime du moteur est bas. Ces bruits peuvent aussi être davantage perceptibles lorsque la transmission est chaude. Il s'agit d'une condition normale qui ne révèle pas un problème de l'embrayage ou de la transmission.

Passage direct du premier au quatrième rapport

Vous devrez parfois passer directement du premier au quatrième rapport plutôt que du premier au deuxième. Ce système a pour but d'optimiser la consommation de carburant. Cela survient lorsque la température du liquide de refroidissement (antigel) est supérieure à 41 °C (106 °F), que la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h (19 mi/h) mais inférieure à 34 km/h (21 mi/h), que la transmission est au premier rapport, et que l'accélérateur est enfoncé à 1/4 de sa course ou moins. À ce moment, un message indique que le passage direct du premier au quatrième rapport est en fonction.

Lorsque le message au sujet du passage direct du premier au quatrième rapport est affiché, la transmission n'admet que les passages du premier au quatrième rapport. Une fois au quatrième rapport, vous pouvez débrayer et passer à un rapport ascendant de marche avant.

Rétrogradation

Pour conserver une vitesse sécuritaire et prolonger la durée de vie de vos freins, passez à un rapport inférieur lorsque vous descendez une pente raide.

MISE EN GARDE!

Ne sautez pas de rapport en rétrogradant, sous peine de perdre la maîtrise de votre véhicule. Vous risquez d'avoir un accident.

AVERTISSEMENT!

- **Si vous sautez des rapports lorsque vous rétrogradez ou si vous rétrogradez à trop grande vitesse, vous pouvez endommager le moteur, la transmission et l'embrayage.**

- **Ne rétrogradez pas au premier rapport lorsque le véhicule roule à plus de 25 km/h (15 mi/h) car vous pourriez endommager le moteur et l'embrayage.**

TRANSMISSION AUTOMATIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

AVERTISSEMENT!

La transmission automatique pourrait être endommagée si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- **Ne passez à la position P (stationnement) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.**
- **Passez de la position R (marche arrière) ou à une autre vitesse uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé et que le moteur tourne au ralenti.**
- **Ne passez pas de la position R (marche arrière), P (stationnement) ou N (point mort) à quelque position de marche avant que ce soit lorsque le moteur tourne au-dessus du régime de ralenti.**
- **Avant tout changement de vitesses, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.**

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de déplacer le levier sélecteur hors de la position P (stationnement) ou N (point mort) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou vers l'arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier sélecteur à une position de marche que lorsque le moteur tourne à son régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.

Généralités

La transmission automatique sélectionne automatiquement chaque passage de vitesse selon :

- l'altitude;
- la charge dans le véhicule;
- les habitudes de conduite;
- la position du levier sélecteur;
- la position de l'accélérateur;
- la vitesse du véhicule.

Les passages de vitesse changent continuellement selon les habitudes de conduite, les conditions de la circulation et l'état de la chaussée.

NOTA :

- *Après avoir sélectionné la position de conduite, attendez un moment afin de permettre à l'engrenage de bien s'engager avant l'accélération, particulièrement si le moteur est froid.*
- *Si vous devez redémarrer le moteur, assurez-vous de tourner le commutateur d'allumage en position LOCK (antivol-verrouillé) avant de redémarrer. Si le commutateur d'allumage ne se trouve pas en position LOCK (antivol-verrouillé) avant le redémarrage, il est possible que l'engagement de la transmission soit retardé jusqu'à 10 secondes.*
- *La transmission commandée électroniquement offre un programme de passage des vitesses précis. Les composants électroniques de la transmission sont étalonnés automatiquement. Ainsi, les premiers changements de vitesse d'un nouveau véhicule peuvent s'avérer quelque peu brusques ou lents durant la période de rodage. Il s'agit d'une situation normale et la précision des changements de vitesses se rétablit après quelques cycles d'utilisation.*

Le levier sélecteur est automatiquement verrouillé lorsqu'il est en position P (stationnement). Pour déloger le levier sélecteur de la position P (stationnement), vous devez appuyer à fond sur la pédale de frein avant que ne s'effectue le déverrouillage.

Déplacez le levier sélecteur à la position désirée seulement quand le moteur tourne normalement au ralenti et que les freins sont serrés. Ne relâchez pas le frein avant d'être prêt à partir. Le véhicule risquerait d'avancer rapidement si le levier sélecteur se trouvait en position D (marche avant) ou R (marche arrière).

MISE EN GARDE!

Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou aux alentours de celui-ci pourraient être blessées si le véhicule se déplace de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter le véhicule, vous devez toujours placer le levier sélecteur à la position P (stationnement), retirer la clé du commutateur d'allumage et serrer le frein de stationnement. Lorsque la clé est retirée du commutateur d'allumage, le levier sélecteur est verrouillé en position P (stationnement), ce qui empêche le véhicule de se déplacer de façon inattendue. De plus, les enfants ne doivent jamais être laissés sans surveillance dans un véhicule.

Mode de surchauffe

La température de l'huile à transmission est contrôlée électroniquement en permanence. Si la transmission surchauffe, le processus de changement de vitesse sera modifié afin de s'adapter à cet état. La conduite en position D (marche avant) pourrait vous sembler différente de la normale. Après refroidissement, le fonctionnement normal de la transmission sera rétabli.

Dispositif de déverrouillage du levier sélecteur au frein

Ce véhicule est équipé d'un dispositif de déverrouillage du levier sélecteur au frein qui bloque le levier sélecteur à la position P (stationnement) lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position LOCK (antivol-verrouillé). Afin de pouvoir déplacer le levier sélecteur hors de la position P (stationnement), le commutateur d'allumage doit être déplacé à la position ON (marche) et la pédale de frein doit être enfoncée.

Dispositif de déverrouillage manuel du levier sélecteur au frein

Il est possible de neutraliser le dispositif de déverrouillage du levier sélecteur au frein pour vous permettre de déplacer le levier sélecteur hors de la position de stationnement en cas d'une anomalie du système électrique (p. ex., batterie à plat). Pour accéder au dispositif de déverrouillage, utilisez un tournevis à lame plate pour retirer soigneusement le couvercle du dispositif situé à la droite du levier sélecteur.

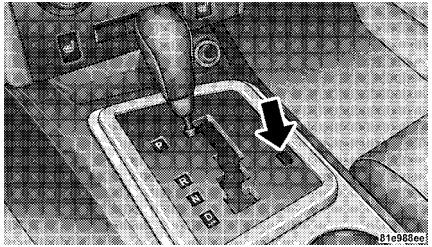

Dispositif de déverrouillage manuel

Pour activer la neutralisation, insérez la clé dans le commutateur d'allumage et tournez-la à la position ACC (accessoires) ou ON (marche). Appuyez ensuite sur la patte rose par l'ouverture d'accès à l'aide du petit tournevis à lame plate ou d'un objet similaire. Tout en appuyant sur la patte de neutralisation, déplacez le levier sélecteur hors de la position P (stationnement). Une fois l'opération terminée, remettez le couvercle en place.

Avec démarrage sans clé – selon l'équipement

Pour activer le dispositif de déverrouillage, lorsqu'une télécommande (clé de contact avec télécommande intégrée) valide se trouve dans le véhicule, et sans enfoncer la pédale de frein, appuyez une fois sur le bouton START/STOP (démarrage et arrêt) pour passer à la position ACC (accessoires) ou deux fois pour passer à la position ON (marche). Appuyez ensuite sur la patte rose par l'ouverture d'accès à l'aide du petit tournevis à lame plate ou d'un objet similaire. Tout en appuyant sur la patte de neutralisation, déplacez le levier sélecteur hors de la position P (stationnement). Une fois l'opération terminée, remettez le couvercle en place.

Transmission automatique à quatre rapports (moteur 3,5 L)

NOTA : *Lorsque la température est extrêmement froide (-21 °C [-6 °F]) et que le rapport D (marche avant) est engagé, la transmission peut être brièvement limitée au deuxième rapport seulement. Le fonctionnement normal est rétabli dès que la température de la transmission augmente à un niveau convenable.*

Le passage de la position D (marche avant) à la position P (stationnement) ou à la position R (marche arrière) ne doit être effectué que lorsque la pédale de l'accélérateur a été relâchée et que le véhicule est immobilisé. Assurez-vous de maintenir votre pied sur la pédale de frein en déplaçant le levier sélecteur.

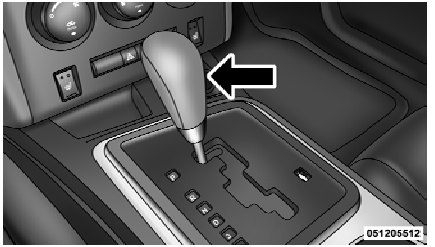

Levier sélecteur

Gamme de rapports

P (stationnement)

La position P (stationnement) complète le frein de stationnement par le verrouillage de la transmission. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. N'essayez jamais de passer à la position P (stationnement) lorsque le véhicule est en mouvement. Serrez le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule et que le levier sélecteur est engagé dans cette position.

Lorsque vous stationnez sur une surface plane, mettez d'abord le levier sélecteur à la position P (stationnement), puis serrez le frein de stationnement.

Lorsque vous stationnez le véhicule en pente, il est important de serrer le frein de stationnement avant de placer le levier sélecteur en position P (stationnement), autrement, la charge exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission pourrait nuire au déplacement du levier sélecteur hors de la position R (stationnement). À titre de précaution supplémentaire, braquez les roues avant vers la bordure du trottoir lorsque vous êtes stationné dans une pente descendante, et vers l'extérieur si vous êtes stationné dans une pente ascendante.

MISE EN GARDE!

N'utilisez jamais la position P (stationnement) avec une transmission automatique en guise de frein de stationnement. Serrez toujours à fond le frein de stationnement lorsque vous stationnez votre véhicule pour éviter qu'il se déplace et cause des blessures ou des dommages matériels.

Les procédures suivantes doivent être utilisées pour vous assurer que le levier sélecteur est en position P (stationnement) :

- Lorsque vous passez en position P (stationnement), déplacez le levier sélecteur complètement vers l'avant et vers la gauche jusqu'à ce qu'il s'arrête et qu'il soit bien engagé.
- Observez le témoin de changement de vitesse du tableau de bord pour vous assurer qu'il indique la position P (stationnement).

AVERTISSEMENT!

Vous pourriez endommager le levier sélecteur si vous le déplacez de la position P (stationnement) avant de tourner la clé de contact de la position LOCK (antivol-verrouillé) à ON (marche).

R (marche arrière)

Utilisez la position R (marche arrière) pour faire marche arrière. Immobilisez toujours le véhicule avant de passer en position R (marche arrière), sauf si vous imposez un mouvement de va-et-vient au véhicule.

N (point mort)

Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position.

AVERTISSEMENT!

La marche au débrayé ou la conduite pour toute autre raison en laissant le levier sélecteur à la position N (point mort) peut causer des dommages à la transmission.

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas en roue libre à la position N (point mort) et ne coupez jamais le contact en descendant une pente. Ces pratiques sont particulièrement dangereuses et limitent vos réactions face aux conditions changeantes de la circulation et de la route. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident.

D (surmultipliée)

Cette gamme convient surtout à la conduite urbaine et sur route. Elle permet de passer les rapports ascendants et de rétrograder en douceur tout en optimisant la consommation de carburant. Sélectionnez la gamme « 3 » si la transmission change fréquemment de rapports en mode de surmultipliée, comme cela se

produit lorsqu'une lourde charge est imposée au véhicule (région montagneuse, vents puissants ou traction d'une remorque).

NOTA :

- *Le passage en surmultipliée peut être retardé lorsque vous démarrez votre véhicule par temps froid. Le fonctionnement normal de la surmultipliée et le passage habituel des rapports seront rétablis lorsque la transmission aura atteint la température appropriée. Référez-vous à la mention Nota sous le paragraphe « Embrayage du convertisseur de couple » ci-dessous dans la présente section.*
- *Si la température de la transmission devient trop élevée, la transmission pourrait rétrograder hors de la surmultipliée ou y passer à une vitesse supérieure jusqu'à ce que la transmission se refroidisse. Une fois la transmission refroidie, la surmultipliée devrait reprendre son fonctionnement normal.*

« 3 » (troisième vitesse)

Cette gamme élimine le passage en mode surmultipliée. À cette position, la transmission fonctionne normalement aux premier, deuxième et troisième rapports. La position « 3 » doit également être utilisée lorsque vous descendez des pentes abruptes, pour éviter une défaillance du circuit de freinage.

NOTA : *L'utilisation de la position « 3 » lorsqu'une charge importante est imposée au véhicule permet d'améliorer le rendement de la transmission et d'en prolonger la durée de vie utile en réduisant les nombreux passages de vitesse et les surchauffes.*

L (gamme basse)

Cette gamme doit servir de frein-moteur lorsque vous descendez des pentes abruptes. À cette position, les passages ascendants surviennent seulement pour prévenir l'emballement du moteur tandis que les rétrogradations surviennent plus tôt que dans les autres plages de rapports.

AVERTISSEMENT!

N'emballez jamais le moteur lorsque les freins sont serrés et que la transmission est en prise, et ne maintenez pas le véhicule immobile dans une pente sans serrer les freins. Ces pratiques peuvent faire surchauffer la transmission et l'endommager.

Embrayage du convertisseur de couple

La conception de la transmission automatique de votre véhicule permet de réduire la consommation de carburant. Le dispositif d'embrayage du convertisseur de couple est actionné automatiquement à des vitesses prédéterminées. Vous pourriez remarquer une manœuvrabilité ou une conduite légèrement différente durant l'utilisation normale du véhicule à des rapports supérieurs. Lorsque le véhicule ralentit ou accélère, l'embrayage se désengage automatiquement et de façon discrète.

NOTA :

- *L'embrayage du convertisseur de couple ne s'engage pas avant que l'huile de la transmission et le liquide de refroidissement du moteur soient chauds (généralement après 1,6 à 4,8 km [1 à 3 mi] de route). Puisque le régime du moteur est plus élevé lorsque l'embrayage du convertisseur de couple n'est pas engagé, il peut sembler que la transmission ne passe pas en surmultipliée lorsqu'elle est froide. Cette situation est normale. L'engagement du levier sélecteur en position « 3 » indique que la transmission peut passer à la surmultipliée et en rétrograder.*
- *Si le véhicule n'a pas été utilisé pendant plusieurs jours, les premières secondes de conduite suivant l'engagement d'un rapport de la transmission évoqueront un manque de nervosité de celle-ci. Cette « mollesse » est attribuable au liquide qui s'écoule partiellement du convertisseur de couple dans la transmission. Il s'agit d'un phénomène normal qui n'est pas dommageable pour la transmission. Le convertisseur de couple se remplira dans les cinq secondes qui suivent le passage de la position P (stationnement) à tout autre rapport.*

Mode de fonctionnement de secours de la transmission

L'état de la transmission est contrôlé. Si un état détecté risque de causer des dommages, la transmission passe automatiquement en deuxième vitesse. La transmission demeure en deuxième vitesse même si un autre rapport est sélectionné. Les rapports P (stationnement), R (marche arrière) et N (point mort) continueront de fonctionner. Cette fonction de réinitialisation permet de se rendre chez un concessionnaire autorisé sans endommager la transmission.

S'il s'agit d'un problème momentané, la transmission peut être réinitialisée pour retrouver l'usage de tous les rapports de marche avant.

- Arrêtez le véhicule et passez en position P (stationnement).
- Tournez la clé à la position LOCK (antivol-verrouillé), puis démarrez le moteur.
- Passez en position D (marche avant) et reprenez la conduite.

NOTA : *Même si la transmission peut être réinitialisée, nous vous conseillons de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé dès que possible. Celui-ci possède l'équipement de diagnostic qui lui permet de déterminer si le problème peut se reproduire.*

Si la transmission ne peut être réinitialisée, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

Transmission automatique à cinq rapports (moteur 5,7 L)

Le passage de la position de marche avant à la position de stationnement ou en marche arrière ne doit être effectué que lorsque la pédale de l'accélérateur a été relâchée et que le véhicule est immobilisé. Assurez-vous de maintenir votre pied sur la pédale de frein en déplaçant le levier sélecteur.

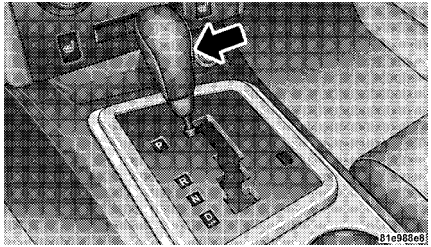

Levier sélecteur

Gamme de rapports

P (stationnement)

La position P (stationnement) complète le frein de stationnement par le verrouillage de la transmission. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. N'essayez jamais de passer à la position P (stationnement) lorsque le véhicule est en mouvement. Serrez le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule et

que le levier sélecteur est engagé dans cette position.

Lorsque vous stationnez sur une surface plane, mettez d'abord le levier sélecteur à la position P (stationnement), puis serrez le frein de stationnement.

Lorsque vous stationnez dans une pente, il est important de serrer le frein de stationnement avant de placer le levier sélecteur en position P (stationnement), car la contrainte exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission pourrait rendre difficile le déplacement du levier sélecteur hors de la position de stationnement. À titre de précaution supplémentaire, braquez les roues avant vers la bordure du trottoir lorsque vous êtes stationné dans une pente descendante, et vers l'extérieur si vous êtes stationné dans une pente ascendante.

MISE EN GARDE!

N'utilisez jamais la position P (stationnement) avec une transmission automatique en guise de frein de stationnement. Serrez toujours à fond le frein de stationnement lorsque vous stationnez votre véhicule pour éviter qu'il se déplace et cause des blessures ou des dommages matériels.

Les procédures suivantes doivent être utilisées pour vous assurer que le levier sélecteur est en position P (stationnement) :

- Lorsque vous passez à la position P (stationnement), déplacez le levier sélecteur complètement vers l'avant puis vers la gauche jusqu'à ce qu'il butte et qu'il soit bien engagé.
- Observez le témoin de changement de vitesse du tableau de bord pour vous assurer qu'il indique la position P (stationnement).

AVERTISSEMENT!

Vous pourriez endommager le levier sélecteur si vous le déplacez de la position P (stationnement) avant de tourner la clé de contact de la position LOCK (antivol-verrouillé) à ON (marche).

R (marche arrière)

Passez en marche arrière uniquement quand le véhicule est complètement immobilisé.

N (point mort)

Au point mort, aucune puissance n'est transmise du moteur au pont. Lorsque les freins sont desserrés, le véhicule peut être déplacé librement (poussé ou remorqué). Ne placez pas le levier sélecteur à la position N (point mort) pendant la conduite, à moins que vous ne rouliez en mode roue libre pour éviter de déraper (sur une chaussée glissante, par exemple).

Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. Utilisez cette position pour démarrer votre véhicule lorsqu'il est en mouvement ou pour le faire remorquer.

AVERTISSEMENT!

La marche au débrayé ou la conduite pour toute autre raison en laissant le levier sélecteur à la position N (point mort) peut causer des dommages à la transmission.

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas en roue libre à la position N (point mort) et ne coupez jamais le contact en descendant une pente. Ces pratiques sont particulièrement dangereuses et limitent vos réactions face aux conditions changeantes de la circulation et de la route. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident.

D (marche avant)

Cette gamme convient surtout à la conduite urbaine et sur route. Cette position permet le passage en douceur des rapports supérieurs et inférieurs tout en réduisant la consommation de carburant.

La transmission passe automatiquement au cinquième rapport. La position de marche avant assure le meilleur rendement possible dans toutes les conditions de fonctionnement normal.

Lorsque de fréquents changements de rapports de transmission surviennent en roulant en mode de surmultipliée, comme cela se produit quand le véhicule transporte de lourdes charges (terrain accidenté, vents forts ou traction de remorques), activez le mode AutoStick^{MD} et sélectionnez la gamme « 3 ».

Retard des changements de rapport par temps froid

Par temps froid, il est possible que vous remarquiez un retard dans les passages à un rapport supérieur en fonction de la température du moteur et de la transmission ainsi que de la vitesse du véhicule. Cette fonction permet d'accélérer le réchauffement du moteur et de la transmission afin d'accroître l'efficacité du véhicule.

Mode de fonctionnement de secours temporaire de la transmission

L'état de la transmission est contrôlé. Si un état détecté risque de causer des dommages à la transmission, celle-ci passe en mode de fonctionnement de secours. Si le véhicule n'accélère plus aussi franchement qu'à l'habitude ou que les rapports ne passent plus, il est probable que la transmission soit en mode de fonctionnement de secours. Le levier sélecteur demeure alors engagé dans le même rapport jusqu'à ce que le véhicule s'immobilise. Une fois que le véhicule est immobilisé, les positions de stationnement, de marche arrière et de point mort continueront de fonctionner. Le deuxième rapport fonctionnera en position D (marche avant). Le témoin d'anomalie peut s'allumer.

Une fonction de réinitialisation permet de conduire le véhicule jusque chez le concessionnaire pour y être réparé. Pour réinitialiser la transmission, suivez la procédure suivante :

1. Immobilisez le véhicule.

2. Déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement).

3. Coupez le moteur.

4. Attendez environ 10 secondes.

5. Redémarrez le moteur.

6. Déplacez le levier sélecteur à la position désirée. Si l'anomalie n'est plus détectée, le fonctionnement normal de la transmission sera rétabli.

NOTA : *Même si la transmission peut être réinitialisée, nous vous conseillons de vous rendre chez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible. Celui-ci possède l'équipement de diagnostic qui lui permet de déterminer si le problème peut se reproduire.*

Faites vérifier la transmission dès que possible par un concessionnaire autorisé.

S'il s'agit d'un problème momentané, la transmission peut être réinitialisée pour retrouver l'usage de tous les rapports de marche avant.

Mode de fonctionnement de secours permanent de la transmission

Le mode de fonctionnement de secours permanent s'active après trois passages de la transmission en mode de fonctionnement de secours temporaire. Effectuez la procédure de réinitialisation décrite dans le paragraphe « Mode de fonctionnement de secours temporaire de la transmission » de la présente section. En mode de fonctionnement de secours permanent, les positions de stationnement, de marche arrière et de point mort continueront de fonctionner. Le deuxième rapport fonctionnera en position D (marche avant). Le témoin d'anomalie peut s'allumer.

AUTOSTICK^{MD} – SELON L'ÉQUIPEMENT

AutoStick^{MD} – moteur 3,5 L

AutoStick^{MD} est une transmission interactive qui permet le changement manuel des rapports et vous assure ainsi une meilleure maîtrise du véhicule. AutoStick^{MD} permet d'optimiser le freinage moteur, d'éliminer les passages à des rapports supérieurs ou inférieurs indésirables et d'améliorer les performances globales du véhicule. Ce système peut également vous assurer un meilleur contrôle lorsque vous doublez un autre véhicule, en conduite urbaine, en conduite par temps froid sur chaussée glissante, en conduite dans des régions montagneuses, pendant la traction de remorque, etc.

Fonctionnement du système AutoStick^{MD}

Vous pouvez déplacer le levier sélecteur latéralement lorsqu'il est en position D (marche avant). Le conducteur peut ainsi sélectionner une gamme de rapports supérieure ou inférieure. Déplacez le levier sélecteur vers la gauche (–) pour passer aux rapports inférieurs, ou vers la droite (+) pour passer aux rapports supérieurs. L'indicateur de gamme de vitesses dans le groupe d'instruments affiche le mode sélectionné.

Vous pouvez passer au mode AutoStick^{MD} et en sortir à tout moment sans lever le pied de la pédale d'accélérateur. Si vous choisissez le mode de surmultipliée, la

transmission fonctionne automatiquement parmi les cinq rapports disponibles. Pour passer au mode AutoStick^{MD}, vous n'avez qu'à déplacer le levier sélecteur vers la droite ou vers la gauche (D+/D-) lorsqu'il se trouve en position D (marche avant). La transmission reste au rapport actuellement engagé jusqu'à ce que le passage à un rapport supérieur ou inférieur soit commandé.

AutoStick^{MD} – moteur 5,7 L

AutoStick^{MD} est une transmission interactive qui permet le changement manuel des rapports et vous assure ainsi une meilleure maîtrise du véhicule. AutoStick^{MD} permet d'optimiser le freinage moteur, d'éliminer les passages à des rapports supérieurs ou inférieurs indésirables et d'améliorer les performances globales du véhicule. Ce système peut également vous assurer un meilleur contrôle lorsque vous doublez un autre véhicule, en conduite urbaine, en conduite par temps froid sur chaussée glissante, en conduite dans des régions montagneuses, pendant la traction de remorque, etc.

Fonctionnement du système AutoStick^{MD}

Vous pouvez déplacer le levier sélecteur latéralement lorsqu'il est en position D (marche avant). Le conducteur peut alors sélectionner un rapport donné. Déplacez le levier sélecteur vers la gauche (–) pour passer aux rapports inférieurs, ou vers la droite (+) pour passer aux rapports supérieurs. L'indicateur de gamme de vitesses dans le groupe d'instruments affiche le mode sélectionné.

NOTA : *En mode AutoStick^{MD}, la transmission passe au rapport ascendant ou rétrograde seulement si le conducteur déplace le levier sélecteur vers la droite (D+) ou vers la gauche (D-).*

Vous pouvez passer au mode AutoStick^{MD} et en sortir à tout moment sans lever le pied de la pédale d'accélérateur. Pour passer au mode AutoStick^{MD}, vous n'avez qu'à déplacer le levier sélecteur vers la gauche ou vers la droite (D-/D+) lorsqu'il se trouve en position D (marche avant). Maintenez le levier sélecteur vers la droite pendant au moins une seconde pour désactiver le mode AutoStick^{MD}. La transmission fonctionne alors automatiquement en utilisant les cinq rapports disponibles.

- Vous pouvez démarrer au premier ou au deuxième rapport. Le dispositif ignore toute tentative de passage ascendant lorsque la vitesse du véhicule est trop basse.
- La transmission rétrograde automatiquement au premier rapport lors du freinage du véhicule.
- Le démarrage au deuxième rapport est utile lorsque les routes sont enneigées ou glacées.
- Évitez d'utiliser le régulateur de vitesse lorsque le mode AutoStick^{MD} est activé.
- La transmission monte automatiquement d'un rapport lorsque le régime maximal du moteur est atteint en mode AutoStick^{MD}.
- Le passage des rapports de la transmission est plus perceptible lorsque le mode AutoStick^{MD} est activé.

CONDUITE SUR CHAUSSÉE GLISSANTE

Accélération

Une accélération trop rapide sur une surface enneigée, humide ou généralement glissante risque d'entraîner le dérapage imprévisible des roues arrière vers la droite ou vers la gauche. Ce phénomène se produit lorsque les roues arrière (motrices) rencontrent des changements d'adhérence au sol.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux d'accélérer rapidement sur des surfaces glissantes. Une traction inégale peut soudainement faire déraper les roues arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et risquer d'avoir un accident. Appuyez lentement et prudemment sur l'accélérateur quand la motricité risque d'être mauvaise (glace, neige, boue, sable, etc.).

Conditions d'adhérence

Lorsque vous conduisez sur des routes mouillées et recouvertes de neige mouillée, une couche d'eau peut se former entre le pneu et la surface de la route. Ce phénomène est connu sous le nom d'aquaplanage et peut provoquer une perte partielle ou totale de la maîtrise ou

du freinage du véhicule. Pour réduire les risques qu'une telle situation se produise, prenez les précautions suivantes :

1. Ralentissez durant les averses abondantes ou lorsque les routes sont recouvertes de neige mouillée.

2. Ralentissez si la route est recouverte d'eau ou de flaques.

3. Remplacez les pneus lorsque les indicateurs d'usure deviennent visibles.

4. Gardez vos pneus gonflés adéquatement.

5. Maintenez une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui se trouve devant vous afin d'éviter une collision en cas d'arrêt soudain.

CONDUITE DANS L'EAU

La conduite dans l'eau d'une profondeur supérieure à quelques centimètres (pouces) exige des précautions additionnelles pour assurer la sécurité et prévenir les dommages à votre véhicule.

Ruissellement et montée des eaux

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas sur une route ou un chemin où de l'eau s'écoule ou si le niveau d'eau monte (un ruissellement par exemple). La force du courant peut éroder la surface de la route et entraîner votre véhicule dans des eaux plus profondes. Par ailleurs, votre véhicule peut être rapidement emporté par le courant d'un torrent. En ignorant cette mise en garde, vous vous exposez, vous, votre passager et les gens qui vous entourent, à des blessures graves, voire mortelles.

Eau stagnante peu profonde

Bien que votre véhicule puisse franchir de l'eau stagnante peu profonde, tenez

compte des avertissements et des mises en garde ci-après avant de le faire.

AVERTISSEMENT!

- **Vérifiez toujours la profondeur de la mare avant de la traverser avec votre véhicule. Ne conduisez jamais dans une mare dont le niveau dépasse le bas des jantes de votre véhicule.**
- **Déterminez l'état de la route ou du chemin qui se trouve sous l'eau et si des obstacles se trouvent dans l'eau stagnante avant de la franchir.**
- **Ne roulez pas à plus de 8 km/h (5 mi/h) pour traverser de l'eau stagnante. Vous réduirez ainsi au minimum la formation de vagues.**
- **La conduite dans de l'eau stagnante avec votre véhicule peut endommager les composants du groupe motopropulseur. Examinez toujours les liquides (huile moteur, huile à transmission, liquide pour essieu, etc.) pour détecter tout signe de contamination (aspect laiteux ou mousseux) après avoir franchi une étendue d'eau stagnante. Cessez de conduire votre véhicule si n'importe lequel des liquides semble contaminé, pour ne pas risquer d'aggraver les dommages. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.**
- **Si de l'eau s'infiltre dans le moteur, le moteur risque de caler et de se bloquer et de graves dommages graves aux composants internes peuvent survenir. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.**

MISE EN GARDE!

- **La conduite dans de l'eau stagnante réduit la traction. Ne roulez pas à plus de 8 km/h (5 mi/h) pour traverser de l'eau stagnante.**

- **La conduite dans de l'eau stagnante réduit le pouvoir de freinage, ce qui allonge les distances d'arrêt. Par conséquent, après avoir traversé de l'eau stagnante, conduisez lentement en appuyant plusieurs fois sur la pédale de frein pour sécher les freins.**
- **Si de l'eau s'infiltre dans le moteur, le moteur risque de caler et de se bloquer et de vous laisser en panne.**
- **En ignorant ces mises en garde, vous vous exposez, vous, votre passager et les gens qui vous entourent, à des blessures graves, voire mortelles.**

DIRECTION ASSISTÉE

La direction assistée normale améliore la réponse du véhicule et la manœuvrabilité en espace restreint. La direction peut également être utilisée mécaniquement en cas de panne de l'assistance électrique.

Si, pour une raison quelconque, la direction assistée tombe en panne, il est encore possible de manœuvrer votre véhicule. Vous noterez cependant que l'effort à fournir pour tourner le volant augmente considérablement, surtout à très basse vitesse et dans les manœuvres de stationnement.

NOTA : *Vous noterez que le niveau de bruit augmente vers la fin de la course du volant. Cette augmentation de bruit est normale et n'indique aucunement qu'il y ait un problème avec le système de direction assistée.*

Après un démarrage par temps froid, la pompe de direction assistée peut émettre du bruit pendant quelques secondes. Ce phénomène est attribuable au liquide froid et épais qui circule dans le circuit de direction assistée. Ce bruit est normal et ne signifie d'aucune façon que la direction est endommagée.

MISE EN GARDE!

La conduite prolongée avec une assistance de direction moindre pourrait mettre en danger votre sécurité et celle de vos passagers. Vous devez la faire réparer dès que possible.

AVERTISSEMENT!

Évitez autant que possible de maintenir trop longtemps le volant en fin de course; cela pourrait faire augmenter la température du liquide de direction assistée et endommager la pompe d'assistance de direction.

Vérification du liquide de la direction assistée

La vérification du liquide de direction assistée à un intervalle préconisé n'est pas nécessaire. Il faut vérifier le niveau de liquide si l'on suspecte une fuite, en cas de bruit anormal ou si le système ne semble pas fonctionner comme d'habitude. Faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Aucun fluide de rinçage chimique ne doit être utilisé dans un système de direction assistée. Seul un lubrifiant homologué doit être utilisé.

MISE EN GARDE!

Afin d'éviter de vous blesser avec des pièces en mouvement et pour favoriser une lecture précise du niveau de liquide, vérifiez ce dernier lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane et que le moteur est à l'arrêt. Ne remplissez pas trop le carter. N'utilisez que le liquide de direction assistée recommandé par le constructeur.

Au besoin, ajoutez du liquide pour rétablir le niveau d'huile approprié. À l'aide d'un chiffon propre, nettoyez le liquide renversé sur toutes les surfaces du réservoir. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans la section 7 pour connaître le type de liquide recommandé.

FREIN DE STATIONNEMENT

Le frein de stationnement doit toujours être serré quand le conducteur n'est pas dans le véhicule.

Le témoin des freins dans le groupe d'instruments s'allume lorsque le frein de stationnement est serré et que le contact est établi.

NOTA : *Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.*

Lorsque vous stationnez le véhicule sur une surface de niveau, placez d'abord le levier sélecteur en position P (stationnement, transmission automatique), R (marche arrière) ou au premier rapport (transmission manuelle), puis serrez le frein de stationnement.

Lorsque vous stationnez dans une pente, il est important de serrer le frein de stationnement avant de placer le levier sélecteur en position P (stationnement), car la contrainte exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission pourrait rendre difficile le déplacement du levier sélecteur hors de la position de stationnement. À titre de précaution supplémentaire, braquez les roues avant vers la bordure du trottoir lorsque vous êtes stationné dans une pente descendante, et vers l'extérieur si vous êtes stationné dans une pente ascendante.

Transmission manuelle – selon l'équipement

Le frein de stationnement actionné par le pied se trouve sous le coin inférieur gauche du tableau de bord. Pour desserrer le frein de stationnement, tirez sur le levier du frein de stationnement.

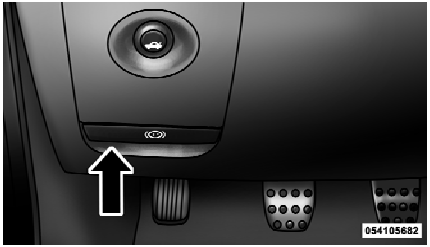

Levier de frein de stationnement (transmission manuelle)

Transmission automatique – selon l'équipement

Le frein de stationnement actionné par le pied se trouve sous le coin inférieur gauche du tableau de bord. Pour serrer le frein de stationnement, appuyez sur la pédale du frein de stationnement, puis relâchez-la. Pour desserrer le frein de

stationnement, appuyez sur la pédale du frein de stationnement, puis relâchez-la.

MISE EN GARDE!

N'utilisez jamais la position P (stationnement) avec une transmission automatique en guise de frein de stationnement. Serrez toujours à fond le frein de stationnement lorsque vous stationnez votre véhicule pour éviter qu'il se déplace et cause des blessures ou des dommages matériels.

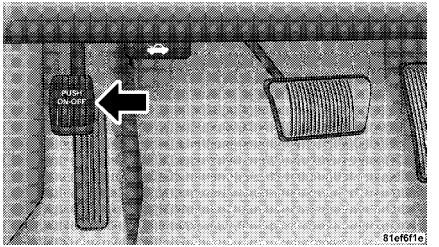

Frein de stationnement (transmission automatique)

MISE EN GARDE!

- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule pour de multiples raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez jamais les clés dans le commutateur d'allumage. Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**
- **Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement relâché avant de rouler, sous peine d'entraîner une défaillance du frein et de causer un accident.**

CIRCUIT DE FREINAGE

BRAKE

Votre véhicule est équipé de deux circuits de freinage hydraulique. Même si l'un des circuits tombe en panne, l'autre continue de fonctionner normalement. Le freinage perdra cependant une certaine efficacité globale. Cela peut se manifester par l'allongement de la course de la pédale, par l'augmentation de la pression nécessaire pour ralentir ou arrêter et par le témoin du circuit de freinage qui s'allume.

Les freins seront toujours fonctionnels si la fonction d'assistance n'est plus disponible pour quelque raison que ce soit, par exemple, serrages répétés des freins sans que le moteur tourne. L'effort requis pour freiner le véhicule sera toutefois beaucoup plus grand que lorsque les servofreins fonctionnent.

Système de freins antiblocage (ABS) – selon l'équipement

Le système de freins antiblocage est conçu pour améliorer la stabilité du véhicule et l'efficacité des freins dans la plupart des conditions de freinage. Le dispositif « pompe » automatiquement les freins dans les situations de freinage difficiles de façon à empêcher le blocage des roues.

Le distributeur électronique de puissance de freinage empêche le freinage excessif des roues arrière et assure une plus grande maîtrise des forces de freinage disponibles qui sont exercées sur l'essieu arrière.

Lorsque vous conduisez votre véhicule à plus de 11 km/h (7 mi/h), vous pourriez percevoir un léger cliquetis accompagné d'un bruit de moteur. Il s'agit du bruit causé par le dispositif qui effectue l'autovérification du fonctionnement des freins antiblocage. Cette vérification s'effectue automatiquement dès que le véhicule dépasse une vitesse de 11 km/h (7 mi/h) après le démarrage.

Le freinage antiblocage s'enclenche lorsque vous freinez dans des conditions de chaussée ou de freinage particulières. Il peut s'agir de la présence de glace, de neige, de gravier, de bosses, de rails de chemin de fer ou de débris, ou d'une situation de freinage d'urgence.

Lorsque le dispositif de freinage antiblocage entre en action, vous pouvez également observer les phénomènes suivants :

- le fonctionnement du moteur de freinage antiblocage (il peut continuer à fonctionner quelques instants après l'arrêt);
- le bruit de cliquetis des électrovalves;
- les pulsations de la pédale de frein; et
- un léger enfoncement ou ramollissement de la pédale à la fin de l'arrêt.

Il s'agit de manifestations caractéristiques du fonctionnement du système de freins antiblocage.

MISE EN GARDE!

- **Le système de freins antiblocage comprend un dispositif électronique sophistiqué sujet aux interférences causées par un émetteur radio incorrectement installé ou de forte puissance. Ces interférences risquent d'empêcher le bon fonctionnement du dispositif antiblocage. L'installation d'un tel équipement doit être effectuée par du personnel qualifié.**

- **Le pompage de la pédale de frein diminue l'efficacité du dispositif de freinage antiblocage et peut provoquer un accident. Le pompage allonge la distance de freinage. Il suffit d'appuyer fermement sur la pédale de frein lorsque vous devez ralentir ou immobiliser le véhicule.**
- **Le système de freins antiblocage ne permet pas à un véhicule de contrevenir aux lois naturelles de la physique, pas plus qu'il ne peut augmenter la capacité de freinage ou de direction au-delà de ce que la condition des freins, des pneus ou de la traction du véhicule permet.**

- **Le système de freins antiblocage ne peut empêcher les accidents, y compris ceux causés par une vitesse excessive en virage, une distance insuffisante entre deux véhicules ou par l'effet d'aquaplanage. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents.**
- **Il ne faut jamais abuser des capacités du système de freins antiblocage en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.**

Les jantes et les pneus doivent tous être de même dimension et de même type. En outre, les pneus doivent être correctement gonflés pour permettre à l'ordinateur de recevoir des signaux précis.

Témoin des freins antiblocage

Le témoin ABS du système de freins antiblocage surveille le système de freins antiblocage. Il s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche) et peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin ABS reste allumé ou s'allume pendant que vous roulez, cela indique que la fonction antiblocage du circuit de freinage ne fonctionne pas et qu'il faut faire vérifier le système de freins antiblocage. Toutefois, si le témoin des freins ne s'allume pas, le circuit de freinage conventionnel continue de fonctionner normalement.

Si le témoin ABS est allumé, le circuit de freinage doit être réparé dès que possible pour que vous puissiez de nouveau bénéficier des avantages offerts par le système de freins antiblocage. Si le témoin ABS ne s'allume pas à l'établissement du contact, faites remplacer l'ampoule dès que possible.

Si le témoin des freins et le témoin ABS restent allumés, cela signifie que les freins antiblocage et le distributeur électronique de puissance de freinage ne fonctionnent pas. Vous devez faire réparer immédiatement le dispositif antiblocage.

SYSTÈME DE COMMANDE ÉLECTRONIQUE DES FREINS

Votre véhicule est équipé d'un système avancé de pilotage électronique des freins communément appelé « système ESP ». Ce système comprend le système de freins antiblocage (ABS), le système antipatinage (TCS), le système d'assistance au freinage (BAS) et le système électronique d'antidérapage (ESP). Ces systèmes fonctionnent de concert pour améliorer la stabilité et la maîtrise du véhicule dans différentes conditions de conduite.

Une fonction additionnelle de pilotage électronique des freins, désignée assistance au départ en pente, est offerte de série sur les modèles à transmission manuelle.

Système de freins antiblocage (ABS) – selon l'équipement

Ce système aide le conducteur à conserver la maîtrise du véhicule en présence de conditions de freinage difficiles en contrôlant la pression hydraulique dans le circuit de freinage. Cela prévient le blocage des roues et d'éventuels dérapages sur chaussée glissante lorsque le conducteur serre les freins. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du système de freins antiblocage (ABS), consultez le paragraphe « Système de freins antiblocage (ABS) » dans la section 5.

MISE EN GARDE!

Le système de freins antiblocage ne peut empêcher les lois naturelles de la physique de s'exercer sur le véhicule, ni augmenter la traction au-delà de ce que permet l'état des routes. Ils ne peuvent prévenir les accidents, y compris ceux qui sont causés par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents. Il ne faut jamais se servir des capacités du système ABS en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Système antipatinage (TCS) – selon l'équipement

Le système antipatinage surveille le degré de patinage de chacune des roues motrices. Si un patinage excessif est détecté, le système applique les freins aux roues en cause tout en diminuant le couple moteur qui leur est appliqué, en vue d'améliorer l'accélération et la stabilité.

Une fonction du système antipatinage, qui s'apparente à un différentiel autobloquant, régule le patinage des roues d'un essieu moteur. Si l'une des roues de l'essieu moteur tourne plus vite que l'autre, le système serre le frein de la roue qui patine. Le système peut alors transmettre plus de couple à la roue qui ne patine pas. Cette fonction reste active même si l'antipatinage et l'antidérapage sont réglés au mode partiellement désactivé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système électronique d'antidérapage (ESP) » dans la présente section.

Système d'assistance au freinage (BAS) – selon l'équipement

Le système d'assistance au freinage est conçu pour maximiser la capacité de freinage du véhicule en situation de freinage d'urgence. Ce système détecte une situation de freinage d'urgence en captant la fréquence et la pression de freinage et en exerçant la pression optimale sur les freins. La distance de freinage s'en trouve ainsi réduite.

L'application très rapide des freins produit un rendement optimal du dispositif d'assistance au freinage. Vous obtiendrez de meilleurs résultats en appliquant une pression constante sur la pédale pendant le freinage. Ne relâchez pas la pression sur la pédale de frein à moins de ne plus vouloir freiner. Le système d'assistance au freinage se désactive lorsque la pédale de frein est relâchée.

MISE EN GARDE!

Le système de freins antiblocage ne peut empêcher les lois naturelles de la physique de s'exercer sur le véhicule, ni augmenter la traction au-delà de ce que permet l'état des routes. Le système ne peut pas empêcher les accidents, y compris ceux qui sont causés par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents. Il ne faut jamais abuser des capacités du système d'assistance au freinage (BAS) en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Système d'assistance au départ en pente – transmission manuelle seulement

Le système d'assistance au départ en pente a été conçu pour aider le conducteur à effectuer des départs dans des pentes. Le système maintient brièvement la pression de freinage initialement commandée par le conducteur lorsque celui-ci relâche la pédale de frein. Si le conducteur n'appuie pas sur l'accélérateur pendant ce court intervalle, le système relâche la pression de freinage et le véhicule se met à descendre la pente. Le système relâche la pression de freinage proportionnellement à l'accélération commandée dans la direction de l'accélération.

Critères d'activation du système d'assistance au départ en pente (HSA)

Voici les critères d'activation du système d'assistance au départ en pente (HSA) :

- Le véhicule doit être immobilisé.
- Le véhicule doit se trouver dans une pente de 7 % ou plus.
- La position de la transmission correspond à la direction du véhicule (c.-à-d., un véhicule qui avance pour monter une pente est en marche avant [D]; un véhicule qui recule pour monter une pente est en marche arrière [R]).

MISE EN GARDE!

Dans des pentes peu prononcées (inférieures à 8 %), lorsque le véhicule est chargé ou tire une remorque, le système risque de ne pas s'engager et il peut y avoir un léger roulis. Une telle situation peut provoquer une collision avec un autre véhicule ou un objet. Rappelez-vous toujours que le conducteur est responsable du freinage du véhicule.

Activation et désactivation du système d'assistance au départ en pente

Si vous souhaitez désactiver le système d'assistance au départ en pente, utilisez les fonctions programmables par l'utilisateur du centre d'information électronique. Consultez le paragraphe « Centre d'information électronique » dans la section 4 du présent guide.

Si le véhicule n'est pas équipé du centre d'information électronique, procédez comme suit :

NOTA : *Vous devez effectuer les étapes 1 à 8 en moins de 90 secondes.*

1. Centrez le volant (les roues avant doivent pointer directement vers l'avant).

2. Mettez le levier sélecteur de la transmission au point mort (N).

3. Serrez le frein de stationnement.

4. Faites démarrer le moteur.

5. Relâchez la pédale de débrayage.

6. Tournez le volant d'un demi-tour vers la gauche.

7. En moins de 20 secondes, appuyez quatre fois sur le bouton ESP OFF (système électronique d'antidérapage désactivé) dans le bloc de commande inférieur sous les commandes de chauffage et de climatisation. Le témoin ESP-TCS devrait s'allumer et s'éteindre deux fois.

8. Replacez le volant au centre, puis déplacez-le d'un demi-tour additionnel vers la droite.

9. Coupez le contact, puis rétablissez-le. Si la séquence a correctement été exécutée, le témoin ESP-TCS clignote plusieurs fois pour confirmer la désactivation du système d'assistance au départ en pente.

10. Répétez ces étapes pour rétablir le réglage précédent de cette fonction.

Système électronique d'antidérapage (ESP) – selon l'équipement

Le système électronique d'antidérapage améliore la stabilité directionnelle du véhicule et en facilite la maîtrise sous diverses conditions. Le système ESP corrige le survirage et le sous-virage du véhicule en serrant les freins de la roue appropriée. Il peut également restreindre le couple moteur afin de contrer le survirage ou le sous-virage et d'aider le véhicule à conserver sa trajectoire.

Le système ESP comporte des capteurs intégrés au véhicule pour déterminer la trajectoire désirée par le conducteur, et compare ces données à la trajectoire réelle du véhicule. Lorsque la trajectoire du véhicule ne correspond pas à celle qui est choisie par le conducteur, le système ESP applique les freins à la roue appropriée afin de contrer le survirage ou le sous-virage.

- Survirage – Tendance de l'arrière du véhicule à sortir d'un virage trop rapidement.
- Sous-virage – Tendance du véhicule à continuer tout droit dans un virage.

Le témoin ESP-TCS du groupe d'instruments se met à clignoter dès que les roues sont en perte d'adhérence et que le système électronique d'antidérapage intervient. Le témoin clignote aussi lorsque le système antipatinage s'active. Si le témoin ESP-TCS commence à clignoter pendant l'accélération, relâchez l'accélérateur et diminuez les gaz autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite aux conditions de la route.

MISE EN GARDE!

Le système ESP ne peut empêcher les lois naturelles de la physique de s'exercer sur le véhicule, ni augmenter la traction au-delà de ce que permet l'état des routes. Le système ne peut pas empêcher les accidents, y compris ceux qui sont causés par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents. Il ne faut jamais se servir des capacités du système électronique d'antidérapage (ESP) en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Le système ESP offre deux modes de fonctionnement :

ESP activé

Il s'agit du mode de fonctionnement normal du système électronique d'antidérapage. Au démarrage du véhicule, le système se trouve dans ce mode. Il s'agit du mode à employer dans la majorité des conditions de conduite. Le système ESP ne doit être désactivé qu'en présence de conditions particulières, telles que celles qui sont décrites dans les paragraphes ci-après.

Désactivation partielle

Le mode partiellement désactivé est destiné aux conducteurs qui désirent vivre une expérience de conduite plus sportive. Il est aussi indiqué pour la conduite dans la neige profonde, le sable ou le gravier meuble. Ce mode désactive la partie TCS du système ESP et élève le seuil d'activation de ce dernier, ce qui se traduit par un patinage des roues supérieur à ce que permet normalement le système ESP.

Le commutateur ESP OFF est situé dans le bloc de commandes en bas du tableau de bord, près du centre. Pour activer le mode de désactivation partielle, appuyez brièvement sur le commutateur ESP OFF et le témoin ESP-TCS du système s'allume. Pour réactiver le système ESP, appuyez brièvement sur le commutateur ESP OFF et le témoin ESP-TCS s'éteint.

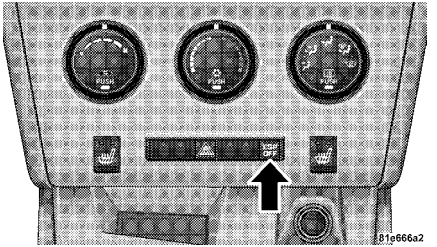

Commutateur ESP OFF

NOTA : *Pour améliorer la motricité d'un véhicule muni de chaînes à neige ou pour faciliter les départs dans la neige profonde, le sable ou le gravier, il est recommandé de passer en mode partiellement désactivé en appuyant brièvement sur le commutateur ESP OFF. Pour quitter le mode partiellement désactivé une fois le véhicule dégagé, réactivez le système ESP en appuyant de nouveau brièvement sur le commutateur ESP OFF. Cette opération peut être exécutée pendant que le véhicule roule.*

Synchronisation du système ESP

ESP BAS

Le témoin d'anomalie du système électronique d'antidérapage est combiné à celui du système d'assistance au freinage. Si l'alimentation est interrompue (batterie débranchée ou à plat), il est possible que le témoin d'anomalie ESP-BAS s'allume pendant que le moteur tourne. En pareil cas, tournez le volant complètement à gauche, puis à droite. Le témoin d'anomalie ESP-BAS devrait s'éteindre. Toutefois, si ce témoin demeure allumé, faites vérifier le système électronique d'antidérapage et le système d'assistance au freinage sans tarder par un concessionnaire autorisé.

Témoin d'anomalie ESP-BAS et témoin ESP-TCS

ESP BAS

Le témoin d'anomalie du système électronique d'antidérapage (ESP) est combiné à celui du système d'assistance au freinage (BAS). Le témoin d'anomalie jaune ESP-BAS et le témoin jaune ESP-TCS du groupe d'instruments s'allument à l'établissement du contact. Ces témoins doivent s'éteindre quand le moteur tourne.

Le système allume le témoin d'anomalie ESP-BAS en continu s'il détecte une anomalie dans le système ESP, le système BAS ou les deux systèmes. Si le témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et que le véhicule a roulé sur plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), et que le système ESP

est synchronisé (consultez le paragraphe « Synchronisation du système ESP »), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour qu'il puisse effectuer un diagnostic et corriger le problème.

NOTA :

- *Le témoin ESP-TCS et le témoin d'anomalie ESP-BAS s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (marche).*
- *Chaque fois que vous établissez le contact, le système ESP se met en fonction même s'il a été antérieurement mis hors fonction.*
- *Le système électronique d'antidérapage émet un bourdonnement ou un déclic lorsqu'il est activé. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque le système ESP se désactive à la suite d'une manœuvre ayant causé son activation.*

INFORMATION CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES PNEUS

Inscriptions sur les pneus

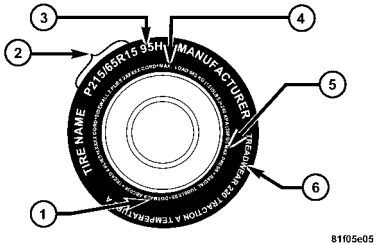

1 – DOT U.S. (code des normes de sécurité du U.S. DOT) et TIN (numéro d'identification du pneu)	4 – Charge maximale
2 – Référence dimensionnelle	5 – Pression maximale
3 – Description de l'usage	6 – Indices d'usure, d'adhérence et de température

NOTA :

- *Le classement par dimensions de pneu P (véhicule de tourisme)-métrique est établi en fonction des normes américaines. La lettre « P » est moulée dans le flanc des pneus P-métriques devant la référence dimensionnelle. Exemple : P215/65R15 95H.*
- *Le classement par dimensions de pneu métrique européen est établi en fonction des normes européennes. La dimension des pneus conçus selon ces normes est moulée dans le flanc des pneus, en commençant par la largeur de section. La lettre « P » ne fait pas partie de la référence dimensionnelle de ces pneus. Exemple : 215/65R15 96H.*
- *Les roues de secours temporaires consistent en des pneus haute pression qui ne sont conçus que pour servir temporairement en cas d'urgence. La lettre « T » est moulée dans le flanc de ces pneus devant la référence dimensionnelle. Exemple : T145/80D18 103M.*

AVERTISSEMENT!

Pour prévenir les dommages à l'essieu arrière, ne montez pas deux pneus de différentes dimensions sur les roues arrière.

Tableau de référence dimensionnelle des pneus

TERMES RELATIFS AUX DIMENSIONS DES PNEUS
Référence dimensionnelle :
P = Pneu pour véhicule de tourisme de dimensions établies en fonction des normes de construction américaines **« ...rien... »** = Pneu pour véhicule de tourisme de dimensions établies en fonction des normes de construction européennes **LT** = Pneu pour camionnette de dimensions établies selon les normes de construction américaines

TERMES RELATIFS AUX DIMENSIONS DES PNEUS
T = Pneu d'une roue de secours temporaire **31** = Diamètre extérieur en pouces (po)
215 = Largeur de section en millimètres (mm)
65 = Rapport d'aspect en pourcentage (%) – Rapport de la hauteur de section sur la largeur de section du pneu **10,5** = Largeur de la section en pouces (po)
R = Code de construction – « R » indique qu'il s'agit d'une construction radiale. – « D » Indique qu'il s'agit d'une construction diagonale ou en biais.
15 = Diamètre de jante en pouces (po)
Description d'entretien :
95 = Indice de charge – Code numérique correspondant à la charge maximale qu'un pneu peut supporter.
H = Symbole de vitesse

TERMES RELATIFS AUX DIMENSIONS DES PNEUS
– Symbole indiquant la plage de vitesses auxquelles le pneu peut transporter une charge correspondant à son indice de charge en présence de certaines conditions de fonctionnement. – La vitesse maximale correspondant au symbole de vitesse ne peut être atteinte que lorsque des conditions précises sont en vigueur (c.-à-d., pression des pneus, charge du véhicule, état des routes et vitesses maximales indiquées).
Identification de la charge :
« ...rien... » = L'absence de texte sur le flanc d'un pneu indique une charge permise standard (SL)
Extra Load (XL) = Pneu pouvant transporter une charge supplémentaire (ou pneu renforcé)
Light Load = Pneu pouvant transporter une charge légère
C, D, E = Gamme de charge associée à la charge maximale qu'un pneu peut transporter à un niveau de pression donné
Charge maximale – Indique la charge maximale que ce pneu peut transporter.
Pression maximale – Indique la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu.

Numéro d'identification du pneu (TIN)
Le numéro d'identification du pneu est inscrit sur un flanc ou les deux flancs du pneu. La date, quant à elle, ne peut être inscrite que sur l'un d'eux. Dans le cas des pneus dont le flanc est blanc d'un côté, le numéro d'identification complet du pneu, incluant le code de date, est inscrit sur ce côté. Dans le cas des pneus dont les flancs sont noirs, le numéro d'identification peut se trouver sur le bord extérieur du flanc du pneu tel que ce dernier a été monté sur le véhicule. S'il ne s'y trouve pas, c'est qu'il est inscrit sur le bord intérieur du pneu.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PNEU
EXEMPLE : DOT MA L9 ABCD 0301
DOT = Department of Transportation – Ce symbole certifie que le pneu est conforme aux normes de sécurité des pneus du ministère américain des transports et que son utilisation est approuvée pour la conduite sur route.
MA = Code représentant l'emplacement de fabrication du pneu (2 chiffres)
L9 = Code représentant la dimension du pneu (2 chiffres)
ABCD = Code utilisé par le fabricant de pneus (un à quatre chiffres)
03 = Chiffre représentant la semaine de fabrication du pneu (2 chiffres). – 03 signifie la troisième semaine.
01 = Nombre représentant l'année de fabrication du pneu (2 chiffres) – 01 signifie l'année 2001. – Avant le mois de juillet 2000, les fabricants de pneus n'étaient tenus que d'indiquer un seul chiffre pour représenter l'année de fabrication du pneu. Exemple : 031 pouvait représenter la troisième semaine de 1981 ou de 1991.

Charge et pression des pneus

Emplacement de l'étiquette des pneus

NOTA : *La pression adéquate de gonflage à froid des pneus est indiquée sur le pied milieu du côté du conducteur.*

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

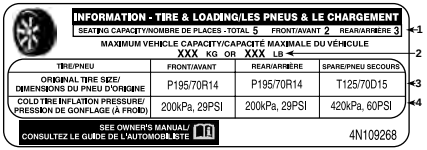

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

Cette étiquette fournit des renseignements importants concernant :

1) le nombre de personnes pouvant être transportées dans le véhicule;

2) le poids total pouvant être transporté par le véhicule;

3) la dimension des pneus conçus pour votre véhicule;

4) les pressions de gonflage à froid pour les pneus avant, arrière et pour le pneu de la roue de secours.

Chargement

La charge maximale appliquée sur les pneus par votre véhicule ne doit pas dépasser la capacité de transport de charge des pneus de ce dernier. La charge maximale pouvant être transportée par vos pneus ne sera pas dépassée si vous respectez les spécifications de conditions de charge, de dimension des pneus et de pressions de gonflage à froid dont il est question sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge et dans le paragraphe « Chargement du véhicule » de ce guide.

NOTA : *Lorsque la charge maximale est atteinte, le poids nominal brut sur les essieux avant et arrière ne doit pas être dépassé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le PNBE, le chargement du véhicule et la traction d'une remorque, consultez le paragraphe « Chargement du véhicule » dans cette section.*

Pour déterminer les conditions de charge maximale de votre véhicule, repérez l'énoncé « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs. » (le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb) sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Le poids combiné des occupants, des bagages et le poids sur l'attelage de la remorque (s'il y a lieu) ne

doivent jamais dépasser le poids dont il est question ici.

Méthode permettant de déterminer la limite de charge appropriée

1. Localisez l'emplacement de l'énoncé « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs. » (le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb) sur l'étiquette d'information de votre véhicule.

2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prennent place à bord de votre véhicule.

3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des XXX kg ou XXX lb.

4. Le résultat correspond à la capacité de charge des bagages que le véhicule peut transporter. Par exemple, si le montant « XXX » est égal à 635 kg (1 400 lb) et que cinq passagers de 68 kg (150 lb) chacun prennent place dans votre véhicule, la capacité de chargement disponible de votre véhicule est de 295 kg (650 lb). Calcul : 635 kg - 340 (5 x 68) = 295 kg / 1 400 lb - 750 (5 x 150) = 650 lb.

5. Déterminez le poids combiné des bagages et de la cargaison chargés dans le véhicule. Ce poids ne peut dépasser la capacité de charge disponible (chargement et bagages) calculée à l'étape 4.

6. Si vous prévoyez de tracter une remorque, la charge de votre remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer de quelle façon ce poids réduit la capacité de charge des bagages pour votre véhicule.

NOTA :

- *Le tableau suivant illustre la façon de calculer la charge totale, la capacité de charge en bagages et la capacité de remorquage de votre véhicule selon différentes configurations des sièges, ainsi qu'en fonction du nombre et de la taille des occupants. Ce tableau n'est fourni qu'à des fins d'explication et peut ne pas être précis quant à la configuration et aux capacités de transport de charge de votre véhicule.*
- *Dans l'exemple suivant, le poids combiné des occupants et de la cargaison ne devrait jamais dépasser 392 kg (865 lb).*

Occupants			Combined weight of occupants and cargo from Tire Placard	MINUS	Combined Occupant's weight	=	AVAILABLE Cargo/Luggage and Trailer Tongue Weight
TOTAL	FRONT	REAR					
EXAMPLE 1							
5	2	3	865 lbs	minus	Occupant 1: 200 lbs Occupant 2: 130 lbs Occupant 3: 160 lbs Occupant 4: 100 lbs Occupant 5: 80 lbs TOTAL WEIGHT: 670 lbs	=	195 lbs
EXAMPLE 2							
3	2	1	865 lbs	minus	Occupant 1: 210 lbs Occupant 2: 180 lbs Occupant 3: 150 lbs TOTAL WEIGHT: 540 lbs	=	325 lbs
EXAMPLE 3							
2	2	0	865 lbs	minus	Occupant 1: 200 lbs Occupant 2: 200 lbs TOTAL WEIGHT: 400 lbs	=	465 lbs

EXAMPLE

811a4d11

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de surcharger les pneus. La surcharge des pneus peut entraîner leur défaillance, nuire au comportement routier du véhicule et augmenter sa distance de freinage. Vous devez utiliser pour votre véhicule des pneus conformes à la capacité de charge recommandée. Ne les surchargez jamais.

PNEUS – GÉNÉRALITÉS

Pression des pneus

Une pression de gonflage adéquate est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule. Une mauvaise pression de gonflage nuit aux trois éléments importants suivants :

Sécurité

MISE EN GARDE!

- **Des pneus mal gonflés peuvent être dangereux et provoquer des accidents.**
- **Un gonflage insuffisant accroît la flexion du pneu et peut résulter en une crevaison.**
- **Un pneu trop gonflé perd sa capacité d'amortissement. Les objets jonchant la route et les nids-de-poule peuvent endommager les pneus et provoquer une crevaison.**
- **Une pression inégale des pneus peut provoquer des problèmes de direction. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.**
- **Une pression des pneus trop faible ou trop élevée peut nuire à la tenue du véhicule et causer une défaillance subite des pneus qui vous ferait perdre la maîtrise du véhicule.**
- **Des pressions de gonflage inégales des pneus sur un même essieu peuvent entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.**
- **Conduisez toujours avec des pneus tous gonflés à la pression de gonflage à froid recommandée.**

Économie

Des pneus mal gonflés peuvent causer l'usure irrégulière de la bande de roulement. Ce genre d'anomalie peut réduire la durée de la bande de roulement et le pneu devra être remplacé plus tôt que prévu.

Un pneu sous-gonflé offre également une plus forte résistance au roulement et peut contribuer à une plus forte consommation de carburant.

Confort et stabilité

Lorsque les pneus sont gonflés à la pression prescrite, le confort de la suspension est au maximum. Par contre, si les pneus sont trop gonflés, la suspension devient trop ferme, ce qui nuit au confort.

Pressions de gonflage des pneus

La pression adéquate de gonflage à froid des pneus est indiquée sur le pied milieu du côté du conducteur.

Certains véhicules peuvent avoir des renseignements complémentaires sur les pressions des pneus pour les charges du véhicule qui sont inférieures à l'état de charge maximale. Ces conditions de pression sont indiquées dans le paragraphe « Informations complémentaires sur les pressions des pneus » du présent guide.

Au moins une fois par mois, vérifiez et réglez la pression de gonflage des pneus, et recherchez des signes d'usure ou de dommages apparents. Utilisez un manomètre de poche de bonne qualité pour vérifier la pression des pneus. Ne faites pas de jugement visuel en déterminant le gonflage approprié. Les pneus radiaux peuvent sembler être correctement gonflés même lorsqu'ils sont insuffisamment gonflés.

AVERTISSEMENT!

Après avoir inspecté ou réglé la pression des pneus, réinstallez toujours le bouchon du corps de valve (selon l'équipement). Cela empêchera l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve, ce qui pourrait l'endommager.

Les pressions de gonflage précisées sur l'étiquette sont toujours des pressions de gonflage à froid, c'est-à-dire, la pression des pneus une fois le véhicule inutilisé pendant trois heures ou conduit sur moins de 1 km après une période de trois heures. La pression de gonflage à froid ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu.

Il faut vérifier les pressions de gonflage plus souvent lorsqu'il y a de grandes variations de température extérieure, car la pression des pneus varie avec les changements de température.

La pression de gonflage des pneus change d'environ 7 kPa (1 psi) à chaque variation de 7 °C (12 °F) de la température ambiante. Tenez-en compte lorsque vous vérifiez la pression des pneus à l'intérieur d'un garage, particulièrement l'hiver.

Exemple : si la température à l'intérieur du garage est de 20 °C (68 °F) et que la température extérieure est de 0 °C (32 °F), augmentez la pression de gonflage à froid des pneus de 21 kPa (3 psi), ce qui équivaut à 7 kPa (1 psi) par tranche de 7 °C (12 °F) de différence entre les températures intérieure et extérieure.

La pression peut augmenter de 13 à 40 kPa (2 à 6 psi) lorsque le véhicule roule. NE RÉDUISEZ PAS cette augmentation normale de la pression ou la pression de votre pneu sera trop basse.

Pression des pneus pour conduite à vitesse élevée

Le constructeur vous conseille de conduire aux vitesses réglementaires indiquées sur les panneaux de signalisation. Lorsque les limites de vitesse ou les conditions sont telles que le véhicule peut rouler à des vitesses élevées, il est très important que les pneus soient gonflés à la bonne pression. Il peut être nécessaire d'augmenter la pression de gonflage des pneus et de réduire la charge du véhicule pour la conduite à grande vitesse. Adressez-vous à votre concessionnaire ou à un marchand de pneus autorisé pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de conduire à haute vitesse lorsque le véhicule est chargé au maximum. La pression exercée sur les pneus pourrait les endommager et vous pourriez avoir un accident grave. Ne conduisez pas un véhicule chargé à pleine capacité à une vitesse continue de plus de 120 km/h (75 mi/h).

Pneus radiaux

MISE EN GARDE!

La combinaison de pneus à carcasse radiale avec d'autres types de pneus sur votre véhicule résultera en une piètre tenue de route. L'instabilité ainsi créée pourrait causer un accident. Utilisez toujours des pneus à carcasse radiale en ensembles de quatre (ou de six, dans le cas de camions avec roues arrière jumelées). Ne les combinez jamais à d'autres types de pneus.

Les coupures et crevaisons des pneus radiaux sont réparables seulement dans la bande de roulement, et non dans les flancs qui sont soumis à d'importantes flexions. Pour la réparation des pneus radiaux, consultez le marchand de pneus autorisé.

Roue de secours compacte – selon l'équipement

La roue de secours compacte sert uniquement pour les situations temporaires d'urgence avec des pneus radiaux. Elle a été conçue pour être utilisée uniquement avec votre type de véhicule. Puisque ce pneu a une durée de vie limitée, le pneu d'origine doit être réparé (ou remplacé) et réinstallé dès que possible.

MISE EN GARDE!

Utilisez la roue de secours temporaire en cas d'urgence seulement. Ne conduisez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) avec ces pneus. La bande de roulement des roues de secours a une durée de vie plus courte. La roue de secours temporaire doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Assurez-vous d'observer les mises en garde touchant la roue de secours, à défaut de quoi, celle-ci pourrait s'endommager subitement, ce qui pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

N'installez pas d'enjoliveur à la roue de secours compacte et n'essayez pas d'y installer un pneu ordinaire, car cette roue a été conçue spécifiquement comme roue de secours compacte.

N'installez pas plus d'un pneu ou d'une roue de secours compacts à la fois sur votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

Le dégagement au sol étant réduit lorsque la roue de secours compacte est installée, ne vous rendez pas avec votre véhicule dans un lave-auto automatique. Cela pourrait endommager votre véhicule.

Patinage des roues

Lorsque vous êtes pris ou enlisé dans la boue, dans le sable ou sur la glace, ne faites pas patiner vos roues à plus de 55 km/h (35 mi/h).

Consultez le paragraphe « Pour dégager un véhicule coincé » dans la section 6.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. La force que génère une vitesse excessive des roues peut endommager le pneu. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) continuellement pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

Indicateurs d'usure

Les pneus de série de votre véhicule sont dotés d'indicateurs d'usure de la bande de roulement pour vous aider à déterminer le moment où ils devront être remplacés.

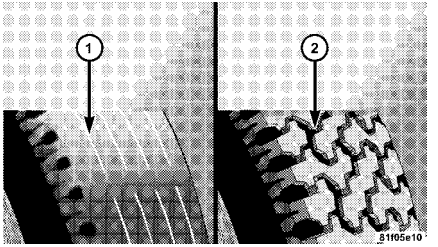

1 – Pneu usé
2 – Pneu neuf

Ces indicateurs sont intégrés au fond des rainures du pneu. Ils ont l'aspect de bandes unies quand la profondeur de la semelle est inférieure à 2 mm (1/16 po). Le pneu doit être remplacé si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure.

Durée de vie utile des pneus

La durée de vie utile d'un pneu est liée à différents facteurs, qui comprennent notamment :

- les habitudes de conduite;
- la pression de gonflage;
- le kilométrage parcouru.

MISE EN GARDE!

Les pneus et les roues de secours doivent être remplacés après six ans, sans égard à l'usure de la bande de roulement. Le non-respect de cette directive pourrait entraîner la défaillance soudaine du pneu. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident entraînant des blessures graves, voire mortelles.

Remisez les pneus démontés dans un endroit frais et sec et évitez le plus possible de les exposer à la lumière. Protégez-les de tout contact avec de l'huile, de la graisse et de l'essence.

Pneus de rechange

Les pneus dont votre véhicule est chaussé assurent l'équilibre de plusieurs éléments. Ils doivent être inspectés régulièrement pour s'assurer qu'il n'y a pas de signes d'usure et que la pression de gonflage à froid est adéquate. Le fabricant recommande fortement que vous utilisez des pneus de taille, de qualité et de performance équivalentes aux pneus d'origine lorsque vous devez les remplacer. (Consultez le paragraphe portant sur les « Indicateurs d'usure des pneus »). Consultez l'étiquette d'information sur les pneus et la charge pour connaître les dimensions des pneus de votre véhicule. La description de service et l'identification de charge sont indiquées sur les pneus d'origine. La pose de pneus qui ne correspondent pas aux pneus d'origine pourrait nuire à la sécurité, à la tenue de route et au confort du véhicule. Nous vous recommandons de vous adresser à votre concessionnaire ou à un marchand de pneus autorisé pour les questions concernant les spécifications des pneus.

MISE EN GARDE!

- **Respectez les spécifications de votre véhicule quant au choix des pneus, des capacités de charge ou des dimensions de roues. Certaines combinaisons de pneus et de roues non approuvées peuvent changer les caractéristiques de dimension et de performance de la suspension, et modifier la direction, la tenue de route et le freinage de votre véhicule. Cela pourrait provoquer une conduite imprévisible et imposer des tensions aux composants de direction et de suspension. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident entraînant des blessures graves, voire mortelles. Utilisez uniquement les dimensions de pneus et de roues correspondant aux capacités de charge approuvées pour votre véhicule.**

- **N'utilisez jamais de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs ou autres que ceux des pneus montés à l'origine sur votre véhicule. La pose de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs pourrait entraîner la surcharge et une défaillance des pneus. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident.**
- **Si votre véhicule est équipé de pneus qui ne sont pas conformes aux limites de vitesses prescrites pour ce type de véhicule, vous vous exposez à des risques de défaillance subite des pneus, ce qui peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule.**

AVERTISSEMENT!

Le remplacement des pneus d'origine par des pneus de taille différente peut fausser la lecture de l'indicateur de vitesse et du compteur kilométrique.

CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES

N'utilisez que des chaînes compactes ou d'autres plaques d'adhérence qui satisfont aux critères de la « Classe S » de la SAE. N'utilisez que des chaînes de dimensions appropriées au véhicule et recommandées par le fabricant de chaînes. De plus, installez des chaînes antidérapantes seulement sur les pneus P215/65 R17 et P225/60 R18. Les pneus de dimensions P235/55 R18 et P245/45 R20 n'assurent pas un jeu suffisant pour les chaînes antidérapantes.

NOTA : *N'utilisez jamais de chaînes antidérapantes sur une roue de secours compacte.*

AVERTISSEMENT!

Pour éviter d'endommager votre véhicule ou les pneus, prenez les précautions suivantes :

- **À cause du jeu restreint entre les pneus et les autres composants de la suspension, il est important de n'utiliser que des chaînes en bon état. Les chaînes brisées peuvent endommager gravement un véhicule. Arrêtez le véhicule immédiatement si des bruits laissent supposer qu'un bris de chaîne est survenu. Avant d'utiliser les chaînes de nouveau, enlevez les pièces qui sont endommagées.**
- **Installez les chaînes sur les roues arrière aussi serrées que possible et resserrez-les après avoir roulé pendant environ 0,8 km (½ mi).**
- **Ne dépassez pas 48 km/h (30 mi/h).**
- **Conduisez prudemment et évitez les virages brusques et les bosses, surtout lorsque le véhicule est chargé.**
- **Utilisez des chaînes sur les roues arrière seulement.**
- **Ne roulez pas pendant des périodes prolongées sur une chaussée sèche.**
- **Suivez les directives du fabricant de chaînes antidérapantes relatives à la méthode d'installation, à la vitesse de fonctionnement et aux critères d'utilisation. Si le fabricant des chaînes et le constructeur automobile suggèrent des limites de vitesse différentes, respectez la limite la plus basse du fabricant des chaînes.**

NOTA : *Pour éviter d'endommager les pneus, les chaînes et votre véhicule, ne conduisez pas durant de longues périodes sur une chaussée sèche. Respectez les directives du fabricant de chaînes antidérapantes relatives à la méthode d'installation, à la vitesse de fonctionnement et aux critères d'utilisation.*

Utilisez toujours la vitesse de fonctionnement suggérée la plus basse lorsque le fabricant de chaînes et le constructeur automobile suggèrent une vitesse maximale. Cet avis s'applique à tous les dispositifs de traction à chaînes, y compris les chaînes à maillons et à câble (radiales).

PNEUS D'HIVER

Certaines régions exigent l'utilisation de pneus d'hiver. Les pneus normaux sont de type toutes saisons et respectent ces exigences, ainsi que l'indique la désignation M+S moulée sur le flanc du pneu.

Si vous devez monter des pneus d'hiver, choisissez des dimensions et un type équivalents à ceux des pneus d'origine. Utilisez toujours des pneus d'hiver sur les quatre roues. Sinon, la sécurité et la maniabilité de votre véhicule pourraient être réduites.

Les pneus d'hiver ont en général des cotes de vitesse plus basses que celles des pneus d'origine de votre véhicule et ne devraient pas être utilisés pendant des périodes prolongées à des vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h).

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA PERMUTATION DES PNEUS

Les pneus avant et arrière d'un véhicule sont assujettis à des charges et à des sollicitations différentes (direction, traction, freinage). C'est pourquoi le taux d'usure des pneus varie et que les pneus s'usent de différentes façons. Vous pouvez minimiser cette inégalité d'usure en procédant à la permutation des pneus aux intervalles requis. La permutation des pneus est particulièrement bénéfique aux pneus dont la sculpture est efficace, comme c'est le cas pour les pneus toutes saisons. La permutation prolonge la durée de vie du pneu, aide à maintenir des niveaux de traction acceptables dans la boue, la neige et l'eau, et offre une conduite silencieuse.

La méthode de permutation suggérée pour les véhicules dotés de pneus toutes saisons est la méthode « croisée avant » comme le montre le schéma suivant.

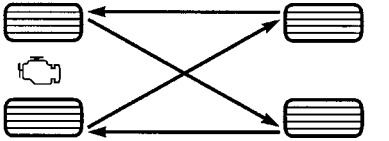

81f0565d

Respectez le calendrier d'entretien de la section 8 en ce qui concerne la fréquence recommandée de permutation des pneus Au besoin, vous pouvez effectuer une permutation plus fréquente des pneus. En outre, corrigez les causes d'une usure

irrégulière ou précoce avant d'effectuer la permutation des pneus.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS (TPMS)

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) est conçu pour avertir le conducteur que la pression de l'un des pneus est trop basse comparativement aux valeurs à froid recommandées sur l'étiquette d'information du véhicule.

La pression des pneus varie en fonction de la température, à raison d'environ 6,9 kPa (1 psi) par tranche de 6,5 °C (12 °F). Autrement dit, à mesure que diminue la température, la pression des pneus baisse proportionnellement. La pression des pneus doit toujours être réglée en fonction de la pression de gonflage à froid. Cette pression est la pression des pneus lorsque le véhicule n'a pas roulé depuis au moins trois heures ou s'il a parcouru moins de 1 km après une période de trois heures. La pression de gonflage à froid ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu. Consultez le paragraphe « Pneus – Généralités » de la présente section pour en savoir davantage sur la bonne méthode de gonflage des pneus. La pression des pneus augmente pendant la conduite du véhicule; il s'agit d'un phénomène normal qui n'exige aucune mesure corrective.

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) avertit le conducteur que la pression des pneus est insuffisante si, pour une raison quelconque, elle chute en deçà du seuil d'avertissement, y compris en raison du temps froid et d'une perte naturelle de pression par le pneu.

Le système TPMS maintient son message d'avertissement tant que la pression demeure inférieure au seuil d'alerte, qui ne s'arrête que si elle atteint ou dépasse de nouveau la valeur recommandée sur l'étiquette de pression des pneus. Lorsque le témoin de basse pression des pneus s'allume, il faut gonfler le ou les pneus en question à la pression à froid recommandée pour que le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteigne. Le système met automatiquement les données à jour, et le témoin de basse pression des pneus s'éteint dès la réception des nouvelles données de pression. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 25 km/h (15 mi/h) peuvent être

nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

Par exemple, la pression à froid recommandée pour votre véhicule (immobilisé durant plus de trois heures) pourrait être 207 kPa (30 psi). Si la température ambiante est de 20 °C (68 °F) et que la pression des pneus mesurée est de 186 kPa (27 psi), une baisse de température à -7 °C (20 °F) diminue la pression des pneus à environ 158 kPa (23 psi). Cette pression est suffisamment basse pour allumer le témoin du système de surveillance de la pression des pneus. Si le véhicule roule, la pression des pneus peut augmenter jusqu'à environ 186 kPa (27 psi), mais le témoin du système de surveillance de la pression des pneus demeure allumé. En pareil cas, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteindra uniquement lorsque les pneus seront gonflés à la pression à froid recommandée.

AVERTISSEMENT!

- **Le système de surveillance de la pression des pneus a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les pressions et les paramètres d'avertissement du système ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez dégrader le fonctionnement du dispositif ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs. Si votre véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus, n'utilisez aucun scellant à pneu de marché secondaire ni masselottes d'équilibrage car cela risquerait d'endommager les capteurs.**

- **Après avoir vérifié ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Ce bouchon empêche l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve pour prévenir les dommages au capteur du système de surveillance de la pression des pneus.**

NOTA :

- *Le système n'est pas conçu pour se substituer à l'entretien normal des pneus, ni pour signaler une défaillance ou un autre problème d'un pneu.*
- *Il ne faut pas non plus s'en servir comme d'un manomètre pendant le gonflage des pneus.*
- *Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite de votre véhicule peut faire surchauffer ce pneu et provoquer une crevaison. En outre, le gonflage insuffisant des pneus augmente la consommation de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.*
- *Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression des pneus adéquate, même si la pression n'est pas suffisamment basse pour allumer le témoin du système de surveillance de la pression des pneus.*
- *Les variations de température saisonnières influencent la pression des pneus, et le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression réelle des pneus.*

Système de base – selon l'équipement

Pour mesurer la pression de vos pneus, le système de surveillance de la pression des pneus utilise une technologie sans fil avec capteurs électroniques montés sur les jantes des roues. Les capteurs installés sur chacune des roues sont intégrés au corps de valve et transmettent les lectures de pression des pneus à un module récepteur.

NOTA : *Il est particulièrement important de vérifier la pression de tous vos pneus régulièrement et de les maintenir à la pression appropriée.*

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) comporte les éléments suivants :

- module récepteur;
- quatre capteurs de système de surveillance de la pression des pneus; et
- témoin du système de surveillance de la pression des pneus.

Avertissements de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus

Si le système détecte une chute de pression dans un ou plusieurs pneus du véhicule, il allume le témoin de basse pression dans le groupe d'instruments et fait retentir un carillon. Si cela se produit, vous devez immobiliser le véhicule dès que possible, vérifier la pression de tous les pneus et les gonfler à la pression recommandée par le fabricant. Lorsque le système a reçu les pressions de gonflage à jour, le système se met automatiquement à jour et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 25 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

Avertissement de vérification du TPMS

Le témoin de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu si le système a détecté une anomalie. Dans ce cas, il fait également retentir un carillon. Si la clé de contact est tournée, la séquence se répète, indiquant ainsi que la défaillance n'est pas corrigée. Le témoin de surveillance de la pression des pneus s'éteint lorsque la défaillance n'existe plus. Différentes circonstances peuvent être à l'origine d'une anomalie du système. Par exemple :

1. Brouillage causé par des dispositifs électroniques ou la conduite à proximité d'installations émettrices de fréquences radio identiques à celles des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus.

2. Installation de pellicules du marché secondaire pour teinter les glaces qui contiennent des matériaux pouvant brouiller les signaux des ondes radios.

3. Accumulation de neige ou de glace autour des roues ou des passages de roues.

4. Utilisation de chaînes à neige.

5. Utilisation de pneus ou de roues non munis de capteurs de surveillance de la pression des pneus.

NOTA :

Véhicules avec une roue de secours compacte

1. La roue de secours compacte ne comporte pas un capteur de surveillance de la pression des pneus. Par conséquent, le TPMS ne mesure pas la pression de la roue de secours compacte.
2. Si vous posez la roue de secours compacte à la place d'un pneu de route dont la pression est sous le seuil d'avertissement, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus reste allumé et le carillon retentit de nouveau au prochain cycle d'allumage.
3. Lorsque le véhicule a roulé pendant 20 minutes à plus de 25 km/h (15 mi/h), le témoin clignote durant 75 secondes, puis demeure allumé en permanence.
4. À chaque cycle d'allumage suivant, le carillon retentit et le témoin clignote 75 secondes, puis s'allume en continu.
5. Lorsqu'un pneu d'origine est réparé ou remplacé puis remonté sur le véhicule à la place de la roue de secours compacte, le système met automatiquement à jour les données et éteint le témoin, à condition que la pression des quatre pneus de route actifs soit supérieure à la limite d'avertissement. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 25 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

Système perfectionné – selon l'équipement

Pour mesurer la pression de vos pneus, le système de surveillance de la pression des pneus utilise une technologie sans fil avec capteurs électroniques montés sur les jantes des roues. Les capteurs installés sur chacune des roues sont intégrés au corps de valve et transmettent les lectures de pression des pneus à un module récepteur.

NOTA : *Il est particulièrement important de vérifier la pression de tous vos pneus régulièrement et de les maintenir à la pression appropriée.*

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) comporte les éléments suivants :

- module récepteur;

- quatre capteurs de surveillance de la pression des pneus;
- divers messages du système de surveillance de la pression des pneus qui s'affichent au centre d'information électronique;
- témoin du système de surveillance de la pression des pneus.

Avertissements de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus

Si le système détecte une chute de pression dans un ou plusieurs pneus du véhicule, il allume le témoin de basse pression dans le groupe d'instruments et fait retentir un carillon. De plus, le centre d'information électronique affichera un ou plusieurs des messages de basse pression (Left Front [avant gauche], Left Rear [arrière gauche], Right Front [avant droit], Right Rear [arrière droit]) pendant trois secondes ainsi qu'un graphique indiquant les valeurs de pression de chaque pneu (les valeurs de basse pression clignotent).

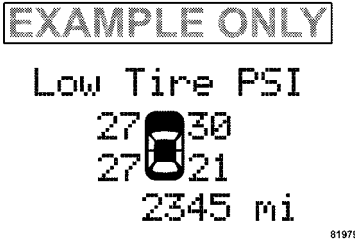

Le cas échéant, immobilisez le véhicule dès que possible et gonflez les pneus de basse pression (y compris ceux qui clignotent sur le graphique du centre d'information électronique) à la pression de gonflage à froid recommandée sur l'étiquette des pneus. Lorsque le système reçoit les nouvelles pressions des pneus, il met à jour les données automatiquement, l'affichage du centre d'information électronique cesse de clignoter, et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 25 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

Avertissement de vérification du TPMS

Le témoin de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu si le système a détecté une anomalie. Dans ce cas, il fait également retentir un carillon. De plus, le centre d'information électronique affiche

« CHECK TPM SYSTEM » (vérifier le système de surveillance de la pression des pneus) pendant trois secondes, puis des tirets (- -) à la place des pressions manquantes pour indiquer la position des capteurs défectueux.

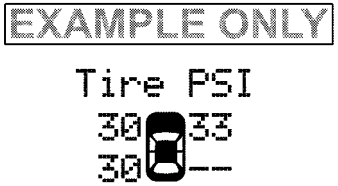

81979401

Si la clé de contact est tournée, la séquence se répète, indiquant ainsi que la défaillance n'est pas corrigée. Si l'anomalie du système n'est plus présente, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus ne clignote plus, le message « CHECK TPM SYSTEM » (vérifier le système de surveillance de la pression des pneus) n'est plus affiché, et une valeur de pression remplace les tirets. Différentes circonstances peuvent être à l'origine d'une anomalie du système. Par exemple :

1. Brouillage causé par des dispositifs électroniques ou la conduite à proximité d'installations émettrices de fréquences radio identiques à celles des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus.

2. Installation de pellicules du marché secondaire pour teinter les glaces qui contiennent des matériaux pouvant brouiller les signaux des ondes radios.

3. Accumulation de neige ou de glace autour des roues ou des passages de roues.

4. Utilisation de chaînes à neige.

5. Utilisation de pneus ou de roues non munis de capteurs de surveillance de la pression des pneus.

NOTA :

Véhicules avec une roue de secours compacte

1. La roue de secours compacte ne comporte pas un capteur de surveillance de la pression des pneus. Par conséquent, le TPMS ne mesure pas la pression de la roue de secours compacte.
2. Si vous posez la roue de secours compacte à la place d'un pneu de route dont

la pression est sous le seuil d'avertissement, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus reste allumé et le carillon retentit de nouveau au prochain cycle d'allumage. De plus, la valeur de pression continuera de clignoter sur l'affichage graphique du centre d'information électronique.

3. Lorsque le véhicule a roulé pendant 20 minutes à plus de 25 km/h (15 mi/h), le témoin clignote durant 75 secondes, puis demeure allumé en permanence. De plus, le centre d'information électronique affiche le message « CHECK TPM SYSTEM » (vérifier le système de surveillance de la pression des pneus) pendant trois secondes, puis affiche des tirets (- -) à la place de la valeur de pression.

4. À chaque cycle d'allumage suivant, le carillon retentit et le témoin clignote 75 secondes, puis s'allume en continu, et le centre d'information électronique affiche « CHECK TPM SYSTEM » pendant trois secondes, puis des tirets (- -) à la place de la pression.

5. Lorsque vous réparez ou remplacez un pneu de route, puis le réinstallez sur le véhicule à la place de la roue de secours compacte, le système TPMS met automatiquement à jour les données automatiquement. De plus, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint et l'affichage graphique du centre d'information électronique affiche une nouvelle pression au lieu des tirets (- -), pourvu qu'aucun des quatre pneus de route actifs ne soit à une pression inférieure à la limite d'avertissement. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 25 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

Généralités

Ce dispositif est conforme à la norme RSS 210 d'Industrie Canada et à la Partie 15 du règlement de la FCC. Son utilisation est soumise aux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Les capteurs de surveillance de la pression des pneus sont réglementés par l'une des licences suivantes :

États-Unis KR5S120123
Canada. 2671-S120123

EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT

Moteurs 3,5 L et 5,7 L (à transmission automatique)

Les moteurs 3,5 L et 5,7 L (à transmission automatique) sont conçus pour satisfaire à tous les règlements antipollution et offrent une consommation et un rendement satisfaisants avec de l'essence sans plomb de haute qualité d'un indice d'octane de 87 à 89. Pour vous assurer d'un rendement optimal, le constructeur recommande l'utilisation d'une essence à indice d'octane de 89. L'utilisation d'un supercarburant n'est pas recommandée. Dans des conditions normales, le supercarburant n'apporte aucun avantage supplémentaire par rapport aux essences ordinaires de qualité supérieure et de qualité moyenne et, dans certains cas, il risque de nuire au rendement du véhicule.

Des cognements légers à bas régime ne présentent aucun danger pour votre moteur. Cependant, si ces cognements perdurent et s'amplifient à haut régime, votre moteur peut subir des dommages. Faites corriger le problème immédiatement. Une essence de qualité inférieure peut causer des problèmes, notamment des difficultés de démarrage, un calage ou un fonctionnement irrégulier du moteur. Si votre véhicule présente un de ces problèmes, essayez une autre marque d'essence avant de faire inspecter votre véhicule.

Plus de 40 constructeurs automobiles dans le monde ont participé à l'élaboration de la Charte universelle sur l'essence (World Wide Fuel Charter, WWFC) pour définir les propriétés de carburant nécessaires à la réduction des émissions de même qu'à l'amélioration de la performance et de la durabilité de votre véhicule. Dans la mesure du possible, le constructeur recommande l'utilisation d'essences conformes aux spécifications de la WWFC.

Moteur 5,7 L (à transmission manuelle)

Le moteur 5,7 L (à transmission manuelle) est conçu pour satisfaire à tous les règlements antipollution et offre une consommation et un rendement excellents avec du

supercarburant sans plomb de haute qualité d'un indice d'octane de 91 ou supérieur.

Essence reformulée

De nombreuses régions du pays exigent l'utilisation d'essence à combustion plus propre, appelée « essence reformulée ». Les essences reformulées sont des mélanges oxygénés spéciaux destinés à réduire les émissions produites par le véhicule et à améliorer la qualité de l'air.

Le constructeur recommande l'utilisation d'essences reformulées. Les essences reformulées adéquatement mélangées offrent d'excellentes performances et prolongent la durée de vie du moteur et des composants du circuit d'alimentation.

Essences à mélange oxygéné

Certains fournisseurs mélangent l'essence sans plomb avec des matières oxygénées, notamment l'éthanol (10 %), l'éther méthyltertiobutylique (MTBE) et l'éther d'éthyl terbutylique (ETBE). En hiver, certaines provinces et certains États exigent l'utilisation de mélanges oxygénés afin de réduire la teneur en monoxyde de carbone des gaz d'échappement. Ces mélanges peuvent être utilisés dans votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

N'UTILISEZ PAS d'essence contenant du méthanol ou de l'éthanol E85. Elle peut nuire au démarrage et au comportement routier du véhicule et peut endommager des pièces essentielles du circuit d'alimentation.

Le constructeur n'est pas responsable des problèmes causés par l'emploi de mélanges méthanol-essence ou à base d'éthanol E85. Bien que le MTBE soit un mélange oxygéné à base de méthanol, il n'a pas ses effets nocifs.

Utilisation de carburant E-85 dans les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte

Les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte peuvent utiliser une essence renfermant au maximum 10 % d'éthanol (E10). L'utilisation d'une essence renfermant plus de 10 % d'éthanol pourrait annuler la garantie du véhicule.

Un véhicule qui n'est pas à carburant mixte et qui a été par mégarde ravitaillé à l'aide de carburant E-85 montrera un ou plusieurs symptômes tels que décrit ci-après :

- fonctionnement en mode de mélange appauvri;
- allumage du témoin de panne (OBD II);
- perte de rendement du moteur;
- démarrages à froid laborieux et qualité de conduite à froid dégradée;
- risque accru de corrosion des composants du circuit d'alimentation.

Lorsqu'un véhicule qui n'est pas à carburant mixte a été par mégarde ravitaillé à l'aide de carburant E-85, vous pouvez corriger la situation comme suit :

- vidangez le réservoir de carburant (consultez votre concessionnaire autorisé);
- remplacez l'huile moteur et le filtre;
- débranchez puis rebranchez la batterie pour réinitialiser la mémoire du module de commande du moteur.

L'utilisation prolongée de carburant E-85 peut entraîner des dommages importants.

MMT dans le carburant

Le MMT est un additif métallique contenant du manganèse qui est mélangé à certaines essences pour en augmenter l'indice d'octane. Les essences contenant du MMT n'offrent aucun avantage par rapport aux essences d'indice équivalent sans MMT. L'essence mélangée à du MMT réduit la vie utile des bougies d'allumage et le rendement du système antipollution dans certains véhicules. Chrysler vous recommande d'utiliser des essences sans MMT dans votre véhicule. Étant donné que la présence de MMT peut ne pas être indiquée sur la pompe, il est important de demander au préposé de la station service si l'essence qu'il vend en contient. Au Canada, la concentration maximale en MMT permise est supérieure à celle autorisée aux États-Unis. Il est donc encore plus important de s'assurer

de l'absence de MMT dans le carburant. L'utilisation de MMT est interdite dans les essences reformulées.

Substances ajoutées au carburant
Toutes les essences vendues aux États-Unis doivent contenir des additifs détergents. L'usage d'autres détergents ou additifs n'est donc pas nécessaire dans des conditions de conduite normale, et ne ferait qu'occasionner des frais supplémentaires. Vous ne devriez pas avoir à en ajouter au carburant.

Avertissements relatifs au circuit d'alimentation

AVERTISSEMENT!

Consignes à suivre pour conserver les performances de votre véhicule :

- La loi fédérale interdit l'utilisation d'essence contenant du plomb. L'utilisation d'essence contenant du plomb peut nuire au bon fonctionnement du moteur et endommager le système antipollution.
- Un moteur mal réglé, l'usage d'un carburant inadéquat ou des défectuosités d'allumage peuvent causer la surchauffe du catalyseur. Si votre moteur produit une odeur âcre de brûlé ou une légère fumée, il se peut qu'il soit mal réglé et qu'il nécessite une réparation immédiate. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé.
- Chrysler déconseille l'utilisation d'additifs censés augmenter l'indice d'octane du carburant. La plupart de ces produits possèdent une forte teneur en méthanol. Le fabricant n'est pas responsable des dommages causés au circuit d'alimentation en carburant ou des problèmes de rendement du véhicule découlant de l'utilisation de ces types de carburant ou d'additif.

NOTA : *La modification intentionnelle du système antipollution peut entraîner des sanctions civiles contre vous.*

Mises en garde concernant le monoxyde de carbone

MISE EN GARDE!

Le monoxyde de carbone (CO) contenu dans les gaz d'échappement est mortel. Observez les précautions indiquées ci-après pour éviter tout risque d'empoisonnement :

- Ne respirez pas les gaz d'échappement. Ils contiennent du monoxyde de carbone, substance incolore, inodore et potentiellement mortelle. Ne faites jamais fonctionner votre moteur dans un espace clos, tel qu'un garage, et ne restez jamais dans un véhicule stationné durant une longue période pendant que le moteur tourne. Si vous devez vous immobiliser dans un espace ouvert et si le moteur fonctionne pendant plus de quelques minutes, réglez le système de ventilation pour faire pénétrer de l'air frais dans l'habitacle.
- Évitez les problèmes liés au monoxyde de carbone en effectuant des entretiens adéquats. Faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est monté sur un élévateur. Faites immédiatement réparer toute défectuosité et roulez avec les glaces latérales entièrement baissées tant que la réparation n'a pas eu lieu.
- Lorsque vous roulez, laissez le coffre fermé pour empêcher le monoxyde de carbone et les autres gaz dangereux de pénétrer dans l'habitacle.

AJOUT DE CARBURANT

Bouchon de remplissage du réservoir de carburant (bouchon du réservoir d'essence)

Le bouchon du réservoir de carburant est situé derrière la trappe de carburant, du côté gauche du véhicule. Ouvrez la trappe de carburant avec le doigt. Si vous perdez ou endommagez ce bouchon, remplacez-le par un bouchon spécialement conçu pour votre véhicule.

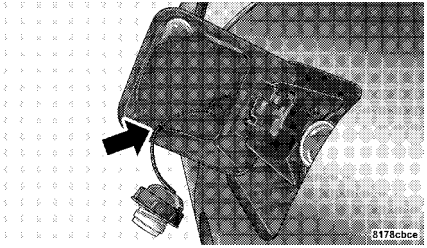

Bouchon de remplissage de réservoir de carburant

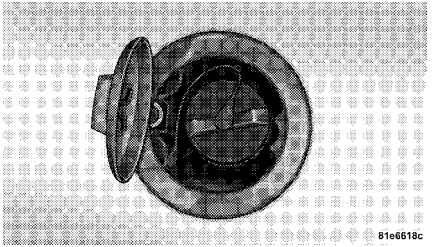

Bouchon de remplissage de réservoir de carburant (selon l'équipement)

NOTA : *Lorsque vous dévissez le bouchon de remplissage du réservoir de carburant, placez le cordon de retenue sur le crochet situé sur la trappe de carburant.*

AVERTISSEMENT!

- **Le circuit d'alimentation en carburant ou le système antipollution peuvent être endommagés si un bouchon inapproprié est fixé au réservoir de carburant.**
- **Un bouchon mal adapté peut laisser des impuretés s'infiltrer dans le circuit d'alimentation en carburant.**
- **Un bouchon inapproprié peut faire en sorte que le témoin d'anomalie s'allume.**

- **Pour éviter les débordements et les remplissages excessifs, ne remplissez pas « à ras bord » le réservoir après le remplissage. Lorsque le pistolet de la pompe émet un déclic ou se ferme, le réservoir de carburant est plein.**

MISE EN GARDE!

- **Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque le bouchon d'essence est enlevé ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage.**
- **N'ajoutez jamais de carburant à un véhicule dont le moteur tourne.**

- **Vous risquez de causer un incendie si vous remplissez de carburant un bidon portable placé à l'intérieur du véhicule. Vous pourriez subir des brûlures. Posez toujours les bidons au sol lorsque vous les remplissez.**

NOTA :

- *Serrez le bouchon du réservoir de carburant jusqu'à ce que vous entendiez un déclic. Cela indique que le bouchon du réservoir est correctement serré. Le témoin de panne dans le groupe d'instruments peut s'allumer si le bouchon de remplissage du réservoir de carburant est mal vissé. Assurez-vous de bien serrer le bouchon de remplissage du réservoir chaque fois que vous faites le plein.*
- *Lorsque le pistolet de la pompe émet un déclic ou se ferme, le réservoir de carburant est plein.*

Message de bouchon de remplissage de réservoir de carburant desserré

Si le système de diagnostic du véhicule détermine que le bouchon de remplissage du réservoir de carburant est desserré, mal installé ou endommagé, le message « Check Gascap » (vérifier le bouchon du réservoir de carburant) sera affiché au centre d'information électronique. Dans ce cas, serrez le bouchon du réservoir de remplissage de carburant adéquatement et appuyez sur le bouton de réinitialisation du totaliseur partiel pour effacer le message. Si le problème persiste, le message sera affiché au prochain démarrage du véhicule.

Un bouchon de remplissage du réservoir de carburant lâche, mal vissé ou endommagé peut causer l'allumage du témoin de panne. Consultez le paragraphe « Système de diagnostic embarqué » dans la section 7.

CHARGEMENT DU VÉHICULE

La capacité de charge du véhicule est indiquée sur l'étiquette d'homologation du véhicule. Ces renseignements concernent les occupants et les bagages, comme indiqué.

Ne dépassez pas le poids nominal brut du véhicule (PNBV) ou le poids maximal autorisé sur l'essieu (PNBE) indiqué.

Étiquette d'homologation du véhicule

Votre véhicule possède une étiquette d'homologation du véhicule apposée à l'arrière de la porte du conducteur.

L'étiquette contient les renseignements suivants :

- Nom du constructeur
- Mois et année de fabrication
- Poids nominal brut du véhicule (PNBV)
- Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant
- Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) arrière
- Numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Type de véhicule
- Mois, jour et heure de fabrication (MDH)

Le code à barres permet au scanneur de l'ordinateur de lire le NIV.

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le PNBV représente le poids total permis de votre véhicule. Cette valeur tient compte du conducteur, des passagers et des bagages. Il faut limiter la charge totale afin de ne pas dépasser le PNBV.

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le poids nominal brut sur l'essieu représente la capacité maximale des essieux avant et arrière. Répartissez la charge également entre les essieux avant et arrière. Assurez-vous de ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu avant ou sur l'essieu arrière.

MISE EN GARDE!

Les roues avant dirigent le véhicule. Il est donc important que vous ne dépassiez pas le poids technique maximal sous les essieux avant et arrière. La conduite de votre véhicule pourrait devenir dangereuse si vous dépassez les limites permises. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident.

Surcharge

Les composants de votre véhicule qui supportent des charges (essieux, ressorts, pneus, roues, etc.) vous donneront satisfaction tant que vous ne dépassez pas le PNBV et les poids techniques maximaux sous les essieux avant et arrière.

La meilleure façon de calculer le poids total de votre véhicule est de le faire peser lorsqu'il est complètement chargé et prêt à être utilisé. Faites-le peser sur une balance commerciale pour vous assurer qu'il ne dépasse pas le PNBV.

Calculez séparément le poids de l'avant et de l'arrière du véhicule. Il est important de répartir également la charge sur les essieux avant et arrière.

Une surcharge peut entraîner des dangers éventuels pour la sécurité et raccourcir la durée de vie utile. Des composants d'essieux ou de suspension plus robustes n'augmentent pas nécessairement le PNBV.

Chargement

Pour charger votre véhicule correctement, déterminez d'abord son poids sans occupants et sans chargement, son poids d'un essieu à l'autre et côte à côte. Rangez les articles lourds le plus bas possible et assurez-vous de répartir leur poids aussi également que possible. Avant de conduire, arrimez solidement tous les articles. Si la pesée du véhicule démontre que vous avez dépassé le PNBE sur l'un des essieux, mais que la charge totale est inférieure au PNBV spécifié, vous devez répartir le poids de nouveau. Une charge mal répartie peut nuire à la direction et à la tenue de route, mais aussi au fonctionnement des freins.

NOTA : *Consultez l'étiquette d'homologation du véhicule apposée à l'arrière de la porte du conducteur pour connaître le PNBV et le PNBE de votre véhicule.*

TRACTION DE REMORQUE

Transmission manuelle – selon l'équipement

La traction de remorque n'est pas recommandée avec ce véhicule.

Vous trouverez dans cette section des consignes de sécurité et des renseignements relatifs aux limites à ne pas dépasser lorsque vous voulez tracter une remorque. Lisez attentivement ces informations avant de tracter une remorque, afin de le faire dans des conditions aussi efficaces et sécuritaires que possible.

Pour être couvert par la garantie, vous devez respecter les exigences et les recommandations formulées dans ce guide au sujet du remorquage.

Terminologie du remorquage
Les termes et définitions ci-après vous aideront à mieux comprendre les principes du remorquage avec un véhicule :

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)
Le PNBV représente le poids total permis de votre véhicule. Cette valeur correspond au poids combiné du conducteur, des passagers et du chargement, auquel est ajouté le poids sur l'attelage. Il faut limiter la charge totale afin de ne pas dépasser le PNBV.

Poids brut de la remorque (PBR)
Le poids brut de la remorque (PBR) correspond au poids de la remorque, auquel est ajouté le poids de tous les articles, bagages et équipement (permanents ou temporaires) chargés dans la remorque en situation de remorquage effectif. Le meilleur moyen de déterminer le poids brut de la remorque est de la peser sur un pont-bascule lorsqu'elle est entièrement chargée. Tout le poids de la remorque doit reposer sur le pont-bascule.

Poids nominal brut combiné (PNBC)
Le PNBC est le poids combiné maximal autorisé de votre véhicule et de la remorque. (Notez que le PNBC comprend un poids de 68 kg [150 lb] pour le conducteur).

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)
Le poids nominal brut sur l'essieu représente la capacité maximale des essieux avant et arrière. Répartissez la charge également entre les essieux avant et arrière. Assurez-vous de ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu avant ou sur l'essieu arrière.

MISE EN GARDE!

Il est important que vous ne dépassiez pas le poids nominal brut sur l'essieu avant et arrière. La conduite de votre véhicule pourrait devenir dangereuse si vous dépassez les limites permises. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident.

Poids sur l'attelage
Le poids au timon correspond à la charge exercée par la remorque sur la boule de remorque du véhicule. Dans la plupart des cas, le poids sur l'attelage ne doit pas être inférieur à 10 % ni supérieur à 15 % de la charge de la remorque. Vous devez tenir compte de cette charge comme faisant partie de la charge de votre véhicule.

Surface frontale
La surface frontale représente la hauteur et la largeur maximales de l'avant de la remorque.

Dispositif antilouvoiement
Le dispositif antilouvoiement de la remorque consiste en une tige coulissante qui peut être installée entre le support de boule et l'attelage de la remorque. Cette tige assure un effet de frottement réglable qui, jumelé au mouvement télescopique, réduit le roulis de la remorque sur la route.

Attelage porteur
Un attelage porteur supporte le poids sur l'attelage, tout comme s'il s'agissait de bagages placés au niveau de la boule de remorquage ou à un autre point de jonction avec le véhicule. Ce type d'attelage, le plus populaire sur le marché aujourd'hui, est couramment utilisé pour la traction de remorques de taille compacte et intermédiaire.

Attelage répartiteur de charge
Le fonctionnement du système de répartition de la charge repose sur l'effet de levier exercé par des barres à ressort (de charge). Celles-ci sont habituellement utilisées pour supporter des charges très lourdes en répartissant le poids sur l'attelage de la remorque entre l'essieu avant du véhicule tracteur et l'essieu de la remorque. Utilisé conformément aux directives du fabricant, le système de répartition améliore la tenue de route, assure une maîtrise de la direction et du freinage uniformes, et augmente la sécurité du remorquage. L'ajout d'un dispositif antilouvoiement hydraulique ou à friction réduit également le roulis causé par les autres véhicules et les vents de travers et contribue à accroître la stabilité du véhicule tracteur et de la remorque. Le dispositif antilouvoiement et l'attelage répartiteur de charge sont recommandés pour supporter des poids sur l'attelage supérieurs et peuvent être obligatoires, selon la configuration et la charge du véhicule et de la remorque, pour respecter les exigences en matière de poids nominal brut sur l'essieu (PNBE).

MISE EN GARDE!

- **Le mauvais réglage de l'attelage répartiteur de charge peut compromettre les caractéristiques de tenue de route, de stabilité et de freinage du véhicule et même causer un accident.**
- **Les systèmes de répartition de la charge peuvent ne pas être compatibles avec les coupleurs de frein à inertie. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le fabricant de la remorque et de l'attelage ou un concessionnaire de véhicules de loisir digne de confiance.**

Classification des attelages de remorque

Le tableau suivant, qui présente les normes de l'industrie quant au poids maximal de la remorque qu'une classe d'attelage de remorque donnée peut tracter, vise à vous aider à sélectionner l'attelage de remorque convenant à vos besoins de remorquage. Consultez le tableau des capacités de remorquage (poids maximal de la remorque) pour connaître le poids maximal de la remorque que vous pouvez tracter en fonction du groupe motopropulseur de votre véhicule.

Classification des attelages de remorque	
Classe	**Poids brut maximal de la remorque**
Classe I – Service léger	907 kg (2 000 lb)
Consultez le tableau des capacités de remorquage (poids maximal de la remorque) pour connaître le poids maximal brut de la remorque (PBR) que vous pouvez tracter en fonction du groupe motopropulseur de votre véhicule.	

L'installation de l'attelage de remorque sur votre véhicule devrait être effectuée par un professionnel.

Capacité de remorquage (poids maximal de la remorque)

Le tableau qui suit présente le poids maximal de la remorque admissible pour le groupe motopropulseur dont est doté votre véhicule.

Moteur/transmission	Surface frontale	Poids brut maximal de la remorque	Poids maximal sur l'attelage
3,5 L, automatique	1,11 m^2 (12 pi^2)	454 kg (1 000 lb)	45 kg (100 lb)
5,7 L, automatique	1,11 m^2 (12 pi^2)	454 kg (1 000 lb)	45 kg (100 lb)
Consultez la législation locale pour les vitesses maximales de remorquage.			

Poids de la remorque et poids sur l'attelage

Chargez toujours une remorque avec 60 % à 65 % du poids sur l'avant de la remorque. Entre 10 % et 15 % du poids brut de la remorque (PBR) est ainsi placé sur l'attelage de votre véhicule. De fortes charges sur les roues ou des charges plus lourdes à l'arrière peuvent causer un **important** roulis de la remorque, ce qui risque de provoquer la perte de la maîtrise du véhicule et de la remorque. L'omission de charger plus lourdement la remorque à l'avant est la cause de nombreux accidents impliquant une remorque.

Ne dépassez jamais le poids maximal sur l'attelage indiqué sur le pare-chocs ou l'attelage de remorque de votre véhicule.

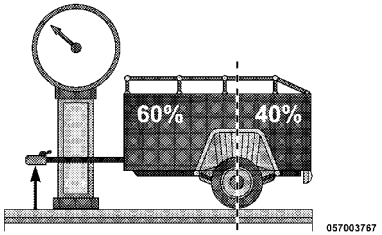

Tenez compte des éléments suivants pour calculer le poids appliqué sur l'essieu arrière du véhicule :

- le poids sur l'attelage de la remorque;
- le poids de tout autre chargement ou équipement se trouvant dans votre véhicule ou sur ce dernier;
- le poids du conducteur et celui de tous les passagers.

NOTA : *N'oubliez pas que toute charge ajoutée à la remorque s'ajoute à celle de votre véhicule. Également, des équipements optionnels installés à l'usine ou par un concessionnaire doivent être pris en compte en regard de la charge maximale de votre véhicule. Consultez l'étiquette d'information sur les pneus et la charge pour connaître le poids maximal combiné des occupants et de la charge pour votre véhicule.*

Exigences de remorquage

Il est recommandé de suivre les consignes suivantes qui favoriseront le rodage approprié des composants du groupe motopropulseur de votre véhicule neuf :

AVERTISSEMENT!

- **Évitez de tracter une remorque pendant les premiers 805 km (500 mi) d'utilisation de votre véhicule. Vous risqueriez d'endommager le groupe motopropulseur.**
- **En outre, pendant les premiers 805 km (500 mi) avec une remorque, limitez votre vitesse à 80 km/h (50 mi/h).**

MISE EN GARDE!

Un remorquage inadéquat peut provoquer un accident et entraîner des blessures. Suivez les recommandations ci-après pour rendre la traction de votre remorque la plus sécuritaire possible.

Assurez-vous que la charge est correctement arrimée dans la remorque et qu'elle ne se déplacera pas durant vos déplacements. Si la charge de remorquage n'est pas fixée assez solidement, les mouvements possibles de la charge dynamique peuvent nuire à la conduite du véhicule. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident.

- Lorsque vous transportez des objets ou tractez une remorque, ne surchargez jamais votre véhicule ou la remorque. Une surcharge peut causer une perte de la maîtrise, une réduction des performances ou des dommages aux freins, au pont, au moteur, à la transmission, à la direction, à la suspension, au châssis ou aux pneus.
- Vous devez toujours fixer des chaînes de sécurité entre votre véhicule et la remorque. Reliez toujours les chaînes au châssis ou aux points de fixation du crochet de l'attelage du véhicule. De plus, croisez les chaînes sous l'attelage de remorque et prévoyez un jeu suffisant pour les virages.
- Il ne faut jamais stationner un véhicule avec une remorque dans une pente. Lorsque vous stationnez un véhicule avec une remorque, appliquez toujours le frein de stationnement. Placez le levier sélecteur de la transmission automatique du véhicule tracteur à la position P (stationnement). Bloquez toujours les roues de la remorque ou placez-y une cale pour éviter son déplacement.
- Ne dépassez pas le poids nominal brut combiné (PNBC).
- **Le poids total doit être distribué entre le véhicule tracteur et la remorque de manière à ne jamais dépasser les quatre valeurs nominales suivantes :**

  1. La charge maximale, précisée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge.

  2. PBR

  3. PNBE

  4. Poids sur l'attelage de remorque utilisé. (Cette capacité peut ne pas permettre de répartir de 10 % à 15 % du poids total de la remorque sur le timon.)

Exigences de remorquage – Pneus

– Ne tractez pas de remorque lorsque vous roulez avec une roue de secours compacte.

– Une pression de gonflage adéquate des pneus est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule. Consultez le paragraphe « Pneus – Généralités » dans cette section pour connaître les méthodes de gonflage appropriées.

– Vérifiez également la pression de gonflage des pneus de la remorque avant de l'utiliser.

– Avant de tracter une remorque, inspectez soigneusement les pneus du véhicule pour vérifier l'usure de la bande de roulement et la présence éventuelle de dommages. Consultez le paragraphe « Pneus – Généralités » pour connaître la méthode d'inspection appropriée.

– Lorsque vous remplacez des pneus, consultez le paragraphe « Pneus – Généralités » pour connaître les méthodes appropriées de remplacement des pneus. Le remplacement des pneus d'origine par des pneus possédant une capacité de charge plus élevée n'augmentera pas le PNBV ni le PNBE du véhicule.

Exigences de remorquage – Freins de remorque

– **Ne branchez pas** le système de freins hydrauliques ou le circuit de dépression de votre véhicule à celui de la remorque. Le fonctionnement du circuit de freinage pourrait s'en trouver compromis et vous risqueriez de vous blesser.

– Un dispositif de contrôle électronique des freins de la remorque doit être utilisé si la remorque est munie de freins à commande électronique. Un tel dispositif n'est pas requis si la remorque est munie d'un système de freinage hydraulique.

– Il est conseillé de disposer d'un système de freinage sur les remorques de plus de 454 kg (1 000 lb); un tel système est obligatoire sur les remorques de plus de 907 kg (2 000 lb).

AVERTISSEMENT!

Si le poids de la remorque chargée dépasse 454 kg (1 000 lb), celle-ci doit posséder ses propres freins, et leur capacité de freinage doit être adéquate. La non-observance de cette règle pourrait entraîner une usure prématurée des garnitures de frein, exiger un effort supplémentaire sur la pédale et prolonger les distances de freinage.

MISE EN GARDE!

Ne raccordez jamais le système de freinage de la remorque au circuit de freinage hydraulique de votre véhicule. Cela risquerait de surcharger et d'endommager le circuit de freinage, ce qui pourrait donner lieu à la perte des freins et provoquer un accident.

Le remorquage accroît inévitablement les distances de freinage. Lorsque vous tractez une remorque, prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui vous précède. La non-observance de cette règle pourrait être la cause d'un accident.

Exigences de remorquage – Feux et câblage de la remorque

Si vous tractez une remorque, quelle que soit sa taille, il est obligatoire, par mesure de sécurité, d'y installer des clignotants et des feux d'arrêt.

L'ensemble de remorquage de votre véhicule peut comprendre un faisceau de câblage à 4 et à 7 broches. Utilisez toujours un faisceau de câblage et un connecteur approuvés par le fabricant de votre véhicule.

NOTA : *Ne coupez pas ou ne faites pas d'épissures dans le faisceau de câblage du véhicule.*

Toutes les connexions aux circuits du véhicule sont effectuées, mais vous devez relier le faisceau à un connecteur pour remorque. Consultez les illustrations suivantes.

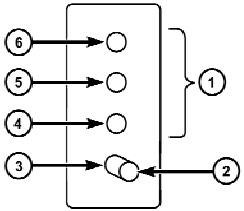

057003766

Connecteur à quatre broches

1 – Broches femelles	4 – Feux de position
2 – Broche mâle	5 – Feu de freinage et clignotant gauche
3 – Masse	6 – Feu de freinage et clignotant droit

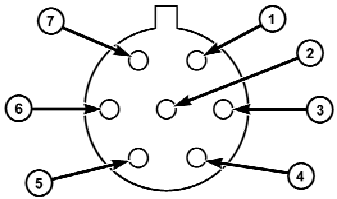

057003765

Connecteur à sept broches

1 – Batterie (B+)	5 – Masse
2 – Feux de recul	6 – Feu de freinage et clignotant gauche
3 – Feu de freinage et clignotant droit	7 – Feux de jour
4 – Freins électriques	

Conseils pour le remorquage
Avant d'entreprendre un trajet avec une remorque, il est recommandé de pratiquer les virages, arrêts et manœuvres de marche arrière dans un endroit peu fréquenté.

Conseils pour le remorquage – Transmission automatique
La gamme D (marche avant) peut être utilisée pour tracter une remorque. Toutefois, si vous devez changer fréquemment de vitesse, sélectionnez le rapport « 3 ».

NOTA : *En conduite dans des conditions difficiles, l'utilisation du rapport « 3 » améliorera les performances du véhicule et prolongera la vie utile de la transmission en réduisant les changements de rapport excessifs et la surchauffe. De plus, vous obtiendrez ainsi une meilleure performance du frein moteur.*

Si vous tractez RÉGULIÈREMENT une remorque pendant plus de 45 minutes de manière continue, vous devez remplacer l'huile à transmission automatique et le filtre selon l'intervalle spécifié pour « la police, les taxis, les parcs ou les remorquages fréquents » au paragraphe « Calendrier d'entretien ».

Conseils pour le remorquage – Régulateur de vitesse électronique (selon l'équipement)

– N'utilisez pas le régulateur de vitesse en régions montagneuses ou en tractant des charges lourdes.

– Si vous utilisez le régulateur de vitesse en remorquage et faites face à des décélérations supérieures à 16 km/h (10 mi/h), désactivez-le et attendez de rouler de nouveau à vitesse de croisière pour le réactiver.

– L'utilisation du régulateur de vitesse en terrain plat et avec des charges légères favorisera l'économie de carburant.

Conseils pour le remorquage – AutoStick^{MD} (selon l'équipement)

– La fonction AutoStick^{MD} permet au conducteur qui choisit ce mode de sélectionner une gamme de rapports spécifique et d'éviter ainsi la recherche répétée du rapport approprié de la transmission. Sélectionnez la gamme de vitesses la plus élevée qui permettra au moteur d'offrir la meilleure performance. Par exemple, sélectionnez le rapport « 4 » si la vitesse désirée peut être maintenue. Sélectionnez le rapport

« 3 » ou « 2 » s'il est nécessaire de maintenir la vitesse désirée.

– Évitez de faire tourner le moteur à plein régime pendant trop longtemps, car cela pourrait le surchauffer. Pour ce faire, il peut être nécessaire de réduire la vitesse du véhicule. Vous pouvez augmenter la vitesse du véhicule ou passer à une gamme de vitesses plus élevée lorsque les conditions de la route et le régime du moteur le permettent.

Conseils pour le remorquage – Circuit de refroidissement

Vous pouvez réduire les risques de surchauffe du moteur et de la transmission en procédant comme suit :

– ***Conduite urbaine***

Lorsque le véhicule est temporairement immobilisé, placez la transmission en position N (point mort) et augmentez le régime de ralenti du moteur.

– ***Conduite sur route***

Réduisez la vitesse.

– ***Climatisation***

Arrêtez-la temporairement.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE, ETC.)

Il n'est pas recommandé de remorquer ce véhicule derrière un véhicule de loisir.

NOTA : *Si vous devez remorquer le véhicule, veillez à ce que les quatre roues ne touchent pas le sol.*

SECTION 6

EN CAS D'URGENCE

- MULTICLIGNOTANTS D'URGENCE 308
- EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR 308
- SCELLANT TIREFIT – SELON L'ÉQUIPEMENT . . 310
- MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REMPLACEMENT D'UN PNEU 315
  - Emplacement du cric et rangement de la roue de secours 315
  - Préparatifs de levage sur cric 317
  - Levage du véhicule et changement d'une roue 317
  - Roue de secours compacte 321
  - Installation de l'enjoliveur ou du couvre-moyeu (au besoin) 321
- DÉMARRAGE D'APPOINT 323
- POUR DÉGAGER UN VÉHICULE COINCÉ 326
- REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE . . . 327
  - Sans clé de contact 327
  - Remorquage du véhicule par un autre véhicule (remorquage à plat avec les quatre roues au sol) 327
  - Remorquage du véhicule derrière un autre au moyen d'un chariot roulant 328

MULTICLIGNOTANTS D'URGENCE

L'interrupteur du signal de détresse se trouve dans le bloc de commandes près de la partie centrale inférieure du tableau de bord.

060105895

Appuyez sur l'interrupteur pour allumer les multiclignotants d'urgence. Lorsque l'interrupteur du signal de détresse est activé, tous les clignotants clignotent en continu afin d'alerter les autres automobilistes d'une situation d'urgence. Appuyez une deuxième fois sur l'interrupteur pour éteindre les multiclignotants d'urgence.

Il s'agit d'un système d'urgence qui ne devrait pas être utilisé lorsque le véhicule est en mouvement. Ne l'utilisez que lorsque votre véhicule est en panne et présente un danger pour la sécurité des autres conducteurs.

Lorsque vous devez quitter le véhicule pour aller chercher de l'aide, les multiclignotants d'urgence continuent de clignoter même si le commutateur d'allumage se trouve à la position LOCK (antivol-verrouillé).

NOTA : *L'utilisation prolongée des multiclignotants d'urgence risque de décharger la batterie.*

EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR

Vous pouvez réduire les risques de surchauffe survenant dans les cas suivants en prenant les mesures appropriées.

- Sur autoroute – Ralentissez.
- En ville – Lorsque le véhicule est immobilisé, placez la transmission en position N (point mort), mais n'augmentez pas le régime de ralenti du moteur.

NOTA : *Vous pouvez prendre certaines mesures pour atténuer une surchauffe imminente. Si votre climatiseur fonctionne, mettez-le hors fonction. Le climatiseur chauffe le circuit de refroidissement du moteur. En désactivant le climatiseur, vous éliminez une source de chaleur. Vous pouvez également mettre la commande de température à la chaleur maximale, le*

sélecteur de mode à l'aération au plancher et la commande du ventilateur à la vitesse maximale. Toutes ces actions permettent au radiateur de chauffage d'agir en complémentarité avec le radiateur et contribuent à évacuer la chaleur du circuit de refroidissement du moteur.

AVERTISSEMENT!

La conduite avec le circuit de refroidissement à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'indicateur de température indique 116 °C (240 °F) ou plus, rangez-vous en bordure de la route et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'aiguille de température revienne dans la plage normale de 93 à 110 °C (200 à 230 °F). Si l'aiguille reste sur 116 °C (240 °F) ou plus, et si vous entendez un carillon, coupez immédiatement le contact et faites appel à une dépanneuse.

MISE EN GARDE!

Un circuit de refroidissement chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, appelez un centre de service. Si vous décidez de regarder vous-même sous le capot, consultez la section 7 et respectez les mises en garde sous le paragraphe « Bouchon de radiateur ».

SCELLANT TIREFIT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les petites perforations, particulièrement celles dans la semelle du pneu, peuvent être obturées avec le scellant TIREFIT. Les corps étrangers (comme des vis ou des clous) ne doivent pas être retirés du pneu. TIREFIT peut être utilisé à des températures extérieures jusqu'à environ -20 °C (-4 °F).

La trousse TIREFIT se trouve sous un panneau d'accès dans le coffre.

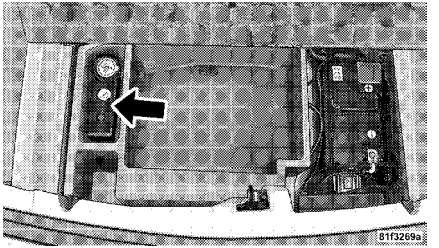

Emplacement de la trousse TIREFIT

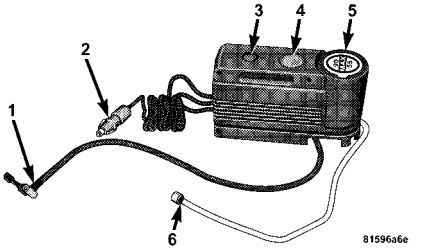

Trousse de gonflage TIREFIT

1. Boyau de la pompe à air
2. Fiche et câble d'alimentation
3. Interrupteur de la pompe à air
4. Manomètre Contenant du produit de scellement TIREFIT
5. Boyau du scellant TIREFIT

MISE EN GARDE!

- **Il est dangereux de réparer un pneu du côté de la rue alors que vous êtes à proximité du mouvement de circulation. Éloignez-vous autant que possible de la voie de circulation pour éviter un accident lors de l'utilisation du cric ou de la réparation d'un pneu.**

- **Les coupures ou les perforations d'environ 4 mm (0,16 po), les dommages causés par la conduite alors que la pression de gonflage des pneus est très basse, que le pneu est à plat ou que la roue est endommagée représentent un risque sur la route. N'utilisez pas le scellant TIREFIT et ne conduisez pas le véhicule dans de telles circonstances. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé le plus proche.**

- **Évitez tout contact du contenu TIREFIT avec les cheveux, les yeux ou les vêtements. Le scellant TIREFIT est nocif s'il est inhalé, ingurgité ou absorbé par la peau : il peut causer des irritations cutanées, oculaires et respiratoires. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincez immédiatement à grande eau. Changez de vêtements sans tarder s'ils ont été en contact avec TIREFIT.**

- **En cas de réaction allergique ou d'éruption cutanée, consultez immédiatement un médecin. Gardez le produit TIREFIT hors de la portée des enfants. S'il est avalé, rincez la bouche immédiatement à grande eau et buvez beaucoup d'eau. Ne provoquez pas le vomissement. Consultez tout de suite un médecin.**
- **Gardez le produit éloigné des sources de chaleur ou de flamme.**

Obturation du pneu avec TIREFIT

1. Allumez les multiclignotants d'urgence.

2. Placez le levier sélecteur en position P (stationnement) (transmission automatique) ou en prise (transmission manuelle),

arrêtez le moteur et serrez le frein de stationnement.

3. Retirez la trousse TIREFIT du coffre.

4. Retirez la fiche d'alimentation (2) et le boyau de produit d'obturation TIREFIT (6) de la trousse TIREFIT.

5. Dévissez le capuchon de la valve du pneu dégonflé.

6. Vissez le raccord au bout du boyau de produit d'obturation TIREFIT (6) qui fera passer le produit de la bouteille (5) à la valve du pneu.

7. Branchez la fiche d'alimentation (2) dans la prise d'alimentation du tableau de bord.

8. Laissez le frein de stationnement serré et le levier sélecteur en position P (stationnement) (transmission automatique) ou en prise (transmission manuelle), puis démarrez le moteur.

9. Placez l'interrupteur (3) de la pompe à air en position 1 (marche). La pompe à air devrait commencer à gonfler le pneu et le produit d'obturation pour pneu (liquide blanc) sera acheminé par le boyau de produit d'obturation TIREFIT (6) de la bouteille (5) jusqu'au pneu.

10. Laissez fonctionner la pompe à air pendant cinq minutes et relevez la valeur indiquée par le manomètre (4). Si la pression du pneu est de 1,8 bar (26 psi) ou plus, passez à l'étape 19. Sinon, passez à la prochaine étape.

11. Placez l'interrupteur de la pompe à air (3) sur 0 (arrêt). Ensuite, débranchez le système TIREFIT du pneu et remettez-le dans le véhicule.

12. Desserrez le frein de stationnement et faites avancer et reculer le véhicule successivement sur environ 9,1 m (30 pi) pour répartir le produit d'étanchéité uniformément à l'intérieur du pneu.

13. Allumez les multiclignotants d'urgence.

14. Placez le levier sélecteur en position P (stationnement) (transmission automatique) ou en prise (transmission manuelle), arrêtez le moteur et serrez le frein de stationnement.

15. Débranchez le boyau de la pompe à air (1) du dessous de la bouteille de produit d'obturation (5) en faisant basculer la valve du boyau pour la dégager.

16. Branchez la valve du boyau de la pompe à air à la valve du pneu et faites basculer la valve du boyau pour l'engager.

17. Laissez le frein de stationnement serré et le levier sélecteur en position P (stationnement) (transmission automatique) ou en prise (transmission manuelle), puis démarrez le moteur.

18. Placez l'interrupteur (3) de la pompe à air en position 1 (marche). La pompe à air devrait pouvoir gonfler le pneu à au moins 1,8 bar (26 psi) en cinq minutes. Si le pneu est suffisamment gonflé, passez à l'étape suivante. **NOTA :** Si le pneu n'atteint pas une pression de gonflage de 1,8 bar (26 psi) en cinq minutes, il est trop endommagé pour être réparé. Ne tentez pas de conduire le véhicule de nouveau. Demandez de l'aide.

19. Si la pression du pneu est d'au moins 1,8 bar (26 psi), placez l'interrupteur de la pompe à air (3) sur 0 (arrêt) et arrêtez le moteur. Ensuite, débranchez le système TIREFIT du pneu et remettez-le dans le véhicule.

20. Desserrez le frein de stationnement et conduisez le véhicule environ 10 minutes pour vous assurer que le scellant à pneus soit distribué le mieux possible à l'intérieur du pneu.

21. Allumez les multiclignotants d'urgence.

22. Placez le levier sélecteur en position P (stationnement) (transmission automatique) ou en prise (transmission manuelle), arrêtez le moteur et serrez le frein de stationnement.

23. Débranchez le boyau de la pompe à air (1) du dessous de la bouteille de produit d'obturation (5) en faisant basculer la valve du boyau pour la dégager.

24. Branchez la valve du boyau de la pompe à air à la valve du pneu et faites basculer la valve du boyau pour l'engager.

25. Vérifiez la pression du pneu à l'aide du manomètre (4). Si la pression est d'au moins 1,3 bar (19 psi), passez à l'étape suivante. **NOTA :** Si la pression est inférieure à 1,3 bar (19 psi), le pneu est trop endommagé. Ne tentez pas de conduire le véhicule de nouveau. Demandez de l'aide.

26. Laissez le frein de stationnement serré et le levier sélecteur en position P

(stationnement) (transmission automatique) ou en prise (transmission manuelle), puis démarrez le moteur.

27. Gonflez le pneu à la pression indiquée sur l'étiquette de pression des pneus apposée sur le montant de la porte du conducteur en plaçant l'interrupteur (3) sur I (marche) et en surveillant le manomètre. Lorsque la pression atteint la valeur indiquée sur l'étiquette de pression des pneus, placez l'interrupteur de la pompe à air (3) sur 0 (arrêt) et arrêtez le moteur.

28. Débranchez le système TIREFIT du pneu et revissez le bouchon de la valve.

29. Replacez la trousse de scellant dans le coffre du véhicule. Vous pouvez trouver des bouteilles de scellant de rechange chez votre fournisseur de pièces MOPAR[MD] autorisé.

30. Faites vérifier le pneu dès que possible par un concessionnaire autorisé ou par un centre de réparation.

NOTA :

- *Si la pression de gonflage ne se stabilise pas au moins à 1,3 bar (19 psi), cela indique que le pneu est trop endommagé. Ne tentez pas de conduire le véhicule de nouveau. Demandez de l'aide.*
- *Ne faites pas fonctionner la pompe à air électrique pendant plus de huit minutes, car elle risquerait de surchauffer. Vous pourrez l'utiliser de nouveau lorsqu'elle aura refroidi.*
- *Remplacez la bouteille de produit d'obturation TIREFIT (5) une fois tous les quatre ans pour assurer un rendement optimal du système.*
- *Si le produit TIREFIT est liquide, de l'eau claire et un chiffon humide permettront d'enlever le surplus de produit sur le véhicule, le pneu ou les composants des roues. Une fois le produit séché, vous pouvez facilement l'enlever en le détachant, puis le mettre au rebut comme il se doit.*
- *Ne dépassez pas les 90 km/h (55 mi/h) tant que le pneu n'a pas été inspecté.*

MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REMPLACEMENT D'UN PNEU

MISE EN GARDE!

- **N'essayez pas de changer un pneu qui se trouve du côté du véhicule qui est exposé à la circulation. Éloignez-vous autant que possible de la voie de circulation pour éviter un accident pendant la réparation.**
- **Il est dangereux de se glisser sous un véhicule soutenu par un cric, car celui-ci pourrait se déplacer et faire tomber le véhicule. Vous pourriez être écrasé. Aucune partie du corps ne doit se trouver sous un véhicule hissé sur un cric. Ne démarrez jamais et ne faites jamais tourner le moteur lorsque le véhicule est soutenu par un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous chez un garagiste pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.**
- **Le cric est conçu uniquement pour changer une roue. Il ne doit pas servir à soulever le véhicule afin de procéder à une réparation. Le véhicule doit toujours être soulevé sur une surface plane et ferme. Évitez les zones glacées ou glissantes.**

Emplacement du cric et rangement de la roue de secours

Le cric et la roue de secours sont rangés sous un panneau d'accès dans le coffre. Effectuez les étapes ci-dessous pour accéder au cric et à la roue de secours.

NOTA : *Pour avoir accès au cric, il faut enlever la roue de secours.*

1. Ouvrez le coffre.

2. Soulevez le panneau d'accès en tirant sur la courroie.

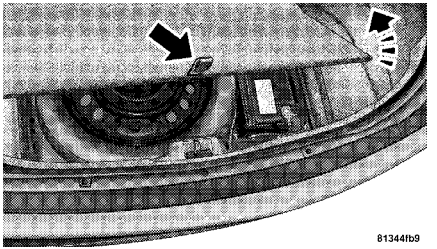

Ouverture du panneau d'accès

3. Enlevez l'attache qui retient la roue de secours.

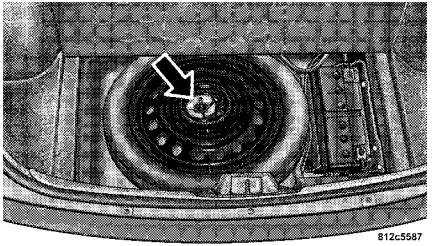

Dispositif d'attache de roue de secours

4. Sortez la roue de secours.

5. Enlevez l'attache qui retient le cric.

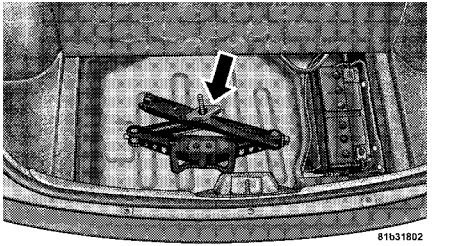

Dispositif d'attache du cric

MISE EN GARDE!

Si un pneu ou un cric est mal fixé, il risque d'être projeté en avant en cas de collision ou d'arrêt brusque et de blesser ainsi les occupants du véhicule. Rangez toujours les accessoires du cric et la roue de secours dans les espaces prévus à cet effet.

Préparatifs de levage sur cric

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane et ferme, le plus loin possible de la route. Évitez les zones glacées ou glissantes.

2. Serrez le frein de stationnement et placez le levier sélecteur en position P (stationnement) (transmission automatique) ou en position R (marche arrière) (transmission manuelle).

3. Coupez le contact.

4. Allumez les multiclignotants d'urgence.

5. Calez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée à la position de levage. Par exemple, si vous changez le pneu avant droit, bloquez la roue arrière gauche.

NOTA : *Les occupants ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est soulevé par un cric.*

Levage du véhicule et changement d'une roue

MISE EN GARDE!

Respectez soigneusement les mises en garde ci-après concernant le changement d'une roue. Ils vous aideront à éviter de vous blesser ou d'endommager le véhicule.

- **Avant de soulever le véhicule, stationnez-le sur une surface plane et ferme, le plus loin possible de la route.**
- **Calez la roue qui est diagonalement opposée à celle qui doit être changée.**

- **Serrez fermement le frein de stationnement, puis placez le levier sélecteur de la transmission automatique en position P (stationnement), ou le levier de vitesse de la transmission manuelle en position R (marche arrière).**
- **Ne démarrez jamais le moteur et ne le laissez jamais tourner lorsque le véhicule est levé au moyen d'un cric.**
- **Ne laissez personne s'asseoir dans le véhicule lorsqu'il est soulevé.**
- **Ne vous glissez pas sous le véhicule lorsqu'il est soutenu par un cric.**

- **Ne placez le cric qu'aux positions de levage indiquées et pour soulever ce véhicule afin de remplacer un pneu.**
- **Si vous changez un pneu sur la route ou à proximité d'une route, faites très attention aux véhicules qui y circulent.**
- **Pour vous assurer de ranger en toute sécurité les pneus de secours crevés ou gonflés, rangez-les en orientant le corps de valve vers le sol.**
- **Allumez les multiclignotants d'urgence.**

Étiquette d'avertissement du cric

1. Sortez la roue de secours, le cric et la clé à écrous.

2. Si les roues sont en acier, n'enlevez pas l'enjoliveur de roue pour l'instant. Si les roues en aluminium sont munies de couvre-moyeux qui recouvrent les écrous de roue, utilisez une clé à écrous pour enlever délicatement le couvre-moyeu avant de lever le véhicule.

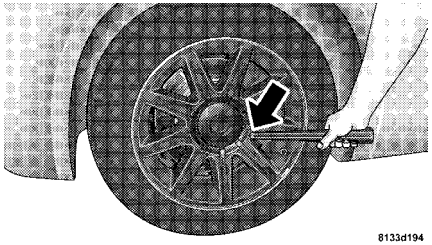

Retrait du couvre-moyeu

MISE EN GARDE!

Pour éviter les blessures, manipulez le couvre-moyeu avec soin pour ne pas toucher aux rebords en métal et à la denture de retenue.

3. Avant de lever le véhicule, utilisez la clé à écrous pour desserrer (sans les retirer) les écrous de la roue du pneu crevé. Tournez les écrous de roue une fois dans le sens contraire des aiguilles d'une montre lorsque la roue repose toujours au sol.

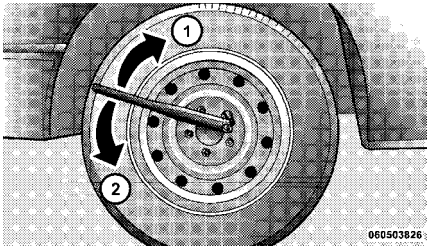

Retrait et pose des écrous de roue

1 – Serrage

2 – Desserrage

4. Placez le cric sous la zone de soulèvement la plus proche du pneu crevé. Tournez la vis du cric dans le sens des aiguilles d'une montre pour enclencher fermement la selle du cric dans la zone de soulèvement de la bride du bas de caisse.

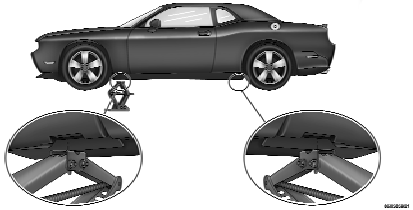

Emplacements d'insertion du cric

5. Soulevez le véhicule juste assez pour qu'il ne touche plus le sol, retirez la roue dont le pneu est crevé et installez la roue de secours.

MISE EN GARDE!

Plus la roue est loin du sol, moins le véhicule est stable. Le véhicule pourrait glisser du cric et blesser quelqu'un se trouvant à proximité. Soulevez le véhicule juste ce qu'il faut pour retirer la roue.

6. Enlevez les écrous de roue, l'enjoliveur de roue (selon l'équipement) et la roue. Retirez l'enjoliveur à la main. N'utilisez pas d'outil pour le retirer.

7. Installez la roue de secours.

NOTA : *Pour les véhicules munis de cet équipement, ne tentez pas d'installer un couvre-moyeu ou un enjoliveur sur la roue de secours compacte. Toutefois, lorsque vous réinstallez le pneu de route, suivez la procédure « Installation de l'enjoliveur ou du couvre-moyeu » au lieu des étapes suivantes de cette procédure.*

8. Installez les écrous de roue en dirigeant l'extrémité de l'écrou en forme de cone vers la roue. Serrez légèrement les écrous de roue. Ne serrez pas les écrous à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de forcer le véhicule hors du cric.

9. Abaissez le véhicule en tournant la poigné du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

10. Finissez de serrer les écrous de roue. Pour ce faire, appuyez sur le manche de la clé vers le bas. Passez d'un écrou de roue à l'autre jusqu'à ce que chacun d'eux ait été serré à deux reprises. Le serrage approprié de chaque écrou de roue est de 135 N·m (100 lb-pi). Si vous n'êtes pas certain d'avoir bien serré les écrous, faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé ou un garagiste au moyen d'une clé dynamométrique.

11. Rangez le cric, les outils et le pneu crevé. Assurez-vous que la base du cric soit dirigée vers l'arrière du véhicule avant de serrer l'attache.

MISE EN GARDE!

Si un pneu ou un cric est mal fixé, il risque d'être projeté en avant en cas de collision ou d'arrêt brusque et de blesser ainsi les occupants du véhicule. Rangez toujours les accessoires du cric et la roue de secours dans les espaces prévus à cet effet.

Roue de secours compacte

La roue de secours compacte sert uniquement pour les situations temporaires d'urgence avec des pneus radiaux. Elle a été conçue pour être utilisée uniquement avec votre type de véhicule. Puisque ce pneu a une durée de vie limitée, le pneu d'origine doit être réparé (ou remplacé) et réinstallé dès que possible.

- Maintenez une pression de gonflage à froid de 414 kPa (60 psi).
- Ce pneu doit être utilisé uniquement en situation d'urgence. Ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h).

MISE EN GARDE!

Les roues de secours à usage limité servent en cas d'urgence seulement. Le montage de cette roue de secours à usage limité modifie la tenue de route du véhicule. Ne roulez pas à plus de 100 km/h (60 mi/h) avec ce pneu. Maintenez le pneu gonflé à la pression de gonflage à froid des pneus inscrite sur l'étiquette des pneus ou sur l'étiquette de la roue de secours à usage limité. Remplacez (ou réparez) le pneu d'origine à la première occasion et réinstallez-le sur votre véhicule. Autrement, vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.

Installation de l'enjoliveur ou du couvre-moyeu (au besoin)

NOTA : *Ne tentez pas d'installer un couvre-moyeu ou un enjoliveur sur la roue de secours compacte.*

1. Posez le pneu de route sur l'essieu. Pour les véhicules munis d'enjoliveurs, suivez les étapes 2 et 3. Pour les véhicules munis de couvre-moyeux, allez à l'étape 4.

2. Installez deux écrous de roue sur les goujons de montage qui se trouvent de chaque côté du goujon qui est aligné avec le corps de valve. Installez les écrous de roue en dirigeant l'extrémité de l'écrou en forme de cone vers la roue. Serrez légèrement les écrous de roue. Ne serrez pas les écrous à fond avant d'avoir

abaissé le véhicule afin d'éviter de forcer le véhicule hors du cric.

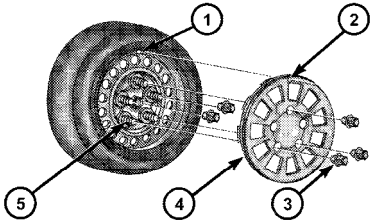

Pneu et enjoliveur ou couvre-moyeu

1 – Corps de valve	4 – Couvre-moyeu
2 – Encoche de la valve	5 – Goujon de montage
3 – Écrou de roue	

3. Alignez l'encoche de la valve dans l'enjoliveur avec le corps de valve sur la roue. Installez l'enjoliveur à la main de manière à l'enclencher sur les deux écrous de roue. Ne vous servez pas d'un marteau et n'exercez pas une pression trop forte sur l'enjoliveur.

4. Installez les écrous de roue restants en dirigeant l'extrémité de l'écrou en forme de cone vers la roue. Serrez légèrement les écrous de roue. Ne serrez pas les écrous à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de forcer le véhicule hors du cric.

5. Abaissez le véhicule en tournant la poigné du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

6. Finissez de serrer les écrous de roue. Pour ce faire, appuyez sur le manche de la clé vers le bas. Passez d'un écrou de roue à l'autre jusqu'à ce que chacun d'eux ait été serré à deux reprises. Le serrage approprié de chaque écrou de roue est de 135 N·m (100 lb-pi). Si vous n'êtes pas certain d'avoir bien serré les écrous, faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé ou un garagiste au moyen d'une clé dynamométrique.

7. Pour les véhicules munis de couvre-moyeux, installez-les manuellement. Ne vous servez pas d'un marteau et n'exercez pas une pression trop forte sur le couvre-moyeu.

8. Rangez le cric, les outils et le pneu de secours. Assurez-vous que la base du cric soit dirigée vers l'arrière du véhicule avant de serrer l'attache.

MISE EN GARDE!

Si un pneu ou un cric est mal fixé, il risque d'être projeté en avant en cas de collision ou d'arrêt brusque et de blesser ainsi les occupants du véhicule. Rangez toujours les accessoires du cric et la roue de secours dans les espaces prévus à cet effet.

DÉMARRAGE D'APPOINT

MISE EN GARDE!

- **Prenez garde au ventilateur de refroidissement du radiateur lorsque le capot est levé. Il peut se mettre en marche à n'importe quel moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche) et pourrait vous blesser gravement.**
- **Il ne faut pas essayer de faire démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule. Il ne faut pas faire démarrer ainsi le moteur d'un véhicule muni d'une transmission automatique. Le carburant non brûlé pourrait pénétrer dans le catalyseur et, une fois le moteur démarré, s'enflammer et endommager le convertisseur ainsi que le véhicule. Si la batterie du véhicule est déchargée, on peut faire démarrer le moteur en se raccordant à la batterie d'un autre véhicule à l'aide de câbles d'appoint. Cette façon de procéder peut être dangereuse si elle n'est pas effectuée correctement. Aussi, veuillez suivre scrupuleusement la procédure ci-après.**

- **Le liquide de batterie est une solution acide corrosive. Évitez tout contact de ce liquide avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne vous penchez jamais au-dessus de la batterie lorsque vous fixez les cosses et évitez que ces dernières ne se touchent. En cas d'éclaboussures d'acide dans les yeux ou sur la peau, rincez immédiatement et abondamment à l'eau les zones atteintes.**
- **Une batterie dégage des vapeurs d'hydrogène, un gaz inflammable et explosif. Aussi, tenez les trous d'aération de la batterie à distance de toute flamme ou étincelle.**
- **N'utilisez pas une batterie d'appoint, ni une source d'appoint produisant une tension de sortie supérieure à 12 V.**
- **La batterie dans ce véhicule est munie d'un boyau d'évent qui ne doit pas être débranché et elle ne doit être remplacée que par une batterie du même type (ventilée).**

NOTA : *La batterie est rangée sous un couvercle d'accès dans le coffre. Les bornes distantes de batterie pour démarrage d'appoint sont situées dans le compartiment moteur.*

1. Portez des lunettes de protection et retirez tous vos bijoux métalliques (p. ex. montres et bracelets) afin d'éviter de créer par inadvertance un contact électrique.

2. Lorsque vous démarrez à l'aide de la batterie d'un autre véhicule, positionnez ce dernier à portée de câble en faisant toutefois attention de ne pas mettre les deux véhicules en contact.

MISE EN GARDE!

Ne permettez pas aux véhicules de se toucher, car il pourrait se produire une mise à la masse et des blessures pourraient en résulter.

3. Serrez le frein de stationnement, placez la transmission automatique en position P (stationnement) (la transmission manuelle en position N [point mort]), puis tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé) sur les deux véhicules.

4. Éteignez le chauffage (ventilateur), la radio et tous les accessoires électriques inutiles.

5. Raccordez une extrémité du câble volant à la borne à distance positive de la batterie pour démarrage d'appoint **(+)** dans le compartiment moteur. Raccordez l'autre extrémité du même câble à la cosse positive de la batterie d'appoint. Consultez l'illustration suivante relativement aux branchements pour le démarrage d'appoint.

6. Branchez l'autre câble, d'abord à la borne négative de la batterie d'appoint, puis **à la masse du moteur (-) du véhicule dont la batterie est déchargée.** Assurez-vous de la qualité du contact électrique à la masse du moteur. Consultez l'illustration suivante relativement aux branchements pour le démarrage d'appoint.

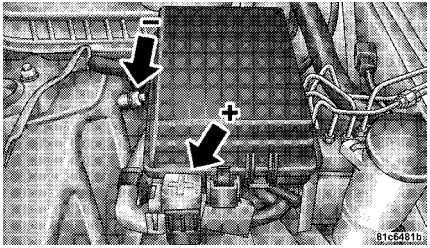

Démarrage d'appoint

7. Démarrez le moteur du véhicule qui est équipé de la batterie d'assistance. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes. Démarrez ensuite le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.

NOTA : *Consultez le paragraphe « Synchronisation du système ESP » sous « Système électronique d'antidérapage » dans la section 5 si le témoin ESP-BAS (au groupe d'instruments) s'allume en continu après avoir fait démarrer le véhicule dont la batterie était déchargée.*

8. Pour retirer les câbles volants, suivez exactement la même procédure dans l'ordre inverse. Prenez garde aux courroies en mouvement et au ventilateur.

MISE EN GARDE!

- **N'essayez pas de faire démarrer le moteur en poussant ou en prenant en remorque le véhicule.**

- **Ne branchez pas le câble sur la borne négative de la batterie déchargée. Cela produirait une étincelle électrique qui pourrait faire exploser la batterie.**
- **Par temps froid, lorsque les températures se situent sous le point de congélation, l'électrolyte d'une batterie déchargée peut geler. La batterie pourrait se briser ou exploser si vous tentez un démarrage d'appoint. La température de la batterie doit être rétablie au-dessus du point de congélation avant de procéder à toute tentative de démarrage d'appoint.**

POUR DÉGAGER UN VÉHICULE COINCÉ

Si votre véhicule est enlisé dans la boue, le sable ou la neige, vous pouvez, dans la plupart des cas, le sortir de sa position en lui faisant exécuter un mouvement de va-et-vient. Tournez le volant de gauche à droite pour dégager la zone entourant les roues avant. Puis, dans un mouvement de va-et-vient, passez de la marche arrière à la marche avant. Normalement, il est préférable de ne pas trop appuyer sur la pédale d'accélérateur pour maintenir le mouvement de balancier sans faire patiner les roues.

NOTA : *Désactivez le système électronique d'antidérapage avant de tenter de déplacer le véhicule par va-et-vient. Consultez les paragraphes « Système électronique d'antidérapage » ou « Système antipatinage » dans la section 5.*

AVERTISSEMENT!

- **Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule enlisé par un mouvement de « va-et-vient » en passant du premier rapport à la marche arrière, ne faites pas patiner les roues à plus de 24 km/h (15 mi/h), car vous pourriez endommager le groupe motopropulseur.**
- **Emballer le moteur ou faire patiner les roues trop rapidement peut faire surchauffer la transmission et l'endommager. Vous pourriez également endommager les pneus. Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (35 mi/h).**

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. La force que génère une vitesse excessive des roues peut endommager le pneu. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (35 mi/h) lorsque le véhicule est embourbé et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, peu importe la vitesse.

REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE

Sans clé de contact

Il faut faire preuve d'extrême prudence pour remorquer le véhicule lorsque le commutateur d'allumage est à la position LOCK (antivol-verrouillé). La seule méthode de remorquage approuvée lorsque vous ne disposez pas de la clé de contact est le transport par camion plateau. Pour éviter tout dommage au véhicule, il est conseillé d'utiliser un équipement de remorquage adéquat.

Remorquage du véhicule par un autre véhicule (remorquage à plat avec les quatre roues au sol)

Le remorquage avec les quatre roues au sol est permis, mais il faut respecter les consignes suivantes.

Avec la clé de contact

Votre véhicule peut être remorqué en respectant les consignes suivantes : le levier sélecteur doit être en position N (point mort), la distance à parcourir ne doit pas dépasser 48 km (30 mi) et la vitesse de remorquage ne doit pas dépasser 48 km/h (30 mi/h). Autrement, la transmission pourrait subir des dommages. Le véhicule doit être transporté sur un camion plateau si la transmission est hors d'usage ou si le véhicule doit être remorqué sur plus de 48 km (30 mi).

AVERTISSEMENT!

- **N'essayez pas de remorquer votre véhicule par l'avant au moyen d'un équipement de remorquage de type élingue. Vous endommageriez la calandre.**

- **Si la transmission est hors d'usage ou si le véhicule doit être remorqué sur une distance supérieure à 48 km (30 mi), la seule méthode de remorquage approuvée est le transport par camion plateau. Cela pourrait endommager la transmission.**
- **Ne remorquez pas votre véhicule par l'arrière. Vous endommagerez la carrosserie et le bouclier arrière.**
- **Ne poussez pas et ne tractez pas votre véhicule au moyen d'un autre véhicule car vous risqueriez d'endommager la bande de pare-chocs et la transmission.**

S'il est nécessaire d'utiliser certains accessoires en cours de remorquage (essuie-glaces, dégivreurs, etc.), la clé de contact doit être à la position ON (marche) et non à la position ACC (accessoires). Assurez-vous que la transmission reste au point mort.

Remorquage du véhicule derrière un autre au moyen d'un chariot roulant

Le constructeur **déconseille** de remorquer ce véhicule au moyen d'un chariot roulant. Cela risque d'endommager le véhicule.

SECTION 7

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

- COMPARTIMENT MOTEUR – 3,5 L 331
- COMPARTIMENT MOTEUR – 5,7 L 332
- DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II 333
  - Bouchon de remplissage de carburant desserré 333
- INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN 334
- PIÈCES DE RECHANGE 335
- SERVICE OFFERT PAR LE CONCESSIONNAIRE 335
- DIRECTIVES D'ENTRETIEN 336
  - Huile moteur 336
  - Filtre à huile 339
  - Filtre à air du moteur 339
  - Batterie sans entretien 340
  - Entretien du climatiseur 342
  - Graissage des articulations de la carrosserie 343
  - Balais d'essuie-glace 343
  - Ajout de liquide lave-glace 344
  - Échappement 344
  - Circuit de refroidissement 346
  - Circuit de freinage 352
  - Circuit hydraulique de l'embrayage – Transmission manuelle (selon l'équipement) . . 353
  - Transmission manuelle – selon l'équipement 353
  - Transmission automatique – selon l'équipement 354
  - Essieu arrière 356
  - Entretien extérieur et protection contre la corrosion 356
- FUSIBLES 361
  - Module d'alimentation intégré 361
  - Centrale de servitudes arrière 362
- ENTREPOSAGE DU VÉHICULE 368

- **REMPLACEMENT DES AMPOULES 368**
- **REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE 369**
  - **Feux de croisement, feux de route, feux de position et clignotants – modèles à phares à halogène – selon l'équipement 369**
  - **Feux de croisement, feux de route, feux de position et clignotants – modèles à phares à décharge à haute intensité – selon l'équipement 369**
  - **Feux de gabarit avant et arrière 370**
  - **Feu arrière, clignotant et feu d'arrêt 371**
  - **Feu arrière central et feux de recul 372**
  - **Feu de freinage central surélevé (CHMSL) . . . 372**
  - **Éclairage de plaque d'immatriculation 372**
- **LIQUIDES ET CONTENANCES 373**
- **LIQUIDES, LUBRIFIANTS ET PIÈCES D'ORIGINE 374**
  - **Moteur 374**
  - **Châssis 375**

COMPARTIMENT MOTEUR – 3,5 L

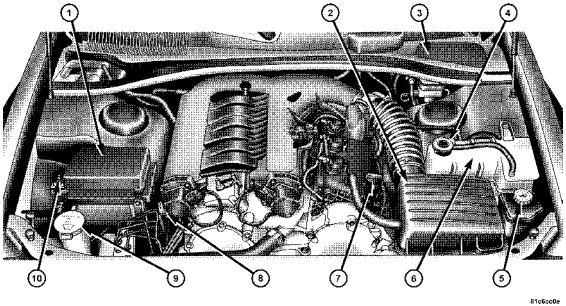

1 – Module d'alimentation intégré
2 – Filtre à air
3 – Couvercle d'accès au réservoir de liquide pour freins
4 – Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement
5 – Réservoir de liquide de direction assistée
6 – Réservoir de liquide de refroidissement du moteur
7 – Remplissage d'huile moteur
8 – Jauge d'huile moteur
9 – Réservoir de lave-glace
10 – Borne de batterie positive pour démarrage d'appoint à distance

COMPARTIMENT MOTEUR – 5,7 L

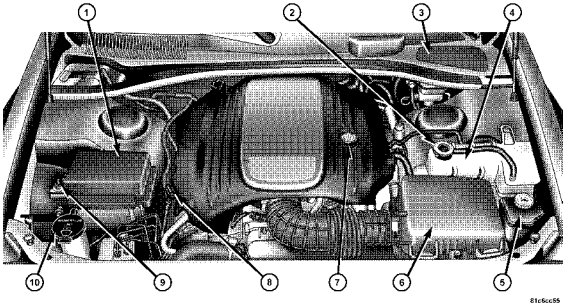

1 – Module d'alimentation intégré
2 – Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement
3 – Couvercle d'accès au réservoir de liquide pour freins
4 – Réservoir de liquide de refroidissement du moteur
5 – Réservoir de liquide de direction assistée
6 – Filtre à air
7 – Remplissage d'huile moteur
8 – Jauge d'huile moteur
9 – Borne de batterie positive pour démarrage d'appoint à distance
10 – Réservoir de lave-glace

DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II

Votre véhicule est équipé d'un système complexe de diagnostic de bord appelé OBD II. Ce système contrôle le fonctionnement des systèmes antipollution, de contrôle du moteur et de la transmission automatique. Lorsque ceux-ci fonctionnent correctement, votre véhicule est en mesure de vous fournir d'excellentes performances en matière de conduite et de consommation d'essence, ainsi qu'un niveau d'émissions nettement inférieur à celui exigé par le gouvernement.

Si l'un de ces dispositifs tombe en panne, le système de diagnostic embarqué OBD II allume le témoin de panne. Il met également en mémoire des codes de diagnostic et d'autres renseignements qui aident les mécaniciens à effectuer les réparations nécessaires. Bien que dans la plupart des cas, il n'est pas nécessaire de faire remorquer le véhicule, adressez-vous à votre concessionnaire autorisé aussitôt que possible.

AVERTISSEMENT!

Une utilisation prolongée de votre véhicule alors que le témoin d'anomalie est allumé risque d'endommager davantage le système antipollution. Cela pourrait également nuire à l'économie de carburant et à la maniabilité. Faites réparer votre véhicule avant de passer le test de contrôle antipollution.

Si le témoin de panne clignote pendant que le moteur tourne, une perte de puissance ou de graves dommages au convertisseur catalytique sont sur le point de se produire. Une réparation immédiate est nécessaire.

Bouchon de remplissage de carburant desserré

Si le système de diagnostic du véhicule détermine que le bouchon de remplissage du réservoir de carburant est desserré, mal posé ou endommagé, le message « Check Gascap » (vérifier le bouchon du réservoir de carburant) sera affiché à l'écran du centre d'information électronique – selon l'équipement. Dans ce cas, serrez correctement le bouchon de remplissage du réservoir de carburant et appuyez sur le bouton de réinitialisation

du totaliseur partiel pour effacer le message. Si le problème persiste, le message sera affiché au prochain démarrage du véhicule.

Un bouchon de remplissage du réservoir de carburant lâche, mal vissé ou endommagé peut causer l'allumage du témoin de panne.

INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Dans certaines provinces, la loi peut exiger la vérification du système antipollution de votre véhicule. Tout manquement à cette obligation peut entraîner la suspension de l'immatriculation.

Dans les provinces où prévaut une exigence d'inspection et d'entretien, cette vérification a pour but de vérifier si le témoin de panne fonctionne, s'il demeure éteint lorsque le moteur tourne et si le système de diagnostic embarqué OBD II est prêt pour le contrôle.

En général, le système OBD II est prêt. Toutefois, il se peut qu'il ne soit **pas** prêt si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est récemment déchargée, ou si la batterie a été remplacée. Si votre système de diagnostic embarqué n'est pas prêt pour le contrôle d'inspection et d'entretien, votre véhicule ne réussira pas le test.

Avant de vous rendre au centre de contrôle, vous pouvez effectuer un test simple à l'aide de votre clé de contact. Pour vérifier le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule :

1. Insérez la clé dans le commutateur d'allumage.

2. Placez la clé à la position ON (marche), mais sans lancer ou faire démarrer le moteur.

3. Si vous lancez ou démarrez le moteur, vous devrez recommencer le test.

4. Dès l'établissement du contact, le témoin de panne s'allume. Il s'agit de la vérification normale de l'ampoule.

5. Environ 15 secondes plus tard, l'une des deux situations suivantes se produit :

   a. Le témoin de panne clignote durant 10 secondes, puis reste allumé jusqu'à ce que vous coupiez le contact ou

démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule n'est **pas prêt** et que vous ne devriez **pas** vous rendre au centre de contrôle d'inspection et d'entretien.

b. Le témoin de panne ne clignote pas et reste allumé jusqu'à ce que vous coupiez le contact ou que vous démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule est **prêt** et que vous pouvez vous rendre au centre de contrôle d'inspection et d'entretien.

Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est **pas prêt,** vous devriez consulter votre concessionnaire ou un atelier de réparation autorisé. Si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est déchargée ou a été remplacée, il ne vous suffit peut-être que de conduire le véhicule afin de permettre au système de diagnostic embarqué OBD II de se mettre à jour. Si vous repassez le test de routine indiqué plus haut, il est fort probable qu'il se révèle concluant.

Que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule soit prêt ou non, si le témoin de panne s'allume lorsque vous roulez, faites vérifier votre véhicule avant de vous rendre au centre de contrôle d'inspection et d'entretien. En effet, votre véhicule pourrait y être refusé si le témoin de panne est allumé pendant que le moteur tourne.

PIÈCES DE RECHANGE

Il est fortement recommandé d'utiliser des pièces d'origine MOPAR^{MD} pour effectuer l'entretien périodique et les réparations afin de conserver le rendement prévu. La garantie du constructeur ne couvre pas les dommages et les défaillances qui découlent de l'utilisation de pièces et produits autres que MOPAR^{MD} pour effectuer l'entretien et les réparations.

SERVICE OFFERT PAR LE CONCESSIONNAIRE

Votre concessionnaire dispose d'une équipe d'entretien qualifiée, d'un outillage spécialisé et de l'équipement nécessaire pour exécuter toutes les opérations d'entretien, de façon experte et professionnelle. Les manuels d'atelier sont disponibles et comprennent tous les renseignements détaillés sur la réparation de votre véhicule. Veuillez consulter ces manuels avant d'entreprendre vous-même toute procédure sur votre véhicule.

NOTA : *Toute modification intentionnelle du système antipollution est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.*

MISE EN GARDE!

Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage nécessaire. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

DIRECTIVES D'ENTRETIEN

Les pages qui suivent traitent des services d'entretien **obligatoires** déterminés par les ingénieurs qui ont conçu votre véhicule.

Outre les pièces pour lesquelles des intervalles d'entretien ont été prévus, il existe d'autres pièces qui peuvent fonctionner correctement sans entretien périodique. Toutefois, la défaillance de l'une de ces pièces peut nuire aux performances du moteur ou du véhicule. Ces pièces doivent donc être vérifiées si vous remarquez ou soupçonnez une anomalie.

Huile moteur

Vérification du niveau d'huile – moteur 3,5 L

Pour assurer la bonne lubrification du moteur, l'huile moteur doit être maintenue au niveau approprié. Vérifiez le niveau d'huile régulièrement, par exemple, à chaque plein d'essence.

Le meilleur moment pour contrôler le niveau d'huile moteur est environ cinq minutes après l'arrêt du moteur, alors qu'il était à sa température normale de fonctionnement.

Pour obtenir une lecture précise du niveau d'huile, la vérification doit se faire lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane. Maintenez le niveau d'huile entre les repères MIN et MAX de la jauge. Sur ces moteurs, il faut ajouter un litre d'huile (1 pinte US) pour atteindre le repère MAX lorsque le niveau se trouve au repère MIN.

AVERTISSEMENT!

Un remplissage excessif ou insuffisant entraînera une aération de l'huile ou une perte de pression d'huile. Cela pourrait endommager votre moteur.

Vérification du niveau d'huile – moteur 5,7 L

Pour assurer la bonne lubrification du moteur, l'huile moteur doit être maintenue au niveau approprié. Vérifiez le niveau d'huile régulièrement, par exemple, à chaque plein d'essence.

Le meilleur moment pour contrôler le niveau d'huile moteur est environ cinq minutes après l'arrêt du moteur, alors qu'il était à sa température normale de fonctionnement.

Pour obtenir une lecture précise du niveau d'huile, la vérification doit se faire lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane. Maintenez le niveau d'huile dans la plage « SAFE » (niveau adéquat). Sur ce type de moteur, lorsque le niveau est à la limite inférieure de la plage « SAFE » (niveau adéquat), il faut ajouter 1 L d'huile (1 pinte US) pour atteindre la limite supérieure de la plage « SAFE » (niveau adéquat).

AVERTISSEMENT!

Un remplissage excessif ou insuffisant entraînera une aération de l'huile ou une perte de pression d'huile. Cela pourrait endommager votre moteur.

Vidange de l'huile moteur

L'indicateur de changement d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier. Consultez le paragraphe « Calendrier d'entretien » dans la section 8 pour obtenir de plus amples renseignements sur ce système.

NOTA : Les intervalles de vidange d'huile ne doivent en aucun cas dépasser 10 000 km (6 000 mi) ou six mois, selon la première éventualité.

Choix de l'huile moteur

Pour bénéficier du meilleur rendement possible et d'une protection maximale, peu importe les conditions de conduite, Chrysler recommande d'utiliser uniquement des huiles moteur homologuées par l'API et conformes aux exigences de la norme MS-6395 de Chrysler.

Pictogramme identifiant les huiles moteur conformes à l'API

Ce pictogramme signifie que l'huile a été homologuée par l'American Petroleum Institute (API). Le constructeur recommande d'utiliser uniquement des huiles moteur homologuées par l'API.

Viscosité de l'huile moteur (indice SAE) – moteur 3,5 L

L'huile moteur SAE 10W-30 est recommandée pour toutes les températures de fonctionnement.

La viscosité d'huile moteur recommandée pour le véhicule est aussi inscrite sur le bouchon de remplissage. Pour connaître l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile de votre moteur, consultez le paragraphe « Compartiment moteur » dans cette section.

Les lubrifiants dont l'étiquette n'indique pas l'indice correct de viscosité SAE et le symbole de certification ne doivent pas être utilisés.

Viscosité de l'huile moteur (indice SAE) – moteur 5,7 L

L'huile moteur SAE 5W-20 est recommandée pour toutes les températures de fonctionnement. Ce type d'huile facilite les démarrages par temps froid et réduit la consommation de carburant.

La viscosité d'huile moteur recommandée pour le véhicule est aussi inscrite sur le bouchon de remplissage. Pour connaître l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile de votre moteur, consultez le paragraphe « Compartiment moteur » dans cette section.

NOTA : *Les véhicules équipés d'un moteur 5,7 L doivent utiliser de l'huile SAE 5W-20. Sinon, le système à cylindrée variable pourrait ne pas fonctionner correctement. Consultez le paragraphe « Système à cylindrée variable » sous « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.*

Les lubrifiants dont l'étiquette n'indique pas l'indice correct de viscosité SAE et le symbole de certification ne doivent pas être utilisés.

Huiles moteur synthétiques

Vous pouvez utiliser des huiles moteur synthétiques à condition qu'elles répondent aux exigences décrites ci-dessus. En outre, vous devez respecter les intervalles recommandés de vidange d'huile et de remplacement du filtre à huile.

Additifs pour huile moteur

Le constructeur déconseille fortement l'ajout de toute forme d'additif (autres que les colorants pour la détection des fuites) à l'huile moteur. L'huile moteur est un produit techniquement modifié et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement.

Mise au rebut de l'huile moteur et des filtres à huile usagés

Prenez les précautions nécessaires pour vous défaire de l'huile moteur usagée et du filtre provenant de votre véhicule. L'huile et les filtres usagés abandonnés sans précaution aucune peuvent causer un préjudice à l'environnement. Adressez-vous à votre concessionnaire, votre station-service ou une agence gouvernementale pour savoir comment et à quel endroit dans votre région vous pouvez vous débarrasser en toute sécurité des huiles et des filtres usagés.

Filtre à huile

Vous devez remplacer le filtre à huile à chaque vidange.

Choix du filtre à huile

Les moteurs Chrysler possèdent un filtre à huile à passage total. Les filtres de rechange doivent être du même type. La qualité des filtres de rechange varie considérablement. Vous ne devez utiliser que des filtres de haute qualité afin de garantir un fonctionnement optimal. C'est pourquoi nous vous recommandons les filtres à huile de haute qualité MOPAR[MD].

Filtre à air du moteur

Consultez le « Calendrier d'entretien » dans la section 8 pour connaître les intervalles d'entretien.

MISE EN GARDE!

Le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) peut également assurer une protection en cas de retour de flamme du moteur. Ne retirez pas le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) à moins que cela ne soit nécessaire pour la réparation ou l'entretien. Assurez-vous que personne ne se trouve près du compartiment moteur avant de démarrer le moteur lorsque le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) est retiré. De graves blessures pourraient en résulter.

Sélection de filtre à air du moteur

La qualité des filtres à air du moteur de remplacement varie considérablement. Vous ne devez utiliser que des filtres de haute qualité afin de garantir un fonctionnement optimal. Les filtres à air de moteur MOPAR[MD] sont des filtres de haute qualité et sont recommandés.

Batterie sans entretien

Le dessus de la batterie sans entretien est scellé en permanence. Vous n'aurez jamais à y ajouter d'eau ni à en effectuer l'entretien périodique normalement requis.

NOTA : *La batterie est rangée sous un couvercle d'accès dans le coffre. Les bornes distantes de batterie pour démarrage d'appoint sont situées dans le compartiment moteur.*

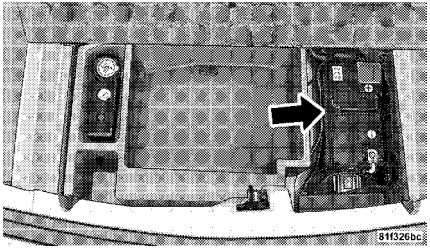

Emplacement de la batterie

MISE EN GARDE!

- **Le liquide de la batterie est une solution acide corrosive qui peut causer des brûlures et même la cécité. Évitez tout contact du liquide de batterie avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne vous penchez pas au-dessus d'une batterie lorsque vous fixez les cosses. En cas d'éclaboussures d'acide dans les yeux ou sur la peau, rincez immédiatement et abondamment la zone touchée à l'eau.**

- **Les émanations de la batterie sont inflammables et explosives. Tenez la batterie éloignée des flammes ou des étincelles. N'utilisez pas une batterie d'appoint, ni une source d'appoint produisant une tension de sortie supérieure à 12 V. Ne laissez pas les cosses des câbles se toucher.**
- **Les bornes de batterie, les cosses de câbles et leurs accessoires contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après les avoir touchés.**
- **La batterie dans ce véhicule est munie d'un boyau d'évent qui ne doit pas être débranché et elle ne doit être remplacée que par une batterie du même type (ventilée).**

AVERTISSEMENT!

- **Lorsque vous remplacez les câbles de la batterie, il est essentiel que le câble positif soit raccordé à la borne positive et que le câble négatif soit raccordé à la borne négative. Les bornes positive et négative sont identifiées respectivement par les signes (+) et (-) sur le boîtier de la batterie. Les cosses des câbles doivent être bien serrées sur les bornes et ne doivent pas être rouillées.**

- **Si vous utilisez un « chargeur rapide » avec la batterie dans le véhicule, débranchez les deux câbles de batterie avant de raccorder le chargeur à la batterie. N'utilisez pas un « chargeur rapide » pour produire la tension de démarrage.**

Entretien du climatiseur

Pour assurer le bon fonctionnement du climatiseur, faites-le vérifier au début de la saison chaude par un concessionnaire autorisé. Ce service comprend généralement le nettoyage des ailettes du condenseur et la vérification du rendement. La tension de la courroie d'entraînement doit aussi être vérifiée au même moment.

MISE EN GARDE!

- **N'utilisez pour votre système de climatisation que des liquides frigorigènes et des lubrifiants pour le compresseur approuvés par le constructeur. Certains liquides frigorigènes non approuvés sont inflammables et peuvent exploser, vous causant ainsi des blessures. D'autres liquides frigorigènes ou lubrifiants non approuvés peuvent causer une défaillance du système qui nécessiterait des réparations coûteuses. Consultez la section 3 du livret des renseignements sur la garantie pour obtenir de plus amples renseignements.**

- **Le système de climatisation contient du liquide frigorigène sous haute pression. Afin d'éviter les risques de dommages au système ou les blessures, confiez à un mécanicien compétent toute réparation nécessitant l'ajout de liquide frigorigène ou le débranchement des canalisations.**

Récupération et recyclage du liquide frigorigène

Le liquide frigorigène du climatiseur, le R-134a, est un hydrofluorocarbure (HFC) approuvé par l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis et il est sans danger pour la couche d'ozone. Toutefois, le constructeur recommande que l'entretien du système de climatisation soit effectué par des concessionnaires autorisés ou par tout autre établissement de service

utilisant du matériel approprié de récupération et de recyclage.

NOTA : *N'utilisez que des produits d'étanchéité pour système de climatisation, des produits antifuites, des conditionneurs de joints d'étanchéité, de l'huile pour compresseur et des liquides frigorigènes approuvés par le constructeur.*

Graissage des articulations de la carrosserie

Les serrures et tous les points d'articulation de la carrosserie, comme les glissières des sièges ainsi que les galets et les charnières des portes, du hayon, des portes coulissantes et du capot, doivent être régulièrement graissés avec une graisse au lithium MOPAR^{MD} Spray White Lube pour assurer un fonctionnement silencieux et régulier et les protéger contre la rouille et l'usure. Avant d'appliquer le lubrifiant, essuyez les pièces afin d'enlever toutes les saletés et impuretés. Essuyez ensuite l'excédent d'huile ou de graisse après avoir terminé la lubrification des pièces. Portez une attention particulière aux composants de fermeture du capot pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement. Lorsque vous ouvrez le capot pour l'entretien d'autres pièces, nettoyez et lubrifiez-en les mécanismes de fermeture et d'ouverture de même que le crochet de sécurité.

Graissez les barillets des serrures extérieures deux fois par an, de préférence à l'automne et au printemps. Introduisez directement dans le barillet une petite quantité de lubrifiant de haute qualité, tel que le Lubrifiant pour barillets de serrures Mopar^{MD}.

Balais d'essuie-glace

Les rebords de caoutchouc des balais d'essuie-glace et le pare-brise doivent être nettoyés périodiquement à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et d'un nettoyant doux non abrasif. Cela permettra d'en retirer les accumulations de sel et de saletés provenant de la route.

L'utilisation prolongée des essuie-glaces sur un pare-brise sec détériore les balais. Envoyez toujours un peu de liquide lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces pour enlever le sel et la saleté d'un pare-brise sec.

Évitez d'utiliser les balais d'essuie-glace pour enlever le givre ou la glace du pare-brise. Évitez de mettre le caoutchouc des lames de balai en contact avec des dérivés pétroliers tels que de l'huile moteur, de l'essence, etc.

Ajout de liquide lave-glace

Le réservoir de liquide lave-glace est situé à l'avant du compartiment moteur. Assurez-vous de vérifier régulièrement le niveau du liquide. Remplissez le réservoir de solvant pour lave-glace (et non d'antigel pour radiateur) et faites fonctionner le dispositif durant quelques secondes pour purger l'eau résiduelle.

Lors du remplissage du liquide lave-glace, appliquez un peu de liquide sur un chiffon ou une serviette et essuyez les lames des balais d'essuie-glace. Cela améliorera la performance des lames.

Pour éviter la formation soudaine d'une couche de givre sur le pare-brise par temps très froid, privilégiez une solution ou un mélange qui répond ou qui dépasse les exigences propres aux écarts de température qui correspondent à votre climat. Ces renseignements sur l'évaluation du produit peuvent être trouvés sur la plupart des contenants de liquide lave-glace.

Le réservoir de liquide peut contenir près de 4 L (1 gallon US) de liquide lave-glace lorsque le message « Low Washer Fluid » (bas niveau de liquide lave-glace) est affiché au centre d'information électronique (selon l'équipement).

MISE EN GARDE!

Les liquides lave-glace vendus dans le commerce sont inflammables. Ils peuvent s'enflammer et vous causer des brûlures. Veillez à prendre les précautions qui s'imposent lorsque vous remplissez le réservoir ou lorsque vous travaillez à proximité de la solution de liquide lave-glace.

Échappement

Un échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité de l'échappement ou si vous détectez la présence de vapeurs d'échappement à l'intérieur, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule ont été endommagés, faites vérifier l'ensemble de l'échappement ainsi que les parties voisines de la carrosserie par un mécanicien qualifié afin de repérer les pièces cassées, endommagées, détériorées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz dans l'habitacle. De plus, nous vous recommandons de faire vérifier l'échappement chaque fois que le

véhicule est soulevé pour une vidange ou un graissage. Remplacez des pièces s'il y a lieu.

MISE EN GARDE!

Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour apprendre comment éviter de respirer le monoxyde de carbone, consultez le paragraphe « Gaz d'échappement » sous « Conseils de sécurité » dans la section 2.

Le catalyseur nécessite l'utilisation exclusive d'essence sans plomb. L'essence contenant du plomb neutralise l'efficacité du catalyseur en tant que système antipollution.

Dans des conditions normales d'utilisation, le catalyseur ne nécessite aucun entretien. Toutefois, il importe que le moteur soit toujours bien réglé pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et éviter que ce dernier ne se détériore.

AVERTISSEMENT!

Vous risquez d'endommager le catalyseur si le véhicule n'est pas maintenu en bon état de fonctionnement. Si le moteur présente des signes de défaillance, tels que des ratés ou une baisse évidente des performances, faites vérifier votre véhicule sans tarder. Le catalyseur risque de surchauffer si vous continuez de rouler avec un véhicule défaillant, ce qui risque d'endommager le catalyseur et le véhicule.

NOTA : *Toute modification intentionnelle du système antipollution est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.*

MISE EN GARDE!

Si vous garez votre véhicule sur des matières combustibles alors que votre système d'échappement est chaud, vous risquez de provoquer un incendie. Il peut s'agir d'herbes ou de feuilles entrant en contact avec votre système d'échappement. Ne garez pas votre véhicule et ne le conduisez pas là où votre système d'échappement risque d'être en contact avec des matières combustibles.

Dans les cas exceptionnels où le moteur est en très mauvais état, une odeur de roussi peut signifier une surchauffe grave et anormale du catalyseur. En pareil cas, immobilisez complètement le véhicule de manière sécuritaire, arrêtez le moteur et laissez le véhicule refroidir. Faites ensuite effectuer immédiatement une mise au point, conformément aux spécifications du constructeur.

Pour éviter d'endommager le catalyseur :

- N'éteignez jamais le moteur ou ne coupez jamais le contact lorsque la transmission est en prise et que le véhicule roule.
- Ne tentez pas de démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule (transmission automatique seulement).
- Ne faites pas tourner le moteur au régime de ralenti alors que des câbles de bougie d'allumage sont débranchés ou enlevés, comme durant des essais de diagnostic, ou durant de longues périodes de régime de ralenti très instable, ou dans des conditions de mauvais fonctionnement.

Circuit de refroidissement

MISE EN GARDE!

- **Lorsque vous travaillez à proximité du ventilateur du radiateur, débranchez le fil d'alimentation du moteur du ventilateur ou tournez le commutateur d'allumage en position LOCK (antivol-verrouillé). Le ventilateur est commandé par la température du liquide de refroidissement et peut se mettre en marche à tout moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).**

- **Le liquide de refroidissement chaud ou la vapeur provenant du radiateur peuvent causer de graves brûlures à vous-même comme à d'autres personnes. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon du radiateur lorsque celui-ci est chaud.**

Vérification du liquide de refroidissement

Vérifiez le liquide de refroidissement du moteur (antigel) aux 12 mois (avant l'arrivée du temps froid, s'il y a lieu). Si le liquide semble sale ou semble contenir des résidus de rouille, le circuit doit être vidangé, rincé et rempli de nouveau avec du liquide de refroidissement propre. Assurez-vous que l'avant du radiateur n'est pas obstrué par l'accumulation d'insectes, de feuilles mortes, etc. S'il est sale, nettoyez-le en vaporisant doucement de l'eau au moyen d'un boyau d'arrosage, en un mouvement vertical, sur la face avant du condensateur.

Assurez-vous que les tuyaux du vase d'expansion ne sont pas friables, craquelés, déchirés ou coupés et que les raccords au vase et au radiateur sont solides. Vérifiez l'ensemble du circuit pour y déceler de possibles fuites.

Le moteur étant à température normale de fonctionnement mais à l'arrêt, vérifiez l'étanchéité du bouchon de radiateur en créant une dépression par la vidange d'une petite quantité de liquide de refroidissement au moyen du robinet de vidange du radiateur. Si le bouchon est bien étanche, le liquide de refroidissement devrait commencer à s'évacuer du vase d'expansion. NE DÉVISSEZ EN AUCUN CAS LE BOUCHON DE RADIATEUR LORSQUE LE CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT EST CHAUD.

Circuit de refroidissement – Vidange, rinçage et remplissage

Si le liquide de refroidissement du moteur (antigel) est sale ou contient une quantité considérable de sédiments, nettoyez le circuit et rincez-le avec un nettoyant fiable pour circuit de refroidissement. Rincez ensuite soigneusement pour enlever toute trace de dépôts et de produits chimiques. Mettez correctement au rebut l'ancienne solution de liquide de refroidissement (antigel).

Consultez le « Calendrier d'entretien » dans la section 8 pour connaître les intervalles d'entretien.

Choix de liquide de refroidissement (antigel)

N'utilisez que le liquide de refroidissement (antigel) recommandé par le constructeur. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans cette section pour connaître le type d'huile recommandé.

AVERTISSEMENT!

- **Le mélange d'un liquide de refroidissement (antigel) autre que le liquide de type HOAT précisé peut endommager le moteur et diminuer la protection contre la corrosion. Si un liquide de refroidissement (antigel) qui n'est pas de type HOAT est versé dans le circuit de refroidissement en cas d'urgence, il doit être remplacé dès que possible par le liquide de refroidissement (antigel) précisé.**

- **N'utilisez pas uniquement de l'eau ni un liquide de refroidissement (antigel) à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou antirouille car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement (antigel) et obstruer le radiateur.**
- **Ce véhicule n'est pas conçu pour utiliser un liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol. L'utilisation de liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol n'est pas recommandée.**

Ajout de liquide de refroidissement
Votre véhicule est doté d'un liquide de refroidissement (antigel) amélioré qui prolonge les intervalles d'entretien. Le liquide de refroidissement (antigel) peut être utilisé jusqu'à cinq ans ou 170 000 km (102 000 mi) avant d'être remplacé. Pour éviter de raccourcir cet intervalle d'entretien prolongé, il est important d'utiliser le même liquide de refroidissement (antigel) pendant toute la durée de vie utile du véhicule. Veuillez observer ces recommandations d'utilisation du liquide de refroidissement (antigel) HOAT (Hybrid Organic Additive Technology).

Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement (antigel) :

- Chrysler recommande l'utilisation d'antigel MOPAR[MD] 5 ans ou 160 000 km (100 000 mi) de formule HOAT (Hybrid Organic Additive Technology).
- Mélangez une solution à 50 % de liquide de refroidissement (antigel) HOAT et d'eau distillée. Utilisez des concentrations plus élevées (sans dépasser 70 %) si des températures inférieures à -37 °C (-34 °F) sont prévues.
- N'utilisez que de l'eau très pure, comme de l'eau distillée ou déionisée, lorsque vous mélangez la solution d'eau et de liquide de refroidissement (antigel). L'utilisation d'une eau de qualité moindre réduit la protection contre la corrosion du circuit de refroidissement du moteur.

Veuillez noter qu'il incombe au propriétaire d'assurer le niveau de protection approprié contre le gel, en fonction des températures propres à la région où il compte utiliser son véhicule.

NOTA : *Le mélange de divers types de liquides de refroidissement (antigel) diminue la durée de vie utile du liquide de refroidissement (antigel) et exige de plus fréquents changements de liquide de refroidissement (antigel).*

Bouchon de radiateur
Le bouchon doit être entièrement serré pour prévenir la perte de liquide de refroidissement (antigel) et pour s'assurer que le liquide de refroidissement (antigel) retourne dans le radiateur à partir du vase d'expansion.

Le bouchon doit être vérifié et nettoyé s'il y a des dépôts de substances étrangères sur les surfaces de contact devant assurer l'étanchéité.

MISE EN GARDE!

- **La mention « DO NOT OPEN HOT » (ne pas ouvrir lorsque le radiateur est chaud) apparaît sur le bouchon de radiateur par mesure de sécurité. N'ajoutez jamais de liquide de refroidissement (antigel) lorsque le moteur surchauffe. Ne desserrez pas ou n'enlevez pas le bouchon pour essayer de refroidir un moteur surchauffé. La chaleur cause une augmentation de la pression dans le circuit de refroidissement. Afin d'éviter de vous ébouillanter ou de vous blesser, ne dévissez pas le bouchon de radiateur tant que le circuit est chaud ou sous pression.**

- **N'utilisez pas un bouchon de radiateur autre que celui fabriqué pour votre véhicule, au risque de vous blesser ou d'endommager le moteur.**

Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé

Le liquide de refroidissement (antigel) à base d'éthylène glycol usagé est une substance dont la mise au rebut est réglementée. Informez-vous auprès des autorités locales pour connaître les règlements pertinents en matière d'élimination des déchets. Pour empêcher les enfants et les animaux d'ingérer du liquide de refroidissement (antigel) à base d'éthylène glycol, n'entreposez pas le liquide dans des récipients ouverts et ne laissez pas le liquide s'accumuler au sol. En cas d'ingestion par un enfant, adressez-vous immédiatement à un médecin. Nettoyez immédiatement tout renversement de liquide.

Niveau du liquide de refroidissement

Le vase d'expansion permet de vérifier rapidement et visuellement si le niveau de liquide de refroidissement (antigel) est adéquat. Lorsque le contact est coupé et que le moteur est froid, le niveau du liquide de refroidissement (antigel) dans le vase d'expansion doit se trouver entre les repères du vase.

Le radiateur demeure normalement plein, il n'est donc pas nécessaire de retirer le bouchon du radiateur à moins de vérifier le point de congélation du liquide de refroidissement (antigel) ou de remplacer le liquide de refroidissement (antigel). Informez toute personne devant assurer l'entretien de votre véhicule à ce sujet.

Tant que la température de fonctionnement du moteur demeure satisfaisante, une vérification mensuelle du vase d'expansion suffit.

S'il faut ajouter du liquide de refroidissement (antigel) pour maintenir le niveau adéquat, le liquide doit être ajouté dans le vase d'expansion. Ne remplissez pas trop le carter.

Points à ne pas oublier

NOTA : *Lorsque le véhicule est arrêté après avoir parcouru quelques kilomètres (ou quelques milles), il est possible que de la vapeur s'échappe de l'avant du compartiment moteur. Cette vapeur résulte en général de la vaporisation de l'eau produite par la pluie, la neige ou l'humidité accumulée sur le radiateur. Le phénomène se produit lorsque le thermostat s'ouvre et laisse entrer le liquide de refroidissement (antigel) chaud dans le radiateur.*

Si la vérification du compartiment moteur ne vous permet pas de détecter de trace de fuite au niveau des tuyaux ou du radiateur, vous pouvez utiliser le véhicule en toute sécurité. La vapeur se dissipera peu après.

- Ne remplissez pas trop le vase d'expansion.
- Vérifiez le point de congélation du liquide de refroidissement (antigel) dans le radiateur et dans le vase d'expansion. Si vous devez ajouter du liquide de refroidissement (antigel), le contenu du vase d'expansion doit être également protégé contre le gel.
- S'il faut fréquemment ajouter du liquide de refroidissement (antigel) ou si le niveau du vase d'expansion ne descend pas lorsque le moteur refroidit, le circuit de refroidissement doit faire l'objet d'un essai de pression servant à détecter les fuites.
- Maintenez la concentration du liquide de refroidissement (antigel) à 50 % de liquide de refroidissement (antigel) HOAT (minimum) et d'eau distillée pour bien protéger le moteur, qui contient des composants en aluminium, contre la corrosion.
- Assurez-vous que les tuyaux du radiateur et du vase d'expansion ne sont ni tordus, ni obstrués.

- Gardez l'avant du radiateur propre. Si votre véhicule possède un climatiseur, préservez la propreté de l'avant du condensateur.
- Ne remplacez pas le thermostat pour l'été ou l'hiver. S'il est nécessaire de remplacer le thermostat, posez SEULEMENT le type de thermostat approuvé. Les autres types peuvent entraîner un rendement insatisfaisant du liquide de refroidissement (antigel), une piètre consommation de carburant et une augmentation des émissions.

Circuit de freinage

Tous les éléments du circuit de freinage doivent faire l'objet d'un contrôle régulier afin d'assurer le bon fonctionnement du système. Consultez le « Calendrier d'entretien » dans la section 8 pour connaître les intervalles d'entretien.

MISE EN GARDE!

L'usage abusif des freins peut causer leur défaillance et être à l'origine d'un accident. Le fait de conduire en gardant le pied sur la pédale de frein peut causer la surchauffe des freins, user de façon excessive les garnitures et même endommager le circuit de freinage. Vous ne disposeriez pas de la capacité maximale de freinage en cas d'urgence.

Maître-cylindre – Vérification du niveau du liquide pour freins

Vérifiez le niveau du liquide dans le maître-cylindre dès que le témoin du système de freinage s'allume pour indiquer une défaillance.

Le niveau de liquide dans le maître-cylindre doit être vérifié lors de toute intervention sous le capot.

Nettoyez le dessus du maître-cylindre avant de dévisser le bouchon. Ajoutez du liquide pour rétablir le niveau jusqu'au repère « FULL » (plein) figurant sur le côté du réservoir du maître-cylindre.

Il est déconseillé de trop remplir le réservoir, car cela risque d'entraîner une fuite dans le circuit.

Ajoutez du liquide pour rétablir le niveau à la hauteur recommandée et indiquée sur le réservoir de liquide pour freins. Dans le cas de freins à disque, le niveau du liquide baisse à mesure que les plaquettes s'usent. Toutefois, une fuite peut aussi être

la cause de la baisse du niveau de liquide pour freins. Une vérification s'impose alors.

Utilisez seulement du liquide pour freins recommandé par le constructeur. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans cette section pour connaître le type d'huile recommandé.

MISE EN GARDE!

- **Une trop grande quantité de liquide pour freins dans le réservoir peut entraîner un déversement sur les pièces chaudes du moteur et provoquer un incendie.**
- **L'utilisation d'un liquide pour freins ayant un point d'ébullition inférieur ou non précisé par rapport aux spécifications peut provoquer la défaillance subite des freins en cas de freinage appuyé et prolongé. Vous risquez d'avoir un accident.**

N'utilisez que du liquide pour freins provenant d'un bidon hermétiquement fermé afin d'éviter sa contamination par des substances étrangères ou l'humidité.

AVERTISSEMENT!

Ne permettez pas à un liquide à base de pétrole de contaminer le liquide pour freins. Cela pourrait endommager l'étanchéité du circuit.

Circuit hydraulique de l'embrayage – Transmission manuelle (selon l'équipement)

L'embrayage à commande hydraulique est alimenté par un volume distinct de liquide dans le réservoir du maître-cylindre de freins. En cas de fuite ou d'usure, n'utilisez que du liquide pour freins recommandé par le constructeur. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans cette section pour connaître le type d'huile recommandé.

Transmission manuelle – selon l'équipement

Vérification du niveau d'huile

Vérifiez le niveau d'huile en retirant le bouchon de remplissage qui se trouve à la gauche de la transmission. Le niveau de liquide doit correspondre à la base de

l'orifice de remplissage. Au besoin, ajoutez du liquide pour rétablir le niveau adéquat. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans cette section pour connaître le type d'huile recommandé.

AVERTISSEMENT!

L'utilisation d'une huile de transmission autre que celle recommandée par le constructeur risque de dégrader le passage des vitesses ou d'endommager la transmission. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans cette section pour connaître le type d'huile recommandé.

Remplacement de l'huile de transmission

Si elle est contaminée par de l'eau, elle doit être remplacée sur-le-champ. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé.

Consultez le « Calendrier d'entretien » dans la section 8 pour connaître les intervalles d'entretien.

Transmission automatique – selon l'équipement

Vérification du niveau d'huile

Les vérifications régulières du niveau d'huile de la transmission automatique ne sont pas requises. C'est pourquoi il n'y a pas de jauge de niveau d'huile.

Si vous remarquez une fuite d'huile ou une défectuosité au passage des vitesses, faites vérifier le niveau d'huile de la transmission par votre concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

- **L'utilisation d'une huile pour transmission différente de celle recommandée par le constructeur risque de détériorer la qualité du passage des vitesses ou de causer des vibrations dans le convertisseur de couple. L'utilisation d'une huile autre que celle recommandée par le constructeur nécessitera également le remplacement plus fréquent de l'huile de la transmission et du filtre. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans cette section pour connaître le type d'huile recommandé.**

- **Le niveau d'huile est établi en usine et ne nécessite aucune modification dans des conditions normales d'utilisation. Si l'huile de la transmission fuit, rendez-vous immédiatement chez votre concessionnaire autorisé. Cela pourrait gravement endommager la transmission. Votre concessionnaire autorisé dispose des outils nécessaires au réglage du niveau d'huile.**

Remplacement de l'huile et du filtre

Consultez le « Calendrier d'entretien » dans la section 8 pour connaître les intervalles d'entretien.

Si la transmission doit être démontée pour quelque raison que ce soit, vous devez remplacer l'huile et le filtre.

Choix d'un lubrifiant

L'utilisation du bon lubrifiant est essentielle pour obtenir un fonctionnement optimal de la transmission. N'utilisez que l'huile pour transmission recommandée par le constructeur. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans cette section pour connaître le type d'huile recommandé. Vous devez toujours maintenir l'huile de la transmission au niveau prescrit, en utilisant l'huile recommandée. Aucun fluide de rinçage chimique ne doit être utilisé dans une transmission; seul un lubrifiant homologué doit être utilisé.

Additifs spéciaux

L'huile à transmission automatique est un produit fabriqué en usine et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement. N'ajoutez aucun additif liquide à la

transmission. La seule exception à cette règle touche l'usage de teintures spéciales facilitant la détection des fuites. En outre, évitez d'utiliser des produits d'étanchéité car ce type de produit risque d'endommager les joints.

Essieu arrière

Vérification du niveau d'huile

Vérifiez le niveau d'huile en retirant le bouchon de remplissage sur l'essieu. Le niveau de liquide doit correspondre à la base de l'orifice de remplissage. Au besoin, ajoutez du liquide pour rétablir le niveau adéquat. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans cette section pour connaître le type d'huile recommandé.

Vidange de l'huile pour essieux

Consultez le paragraphe « Calendrier d'entretien » dans la section 8 pour connaître les intervalles d'entretien.

Entretien extérieur et protection contre la corrosion

Protection de la carrosserie et de la peinture contre la corrosion

Les précautions à prendre varient en fonction du type d'utilisation et de la région géographique. Les produits chimiques répandus sur les routes pour rendre celles-ci praticables en hiver et ceux que l'on pulvérise sur les arbres et sur les routes durant les autres saisons sont très corrosifs pour la carrosserie de votre véhicule. Le stationnement à l'extérieur, qui expose le véhicule à la pollution atmosphérique, les chaussées sur lesquelles vous roulez, les températures extrêmes et toutes les autres conditions hors normes ont un effet néfaste sur la peinture, les garnitures métalliques et le soubassement.

Les recommandations d'entretien qui suivent vous permettront de bénéficier au maximum du traitement anticorrosion que reçoivent les véhicules au moment de leur fabrication.

Causes de la corrosion

La corrosion résulte de la détérioration ou de la disparition de la peinture et des couches protectrices appliquées sur votre véhicule.

Les causes les plus courantes sont :

- l'accumulation de sel, de poussière et d'humidité;
- l'impact des cailloux et du gravier;

- les insectes, la sève des arbres et le goudron;
- l'air salin à proximité des côtes;
- la pollution atmosphérique, notamment dans les régions industrielles.

Lavage

- Lavez régulièrement votre véhicule. Lavez toujours votre véhicule à l'ombre, à l'aide du produit MOPAR^{MD} Car Wash ou d'un savon doux pour l'auto et rincez-le à grande eau.
- Pour éliminer les traces d'insectes, de goudron ou d'autres résidus tenaces, servez-vous du dissolvant pour goudron et insectes MOPAR^{MD} Super Kleen Bug and Tar Remover.
- Utilisez la cire nettoyante MOPAR^{MD} Cleaner Wax pour enlever les saletés de la route et les taches, et pour protéger le fini de la peinture. Prenez garde à ne jamais rayer la peinture.
- Évitez d'utiliser des composés abrasifs ou une polisseuse mécanique qui risquent d'éliminer le fini brillant de votre carrosserie.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de produits abrasifs ni de produits de nettoyage tels qu'une laine d'acier ou de la poudre à récurer, qui rayent les surfaces métalliques et peintes.

Entretien exceptionnel

- Si vous roulez sur des routes salées ou poussiéreuses, ou encore au bord de la mer, lavez au jet le soubassement de votre véhicule au moins une fois par mois.
- Les trous d'écoulement au bas des portes, des bas de caisse et du coffre ne doivent jamais être obstrués.
- Retouchez immédiatement les impacts de pierres et les rayures sur la peinture. Le coût de ces réparations est à la charge du propriétaire.
- Si la peinture et les couches protectrices de votre véhicule ont été endommagées à la suite d'un accident ou d'un événement similaire, faites réparer votre véhicule dans les plus brefs délais.

Le coût de ces réparations est à la charge du propriétaire.

- Si vous devez transporter des chargements particuliers tels que des produits chimiques, des fertilisants, du sel routier, etc., assurez-vous que ces matières sont bien emballées dans des contenants étanches.
- Si vous roulez souvent sur des routes en gravier, pensez à installer des bavettes garde-boue ou des boucliers derrière chaque roue.
- Appliquez de la peinture de retouche MOPAR^{MD} ou un produit équivalent sur les rayures dès que possible. Votre concessionnaire autorisé vous fournira la peinture de retouche dans la teinte exacte de votre véhicule.

Entretien des roues et de leur finition

Toutes les roues et garnitures de roue, particulièrement les roues chromées et en aluminium, doivent être nettoyées régulièrement au savon doux et à l'eau pour prévenir la corrosion. Pour enlever les taches tenaces et la poussière de frein, utilisez le nettoyant pour roues MOPAR^{MD} Wheel Cleaner (05066247AB) ou un nettoyant équivalent, ou encore employez un nettoyant non abrasif et non acide. N'utilisez pas de tampons à récurer, de laines d'acier, de brosses en soies ou de produits d'entretien pour les métaux. Seuls les produits MOPAR^{MD} ou des produits équivalents sont recommandés. N'utilisez pas de nettoyant pour le four. Évitez les lave-autos automatiques qui utilisent des solutions acides ou des brosses rugueuses qui peuvent endommager le fini protecteur des roues.

Entretien de l'habitacle

Utilisez le nettoyant pour tissus MOPAR^{MD} Fabric Cleaner ou un produit équivalent pour nettoyer les garnitures en tissu, et le nettoyant pour moquettes MOPAR^{MD} Carpet Cleaner pour nettoyer les tapis.

Le garnissage intérieur doit être nettoyé avec un chiffon humide ou le produit MOPAR^{MD} Satin Select. N'utilisez ni nettoyants puissants ni Armorall. Utilisez le produit MOPAR^{MD} Total Clean pour nettoyer les garnitures en vinyle.

Le produit MOPAR^{MD} Total Clean est spécialement recommandé pour la sellerie en cuir.

Vous préserverez votre sellerie en cuir de la meilleure façon qui soit en la nettoyant régulièrement au moyen d'un chiffon doux

et humide. Les petites particules de poussière agissent comme un abrasif et endommagent le cuir de la sellerie; vous devez les éliminer rapidement à l'aide d'un chiffon humide. Enlevez les saletés tenaces au moyen d'un chiffon doux et du produit MOPAR^{MD} Total Clean ou un produit équivalent. Vous devez faire attention à ne pas imbiber le cuir de votre sellerie avec quelque liquide que ce soit. Veuillez ne pas vous servir de cires, d'huiles, de liquides de nettoyage, de détergents, de solvants ou de produits à base d'ammoniaque pour nettoyer votre sellerie en cuir. Il n'est pas nécessaire d'appliquer de traitement pour le cuir pour conserver celui-ci dans son état d'origine.

MISE EN GARDE!

N'utilisez aucun solvant volatil pour effectuer le nettoyage. Nombre d'entre eux sont potentiellement inflammables et peuvent également entraîner des lésions respiratoires si vous les utilisez dans des espaces clos.

Nettoyage des phares

Votre véhicule est équipé de phares en plastique, plus légers et plus résistants aux projections de cailloux que les phares en verre.

Le plastique étant moins résistant aux égratignures que le verre, le nettoyage des lentilles de diffusion doit être effectué différemment.

Pour minimiser les risques de rayer ces lentilles et d'en réduire le rayonnement, évitez de les nettoyer avec un chiffon sec. Pour éliminer la poussière de la route, lavez-les avec une solution de savon doux, puis rincez-les.

N'utilisez pas de détergents abrasifs, de solvants, de laine d'acier ou d'autres matériaux agressifs pour nettoyer les phares.

Surfaces vitrées

Toutes les surfaces vitrées doivent être nettoyées régulièrement à l'aide du nettoyant pour vitres MOPAR^{MD} Glass Cleaner ou de tout produit commercial ou domestique équivalent. N'utilisez jamais de nettoyant de type abrasif. Faites attention lors du nettoyage de l'intérieur de la lunette munie de dégivreurs électriques ou la glace de custode arrière droite dotée

de l'antenne radio. N'utilisez pas de grattoir ni autre instrument pointu qui pourrait égratigner les éléments.

Lorsque vous nettoyez le rétroviseur, vaporisez le nettoyant sur la serviette ou le chiffon que vous utilisez. Ne vaporisez pas le nettoyant directement sur le miroir.

Nettoyage des glaces de diffusion en plastique du groupe d'instruments

Les glaces qui se trouvent devant les instruments du tableau de bord sont moulées en plastique transparent. Lorsque vous les nettoyez, prenez garde de ne pas en rayer le plastique.

1. Utilisez un chiffon doux et humide ou une serviette en microfibre. Vous pouvez utiliser une solution de savon doux, mais jamais de produits à haute teneur en alcool ou de produits abrasifs. Si vous utilisez du savon, nettoyez avec un chiffon propre et humide.

2. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

Entretien des ceintures de sécurité

N'utilisez aucun solvant chimique ou nettoyant abrasif pour javelliser, teindre ou nettoyer les ceintures de sécurité. De tels produits affaibliraient la résistance du tissu dont elles sont faites. Les rayons du soleil peuvent également affaiblir la résistance du tissu.

Pour nettoyer les ceintures de sécurité, utilisez le produit MOPAR^{MD} Total Clean, une solution savonneuse douce ou de l'eau tiède. Ne retirez pas les ceintures du véhicule pour les laver.

Remplacez les ceintures de sécurité si elles paraissent usées ou effilochées, ou encore si les boucles sont défectueuses.

Nettoyage des porte-tasses de la console centrale

Nettoyez le porte-tasse de la console centrale à l'aide d'un chiffon ou d'une serviette humide et d'un détergent doux.

NOTA : *Le porte-tasse n'est pas amovible.*

FUSIBLES

Module d'alimentation intégré

Le module d'alimentation intégré se trouve dans le compartiment moteur. Ce module renferme des fusibles et des relais.

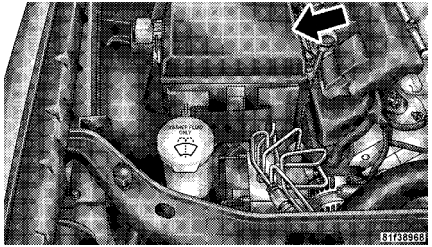

Module d'alimentation intégré

AVERTISSEMENT!

- **Lorsque vous installez le module d'alimentation intégré, il est important de vous assurer que le couvercle est correctement positionné et solidement verrouillé. Sinon, de l'eau pourrait s'infiltrer dans le module d'alimentation intégré et de provoquer une panne du circuit électrique.**
- **Ne remplacez un fusible grillé que par un fusible de la bonne intensité. Des fusibles d'intensité différente de la valeur indiquée peuvent entraîner une surcharge électrique dangereuse. Si un fusible d'intensité correcte grille à répétition, il y a défectuosité à corriger dans le circuit correspondant.**

Porte-fusible	Fusible cartouche	Mini-fusible	Description
1	–	15 A Bleu	Moteur du lave-glace
2	–	25 A Neutre	Module de commande du groupe motopropulseur
3	–	25 A Neutre	Marche/démarrage du commutateur d'allumage
4	–	25 A Neutre	Solénoïde RGE et alternateur
5	–	–	–

Porte-fusible	Fusible cartouche	Mini-fusible	Description
6	–	25 A Neutre	Bobines d'allumage/ Injecteurs
7	–	–	–
8	–	25 A Neutre	Démarreur
9	–	–	–
10	30 A Rose	–	Essuie-glace
11	30 A Rose	–	Freins anti-blocage (électrovannes)
12	40 A Vert	–	Ventilateur de radiateur, basse et haute vitesses
13	50 A Rouge	–	Freins anti-blocage (moteur de pompe)
14	–	–	–
15	50 A Rouge	–	Ventilateur de radiateur
16	–	–	–
17	–	–	–
18	–	–	–
19	–	–	–
20	–	–	–
21	–	–	–
22	–	–	–

Centrale de servitudes arrière

Une centrale de servitudes se trouve également dans le coffre, sous le panneau d'accès à la roue de secours. Il comprend des fusibles et des relais.

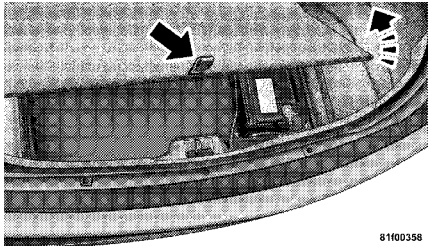

Panneau d'accès

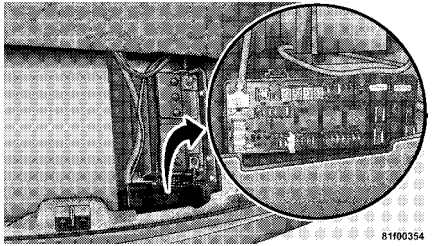

Centrale de servitudes arrière

AVERTISSEMENT!

- **Lorsque vous posez le couvercle de la centrale de servitudes, il est important de vous assurer qu'il est correctement positionné et verrouillé. À défaut de quoi, l'eau pourra s'infiltrer dans la centrale de servitudes et provoquer une panne du circuit électrique.**
- **Ne remplacez un fusible grillé que par un fusible de la bonne intensité. Des fusibles d'intensité différente de la valeur indiquée peuvent entraîner une surcharge électrique dangereuse. Si un fusible d'intensité correcte grille à répétition, il y a défectuosité à corriger dans le circuit correspondant.**

Porte-fusible	Fusible cartouche	Mini-fusible	Description
1	60 A Jaune	–	Décharge (IOD)
2	40 A Vert	–	Module d'alimentation intégré
3	–	–	–
4	40 A Vert	–	Module d'alimentation intégré
5	30 A Rose	–	Sièges chauffants – selon l'équipement
6	–	20 A Jaune	Pompe à carburant

Porte-fusible	Fusible cartouche	Mini-fusible	Description
7	–	15 A Bleu	Ampérage de substitution - selon l'équipement
8	–	15 A Bleu	Connecteur de diagnostic (DLC)/ module de commande sans fil (WCM)/ module d'allumage sans fil (WIN)
9	–	20 A Jaune	Prise de courant
10	–	–	–
11 *	–	–	–
12 *	–	–	–
13 *	–	–	–
14	–	10 A Rouge	Commande de chauffage et de climatisation/ groupe d'instruments/ module de sécurité – selon l'équipement
15	–	–	–
16	–	–	–
17	–	20 A Jaune	Groupe d'instruments

Porte-fusible	Fusible cartouche	Mini-fusible	Description
18	–	20 A Jaune	Prise d'alimentation réglable
19	–	10 A Rouge	Feux d'arrêt
20	–	–	–
21	–	–	–
22	–	–	–
23	–	–	–
24	–	–	–
25	–	–	–
26	–	–	–
27	–	10 A Rouge	Module de commande des dispositifs de retenue des occupants
28	–	10 A Rouge	Allumage
29	–	5 A Orange	Groupe d'instruments/ système électronique d'antidérapage/ module de commande du groupe motopropulseur/ contacteur de freins

Porte-fusible	Fusible cartouche	Mini-fusible	Description
30	–	10 A Rouge	Modules de porte/ rétroviseurs électriques/ module de commande de la colonne de direction (SCM)
31	–	–	–
32	–	–	–
33	–	–	–
34	–	–	–
35	–	5 A Orange	Module d'antenne – selon l'équipement/ rétroviseurs électriques
36	–	25 A Transparent	Téléphone mains libres – selon l'équipement/ radio
37	–	15 A Bleu	Transmission
38	–	10 A Rouge	Éclairage de l'espace de chargement/ module d'information du véhicule – selon l'équipement
39	–	10 A Rouge	Rétroviseurs chauffants (selon l'équipement)

Porte-fusible	Fusible cartouche	Mini-fusible	Description
40	–	5 A Orange	Rétroviseur intérieur automatique/ sièges chauffants- selon l'équipement/ bloc-commutateurs
41	–	10 A Rouge	Commandes de climatisation et de chauffage/ phares/ système de surveillance de la pression des pneus – selon l'équipement
42	30 A Rose	–	Moteur du ventilateur avant
43	30 A Rose	–	Dégivreur de lunette
44	20 A Bleu	–	Amplificateur – selon l'équipement/ toit ouvrant – selon l'équipement

***** Les porte-fusibles 11, 12 et 13 contiennent des fusibles à réenclenchement automatique (disjoncteurs) que seul un concessionnaire autorisé est en mesure de réparer. Les commutateurs du groupe d'instruments et du siège du conducteur sont protégés par le disjoncteur de 25 A

situé dans le porte-fusible 11. Le commutateur du siège du passager est protégé par le disjoncteur de 25 A situé dans le porte-fusible 12. Les modules de porte et les commutateurs de glace à commande électrique du conducteur et du passager sont protégés par le disjoncteur de 25 A situé dans le porte-fusible 13. Si ces systèmes cessent de fonctionner de façon intermittente ou permanente, faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous n'utilisez pas votre véhicule pendant plus de 21 jours, prenez les précautions suivantes pour protéger votre batterie.

- Débranchez le câble négatif de la batterie.
- Chaque fois que vous entreposez votre véhicule, ou que vous le remisez (par exemple, pour la durée des vacances) pour deux semaines ou plus, faites fonctionner le climatiseur au ralenti pendant cinq minutes approximativement à l'air frais de l'extérieur en réglant le ventilateur à la vitesse maximale. Cette mesure assure une lubrification adéquate du système et minimise la possibilité d'endommager le compresseur lorsqu'il faudra le redémarrer.

REMPLACEMENT DES AMPOULES

AMPOULES – Intérieur **Ampoule n°**

Éclairage d'accueil et lampes de lecture arrière. W5W

Lampe du compartiment arrière (coffre) 562

Lecteurs de carte de la console du plafond. 578

Lampes de courtoisie du pare-soleil. A6220

Éclairage de la boîte à gants 194

Lampes d'accueil des portes 562

Témoin de changement de vitesse JKLE14140

Pochette aux portes pour cartes routières/porte-tasse illuminé en option . . . . . Diode électroluminescente (réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)

NOTA : *Adressez-vous à votre concessionnaire pour savoir comment remplacer les lampes des commutateurs lumineux.*

Toutes les ampoules intérieures sont soit de type à culot à coin en verre, soit de type cartouche en verre. Les ampoules à embase d'aluminium ne sont pas approuvées et ne doivent pas être utilisées comme pièce de remplacement.

AMPOULES – Extérieur Ampoule n°

Feux de croisement (à décharge à haute intensité) . . . . . D1S (réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)

Feu de route. 9005

Feu de position et clignotant avant 3157A

Phare antibrouillard avant . . . . . 9145/H10 (réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)

Feu de gabarit avant 168

Feu rouge arrière 3057K

Feux arrière/Feux d'arrêt/ Clignotants. 3057K

Feux de gabarit arrière 168

Feu de recul 921

Feu de freinage central surélevé. . . . Diode électroluminescente (réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)

Plaque d'immatriculation 168

REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE

Feux de croisement, feux de route, feux de position et clignotants – modèles à phares à halogène – selon l'équipement

Consultez votre concessionnaire autorisé pour le remplacement de ces ampoules.

Feux de croisement, feux de route, feux de position et clignotants – modèles à phares à décharge à haute intensité – selon l'équipement

Phares à décharge à haute intensité

Ces phares sont composés d'un tube de décharge à haute tension. Le circuit peut être sous une tension élevée même si le commutateur des phares est en position éteinte et que la clé est retirée du commutateur d'allumage. **Par conséquent, ne tentez jamais de remplacer vous-même ce type d'ampoule. Lorsqu'un phare est défectueux, rendez-vous chez votre concessionnaire pour le faire remplacer.**

MISE EN GARDE!

Lorsque le commutateur des phares est tourné à la position allumée, un courant transitoire de haute intensité se crée au niveau des douilles des phares à décharge à haute intensité. Un entretien inapproprié peut occasionner d'importantes secousses électriques ou des risques d'électrocution. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé.

NOTA : *Si votre véhicule est doté de phares à décharge à haute intensité, vous noterez que ces phares projettent un faisceau bleuté lorsque vous les allumez. Ce phénomène s'estompe après environ dix secondes, le temps que le projecteur se charge. L'ampoule devient alors blanche.*

Feux de gabarit avant et arrière

1. Retirez les feux de gabarit avant et arrière. Utilisez une lame en fibre ou un outil semblable pour déloger avec précaution la partie externe du feu et ainsi libérer l'agrafe.

NOTA :

- *Si vous utilisez un tournevis, assurez-vous d'intercaler une pièce de matériau souple entre la tôle et l'outil pour éviter de rayer la peinture.*

2. Tournez la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis enlevez l'ensemble douille et ampoule du boîtier.

3. Tirez l'ampoule hors de la douille et insérez l'ampoule de rechange.

4. Installez l'ensemble ampoule et douille dans le boîtier et tournez la douille dans le sens des aiguilles d'une montre pour la verrouiller en place.

5. Remettez les feux de gabarit avant et arrière en place.

Feu arrière, clignotant et feu d'arrêt

1. Ouvrez le coffre.

2. À l'aide d'un tournevis, retirez les fixations du boîtier de feu arrière.

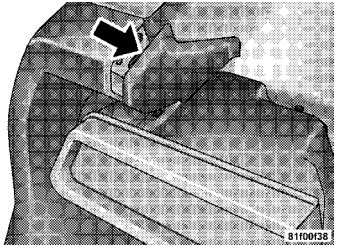

3. Retirez les fixations par l'arrière du boîtier de feu arrière.

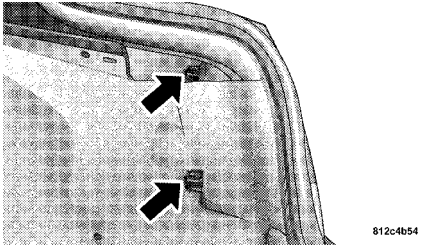

4. Tirez sur la doublure du coffre.

5. Retirez les autres fixations par l'arrière du boîtier de feu arrière.

6. Éloignez l'ensemble des feux arrière du véhicule pour accéder aux ampoules.

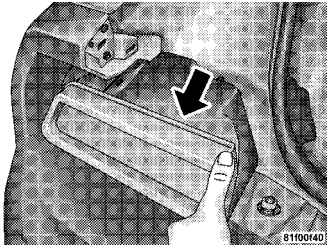

7. Poussez la languette de verrouillage du connecteur électrique vers le côté.

8. Débranchez le connecteur électrique.

9. Tournez l'ensemble ampoule et douille en question dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer de l'ensemble des feux arrière.

10. Retirez l'ampoule de la douille, puis posez l'ampoule de rechange.

11. Réinstallez l'ensemble ampoule et douille dans l'ensemble des feux arrière, puis tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre.

12. Réinstallez l'ensemble des feux arrière, les attaches, le connecteur électrique et la doublure du coffre.

13. Réinstallez les pièces de fixation du feu arrière.

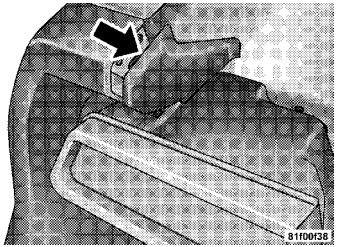

14. Refermez le coffre.

Feu arrière central et feux de recul

Consultez votre concessionnaire autorisé pour le remplacement de ces ampoules.

Feu de freinage central surélevé (CHMSL)

Le feu de freinage central surélevé utilise des DEL qui ne sont pas remplaçables individuellement. Le feu de freinage central surélevé doit être remplacé au complet; consultez votre concessionnaire autorisé.

Éclairage de plaque d'immatriculation

1. Enlevez les vis qui retiennent le phare au bouclier.

2. Enlevez l'ensemble ampoule et douille.

3. Retirez l'ampoule de la douille, puis posez l'ampoule de rechange.

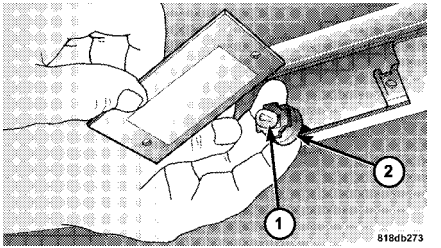

1 – Ampoule d'éclairage de plaque d'immatriculation
2 – Douille

4. Réinstallez l'ensemble ampoule et douille.

5. Réinstallez la lampe sur le bouclier arrière, puis posez les vis.

LIQUIDES ET CONTENANCES

	Mesures impériales	Mesures métriques
Essence (quantité approximative)		
Moteur 3,5 L	18 gallons US	68 L
Moteur 5,7 L	19 gallons US	72 L
Huile moteur avec filtre		
Moteur 3,5 L (SAE 10W-30, certifiée API)	6 pintes US	5,7 L
Moteur 5,7 L (SAE 5W-20, certifiée API)	7 pintes US	6,6 L
Circuit de refroidissement*		
Moteur 3,5 L (antigel-liquide de refroidissement MOPAR^{MD} de formule 5 ans ou 160 000 km [100 000 mi]) ou l'équivalent	11,1 pintes US	10,5 L
Moteur 5,7 L (antigel-liquide de refroidissement MOPAR^{MD} de formule 5 ans ou 160 000 km [100 000 mi]) ou l'équivalent	14,7 pintes US	13,9 L

* Comprend le vase d'expansion du radiateur de chauffage et du liquide de refroidissement rempli jusqu'au repère MAX.

LIQUIDES, LUBRIFIANTS ET PIÈCES D'ORIGINE

Moteur

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Liquide de refroidissement du moteur	Antigel-liquide de refroidissement MOPAR[MD] de formule 5 ans ou 160 000 km (100 000 mi) HOAT (Hybrid Organic Additive Technology) ou un produit équivalent
Huile moteur (moteur 3,5 L)	Utilisez une huile moteur certifiée API SAE 10W-30 conforme aux exigences de la norme MS-6395 de Chrysler. Consultez le capuchon de remplissage de l'huile moteur pour connaître le grade SAE approprié.
Huile moteur (moteur 5,7 L)	Utilisez une huile moteur certifiée API SAE 5W-20 conforme aux exigences de la norme MS-6395 de Chrysler. Consultez le capuchon de remplissage de l'huile moteur pour connaître le grade SAE approprié. **NOTA :** Les véhicules équipés d'un moteur 5,7 L doivent utiliser de l'huile SAE 5W-20. Sinon, le système à cylindrée variable pourrait ne pas fonctionner correctement.
Bougies d'allumage (moteur 3,5 L)	ZFR5LP–13G (écartement de 1,27 mm [0,05 po])
Bougies d'allumage (moteur 5,7 L)	LZFR5C–11 (écartement de 1,1 mm [0,043 po])
Filtre à huile (moteurs 3,5 L et 5,7 L)	Filtre à huile MOPAR[MD] (n° de pièce 04884899AB) ou l'équivalent
Choix de carburant (moteurs 3,5 L et 5,7 L – transmission automatique)	Indice d'octane de 87 à 89

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Choix de carburant (moteur 5,7 L – transmission manuelle)	Indice d'octane 91 recommandé

Châssis

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Transmission manuelle	Huile à transmission automatique MOPAR^{MD} ATF+4
Transmission automatique	Huile à transmission automatique MOPAR^{MD} ATF+4
Maître-cylindre de frein	Utilisez les liquides DOT 3, SAE J1703 de MOPAR^{MD} ou un produit équivalent. Si vous ne disposez pas de liquide DOT 3, vous pouvez utiliser du liquide DOT 4. N'utilisez que les liquides pour freins recommandés.
Réservoir de direction assistée	Huile de direction assistée + 4 MOPAR^{MD} et huile à transmission automatique MOPAR^{MD} ATF+4
Essieu arrière (moteur 3,5 L)	Lubrifiant synthétique pour engrenages MOPAR^{MD} SAE 75W140 (API GL-5)
Essieu arrière (moteur 5,7 L)	Lubrifiant synthétique pour engrenages MOPAR^{MD} SAE 75W90 (API GL-5) ou un produit équivalent (avec additif modificateur de friction MOPAR^{MD} – additif pour engrenages hypoïdes)

SECTION 8

PROGRAMMES D’ENTRETIEN

- **ENTRETIEN DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION . . . 378**
- **CALENDRIER D’ENTRETIEN 378**
- **Intervalles d’entretien 380**

ENTRETIEN DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION

Pour assurer le bon fonctionnement du système antipollution, les services d'entretien réguliers, indiqués en **gras**, doivent être effectués aux intervalles ou aux kilométrages recommandés. Ces services, ainsi que tous les autres services d'entretien général mentionnés dans ce guide, permettent d'optimiser les performances et la fiabilité de votre véhicule. Un entretien plus fréquent peut être cependant nécessaire si le véhicule est utilisé dans des conditions rigoureuses, notamment sur des routes poussiéreuses et pour des trajets très courts.

Il est également nécessaire de procéder à la vérification et à l'entretien chaque fois qu'une anomalie est soupçonnée.

NOTA : *L'entretien, le remplacement et la réparation des systèmes et des dispositifs antipollution de votre véhicule peuvent être effectués par tout atelier de réparation ou mécanicien de véhicules automobiles utilisant des pièces homologuées par l'agence EPA américaine ou par son équivalent au Canada.*

CALENDRIER D'ENTRETIEN

L'indicateur de changement d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier.

Dans les véhicules équipés du centre d'information électronique, le message « Oil Change Required » (vidange d'huile requise) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique et un carillon retentit, indiquant qu'il est temps d'effectuer une vidange d'huile.

Sur les véhicules non munis d'un centre d'information électronique, le message « Change Oil » (vidange d'huile) clignotera sur le compteur kilométrique du groupe d'instruments et un carillon retentira pour signaler la nécessité d'effectuer une vidange d'huile.

Selon les conditions de fonctionnement du moteur, le message de vidange d'huile s'affichera. Ce message indiquent la nécessité de faire exécuter l'entretien de votre véhicule. Faites faire l'entretien de votre véhicule dans les plus brefs délais, c'est-à-dire avant d'avoir parcouru 805 km (500 mi).

NOTA :

- *L'indicateur de changement d'huile ne tient pas compte du temps qui s'est écoulé depuis votre dernière vidange d'huile. Effectuez la vidange d'huile de votre véhicule si vous ne l'avez pas faite depuis six mois, même si l'indicateur ne s'allume PAS.*
- *Rapprochez les intervalles de vidange si vous utilisez souvent votre véhicule hors route.*
- *Les intervalles de vidange d'huile ne doivent en aucun cas dépasser 10 000 km (6 000 mi) ou six mois, selon la première éventualité.*

Votre concessionnaire autorisé remettra à zéro l'indicateur de vidange d'huile après avoir effectué une vidange d'huile. Si une vidange d'huile périodique n'est pas effectuée par votre concessionnaire autorisé, le message peut être réinitialisé en suivant les directives décrites au paragraphe « Vidange d'huile requise » sous « Centre d'information électronique » dans la section 4, ou au paragraphe « Compteur kilométrique et totaliseur partiel » sous « Description du groupe d'instruments » dans la section 4.

À chaque plein d'essence

- Vérifiez le niveau d'huile moteur. Consultez le paragraphe « Huile moteur » sous « Directives d'entretien » dans la section 7.
- Vérifiez le niveau du liquide lave-glace et ajoutez-en s'il y a lieu.

Une fois par mois

- Vérifiez la pression des pneus et assurez-vous qu'il n'y a ni signe d'usure, ni dommage inhabituel.

- Inspectez la batterie; nettoyez et resserrez-en les cosses si nécessaire.
- Vérifiez le niveau des réservoirs de liquide de refroidissement, de maître-cylindre de frein, de direction assistée et de transmission, et ajoutez-leur du liquide si nécessaire.
- Vérifiez le fonctionnement des feux, des lampes et des autres accessoires électriques.

À chaque vidange d'huile

- Remplacez le filtre à huile du moteur.
- Vérifiez les flexibles et les conduites de frein.

AVERTISSEMENT!
Si vous n'effectuez pas l'entretien prescrit, votre véhicule pourrait subir des dommages.

Intervalles d'entretien

Consultez les programmes d'entretien des pages suivantes pour connaître les intervalles d'entretien.

6 000 Milles (10 000 km) ou 6 Mois Calendrier d’entretien périodique

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ❏ Permutez les pneus.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signataire autorisé du concessionnaire Chrysler Canada

12 000 Milles (20 000 km) ou 12 Mois Calendrier d’entretien périodique

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Si vous utilisez votre véhicule dans n’importe laquelle des conditions suivantes : routes poussiéreuses ou conduite hors route. Inspectez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.
- ❏ Remplacez le filtre du climatiseur (selon l’équipement).
- ❏ Vérifiez les garnitures de frein et remplacez-les au besoin.
- ❏ Vérifiez les joints homocinétiques. Effectuez la première inspection à 20 000 km (12 000 mi) ou 12 mois.
- ❏ Vérifiez le système d’échappement. Effectuez la première inspection à 20 000 km (12 000 mi) ou 12 mois.
- ❏ Vérifiez le niveau de liquide de la transmission manuelle (selon l’équipement), ajoutez-en au besoin.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signataire autorisé du concessionnaire Chrysler Canada

18 000 Milles (30 000 km) ou 18 Mois Calendrier d’entretien périodique

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Vérifiez le liquide du pont arrière.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signataire autorisé du concessionnaire Chrysler Canada

24 000 Milles (40 000 km) ou 24 Mois Calendrier d’entretien périodique

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Si vous utilisez votre véhicule dans n’importe laquelle des conditions suivantes : routes poussiéreuses ou conduite hors route. Inspectez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.
- ❏ Remplacez le filtre du climatiseur (selon l’équipement).
- ❏ Vérifiez les garnitures de frein et remplacez-les au besoin.
- ❏ Vérifiez les joints homocinétiques.
- ❏ Vérifiez le système d’échappement.
- ❏ Vérifiez la suspension avant, les embouts de biellette de direction et les soufflets; remplacez-les au besoin.
- ❏ Vidangez l’huile de la transmission manuelle (selon l’équipement) si vous utilisez votre véhicule pendant la plupart du temps à haute vitesse par temps chaud (plus de 32 °C [90 °F]), en conditions poussiéreuses ou si le véhicule effectue des arrêts fréquents.

Lecture de compteur kilométrique Date

Nº du bon de travail Code du concessionnaire

Signataire autorisé du concessionnaire Chrysler Canada

30 000 Milles (50 000 km) ou 30 Mois Calendrier d’entretien périodique

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Remplacez le filtre à air du moteur.
- ❏ **Remplacez les bougies d’allumage (moteur 5,7 L).**
- ❏ Réglez le frein de stationnement sur les véhicules dotés de freins antiblocage aux quatre roues.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signataire autorisé du concessionnaire Chrysler Canada

36 000 Milles (60 000 km) ou 36 Mois Calendrier d’entretien périodique

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Si vous utilisez votre véhicule dans n’importe laquelle des conditions suivantes : routes poussiéreuses ou conduite hors route. Inspectez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.
- ❏ Remplacez le filtre du climatiseur (selon l’équipement).
- ❏ Vérifiez les garnitures de frein et remplacez-les au besoin.
- ❏ Vérifiez le liquide du pont arrière.
- ❏ Vérifiez le niveau de liquide de la transmission manuelle (selon l’équipement), ajoutez-en au besoin.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signataire autorisé du concessionnaire Chrysler Canada

42 000 Milles (70 000 km) ou 42 Mois Calendrier d’entretien périodique

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ❏ Permutez les pneus.

Lecture de compteur kilométrique — Date

N° du bon de travail — Code du concessionnaire

Signataire autorisé du concessionnaire Chrysler Canada

48 000 Milles (80 000 km) ou 48 Mois Calendrier d’entretien périodique

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Si vous utilisez votre véhicule dans n’importe laquelle des conditions suivantes : routes poussiéreuses ou conduite hors route. Inspectez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.
- ❏ Remplacez le filtre du climatiseur (selon l’équipement).
- ❏ Vérifiez les garnitures de frein et remplacez-les au besoin.
- ❏ Vérifiez les joints homocinétiques.
- ❏ Vérifiez le système d’échappement.
- ❏ Vérifiez la suspension avant, les embouts de biellette de direction et les soufflets; remplacez-les au besoin.
- ❏ Vidangez l’huile de la transmission manuelle (selon l’équipement) si vous utilisez votre véhicule pendant la plupart du temps à haute vitesse par temps chaud (plus de 32 °C [90 °F]), en conditions poussiéreuses ou si le véhicule effectue des arrêts fréquents.

Lecture de compteur kilométrique Date

Nº du bon de travail Code du concessionnaire

Signataire autorisé du concessionnaire Chrysler Canada

54 000 Milles (90 000 km) ou 54 Mois Calendrier d’entretien périodique

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Vérifiez le liquide du pont arrière.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signataire autorisé du concessionnaire Chrysler Canada

60 000 Milles (100 000 km) ou 60 Mois Calendrier d’entretien périodique

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Remplacez le filtre à air du moteur.
- ❏ **Remplacez les bougies d’allumage (moteur 5,7 L).**
- ❏ Remplacez le filtre du climatiseur (selon l’équipement).
- ❏ Vérifiez les garnitures de frein et remplacez-les au besoin.
- ❏ Réglez le frein de stationnement sur les véhicules dotés de freins antiblocage aux quatre roues.
- ❏ Vérifiez le niveau de liquide de la transmission manuelle (selon l’équipement), ajoutez-en au besoin.
- ❏ Remplacez l’huile à transmission automatique et le filtre si vous utilisez votre véhicule pour les raisons suivantes : police, taxi, parc ou remorquages fréquents.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signataire autorisé du concessionnaire Chrysler Canada

66 000 Milles (110 000 km) ou 66 Mois Calendrier d’entretien périodique

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Si vous utilisez votre véhicule dans n’importe laquelle des conditions suivantes : routes poussiéreuses ou conduite hors route. Inspectez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.

Lecture de compteur kilométrique Date

Nº du bon de travail Code du concessionnaire

Signataire autorisé du concessionnaire Chrysler Canada

72 000 Milles (120 000 km) ou 72 Mois Calendrier d’entretien périodique

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Remplacez le filtre du climatiseur (selon l’équipement).
- ❏ Vérifiez les garnitures de frein et remplacez-les au besoin.
- ❏ Vérifiez les joints homocinétiques.
- ❏ Vérifiez le système d’échappement.
- ❏ Vérifiez la suspension avant, les embouts de biellette de direction et les soufflets; remplacez-les au besoin.
- ❏ Vérifiez le liquide du pont arrière.
- ❏ Vidangez l’huile de la transmission manuelle (selon l’équipement) si vous utilisez votre véhicule pendant la plupart du temps à haute vitesse par temps chaud (plus de 32 °C [90 °F]), en conditions poussiéreuses ou si le véhicule effectue des arrêts fréquents.

Lecture de compteur kilométrique Date

Nº du bon de travail Code du concessionnaire

Signataire autorisé du concessionnaire Chrysler Canada

78 000 Milles (130 000 km) ou 78 Mois Calendrier d’entretien périodique

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Si vous utilisez votre véhicule dans n’importe laquelle des conditions suivantes : routes poussiéreuses ou conduite hors route. Inspectez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.

Lecture de compteur kilométrique — Date

N° du bon de travail — Code du concessionnaire

Signataire autorisé du concessionnaire Chrysler Canada

84 000 Milles (140 000 km) ou 84 Mois Calendrier d’entretien périodique

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Remplacez le filtre du climatiseur (selon l’équipement).
- ❏ Vérifiez les garnitures de frein et remplacez-les au besoin.
- ❏ Vérifiez le niveau de liquide de la transmission manuelle (selon l’équipement), ajoutez-en au besoin.

Lecture de compteur kilométrique — Date

N° du bon de travail — Code du concessionnaire

Signataire autorisé du concessionnaire Chrysler Canada

90 000 Milles (150 000 km) ou 90 Mois Calendrier d’entretien périodique

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Remplacez le filtre à air du moteur.
- ❏ **Remplacez les bougies d’allumage (moteur 5,7 L).**
- ❏ **Vérifiez la soupape de recyclage des gaz de carter (RGC) et remplacez-la au besoin. †**
- ❏ Vérifiez le liquide du pont arrière.
- ❏ Réglez le frein de stationnement sur les véhicules dotés de freins antiblocage aux quatre roues.

Lecture de compteur kilométrique — Date

N° du bon de travail — Code du concessionnaire

Signataire autorisé du concessionnaire Chrysler Canada

96 000 Milles (160 000 km) ou 96 Mois Calendrier d’entretien périodique

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Remplacez le filtre du climatiseur (selon l’équipement).
- ❏ Vérifiez les garnitures de frein et remplacez-les au besoin.
- ❏ Vérifiez les joints homocinétiques.
- ❏ Vérifiez le système d’échappement.
- ❏ Vérifiez la suspension avant, les embouts de biellette de direction et les soufflets; remplacez-les au besoin.
- ❏ Vidangez le liquide de la transmission manuelle (selon l’équipement).

Lecture de compteur kilométrique Date

Nº du bon de travail Code du concessionnaire

Signataire autorisé du concessionnaire Chrysler Canada

102 000 Milles (170 000 km) ou 102 Mois Calendrier d'entretien périodique

- ❏ Remplacez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Si vous utilisez votre véhicule dans n'importe laquelle des conditions suivantes : routes poussiéreuses ou conduite hors route. Inspectez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.
- ❏ **Remplacez les bougies d'allumage (moteur 3,5 L).**
- ❏ **Remplacez la courroie de distribution (moteur 3,5 L).**
- ❏ Remplacez le liquide de refroidissement du moteur.

Lecture de compteur kilométrique Date

Nº du bon de travail Code du concessionnaire

Signataire autorisé du concessionnaire Chrysler Canada

108 000 Milles (180 000 km) ou 108 Mois Calendrier d'entretien périodique

- ❏ Remplacez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Remplacez le filtre du climatiseur (selon l'équipement).
- ❏ Vérifiez les garnitures de frein et remplacez-les au besoin.
- ❏ Vérifiez le liquide du pont arrière.
- ❏ Vérifiez le niveau de liquide de la transmission manuelle (selon l'équipement), ajoutez-en au besoin.

Lecture de compteur kilométrique Date

Nº du bon de travail Code du concessionnaire

Signataire autorisé du concessionnaire Chrysler Canada

114 000 Milles (190 000 km) ou 114 Mois Calendrier d’entretien périodique

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Si vous utilisez votre véhicule dans n’importe laquelle des conditions suivantes : routes poussiéreuses ou conduite hors route. Inspectez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.

Lecture de compteur kilométrique — Date

N° du bon de travail — Code du concessionnaire

Signataire autorisé du concessionnaire Chrysler Canada

120 000 Milles (200 000 km) ou 120 Mois Calendrier d’entretien périodique

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Remplacez le filtre à air du moteur.
- ❏ Remplacez le filtre du climatiseur (selon l’équipement).
- ❏ **Remplacez les bougies d’allumage (moteur 5,7 L).**
- ❏ Vérifiez les garnitures de frein et remplacez-les au besoin.
- ❏ Réglez le frein de stationnement sur les véhicules dotés de freins antiblocage aux quatre roues.
- ❏ Vérifiez les joints homocinétiques.
- ❏ Vérifiez le système d’échappement.
- ❏ Vidangez l’huile de la transmission manuelle (selon l’équipement) si vous utilisez votre véhicule pendant la plupart du temps à haute vitesse par temps chaud (plus de 32 °C [90 °F]), en conditions poussiéreuses ou si le véhicule effectue des arrêts fréquents.
- ❏ Remplacez l’huile pour transmission automatique et le filtre.
- ❏ Remplacez la courroie d’entraînement des accessoires (moteurs 3,5 L et 5,7 L).

_____
Lecture de compteur kilométrique Date

_____
Nº du bon de travail Code du concessionnaire

_____
Signataire autorisé du concessionnaire Chrysler Canada

126 000 Milles (210 000 km) ou 126 Mois Calendrier d’entretien périodique

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Si vous utilisez votre véhicule dans n’importe laquelle des conditions suivantes : routes poussiéreuses ou conduite hors route. Inspectez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.
- ❏ Vérifiez le liquide du pont arrière.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signataire autorisé du concessionnaire Chrysler Canada

132 000 Milles (220 000 km) ou 132 Mois Calendrier d’entretien périodique

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Remplacez le filtre du climatiseur (selon l’équipement).
- ❏ Vérifiez les garnitures de frein et remplacez-les au besoin.
- ❏ Vérifiez le niveau de liquide de la transmission manuelle (selon l’équipement), ajoutez-en au besoin.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signataire autorisé du concessionnaire Chrysler Canada

138 000 Milles (230 000 km) ou 138 Mois Calendrier d’entretien périodique

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Si vous utilisez votre véhicule dans n’importe laquelle des conditions suivantes : routes poussiéreuses ou conduite hors route. Inspectez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signataire autorisé du concessionnaire Chrysler Canada

144 000 Milles (240 000 km) ou 144 Mois Calendrier d'entretien périodique

- ❏ Remplacez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Remplacez le filtre du climatiseur (selon l'équipement).
- ❏ Vérifiez les garnitures de frein et remplacez-les au besoin.
- ❏ Vérifiez les joints homocinétiques.
- ❏ Vérifiez le système d'échappement.
- ❏ Vérifiez le liquide du pont arrière.
- ❏ Vérifiez la suspension avant, les embouts de biellette de direction et les soufflets; remplacez-les au besoin.
- ❏ Vidangez l'huile de la transmission manuelle (selon l'équipement) si vous utilisez votre véhicule pendant la plupart du temps à haute vitesse par temps chaud (plus de 32 °C [90 °F]), en conditions poussiéreuses ou si le véhicule effectue des arrêts fréquents.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signataire autorisé du concessionnaire Chrysler Canada

150 000 Milles (250 000 km) ou 150 Mois Calendrier d'entretien périodique

- ❏ Remplacez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Remplacez le filtre à air du moteur.
- ❏ **Remplacez les bougies d'allumage (moteur 5,7 L).**
- ❏ Réglez le frein de stationnement sur les véhicules dotés de freins antiblocage aux quatre roues.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signataire autorisé du concessionnaire Chrysler Canada

† Entretien recommandé par le constructeur, mais non obligatoire pour le maintien de la garantie du système antipollution.

MISE EN GARDE!

Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N’effectuez que les travaux d’entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

SECTION 9

ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE

- POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE 400
- SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE 400
- RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE 402
- PIÈCES MOPAR[MD] 402
- POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ 402
- BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION 402
- INDICES DE QUALITÉ DES PNEUS 403

POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE

Préparation pour la visite d'entretien

Pour une opération sous garantie, veillez à apporter tous les justificatifs. Apportez votre dossier de garantie. Toute intervention à effectuer peut ne pas être couverte par la garantie. Discutez des frais supplémentaires avec le directeur du service d'entretien. Maintenez à jour un carnet des services d'entretien effectués sur votre véhicule. L'information qu'il contient facilitera généralement la résolution du problème.

Préparation d'une liste

Dressez une liste écrite des problèmes à résoudre ou des réparations précises à effectuer sur votre véhicule. Si vous avez eu un accident ou si vous avez fait faire des réparations qui n'apparaissent pas dans votre carnet d'entretien, mentionnez-le au préposé au service.

Faites des demandes raisonnables

Si votre liste de services à effectuer est longue et si vous voulez récupérer votre véhicule à la fin de la journée, parlez-en au conseiller technique et établissez un ordre de priorité des travaux. De nombreux concessionnaires peuvent vous fournir un véhicule de location moyennant un léger supplément quotidien. Si cette possibilité vous intéresse, mentionnez-le lorsque vous prenez le rendez-vous.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE

Le constructeur et ses concessionnaires autorisés tiennent à vous satisfaire. Leur plus grand désir est donc que leurs produits et services vous conviennent.

L'entretien sous garantie doit être effectué par un concessionnaire autorisé. Nous vous conseillons fortement de vous rendre chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule. Votre concessionnaire connaît mieux vos besoins ainsi que ceux de votre véhicule, et ils s'assureront de vous offrir un service rapide et de première qualité. Les concessionnaires autorisés de Chrysler possèdent les locaux, les techniciens formés en usine, les outils spécialisés et l'information la plus récente pour vous assurer une réparation adéquate de votre véhicule dans des délais raisonnables.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous vous conseillons de toujours commencer par consulter le directeur du service après-vente de votre concessionnaire

autorisé. Il vous aidera à résoudre la plupart de vos problèmes.

- Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes toujours pas satisfait, adressez-vous au gérant ou au propriétaire de l'établissement concessionnaire autorisé. Il se fera un devoir de vous aider.
- Si la direction de votre concessionnaire autorisé ne parvient toujours pas à résoudre le problème, communiquez avec le service à la clientèle de Chrysler Canada Inc.

Pour tout appel ou correspondance avec le service à la clientèle de Chrysler Canada Inc., assurez-vous d'inclure les renseignements suivants :

- Nom et adresse du propriétaire
- Numéros de téléphone du propriétaire (domicile et travail)
- Nom du concessionnaire autorisé
- Numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Date de livraison et kilométrage du véhicule

Service à la clientèle de Chrysler Canada Inc.

P.O. Box 1621

Windsor (Ontario) N9A 4H6

Numéro de téléphone : 1 800 387-9983 (service bilingue)

Contrat de service

Vous avez peut-être souscrit à une protection complémentaire par l'intermédiaire d'un contrat de service. Chrysler Canada Inc. en répond sans réserve. Assurez-vous qu'il s'agit bien d'un contrat de service Chrysler Canada Inc. original. Nous ne sommes pas responsables des contrats de service émanant d'autres sociétés.

Si vous avez souscrit à un contrat autre qu'un contrat de service Chrysler Canada Inc. original et que des réparations sont nécessaires, vous devrez contacter le gestionnaire de ce contrat. Son numéro de téléphone se trouve sur les documents contractuels.

Nous comprenons l'importance de l'investissement que vous avez effectué en faisant l'achat d'un véhicule neuf. Un concessionnaire autorisé a également beaucoup investi dans des locaux, des outils et dans la formation technique de son personnel pour vous assurer le meilleur service possible. Nous sommes

convaincus que vous apprécierez ses efforts et sa volonté de résoudre tout problème couvert par la garantie ou toute préoccupation connexe.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE

Consultez le livret de renseignements sur la garantie pour prendre connaissance des modalités de la garantie de Chrysler s'appliquant à ce véhicule.

PIÈCES MOPAR[MD]

Vous pouvez vous procurer les liquides, les lubrifiants, les pièces et les accessoires MOPAR[MD] chez votre concessionnaire autorisé. Ces produits vous aideront à obtenir le meilleur rendement de votre véhicule.

POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ

Si vous pensez que votre véhicule présente des défauts de sécurité, communiquez immédiatement avec le service à la clientèle de Chrysler. Les clients canadiens qui désirent signaler à leur gouvernement des défauts liés à la sécurité doivent écrire à : Transports Canada, Défauts et rappels de véhicules, 2780, chemin Sheffield, Ottawa (Ontario) K1B 3V9.

BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION

Vous pouvez utiliser le site Web ou l'un des numéros de téléphone énumérés ci-après pour vous procurer les manuels énumérés ci-après. Nous acceptons les cartes Visa, MasterCard, American Express et Discover. Si vous préférez nous transmettre votre paiement par la poste, communiquez avec nous par téléphone pour obtenir le formulaire de commande.

NOTA : *Une adresse municipale est nécessaire pour commander des publications (aucune case postale).*

- *Manuels d'atelier*

  Ces manuels d'atelier détaillés à l'intention des étudiants et des techniciens professionnels offrent des renseignements sur le diagnostic, le dépannage, la résolution de problèmes, l'entretien et la réparation des véhicules Chrysler LLC. Toutes les connaissances pratiques sur le véhicule, les systèmes et les pièces y sont clairement exposées et sont accompagnées d'illustrations, de schémas et de tableaux.

- *Manuels de diagnostic*

  Les manuels de diagnostic comprennent des schémas, des tableaux et des illustrations détaillées. Ces manuels pratiques aident les étudiants et les techniciens à repérer et à corriger les problèmes relatifs aux fonctions et aux systèmes contrôlés par ordinateur. La façon précise de déterminer et de résoudre le problème du premier coup y est indiquée au moyen de procédures de dépannage et de conduite pas-à-pas, d'essais diagnostiques éprouvés et d'une liste complète des différents outils et équipements.

- *Guides de l'automobiliste*

  Préparés en collaboration avec les spécialistes de l'entretien et de l'ingénierie, ces guides ont pour objet de vous familiariser avec votre véhicule Chrysler LLC. Des procédures de démarrage, de conduite, d'urgence et d'entretien comprenant les fiches techniques et les capacités du véhicule y sont présentées ainsi que certains conseils sur la sécurité.

Vous pouvez téléphoner sans frais au :

- **1 800 890-4038 (É.-U.)**
- **1 800 387-1143 (Canada)**

OU

Visitez notre site Web à l'adresse :

- **www.techauthority.com**

INDICES DE QUALITÉ DES PNEUS

Vous trouverez, ci-après, la description des catégories de pneus. Les indices attribués par le fabricant de pneus pour chaque catégorie figurent sur le flanc des pneus de votre véhicule.

Indice d'usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une mesure comparative basée sur l'usure d'un pneu lors d'essais effectués dans un environnement contrôlé, soit sur une piste d'essai gouvernementale spécifique. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit. Le rendement relatif des pneus dépend toutefois des conditions réelles d'utilisation et peut différer grandement de la norme en

raison des habitudes de conduite, de l'entretien, des caractéristiques de la route et du climat.

Indice d'adhérence

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ces indices représentent la capacité du pneu de s'arrêter sur une chaussée mouillée en conditions contrôlées par le gouvernement sur des surfaces d'essai d'asphalte et de béton. Un pneu d'indice C peut présenter une adhérence inférieure.

MISE EN GARDE!

L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est basé sur des essais d'adhérence au freinage en ligne droite qui ne tiennent pas compte des caractéristiques de tenue en accélération, en virage et en aquaplanage, ni de la traction maximale.

Résistance à la chaleur

L'indice de température (A, B ou C, en ordre décroissant) représente la résistance d'un pneu à la production de chaleur et sa capacité de dissiper la chaleur produite, valeurs mesurées en environnement contrôlé au moyen d'un tambour d'essai intérieur soumis à des normes précises. Une exposition prolongée à de hautes températures peut provoquer la dégénérescence des matériaux composant un pneu et réduire sa durée de vie. Des températures excessives peuvent même provoquer l'éclatement du pneu. En vertu de la norme de sécurité automobile 109, tous les pneus pour voitures de tourisme doivent au moins afficher l'indice de température C. Les indices A et B sont attribués aux pneus ayant démontré lors des essais sur tambour une performance supérieure au minimum exigé par la loi.

MISE EN GARDE!

L'indice de température de ce pneu est établi lorsque celui-ci est correctement gonflé et non surchargé. La conduite à vitesse excessive, une pression insuffisante ou en surcharge, ou la combinaison de ces facteurs peut entraîner la surchauffe du pneu et une crevaison.

SECTION 10

INDEX

ABS Système de freins antiblocage 251,254
Accès éclairé 16
Additifs, carburant 290
Ajout d'essence 291
Ajout de liquide de refroidissement du moteur (antigel) 349
Ajout de liquide lave-glace 344
Alarme antivol 14
Alarme d'urgence 19
Allumage 10
  Clé de contact 9,10
Amorçage du système antivol 14
Ampoules d'éclairage 63,368
Ampoules de remplacement 368
Ancrage d'attache de retenue d'enfant 55,56
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (LATCH) 55,56
Animaux de compagnie 59
Antenne de radio satellite 202
Antidémarreur Sentry Key 11
Antigel (liquide de refroidissement du moteur) 348,349,373
  Mise au rebut 350
Antipatinage 255
Antivol, alarme 14
Appel de phares 111
Appuie-tête 104
Assistance à la clientèle 400
Assistance au départ en pente . . . 256
Assistance au freinage d'urgence 255
Assistance remorquage 84
Attelages
  Traction de remorque 298
Au sujet des freins 248,251
Autostick 242
Avertissement concernant l'oxyde de carbone 61,290
Avertissement relatif au circuit d'alimentation 292

Banquette arrière rabattable 106
Batterie 340
  Démarrage au moyen d'une batterie auxiliaire 323
  Démarrage d'urgence 323
  Emplacement 324,340
  Remplacement de la télécommande de télédéverrouillage 20
Batterie sans entretien 340
Bloc d'instruments 137,139
Boîte de transfert
  Liquide 375
Bouchon de dépressurisation (bouchon de radiateur) 349
Bouchon du radiateur (bouchon de dépressurisation) 349
Bouchon du réservoir de carburant 291,333
Bouchons de remplissage
  Carburant 291
  Direction assistée 248
  Huile (à moteur) 338
  Radiateur (pression du liquide de refroidissement) 349

Bougies d'allumage 374
Boussole 156
Boussole, déclinaison magnétique 157
Boussole, étalonnage 157

Carburant 287
Additifs 290
Ajout 291
Antipollution 288
Bouchon du réservoir de carburant 291
Capacité du réservoir d'essence 373
Économiser 153
Essence 287
Éthanol 288
Indice d'octane 287,374
Jauge 139
Méthanol 288
Mode économique 153
Spécifications 287,374
Carrosserie, lubrification des mécanismes 343
Ceintures de sécurité 30,31,62
Femmes enceintes 38
Marche à suivre pour redresser la ceinture de sécurité 35
Mode d'emploi 32
Protection des enfants . . 51,52,53,57
Rallonge 38
Rappel sonore 143
Siège arrière 31
Siège avant 31,32
Tendeurs 36
Vérification 62
Ceintures de sécurité ventrales et diagonales 31
Ceintures diagonales 31
Centrale de signalisation du véhicule 149
Centre d'information électronique du véhicule 149
Centre de distribution électronique (fusibles) 362
Chaînes pour pneus 276
Changement d'un pneu 315
Changement d'un pneu crevé 315
Changement de voie et clignotants 110
Changements et améliorations, véhicule 6
Chargement du véhicule . . 266,293,295
Capacités 295
Pneus 266
Chauffage 208
Chauffage, bloc moteur 225
Choix de l'huile à moteur 337
Choix de liquide de refroidissement (antigel) 348,374
Circuit d'échappement 61,344
Classification uniformisée des pneus 403
Clés 9
Clés de rechange 12
Clignotants 63,110,141
Clignotants d'urgence 308
Feux de direction 63,110,141

Clignotants d'urgence 308
Climatisation 208
Climatisation, conseils d'utilisation 215
Climatisation, entretien 342
Coffre (chargement du véhicule) . . 293
Colonne de direction inclinable . . . 114
Commande à distance d'ouverture du coffre 28
Commande d'ouverture d'urgence du coffre 30
Commande d'ouverture du coffre, urgence 30
Commande électrique
  Centre de distribution électrique (fusibles) 362
  Direction assistée 247,248
  Freins assistés 251
  Glaces 27
  Ouverture du couvercle du coffre 28
  Prise d'alimentation auxiliaire . . . 127
  Rétroviseurs commandés à distance 69
  Serrures de porte 25
  Sièges motorisés 102
  Toit ouvrant 125
Commandes à distance de la radio 206
Commandes de contrôle de la température 208
Commandes de la climatisation . . . 208
Commandes de la radio montées sur le volant 206
Commutateur route-croisement . . . 110
Commutateur sélecteur de feux de route, feux de croisement 110
Compartiment pour lunettes de soleil 118
Compte-tours 139
Compteur de vitesse 139
Compteur kilométrique 139,143
  Trajet 139,143
Conduite
  Dans l'eau vive, montante ou stagnante et peu profonde 245
Conduite sur chaussée glissante . . 244
Connecteur d'interface client universelle (UCI) 196
Connecteur UCI 196
Conseils de sécurité 60
Console 130
Console au pavillon 118
Console au plancher 130
Contenances en liquides 373
Contrat de service 401
Couvercle de coffre 28,30
Couvercle du coffre, ouverture d'urgence 30
Couvercle du coffre, ouverture électrique 28

Déclinaison de la boussole 157
Défauts reliés à la sécurité, signalement 402

Dégagement d'un véhicule embourbé 326
Dégivreur de pare-brise 63,210
Dégivreur électrique de lunette, arrière 130
Démarrage 21,220
Par temps froid 224
Si le moteur ne démarre pas . . . 224
Système de démarrage à distance 21
Transmission automatique 221
Urgence (avec batterie d'appoint) 323
Démarrage d'un moteur noyé 224
Démarrage et fonctionnement 220
Démarrage par batterie d'appoint . 323
Démarrage sans clé 156,222
Déploiement des coussins de sécurité 44,46
Désembourbement d'un véhicule . . 326
Désembourbement d'un véhicule par mouvement de balancement . . 326
Désembueurs de glace latérale . . . 213
Déverrouillage automatique, portes . 26
Direction
Blocage de la colonne 114
Colonne de direction inclinable . . 114
Commandes de la colonne 110
Direction assistée 247,248
Volant, réglage de l'inclinaison . . 114
Directives de levage 317
Dispositif amélioré de réponse en cas d'accident 47
Dispositif anti-louvoiement de la remorque 297
Dispositif d'interverrouillage du levier sélecteur 232
Dispositif d'ouverture automatique des glaces 28
Dispositif de protection contre l'impact pour les genoux 39
Dispositif de retenue des occupants 30
Dispositifs électroniques programmables 158
Données d'événement, enregistreur 49
Durée utile des pneus 274

Eau
Conduite dans l'eau 245
ÉBMT/ÉÉTB 288
Éclairage et témoins 63,107
Accès éclairé 16
Alarme 146
Alarme antivol 146
Anomalie du système de commande électronique de l'accélérateur 139
Appel de phares 111
Avertissement BAS 260
Bas niveau de carburant 148
Bloc d'instruments 107,139
Clignotants d'urgence 308
Commutateur route-croisement . . 110
Croisière 139
Éclairage de courtoisie, de lecteur 111,118

Éclairage de la plaque d'immatriculation 372
Éclairage du miroir de courtoisie 70
Éclairage intérieur 111,118
Entretien 368,369
Feu d'arrêt central surélevé 372
Feux de direction 63,110,141
Feux de jour 109
Feux de route 110,143
Feux extérieurs 63
Indicateur d'anomalie 148
Indicateur de feux de route 143
Lampes de lecture de carte . 111,118
Lecture 111,118
Manette des phares 107
Manomètre d'huile 142
Mode défilé (fonction phares de jour) 112
Phares 107,369
Phares allumés avec essuie-glace en marche . . . 108,114
Phares antibrouillards 109,143
Phares automatiques 108
Rappel sonore des phares 109
Remplacement d'ampoule . . 368,369
Rhéostat d'intensité lumineuse . . 111
Sacs gonflables 45,48,62,141
Sélecteur de feux de route/feux de croisement 110
Système de contrôle de la pression des pneus 146,279
Système électronique d'antidérapage 260
Témoin d'anomalie 148
Témoin de l'alarme antivol 146
Témoin de l'antiblocage des roues (ABS) 148,253
Témoin de rappel de ceinture de sécurité 143
Témoin de température du moteur 141
Témoin des freins 145,251
Témoin du système d'antipatinage 260
Témoin du système de charge . . 139
Témoins (Groupe d'instruments du tableau de bord) 139
Éclairage extérieur 63,107
Éclairage intérieur 111
Économiser le carburant 153
Embrayage du convertisseur de couple 237
Emplacement du cric 315
Emplacement du goulot de remplissage de carburant 291
Emplacement du pied milieu 266
Enfants, protection 51
Enregistreur de données d'événement 49
Entreposage du véhicule 213,368
Entretien de la peinture 356
Entretien de votre système de coussins de sécurité 48
Entretien des ceintures de sécurité 360
Entretien des roues et des jantes . . 358
Entretien du fini intérieur 358

Entretien du lecteur de disque compact 207
Entretien du système antipollution 334,378
Entretien extérieur 356
Entretien général 336
Entretien, toit ouvrant 127
Essence antipollution 288
Essence (carburant) 287
  Économiser 153
Essence reformulée 288
Essence sans plomb 287
Essieu, liquide 375
Essuie-glace à balayage intermittent à cadence variable . . . 113
Essuie-glaces à balayage intermittent à cadence variable . . . 113
Essuie-glaces avant 112,113,344
Essuie-glaces temporisés 113
Éthanol 288
Étiquette d'homologation 293
Étiquette d'homologation du véhicule 293
Étiquette d'informations sur les pneus et le chargement 266

Feu d'arrêt central surélevé 372
Feux de direction 110,141
Feux de jour 109
Feux de jour, éclairage intérieur . . . 112
Filtre à air du moteur 339
Filtre à huile, Changement 339
Filtre à huile, Choix 339
Filtre de climatisation 214
Filtres
  À huile à moteur 339,374
  Climatisation 214
  Mise au rebut des huiles à moteur usées 339
Fonctionnement par temps froid . . 224
Frein de stationnement 248
Freins 251,352
Fuites de liquide 63
Fuites de liquides 63
Fusibles 361
Gamme surmultipliée 235
Gammes de rapports 234
Gaz d'échappement, précautions 61,290,345
Glaces 27
  Commande électrique 27
Glaces, formation de buée 213
Guide de l'automobiliste 402
Guide de remorquage d'une remorque 299

Horloge 164,174,177,186
Huile à moteur 336,374
  Additifs 339
  Capacité 373
  Conseils pour le choix 337,373
  Filtre 339,374
  Intervalles entre les vidanges 144,337
  Jauge 336,337
  Mise au rebut 339
  Mise au rebut du filtre 339
  Symbole d'identification 338

Synthétiques 339
Vérification 336,337
Viscosité 338,373
Huile à moteur synthétique 339
Huile moteur, viscosité 338

Indicateur de vidange d'huile 144,152
Indicateur de vidange d'huile, réinitialisation 144,152
Indicateurs
Carburant 139
Compte-tours 139
Compteur de vitesse 139
Compteur kilométrique 143
Température de liquide de refroidissement 140
Indicateurs d'usure de la bande de roulement 274
Indice d'octane, essence 287,374
Informations sécuritaires, pneus . . 261
Introduction 4

Jauges de niveau
Direction assistée 248
Huile à moteur 336,337

Lames d'essuie-glace de pare-brise 343
Lampes de lecture 111,118
LATCH (ancrages inférieurs pour siège d'enfant) 55,56
Lavage du véhicule 357
Lave-auto 357
Lave-glace, ajout de liquide 344
Lave-glace avant 112,113
Lave-glace de pare-brise
Liquide 344
Liquide de frein 375
Liquide de refroidissement de la climatisation 342
Liquide pour direction assistée . . . 375
Liquide réfrigérant 342
Liquides 374
Liquides, lubrifiants et pièces d'origine 374

Lubrification de la carrosserie 343
Lubrification des essieux (liquide pour essieux) 375
Lunette arrière, caractéristiques . . . 130

Maintenance, générale 336
Maître-cylindre (freins) 352
Manette d'ouverture du capot 107
Manette multifonction 110
Manuel d'entretien 402
Manuels d'atelier 402
Marquages de pneu 261
Méthanol 288
Mini-ordinateur de voyage 153
Miroirs de courtoisie 70
Mise au rebut
Antigel (liquide de refroidissement) 350
Huile moteur 339
Mode
Économique 153

Mode de fonctionnement de secours de la transmission automatique 237,241,242
Module d'alimentation intégré (fusibles) 361
Moteur 331,332
Bouchon de remplissage d'huile 338
Chauffe-moteur 225
Choix de carburant 287
Choix de l'huile 337,373
Compartiment 331,332
Démarrage 220
Démarrage d'appoint 323
Filtre à air 339
Filtre à huile 339
Huile 336,373,374
Huile synthétique 339
Indicateur de température 140
Intervalles entre les vidanges d'huile 144,337
Liquide de refroidissement (antigel) 347,374
Mise au rebut du filtre à huile . . . 339
Noyé, démarrage 224
Précautions concernant les gaz d'échappement 61,290
Recommandations pour le rodage 60
Si le moteur ne démarre pas . . . 224
Surchauffe 308
Système de refroidissement 346
Vérification du niveau d'huile 336,337

Nettoyage
Balais d'essuie-glace 343
Roues 358
Nettoyage des lentilles du panneau d'instruments 360
Nettoyage des surfaces vitrées . . . 359
Numéro d'identification du pneu (NIP) 264
Numéro d'identification du véhicule (NIV) 6
Opérations de maintenance 336
Ordinateur de bord 153
Ouverture d'urgence du couvercle du coffre 30
Ouverture du capot, manette 107
Ouvre-porte de garage 118
Ouvre-porte de garage HomeLink[MD] 118

Panneau d'instruments et commandes 136
Paramètres personnels 158
Pare-brise, dégivrage 63,210
Passage des vitesses 230
Transmission automatique 230,233,238
Permutation des pneus 278
Phares 369
Appel de phares 111
Automatiques 108
Commutateur 107
Commutateur sélecteur de feux de route, feux de croisement . . . 110

Nettoyage 359
Phares allumés avec essuie-glace en marche . . . 108,114
Rappel sonore des phares 109
Remplacement des ampoules . . 369
Temporisateur 109
Temporisation 109
Phares antibrouillards 109,143
Phares automatiques 108
Pièces de rechange 335
Pièces Mopar 335,402
Plein d'essence 291
Pneu de secours 272,315
Pneu de secours compact 272
Pneus 63,269,403
Capacité de charge 266
Chaînes pour pneus 276
Changement de pneu 315,317
Classe de qualité 403
De rechange 275
Durée utile des pneus 274
Indicateurs d'usure des pneus . . 274
Mise sur cric 317
Patinage 273
Permutation des roues 278
Pneu de secours compact 272
Pneus de rechange 275
Pneus-neige 278
Pour conduite à vitesse élevée . . 271
Pression de gonflage 269,270
Radiaux 272
Remplacement 315
Renseignements généraux 269
Roue de secours 315
Sécurité 261,269
Système de contrôle de pression 279
Tailles 262
Témoin d'avertissement de pression 146
Traction de remorque 301
Pneus radiaux 272
Poids de remorque 299
Poids nominal brut du véhicule (PNBV) 294,296
Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) 294,296
Poids sur l'attelage/poids de la remorque 299
Port de la ceinture de sécurité par les femmes enceintes 38
Porte-tasse arrière 129
Porte-tasses 129,360
Pour ouvrir le capot 107
Pour signaler un défaut relié à la sécurité 402
Précautions à prendre 333
Precautions, Gaz d'échappement . . 61
Préparation pour le levage 317
Pressions de gonflage des pneus 270
Prise d'alimentation auxiliaire 127
Procédure de détorsion, ceinture de sécurité 35
Procédures de démarrage 220
Programmation de clé 13
Programmation de clé à puce 13
Programmes d'entretien 378

Protection contre la corrosion 356
Protection des enfants 51,52,53,56,57
Protection des occupants 30

Radio, fonctionnement 208
Radio satellite 201
Rangement 368
Rappel de ceinture de sécurité 36
Rappel de clé de contact 11
Recommandations pour le rodage d'un nouveau véhicule 60
Réglage de l'horloge 164,174,177,186
Régulateur de vitesse électronique 115
Réinitialisation de l'indicateur de vidange d'huile 144
Remorquage 295
  Assistance remorquage 24 heures par jour 84
  D'un véhicule derrière une autocaravane 306
  D'un véhicule en panne 327
  Guide 299
  Loisirs 306
  Poids 299
Remorquage d'un véhicule en panne 327
Remorquage de loisir 306
Remplacement de clé 12
Remplacement de clé à puce 12
Remplacement des ampoules 368,369
Remplacement des balais d'essuie-glaces 343
Remplacement des piles de la télécommande (système de télédéverrouillage) 20
Renseignements concernant la garantie 402
Renseignements généraux 14,21,96,286
Retrait de la clé de contact 10
Rétroviseurs automatiques antiéblouissement 68
Rétroviseurs commandés à distance 69
Rétroviseurs et miroirs 68
  Atténuation automatique des éblouissements 68
  Chauffés 70
  Commande électrique 69
  Commandés à distance 69
  Extérieurs 68
  Extérieurs pliables 69
  Miroirs de courtoisie 70
Rétroviseurs extérieurs 68
Rétroviseurs extérieurs chauffés . . . 70
Rétroviseurs extérieurs pliables 69
Rideaux latéraux 40
Risque
  Conduite dans l'eau vive, montante ou stagnante et peu profonde 245
Roues et enjoliveurs 358

Sac gonflable latéral 40,45
Sacs gonflables 39

Sections Avertissement et Attention 6
Sécurité des enfants 51,52
Sentry Key, antidémarreur 11
Serrures 24
Automatiques de porte 25
Déverrouillage automatique 26
Electriques de porte 25
Porte 24
Serrures de porte 24
Serrures électriques de porte . . . 25,26
Service à la clientèle 400
Service offert par le concessionnaire 335
Sièges 102
À commande électrique 102
Appuie-tête 104
Banquette arrière rabattable . . . 106
Basculement 102
Chauffés 104
Dossier rabattable 106
Réglage 102
Réglage de la hauteur 102
Support lombaire 103
Sièges chauffants 104
Spécifications
Carburant (essence) 374
Huile 374
Stationnement en pente 249
Support lombaire 103
Surchauffe du moteur 308
Système complémentaire de protection du conducteur et du passager avant (SRS) – Coussin de sécurité 39
Système d'alarme (antivol) 14
Système d'avertissement de sous-gonflage des pneus 279
Système d'essuie-glace intermittent 113
Système de climatisation 208,342
Système de contrôle de pression des pneus 279
Système de démarrage à distance 21
Système de diagnostic de bord 333,334
Système de freinage 251,352
Antiblocage des roues (ABS) 251,254
Frein de stationnement 248
Maître-cylindre 352
Témoin 145,251
Vérification du liquide 352,375
Système de freins antiblocage (ABS) 251,254
Système de reconnaissance vocale (RV) 97
Système de refroidissement 346
Ajout de liquide de refroidissement (antigel) 349
Bouchon du radiateur 349
Capacité de liquide de refroidissement 373
Choix du liquide de refroidissement (antigel) 348,373,374
Inspection 350

Mise au rebut du liquide de refroidissement usé 350
Ne pas oublier les points suivants 351
Niveau du liquide de refroidissement 347,350
Vidange, rinçage et remplissage 347
Système de télédéverrouillage, programmation de la télécommande 16
Système de télédéverrouillage, télécommande 16
Système électronique d'antidérapage 258
Système électronique de commande des freins 254
Système stéréo Kicker 205

Tableau, référence dimensionnelle des pneus 262
Télécommande
Système de démarrage à distance 21
Télécommande de système audio 206
Télécommande, ouvre-porte de garage HomeLink[MD] 118
Télédéverrouillage 16
Téléphone cellulaire 71
Téléphone mains libres (UConnect[MD]) 71
Témoin d'alarme 146
Témoin d'anomalie 148,334
Temoin d'anomalie du système de commande électronique de l'accélérateur 139
Témoin d'antiblocage des roues (ABS) 148,253
Témoin de coussin de sécurité 45,48,62,141
Témoin du régulateur de vitesse . . 139
Témoin indicateur de passage des vitesses 229
Témoin, phares allumés 109
Témoins (Groupe d'instruments du tableau de bord) 139
Température du liquide de refroidissement, indicateur . . . 140,309
Temporisateur, phares 109
Tendeurs
Ceintures de sécurité 36
Tête, appuis 104
TIREFIT 310
Toit ouvrant 125
Totalisateur partiel 139,143
Traction de remorque 295
Attelages 298
Câblage 303
Conseils 305
Conseils concernant le système de refroidissement 306
Exigences minimales 300
Poids de la remorque et sur l'attelage 299
Transmetteur universel 118
Transmission 354

Automatique 230,233,238,354
Indicateur de gamme 234
Liquide 375
Manuelle 226
Passage des vitesses 230
Transmission automatique 233,238,354,355
Additifs spéciaux 355
Ajout d'huile 355,375
Autostick 242
Changement de l'huile et du filtre 355
Convertisseur de couple 237
Gammes de rapport 234
Passage des rapports 233,238
Surmultipliée 235
Type de liquide recommandé . . . 375
Vérification du niveau d'huile . . . 354
Vidange de liquide 355
Transmission manuelle . . . 226,353,356
Vérification du niveau de liquide 353,356
Transport d'animaux de compagnie 59

Urgence
Clignotants d'urgence 308
Dégagement d'un véhicule par mouvement de balancement . . . 326
Démarrage d'appoint 323
Remorquage 327
Surchauffe 308
Utilisation du cric 315
Utilisation du cric 317
Véhicule, entreposage 368
Vérifications de niveau de liquide
Direction assistée 248
Freins 352
Huile à moteur 336,337
Système de refroidissement 347
Transmission automatique 354
Vérifications de sécurité 60
Vérifications de sécurité à l'extérieur du véhicule 63
Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule 62
Verrous 63
Capot 107
Vibrations dues au vent 28,127
Viscosité de l'huile moteur 338
Volant télescopique 114